

ENQUETE CONJOINTE SUR LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES AU NIGER (octobre-novembre 2018)



Rapport final

Avec l'appui technique et/ou financier de :



TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	8
LISTE DES CARTES	10
SIGLES ET ABREVIATIONS	11
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	12
II. OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ENQUETE	13
2.1. OBJECTIFS	13
2.1.1. Objectif général	13
2.1.2. Objectifs spécifiques.....	13
2.2. RESULTATS ATTENDUS	13
2.3. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	14
2.3.1. Définition des concepts utilisés.....	14
2.3.2. Echantillonnage	17
2.3.3. Outils de collecte	18
2.3.4. Collecte et exploitation des données.....	18
2.4. LIMITE DE L'ETUDE	19
III. RESULTATS DE L'ENQUETE	20
3.1. CARACTERISQUES SOCIOECONOMIQUES ET CONDITIONS DE VIE DES MENAGES ... 20	
3.1.1. Principales caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage.....	20
3.1.2. Conditions de vie des ménages.....	22
3.2. VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES	24
3.2.1. Estimation des personnes en insécurité alimentaire	24
3.2.2. Localisation des populations en insécurité alimentaire.....	25
3.2.3. Evolution de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des personnes (2010-2018).....	28
3.2.4. Situation alimentaire et caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage.....	30
3.3. PRINCIPALES DIFFICULTES OU CHOCS VECUS PAR LES MENAGES	34
3.3.2. Principaux chocs ayant affectés les ménages.....	34
3.3.3. Dégâts dus aux inondations	36
3.4. MIGRATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS	38
3.4.1. Ampleur de la migration	38
3.4.2. Migration, insécurité alimentaire et transferts d'argent	43
3.4.3. Appréciation de l'évolution des transferts par les ménages.....	44
3.5. CONSOMMATION ET DIVERSITE ALIMENTAIRE DES MENAGES	46
3.5.2. Score de consommation alimentaire (SCA)	46
3.5.3. Score de diversité alimentaire à l'échelle ménage (SDAM).....	48
3.6. PRODUCTION AGRICOLE ET RESERVES ALIMENTAIRES DES MENAGES	49
3.6.1. Appréciation des ménages sur la production agricole 2018	49
3.6.2. Réserves alimentaires des ménages	53

3.6.3. Disponibilité et type de semences	56
3.7. REVENUS DES MENAGES	58
3.8. INDICE DE RICHESSE	61
3.9. DEPENSES DES MENAGES PAR POSTE	63
3.9.1. Dépenses des ménages.....	63
3.9.2. Dépenses alimentaires et non alimentaires	65
3.9.3. Structure des dépenses totales des ménages par poste et dépenses alimentaires par groupe d'aliments	66
3.9.4. Dépenses mensuelles alimentaires et non alimentaire des ménages selon la principale activité du chef de ménage	69
3.10. ASSISTANCES AUX MENAGES VULNERABLES	71
3.10.2. Types d'Assistances reçues.....	71
3.10.3. Utilisation des cash transfert ou cash for work reçus par les ménages	74
3.11. STRATEGIES DES MENAGES FACE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE	75
3.12. PROFIL D'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES	78
3.13. SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DES ENFANTS DE 6 A 59 MOIS	86
3.13.2. Alimentation des enfants de 6 à 8 mois	86
3.13.3. Diversité alimentaire des enfants de 6 à 23 mois.....	87
3.13.4. Situation nutritionnelle des enfants de 6 à 59 mois.....	88
3.13.5. Prévalence de la diarrhée	90
3.14. APPRECIATION QUALITATIVE DE LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NIVEAU DES VILLAGES	92
3.14.1. Les infrastructures villageoises	92
3.14.2. Appréciation de la campagne agricole par les villages	93
3.14.3. Problèmes prioritaires des villages	94
3.14.4. Principales difficultés ou chocs dans les villages.....	95
3.14.5. Les inondations.....	95
3.14.6. Appréciation de la situation alimentaire des villages	98
3.14.7. Appréciation de la situation nutritionnelle dans les villages.....	106
3.14.8. Dispositifs communautaires d'alerte et de réponse aux crises alimentaires et catastrophes	108
3.14.9. Transhumance.....	109
3.14.10. Hydraulique pastorale.....	112
IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	113
ANNEXES.....	115
Liste de personnes ayant participé à la rédaction de ce rapport	162

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Proportion (en %) des chefs de ménage par activité principale.....	22
Tableau 2 : Proportion des ménages selon le type de toilette utilisé.....	24
Tableau 3 : Proportion (%) des personnes par classe d'insécurité alimentaire selon les régions en 2018	26
Tableau 4 : proportions (%) des personnes en insécurité alimentaire sévère de 2010 à 2018 selon les régions	29
Tableau 5 : proportions (%) des personnes en insécurité alimentaire modérée de 2010 à 2018 selon les régions.....	29
Tableau 6 : proportions (%) des personnes à risque d'insécurité alimentaire de 2010 à 2018 selon les régions	30
Tableau 7 : proportions (%) des personnes en sécurité alimentaire de 2010 à 2018 selon les régions.....	30
Tableau 8 : Proportion (%) des ménages selon le statut foncier des terres exploitées par classe d'insécurité alimentaire	33
Tableau 9 : Principaux chocs ayant affectés les ménages au niveau national	35
Tableau 10 : (%) des ménages selon les chocs vécus en 2018 par régions	36
Tableau 11 : Proportion de ménages victimes des inondations au cours des cinq dernières années dans les régions et au niveau national	37
Tableau 12 : Proportion de ménages selon la fréquence des inondations vécues en 2018.....	37
Tableau 13 : Proportion des ménages ayant subi des Pertes dues aux inondations de 2018 par région	38
Tableau 14 : Proportion (%) des ménages selon la durée de migration saisonnière par classe d'insécurité alimentaire	42
Tableau 15 : Proportion (%) des ménages selon la durée de migration saisonnière par région.....	42
Tableau 16 : Proportion (%) des ménages selon les principales raisons de la migration saisonnière par classe d'insécurité alimentaire.....	43
Tableau 17 : Montant (FCFA) moyen annuel du transfert monétaire reçu par les ménages selon la classe d'insécurité alimentaire	43
Tableau 18 : Montant (FCFA) annuel moyen des transferts reçus par ménage selon les régions	44
Tableau 19 : Proportion (%) des ménages selon l'appréciation de l'évolution des transferts reçus au cours des 12 derniers mois par rapport à leur niveau habituel par classe d'insécurité alimentaire	44
Tableau 20 : Proportion des ménages selon l'appréciation de l'évolution des montants annuels moyens des transferts reçus par région	45
Tableau 21 : Appréciation de l'évolution des transferts attendus au cours des 12 derniers mois par rapport à leur niveau habituel par classe d'insécurité alimentaire	45
Tableau 22 : Proportion des ménages selon l'appréciation de l'évolution des montants annuels moyens des transferts attendus par région.....	46
Tableau 23 : Durée des stocks ménages selon les régions	55
Tableau 24 : Proportion des ménages par préférence de type de semences (en %)	57
Tableau 25 : revenu moyen des ménages selon les classes d'insécurité alimentaire	58
Tableau 26 : Proportion de ménages par classe d'insécurité d'alimentaire selon le nombre de sources de revenu	58
Tableau 27 : Proportion de ménages selon l'importance des sources de revenu monétaire	59
Tableau 28 : Proportion des ménages selon les sources de revenu monétaire et la classe d'insécurité alimentaire	59

Tableau 29 : Contribution moyenne des sources de revenu monétaire par classe d'insécurité alimentaire	60
Tableau 30 : Proportion des ménages selon le niveau de vulnérabilité et le quintile de l'indice de richesse	61
Tableau 31 : Dépenses mensuelles totales (FCFA), alimentaires et non alimentaires, selon les classes d'insécurité alimentaire	64
Tableau 32 : Dépenses mensuelles totales, alimentaires et non alimentaires, selon le sexe	64
Tableau 33 : Proportion (%) des ménages selon les tranches des dépenses alimentaires et le sexe du chef de ménage	65
Tableau 34 : Parts (%) des dépenses alimentaires par groupe d'aliments et par sexe	69
Tableau 35 : Parts (%) des dépenses alimentaires par groupe d'aliments et par sexe	69
Tableau 36 : Dépenses mensuelles totales (FCFA), alimentaires et non alimentaires, selon l'activité principale du chef de ménage	70
Tableau 37 : Proportion (%) des ménages selon le type d'assistance reçu par régions 2018.....	72
Tableau 38 : Proportion (%) des ménages selon le type d'assistance reçu par classe d'insécurité alimentaire	73
Tableau 39 : Proportion (%) des ménages selon l'utilisation des transferts reçus par région.....	74
Tableau 40 : Proportion (%) des ménages par classe d'insécurité alimentaire selon l'utilisation des transferts reçus	75
Tableau 41 : Indice réduit de stratégie des ménages.....	77
Tableau 42 : Proportion (%) des enfants de 6 à 8 mois ayant reçu un aliment de complément selon le niveau d'insécurité alimentaire des ménages	87
Tableau 43 : Proportion (%) des enfants selon la classe du score de diversité alimentaire des enfants de 6 à 23 mois.....	87
Tableau 44 : Prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG) des enfants de 6 à 59 mois selon le Périmètre Brachial (et ou les Œdèmes) par région.....	89
Tableau 45 : Prévalence de la MAG selon les tranches d'âge des enfants.....	89
Tableau 46 : Prévalence de la diarrhée par région (%)	90
Tableau 47 : Prévalence de la MAG selon la survenue de la diarrhée chez les enfants 6-59 mois (%)	91
Tableau 48 : Proportion (%) de villages enquêtés selon les infrastructures possédées par région.....	93
Tableau 49 : Proportion (%) des villages enquêtés selon l'état global du pâturage par rapport à l'année passée par région.	93
Tableau 50 : Proportion (%) des villages enquêtés selon les trois premières difficultés durant les trois dernières années par région.....	94
Tableau 51 : Proportion (%) des villages enquêtés selon les dégâts humains et matériels subis par région en 2018.	97
Tableau 52 : Proportion (%) de villages selon l'appréciation de l'offre du bétail	103
Tableau 53 : Proportion (%) de villages enquêtes selon leur appréciation de l'évolution du nombre d'enfants malnutris dans le village par rapport au même mois de l'année passée	106
Tableau 54 : Proportion (%) de villages enquêtes selon leur appréciation de l'évolution du nombre d'enfants malnutris dans le village par rapport au même mois de l'année passée	107
Tableau 55 : Proportion % des villages dont les enfants malnutris fréquentent les centres de récupération nutritionnelle selon l'ampleur de cette fréquentation	108

Tableau 56 : Proportion (%) des villages enquêtés disposant d'un dispositif communautaire de réponse aux crises alimentaires ou d'autres catastrophes par région.....	108
Tableau 57 : (%) de ménages selon le sexe du chef de ménage par région	116
Tableau 58 : Proportion (%) de ménages selon le sexe du chef de ménage par département.....	116
Tableau 59 : Proportion (%) de ménages selon le statut matrimonial du chef de ménage par région.....	117
Tableau 60 : Proportion (%) de ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage par région.....	118
Tableau 61 : Proportion (%) de ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage par département	118
Tableau 62 : Proportion (%) de ménages selon la principale source d'eau de boisson par région	119
Tableau 63 : Proportion (%) de ménages selon le principal combustible utilisé pour la cuisson par région.....	120
Tableau 64 : Proportion (%) de ménages selon la principale source d'éclairage par région.....	120
Tableau 65 : proportion des personnes en insécurité alimentaire	120
Tableau 66 : Proportion (%) de ménages selon la classe de diversité alimentaire (HDDS) par département.....	122
Tableau 67 : Proportion de ménages selon leur appréciation de la campagne agricole 2018 par département.....	123
Tableau 68 : Proportion de ménages selon la disponibilité de stock alimentaire par département.....	125
Tableau 69 : Proportion de ménages selon la classe de durée de consommation du stock alimentaire par département.....	126
Tableau 70 : Proportion de ménages ayant exploité des champs selon la disponibilité de semences par département	128
Tableau 71 : Proportion (%) de ménages selon le type d'assistance reçue par les ménages par département	130
Tableau 72 : Proportion (%) de ménages selon l'indice réduit de stratégie développée par département.....	133
Tableau 73 : durée moyenne de migration	134
Tableau 74 : Proportion des ménages ayant adopté « la migration de la population active plus que d'habitude » comme stratégie face à l'insécurité alimentaire au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête par département	136
Tableau 75 : Proportion des ménages ayant adopté « la migration entière du ménage » comme stratégie face à l'insécurité alimentaire au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête par département	137
Tableau 76 : Proportion (%) de ménages ayant adopté la « vente de manière non durable de bétail ou vente des dernières femelles reproductrices » comme stratégie face à l'insécurité alimentaire au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête par département.....	139
Tableau 77 : Proportion (%) des enfants âgés de 6 à 23 mois selon le profil de diversité alimentaire par département.....	140
Tableau 78 : Proportion (%) de villages enquêtés selon les infrastructures possédées par département	142
Tableau 79 : Proportion des villages selon les 1er problèmes auxquels les ménages font face actuellement par région	145

Tableau 80 : Proportion des villages selon les 1er problèmes auxquels les ménages font face habituellement par région	146
Tableau 81 : Proportion des villages selon les 1er problèmes auxquels les ménages font face actuellement par département.....	147
Tableau 82 : Proportion (%) des villages selon les premiers problèmes auxquels les ménages font face actuellement par département.....	150
Tableau 83 : Proportion (%) des villages selon les premiers problèmes auxquels les ménages font face actuellement par département.....	153
Tableau 84 : Proportion des ménages selon l'appréciation de la campagne de 2018 par rapport à celle de 2017	156
Tableau 85 : Proportion des ménages selon les causes de la faible récolte	157
Tableau 86 : Proportion des ménages selon le type de stratégies.....	159
Tableau 87 : Prévalence de la diarrhée par département	160

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Proportion (en %) des chefs de ménage par sexe.....	20
Graphique 2 : Proportion (en %) des chefs de ménage par statut matrimonial.....	21
Graphique 3 : Proportion (en %) des chefs de ménage par niveau d'instruction	21
Graphique 4 : Proportion (%) des ménages selon les sources d'eau de boisson	22
Graphique 5 : Proportion (%) des ménages selon le principal combustible pour la cuisson	23
Graphique 6 : Proportion (%) des ménages selon les sources d'éclairage	23
Graphique 7 : Répartition de la population rurale selon la classe d'insécurité alimentaire	25
Graphique 8 : Proportion (%) de personnes selon le niveau d'Insécurité alimentaire en milieu rural en décembre 2015, décembre 2017 et décembre 2018	25
Graphique 9 : Evolution des % des personnes par classe d'insécurité alimentaire de 2010 à 2018	28
Graphique 10 : Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef par classe d'insécurité alimentaire	31
Graphique 11 : Répartition (%) des ménages selon la situation matrimoniale du chef de ménage par classe d'insécurité alimentaire	32
Graphique 12 : Proportion (%) des ménages selon l'activité principale du chef de ménage par classe d'insécurité alimentaire	32
Graphique 13 : Proportion (%) de ménages selon la possession d'animaux par classe d'insécurité alimentaire	33
Graphique 14 : Proportion des ménages selon l'exploitation des champs/jardins par classe d'insécurité alimentaire	34
Graphique 15 : Proportion de ménages victimes des inondations en 2018	36
Graphique 16 : Proportion (%) des ménages ayant enregistré des migrants de 2014 à 2018.....	39
Graphique 17 : évolution de la migration de 2014 à 2018 selon les classe de sécurité alimentaire	39
Graphique 18 : Proportion (%) des ménages ayant enregistré des migrants par région de 2014 à 2018	40
Graphique 19 : Proportion (%) de ménages dont le chef a migré par classe d'insécurité alimentaire	41
Graphique 20 : Proportion (%) de ménages dont le chef a migré par région	41
Graphique 21 : score de consommation alimentaire moyen selon la classe d'insécurité alimentaire	47
Graphique 22 : Proportion (%) de ménages selon la classe du score de consommation alimentaire par classe d'insécurité alimentaire	47
Graphique 23 : Proportion de ménages selon la classe du score de consommation alimentaire par régions	48
Graphique 24 : Score de diversité alimentaire des ménages selon la classe de sécurité alimentaire	48
Graphique 25 : Classe du SDAM selon le statut de sécurité alimentaire (%)	49
Graphique 26 : Evolution des superficies cultivées en fonction de la classe d'insécurité alimentaire	50
Graphique 27 : Proportions des ménages selon l'appréciation du niveau des superficies cultivées par région	50
Graphique 28 : Appréciation de la campagne agricole 2018 selon la classe de l'insécurité (% des ménages)	51
Graphique 29 : Appréciation de la campagne agricole 2018 selon les régions (% des ménages).....	51

Graphique 30 : Proportion des ménages (%): Appréciation de niveau de récolte selon les classes de l'insécurité	52
Graphique 31 : Proportion des ménages selon l'appréciation du niveau de récolte.	52
Graphique 32 : Proportions de ménages selon les principales causes de baisse de niveau de récolte par région.....	53
Graphique 33 : Proportions (%) des ménages qui ne disposent pas de stocks selon les classes de sécurité alimentaire	54
Graphique 34 : Proportions des ménages qui ne disposent pas de stocks par région	54
Graphique 35 : Durée des stocks selon la classe d'insécurité alimentaire.....	55
Graphique 36 : Proportion des ménages (en %) possédant des stocks de semences par classe d'insécurité alimentaire	56
Graphique 37 : Proportion des ménages (en %) ne possédant pas des stocks de semences par région.	56
Graphique 38 : Situation des stocks de semence par espèce selon les classes d'insécurité	57
Graphique 39 : répartition (en %) des ménages selon les catégories de la première source de revenu.....	61
Graphique 40 : Proportion des ménages selon le niveau de vulnérabilité et le quintile de l'indice de richesse	62
Graphique 41 : Proportion des ménages selon la région et le quintile de l'indice de richesse	63
Graphique 42 : Proportion des ménages selon les tranches des dépenses alimentaires et la classe d'insécurité alimentaire.....	65
Graphique 43 : Proportion des ménages selon la forme des dépenses alimentaires et la classe d'insécurité alimentaire	66
Graphique 44 : Proportion des ménages selon la forme des dépenses alimentaires et le sexe du chef de ménage.....	66
Graphique 45 : Parts des dépenses par poste	67
Graphique 46 : Parts des dépenses alimentaires par groupe d'aliments	68
Graphique 47 : Parts des dépenses totales des ménages par poste et dépenses alimentaires par groupe d'aliments.....	68
Graphique 48 : Dépenses alimentaires par source et selon l'activité principale.....	70
Graphique 49 : Composition du panier des dépenses alimentaires (part des groupes d'aliments dans dépenses alimentaires) selon l'activité principale du chef de ménage ...	71
Graphique 50 : Proportion des ménages par type d'assistance reçu	72
Graphique 51 : Proportion (%) des ménages selon l'utilisation des transferts reçus ...	74
Graphique 52 : Proportion (%) des ménages selon le type de stratégies adoptées...	76
Graphique 53 : Proportion (%) de ménages selon le type de stratégies adoptées par classes d'insécurité alimentaire	76
Graphique 54 : Proportion (%) de ménages selon le type de stratégies adoptées ...	77
Graphique 55 : Proportion (%) des enfants de 6-8 mois ayant reçu une alimentation de complément selon les régions	86
Graphique 56 : Proportion des enfants de 6-23 mois par tranche d'âge selon la classe du score de diversification alimentaire	88
Graphique 57 : Prévalence de la MAG selon le niveau de vulnérabilité alimentaire.	90
Graphique 58 : Prévalence (%) de la diarrhée selon le niveau de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire	91
Graphique 59 : Proportion (%) des villages enquêtés selon les principaux chocs (%) subits durant les trois dernières années.....	95
Graphique 60 : Proportion des villages enquêtés victimes d'inondation au cours des cinq (5) dernières années.....	96

Graphique 61 : Proportion (%) de villages victimes d'inondation selon la fréquence en 2018 par Région	96
Graphique 62 : Proportion (%) des villages enquêtés dont les maisons étaient effondrées par région suite aux inondations de 2018	97
Graphique 63 : Proportion (%) de villages enquêtés selon l'appréciation de l'évolution des prix des céréales par rapport au mois passé	98
Graphique 64 : Proportion (%) de villages selon l'appréciation de l'évolution des prix des céréales par rapport au même mois de l'année passée	98
Graphique 65 : Proportion (%) de villages selon l'appréciation de l'évolution de l'offre (quantité sur le marché) :	99
Graphique 66 : Proportion (%) de villages selon l'appréciation de l'évolution de la demande (quantité sur le marché):	100
Graphique 67 : Proportion (%) des villages selon le mois où la vente de leur production est plus importante	101
Graphique 68 : Proportion (%) de villages enquêtés selon l'appréciation de l'évolution du prix du bétail	102
Graphique 69 : Proportion (%) de villages selon l'appréciation de l'évolution des prix des aliments pour bétail.....	103
Graphique 70 : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de l'évolution de l'offre (quantité sur le marché) d'aliments pour bétail par rapport au mois précédant l'enquête par région	104
Graphique 71 : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de la situation fourragère par rapport au même mois de l'année passée par région	104
Graphique 72 : (%) des villages selon l'appréciation de la situation alimentaire	105
Graphique 73 : Proportion (%) des villages enquêtés selon la présence des enfants malnutris de moins de 5 ans	106
Graphique 74 : Proportion (%) des villages enquêtés dont des enfants malnutris fréquentent les centres récupération nutritionnelle	107
Graphique 75 : Proportion (%) des villages enquêtés disposant d'un SCAP/RU fonctionnel par région	109
Graphique 76 : Proportion (%) des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale entrant par région	109
Graphique 77 : Proportion (%) des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale sortant par région	110
Graphique 78 : Proportion (%) des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance locale entrant par rapport au même mois de l'année passée ...	110
Graphique 79 : Proportion des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance locale sortant par rapport au même mois de l'année passée	111
Graphique 80 : Proportion des villages selon l'appréciation du début de la transhumance par rapport aux années normales par région	111
Graphique 81 : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de l'évolution des points d'eau pour l'abreuvement des animaux par rapport au même mois de l'année passée par région	112
Graphique 82 : Proportion (%) des villages selon l'appréciation du lien entre l'abreuvement et l'utilisation du fourrage dû à la non-disponibilité en point d'eau	112

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Insécurité alimentaire sévère en milieu rural par département.....	27
Carte 2 : Insécurité alimentaire modérée en milieu rural par département.....	27

SIGLES ET ABREVIATIONS

AEP : Adduction d'Eau Potable
ANJE : Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
CC/SAP : Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CILSS : Comité Inter-Etat de Lutte Contre la Sécheresse au Sahel
CRENAM : Centre de Récupération Nutritionnel Ambulatoire pour les Modérés
CSI: Coping Strategy Index
DGSV/MAG/EL : Direction Générale des Services Vétérinaires/Ministère de l'agriculture et de l'Elevage
DN/MSP : Direction de Nutrition/Ministère de la Santé Publique
DNPGCA : Dispositif National de Prévention et de Gestion de Crises Alimentaires
DS/MAG/EI : Direction de la statistique/Ministère de l'agriculture et de l'Elevage
FAO : Food and Agriculture Organisations (Organisation des Nation Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture en français)
FCD: Fonds Communs des Donateurs
FEWSNET: Famine Early Warning System Network
GIZ : Coopération Allemande
INS : Institut National de la Statistique
IRA : Infections Respiratoires Aigues
ODK : Open Data Kit
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PAM : Programme Alimentaire Mondial
RGP/H : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
rCSI : Reduced Coping Strategy Index
SAP: Système d'Alerte Précoce
SCA : Score de Consommation Alimentaire
SCAP/RU : Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences
SDAM : Score de Diversité Alimentaire à l'échelle Ménage
SIMA: Système d'Information sur les Marchés Agricoles
TMS : Tonnes de Matière Sèche
UBT : Unité Bétail Tropical
UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, en français)
WI : Wealth Index (Indice de richesse en français)
ZD : Zone de Dénombrement

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pays sahélien et enclavé, le Niger a un climat particulièrement aride avec régulièrement des variabilités extrêmes. La pluviométrie annuelle comprise entre 100 mm et 800 mm, est caractérisée par une importante variabilité interannuelle et spatiale avec en conséquences des séquences de sécheresses et/ou des inondations. Ces rudes conditions climatiques affectent les productions agropastorales et les conditions de vie des ménages.

Les crises sociopolitiques en cours dans certains pays limitrophes continuent d'occasionner des déplacements des populations en direction et à l'intérieur du Niger avec souvent des incursions sur le territoire national notamment dans ses parties Est et Ouest. Cette situation a pour conséquence une pression supplémentaire sur les stocks alimentaires des ménages et une perte énorme sur le plan socio-économique ayant un impact négatif sur la résilience des populations.

Selon les services du ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage, la campagne agricole de l'hivernage 2018 s'est soldée par un bilan céréalier brut prévisionnel excédentaire de 721.430 tonnes.

Toutefois, 2.694 villages déficitaires à plus de 50% ont été enregistrés sur les 12.464 villages agricoles du pays (soit 21%).

Sur le plan pastoral, la campagne s'est soldée par un bilan fourrager excédentaire de 3.513.090 Tonnes de Matière Sèche (TMS) ; soit une couverture de 113,1% des besoins du cheptel séjournant.

Selon le bulletin d'information du Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA), une baisse des prix des céréales de base est observée en octobre 2018 comparativement à octobre 2017 et à la moyenne des cinq dernières années. En outre, pour la même période, les termes de l'échange bouc contre mil sont en défaveur des éleveurs.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement du Niger, à travers la Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP) et l'Institut National de la Statistique (INS), avec l'appui technique et/ou financier de ses partenaires notamment la FAO, le PAM, FEWS Net et le Fonds Commun des Donateurs (FCD), a organisé une enquête auprès des ménages en milieu rural pour mieux appréhender la situation de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des populations à l'issue de la campagne agro-pastorale 2018-2019.

Elle permet de mieux connaître les causes de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire, ainsi que les effectifs et les caractéristiques essentielles des personnes vulnérables en milieu rural.

II. OBJECTIFS, METHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ENQUETE

2.1. OBJECTIFS

2.1.1. Objectif général

L'objectif global de cette enquête est d'évaluer, caractériser la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages en milieu rural et dégager les perspectives alimentaires pour les prochains mois sur l'ensemble du pays.

2.1.2. Objectifs spécifiques

- Générer des profils d'insécurité alimentaire indiquant la sévérité, les caractéristiques, la localisation, les proportions et les effectifs de personnes touchées, pour l'élaboration du plan de soutien aux populations vulnérables par la Cellule Crises Alimentaires (CCA) et les partenaires pour le compte de l'année 2019;
- Déterminer la proportion des ménages ayant bénéficié des programmes d'assistance au cours de l'année 2018 ;
- Générer des indicateurs entrant dans le cadre de l'analyse cadre harmonisé du CILSS et de la CEDEAO ;
- Apprécier l'alimentation des enfants de 6 à 23 mois ;
- Evaluer l'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois selon la mesure du périmètre brachial

2.2. RESULTATS ATTENDUS

Les principaux résultats attendus de cette enquête sont :

- Les proportions et les effectifs des populations en insécurité alimentaire « sévère », « modérée », « à risque d'insécurité alimentaire » et « en sécurité alimentaire » dans chacun des soixante-trois (63) départements du pays et la périphérie de Niamey sont déterminés;
- La proportion des ménages ayant bénéficié des programmes d'assistance au cours de l'année 2018 est déterminée ;
- les indicateurs entrant dans l'analyse « cadre harmonisé » sont générés ;
- L'alimentation des enfants de 6 à 23 mois est appréciée ;

- L'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois selon la mesure du périmètre brachial est évalué.

2.3. METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

2.3.1. Définition des concepts utilisés

Il s'agit de la définition des principaux concepts utilisés dans le cadre de cette enquête.

2.3.1.1. Sécurité alimentaire

Situation où toutes les personnes ont à tout moment un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive, leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie active et saine. (FAO, Sommet mondial de l'alimentation, 1996).

Il convient, toutefois, de relever que le concept de sécurité alimentaire est loin d'être unique et universel. Il a fortement évolué depuis son apparition dans les années 70. Plus de trente définitions ont pu être repérées entre 1975 et 1991 (MAXWELL et FRANKENBERGER, 1995), ce qui montre la diversité des approches. Il a évolué de considérations très économiques et quantitatives vers des considérations plus humanistes et plus qualitatives. Cependant, au cours de ces dernières années, la plupart des définitions ont convergé vers un certain nombre de mots-clés: satisfaction, accès, risque, durabilité.

Ainsi, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine (Sommet Mondial de l'alimentation, FAO, Rome, novembre 1996). Deux types de constats peuvent être tirés à partir de cette définition. D'une part, la sécurité alimentaire des ménages correspond à l'application du concept au niveau des individus. D'autre part, cette définition contient trois concepts distincts mais reliés entre eux et qui sont chacun essentiels pour atteindre un état de sécurité alimentaire : la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation.

2.3.1.2. Disponibilité

En tout temps et à tout moment, c'est à dire tout au long de l'année et quel que soit le contexte, la population dispose suffisamment de nourriture. La nourriture doit être disponible pour toutes les personnes. En effet, la population est en sécurité alimentaire si tous les membres qui la composent sont en sécurité alimentaire. La disponibilité

concerne le court terme; elle peut être limitée par l'insécurité dans la zone, l'enclavement du village et le prix des denrées alimentaires. La disponibilité est nécessaire pour permettre l'accès aux denrées alimentaires mais elle n'est pas suffisante. A titre d'exemple, une région peut disposer de stocks alimentaires mais un village de cette région peut être marqué par une insécurité alimentaire en période de soudure du fait de son isolement. Dans un autre cas, même si le marché du village est bien approvisionné, une famille peut se trouver en insécurité alimentaire si les prix du marché sont trop élevés par rapport à son pouvoir d'achat.

2.3.1.3. Accessibilité

La condition nécessaire, mais non suffisante, à la sécurité alimentaire est la disponibilité physique de la nourriture. Il s'agit de l'accès aux denrées alimentaires par tous les groupes de populations. Pour SEN « la vraie question n'est pas la disponibilité totale de nourriture mais son accès par les individus et les familles. Si une personne manque des moyens pour acquérir la nourriture, la présence de nourriture sur les marchés n'est pas d'une grande consolation ».

L'accessibilité des populations aux ressources alimentaires fait référence au moyen terme. Il s'agit le plus souvent d'une combinaison entre production, échanges et mécanismes sociaux. En zone rurale, les populations vont s'appuyer principalement sur leur production complétée par des échanges de denrées alimentaires sur le marché. En milieu urbain, les denrées alimentaires nécessaires aux populations viennent principalement du marché. Dans ce cas, des mécanismes sociaux (entraide, soutien familial, aide alimentaire, crédits) vont intervenir pour préserver l'accès aux disponibilités et la sécurité alimentaire des populations. Celle-ci doit être présente en quantité suffisante dans une zone donnée. Cette zone doit être d'accès facile à la population.

2.3.1.4. Utilisation

Les habitants doivent disposer en qualité et en quantité de la nourriture dont ils ont besoin pour pouvoir mener une vie saine et active. La consommation alimentaire doit être équilibrée en éléments nutritifs et vitaminés. Les personnes doivent donc être dans un état général satisfaisant pour assimilation correcte de la nourriture. Cela implique également un environnement sanitaire favorable (eau et assainissement). En effet, il est couramment admis que le manque de nourriture n'est pas toujours l'unique facteur conduisant à la malnutrition. L'environnement médical et sanitaire est un autre facteur possible.

Le concept de sécurité alimentaire englobe les aspects alimentaires, médicaux, nutritionnels, d'eau et d'assainissement.

2.3.1.5. Insécurité alimentaire

La définition de l'insécurité alimentaire découle du concept de sécurité alimentaire. En effet, l'insécurité alimentaire existe lorsque les personnes n'ont pas accès à une quantité suffisante d'aliments sains et nutritifs et ne consomment donc pas les aliments dont elles ont besoin pour se développer normalement et mener une vie active et saine. Cette situation peut être due à la pénurie d'aliments, à un pouvoir d'achat insuffisant ou à une répartition ou utilisation inadaptées des aliments au niveau des ménages.

L'insécurité alimentaire, les mauvaises conditions de santé et d'hygiène et les pratiques de soins inappropriées sont les principales causes de la sous-alimentation.

2.3.1.6. Vulnérabilité alimentaire

C'est l'ensemble des facteurs qui font que les personnes risquent de connaître l'insécurité alimentaire, y compris ceux qui affectent leur capacité à affronter les difficultés qu'elles rencontrent.

La vulnérabilité d'une population peut être estimée par l'analyse des mécanismes d'adaptation et de réaction mis en œuvre en réponse à une situation difficile. Lorsque les mécanismes ne sont pas efficaces, le foyer entre dans une situation de vulnérabilité chronique.

Comme l'a souligné l'économiste AMARTYA SEN dans son livre sur la famine en Inde, « l'insécurité alimentaire et la famine peuvent côtoyer des marchés bien approvisionnés¹ ». De ce fait, les bilans céréaliers seuls ne sauraient traduire un état de sécurité alimentaire au niveau des ménages.

2.3.1.7. Zone de Dénombrement (ZD)

C'est un espace ou une aire géographique du territoire national, bien délimité à l'intérieur de la commune et sans chevauchement (la commune étant l'assiette de découpage au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2012). Il correspond à une aire de travail d'un agent recenseur. Ce travail est effectué par le service de la cartographie de l'Institut National de la Statistique (INS) en prélude au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H), dans le but de faciliter les opérations de dénombrement général et de recensement des populations et qui est utilisé lors des enquêtes pour les observations et les collectes des données auprès des populations. C'est l'unité principale de référence dans laquelle se trouvent les populations qui seront observées. Elle peut être composée d'une partie de quartiers en milieu urbain, d'un ou plusieurs villages en milieu rural.

¹ Poverty and famine : an essay on entitlement and deprivation ; Sen. (1983)

2.3.1.8. Ménage

C'est un ensemble de personnes, apparentées ou non, vivant habituellement ensemble dans un même logement, mettant en commun toutes ou une partie de leurs ressources pour leurs besoins communs, mangeant le repas préparé sur un même feu et reconnaissant l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage.

2.3.2. Echantillonnage

2.3.2.1. Couverture géographique

L'enquête nationale sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages ruraux au Niger a été réalisée en décembre 2017 et a concerné les centres urbains secondaires (chefs-lieux des départements) et l'ensemble du milieu rural du pays. Les résultats sont représentatifs au niveau départemental, régional et national. Chaque département a constitué un domaine d'étude.

2.3.2.2. Taille de l'échantillon

La détermination de l'échantillon de l'enquête sur la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages en milieu rural est basée sur la proportion des ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée obtenue à partir de l'enquête vulnérabilité de l'année précédente (2017).

La base de sondage pour la détermination de l'échantillon est issue de la liste des Zones de Dénombrement (ZD) du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) de 2012. Ainsi, 19.838 ZD ont constitué la base de sondage pour cette enquête. Chaque ZD (appelée aussi grappe) comprend les informations suivantes : région, département, code d'identification, nombre de ménages, population totale et type de milieu de résidence (rural sédentaire ou rural nomade). Les limites de chaque ZD sont clairement identifiables sur des cartes créées pour les besoins du RGP/H-2012.

2.3.2.3. Sélection des grappes (premier degré de sondage)

La procédure retenue pour le tirage de l'échantillon est un tirage aréolaire, stratifié et à deux degrés. Au premier degré de sondage, à l'intérieur de chaque strate ou domaine d'étude (département), il est tiré de façon systématique et indépendante avec probabilité proportionnelle à la taille de la ZD (nombre de ménages) l'échantillon de ZD. Ainsi, 1.120 ZD ont été tirées en 2018.

2.3.2.4. Sélection des ménages (deuxième degré de sondage)

Dans chaque ZD, avant la collecte des données, une opération de dénombrement a permis de dresser la liste exhaustive des ménages. Ensuite, il a été tiré de façon systématique et avec probabilité égale 20 ménages à l'intérieur de chaque ZD

échantillon. Ainsi, la collecte des données a touché 21.559 ménages répartis dans 1.095 ZD.

2.3.3. Outils de collecte

La démarche adoptée dans cette enquête a consisté à collecter des informations au niveau des villages et également au niveau des ménages ruraux. Pour chaque niveau, un questionnaire a été élaboré.

2.3.3.1. Questionnaire "ménage"

Le questionnaire « ménage » a permis de collecter des informations sur des aspects fondamentaux de la sécurité alimentaire que sont la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments au niveau des ménages. A cet effet, les données sur les sources de revenu, les dépenses, la consommation alimentaire des ménages, les stratégies développées pour faire face à des difficultés alimentaires du moment, l'assistance alimentaire aux populations vulnérables, les inondations, la migration, l'alimentation et l'état nutritionnel des enfants de 6 à 59 mois etc..., ont été collectées. Des informations sur les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des ménages ont été également collectées pour une meilleure caractérisation des ménages vulnérables.

2.3.3.2. Questionnaire "village"

Dans chaque village échantillon, il a été administré un questionnaire destiné à recueillir des informations qualitatives relatives à la campagne agro-pastorale, aux prix de céréales et du bétail, aux problèmes auxquels sont confrontées les populations et à la situation nutritionnelle des enfants. Il est administré en focus group regroupant les chefs traditionnels, les notables, les leaders d'opinion et les agents des services techniques présents dans la localité.

2.3.3.3. Fiche de dénombrement

Outre les questionnaires, il a été élaboré une fiche de dénombrement qui a, d'une part renseigné sur l'identification de la ZD (région, département, commune/canton, numéro, etc.) et d'autre part permis de relever sans omission tous les ménages vivant dans la ZD.

2.3.4. Collecte et exploitation des données

2.3.4.1. Collecte des données

Tout comme en 2015 et 2017, la collecte des données sur le terrain a été faite avec des smartphones et la transmission des données au serveur de la CC/SAP a été faite au fur et à mesure de la collecte. Ceci a permis d'assurer la qualité de données et relever le défi de rendre disponible les résultats à temps.

La collecte des données a concerné l'ensemble du milieu rural du pays et les chefs-lieux des départements à l'exception du département de Bosso dans la région de Diffa pour cause d'insécurité. L'analyse des données a porté sur un échantillon de 21.559 ménages. Cet échantillon est représentatif au niveau départemental (chaque département constituant un domaine d'étude), régional et national. Pour le cas spécifique de la région de Diffa, l'échantillon est aussi représentatif au niveau de chacune des communes à l'exception de Bosso.

Elle a touché 21.559 ménages répartis dans 1.095 ZD et a été réalisée par 72 équipes, composées chacune d'un (1) chef d'équipe et de trois (3) enquêteurs, soit 288 agents. Elle s'est déroulée du 16 octobre au 12 novembre 2018. Auparavant, les agents enquêteurs, recrutés sur la base de leurs expériences dans les enquêtes et/ou de leur niveau d'instruction, ont été formés pendant six (6) jours par une équipe d'experts comprenant des statisticiens, agroéconomistes, agronomes, vétérinaires, sociologues et nutritionnistes (INS, SAP, DN/MSP, DS/MAG/EI, FEWS NET) ayant participé activement à la conception de l'ensemble des outils techniques. Cette formation a couvert des aspects tels que la méthode d'échantillonnage, les techniques d'interview, la confidentialité des données collectées, la mesure du périmètre brachial, l'utilisation des smartphones et des exercices de simulation en langues nationales. Les outils de l'enquête ont été testés pendant une journée dans les villages de Berkiyawel, Hamdallaye, et Goguézé dans le département de Kollo, région de Tillabéri.

Pour garantir la qualité des données collectées, des missions simultanées de supervision ont été conduites par l'équipe technique ayant assuré la formation. Il s'agissait au cours de ces missions d'appréhender l'évolution de la collecte des données sur le terrain, d'assurer la qualité des informations collectées et surtout d'apporter un appui technique nécessaire aux enquêteurs.

2.3.4.2. Gestion, traitement et analyse des données

La collecte des données a été faite sur smartphones avec l'application Open Data Kit (ODK collect). Une équipe a été mise en place au niveau central pour suivre, à partir du serveur, les données reçues avec un feed back relatif à la qualité des données aux équipes de terrain. Le traitement des données s'est poursuivi avec la phase d'apurement et tabulation avec les logiciels STATA et SPSS.

2.4. LIMITE DE L'ETUDE

Compte tenu de l'insécurité civile dans les régions de Diffa et Tillabéri, les communes de Bosso, Toumour et Inates n'ont pas été touchées par l'enquête.

III. RESULTATS DE L'ENQUETE

3.1. CARACTERISQUES SOCIOECONOMIQUES ET CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

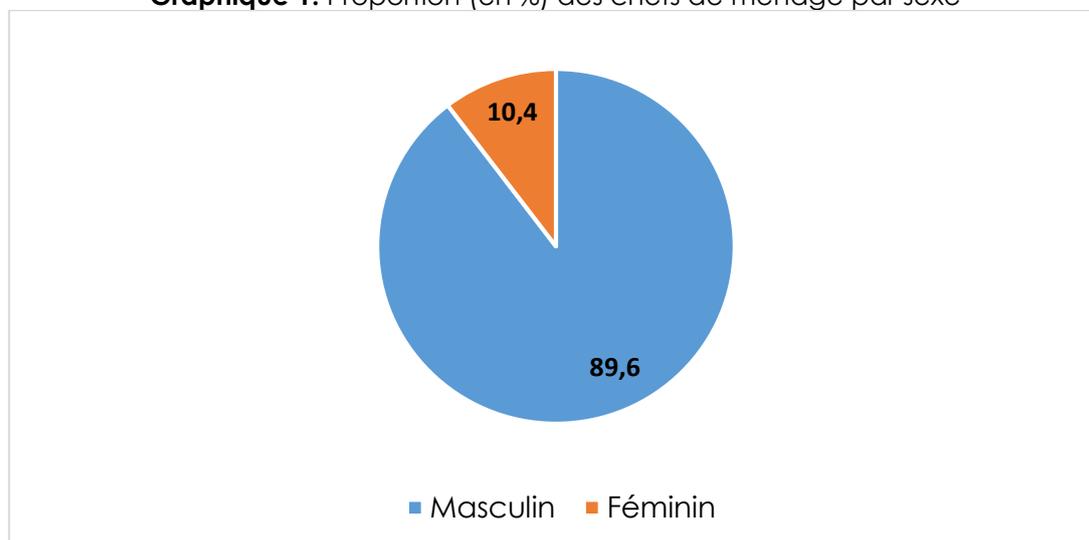
Cette section est consacrée à la présentation des caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménages telles que le sexe, le statut matrimonial, l'occupation principale et le niveau d'instruction. Elle traite aussi des conditions de vie des ménages comme l'approvisionnement en eau de boisson, le type de lieux d'aisance, le combustible utilisé pour la cuisson et le mode d'éclairage.

3.1.1. Principales caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage

3.1.1.1. Sexe des chefs de ménages

Dans l'ensemble, près de neuf (9) chefs de ménage sur dix (10) sont des hommes. Selon les régions, c'est Agadez et Tahoua qui enregistrent des proportions relativement élevées des femmes chefs de ménages (18,3% et 15,9% respectivement). (Voir tableau n° 57 en annexe)

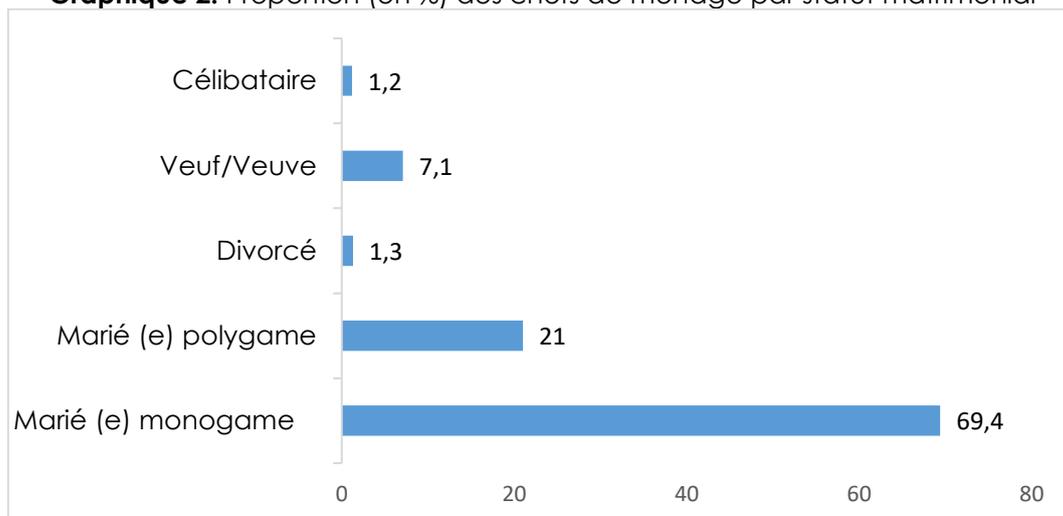
Graphique 1: Proportion (en %) des chefs de ménage par sexe



3.1.1.2. Statut matrimonial des chefs de ménages

Dans l'ensemble, environ sept (7) chefs de ménage sur dix (10) sont des mariés monogames (69,4%). On note également que très peu (1,2%) des chefs de ménage sont des célibataires. Cette tendance est peu variée au niveau régional.

Graphique 2: Proportion (en %) des chefs de ménage par statut matrimonial

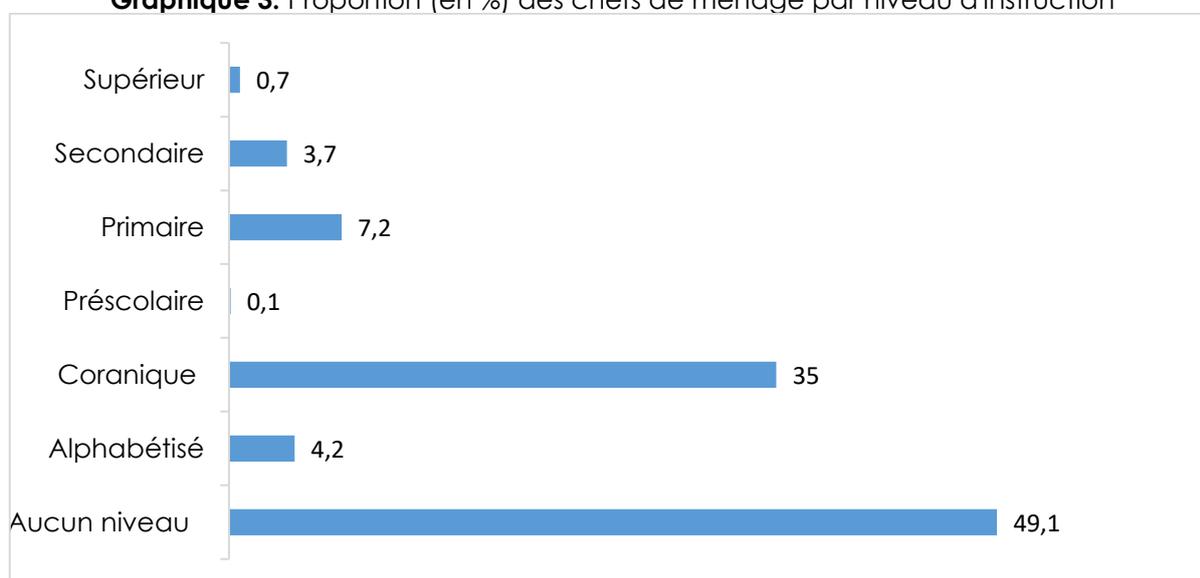


3.1.1.3. Niveau d'instruction des chefs de ménages

Dans l'ensemble, près de la moitié (49,1%) des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction. Seul 0,7% des chefs de ménage ont un niveau supérieur.

Par rapport aux régions, ce sont Tillabéri et Dosso qui enregistrent les proportions les plus élevées des chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'instruction (65,6% et 58,4% respectivement). (Voir tableau n° 60 en annexe)

Graphique 3: Proportion (en %) des chefs de ménage par niveau d'instruction



3.1.1.4. Activité Principale des chefs de ménage

L'agriculture, l'élevage et le commerce restent les activités les plus exercées par les chefs de ménage en milieu rural. En effet, plus de 78% ont déclaré l'agriculture comme activité principale, 5% ont cité l'élevage et environ 6% le commerce. Ces proportions varient selon les régions. A Agadez, c'est jusqu'à 30,7% des chefs de

ménage qui sont des éleveurs contre 27% d'agriculteurs et 8% d'artisans. A Dosso, près de (9) chefs de ménage sur dix(10) sont des agriculteurs et 1,1% des éleveurs.

Tableau 1: Proportion (en %) des chefs de ménage par activité principale

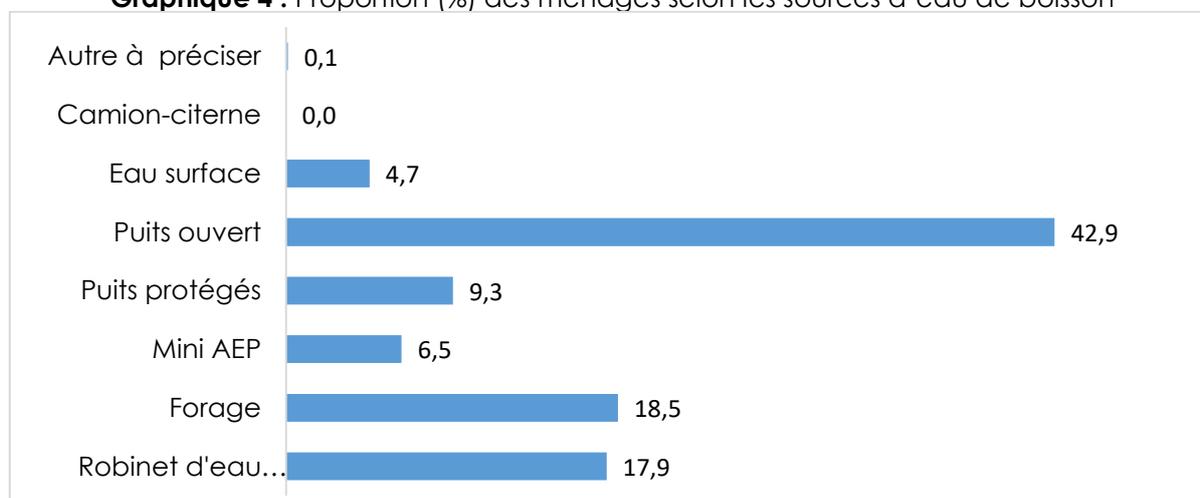
Principale activité du chef de ménage													
Région	Agriculture	Elevage	Commerce	Artisanat	Secteur public	Secteur privé	Travail journalier	Bucheron	Chasse/pêche	Extraction/carrière	Inactif	Autres activité	Total
Agadez	27,4	30,7	7,7	8,8	4,1	5,5	5,5	0,8	0	2,4	3	3,9	100
Diffa	55,5	22,9	8,8	1,6	1,5	0,3	4	0,5	0,4	0,1	2	2,4	100
Dosso	86,2	1,1	5	0,8	1,5	0,2	1,1	0,1	0,2	0,7	1,4	1,8	100
Maradi	78,7	2,9	7,6	1,2	1,3	0,2	5,4	0,1	0	0,6	0,5	1,5	100
Niamey	59,7	2,4	11,2	0,7	8	3,5	5,1	0,1	1	0,5	1,3	6,6	100
Tahoua	77,8	4,1	5,2	1,5	0,8	0,5	4,4	0,2	0	0,1	3,2	2,2	100
Tillabéri	82,1	3,1	4,8	0,9	1,8	0,2	1,8	0,4	0,4	1,4	1,3	1,9	100
Zinder	84	4,3	5,4	0,5	1	0,2	2,3	0,1	0	0	1,1	1,2	100
Ensemble	78,6	5	5,9	1,2	1,3	0,4	3,4	0,2	0,1	0,5	1,6	1,8	100

3.1.2. Conditions de vie des ménages

3.1.2.1. Principales sources d'eau de boisson

Globalement, 52,2% des ménages en milieu rural consomment principalement l'eau provenant d'une source améliorée (robinet, forage, Mini Adduction d'Eau Potable(AEP), puits protégé) contre 42,9% qui consomment l'eau des puits ouverts. Selon les régions, Tahoua et Agadez enregistrent les proportions les plus élevées des ménages qui consomment l'eau des puits ouverts (53,7% et 47,5% respectivement).

Graphique 4 : Proportion (%) des ménages selon les sources d'eau de boisson

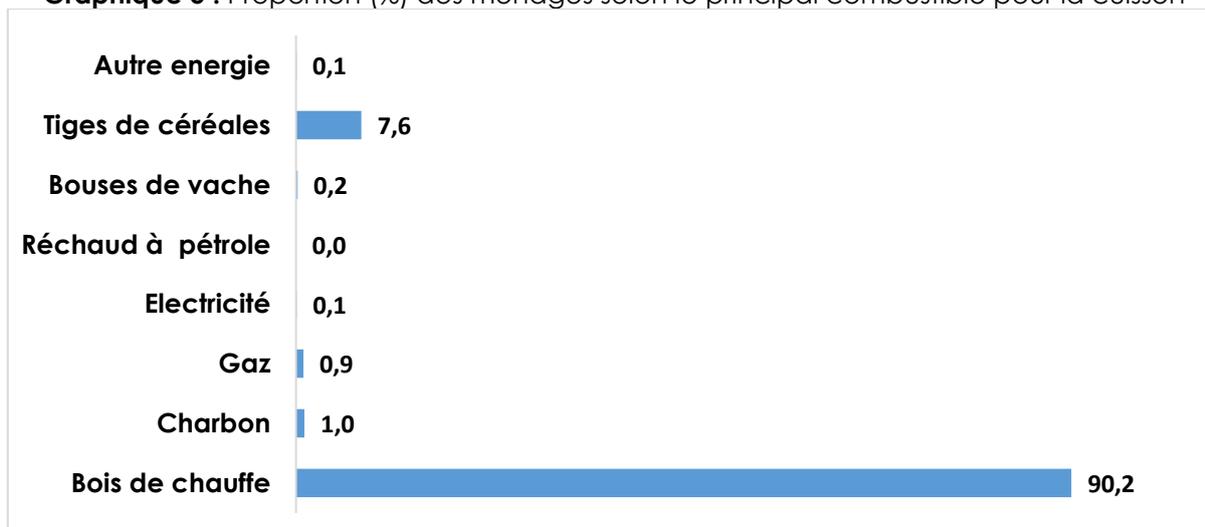


3.1.2.2. Principal combustible pour la cuisson

Dans l'ensemble, le bois de chauffe (90,2%) et les tiges de céréales (7,6%) sont les principaux combustibles utilisés pour la cuisson en milieu rural.

Au niveau régional, on note quelques variations des combustibles utilisés pour la cuisson. A Agadez, 6,8% des ménages utilisent le charbon, 6,7% le gaz et 84,7% le bois de chauffe comme combustible pour la cuisson. (Voir tableau n°63 en annexe)

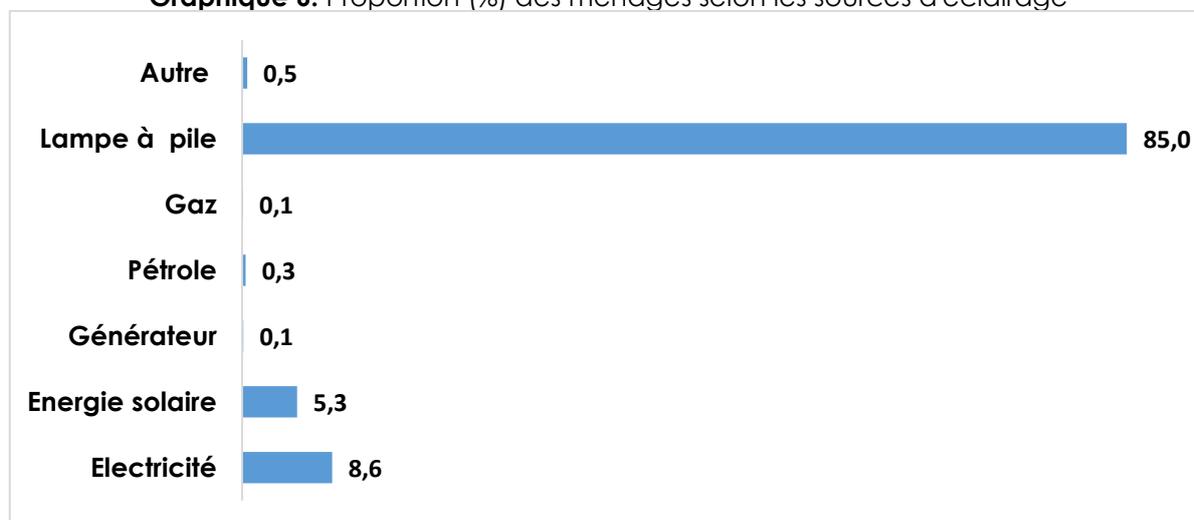
Graphique 5 : Proportion (%) des ménages selon le principal combustible pour la cuisson



3.1.2.3. Principales sources d'éclairage

Les lampes à piles, l'électricité et l'énergie solaire sont les plus utilisées pour l'éclairage en milieu rural. Elles ont été citées respectivement par 85%, 8,6% et 5,3% des ménages. L'usage de l'énergie solaire est plus répandu à la périphérie de Niamey (24,8%) et dans la région de Tillabéri (21%). Quant aux lampes à piles, elles sont plus utilisées dans les régions de Maradi (91,4%) et Zinder (91,5%).

Graphique 6 : Proportion (%) des ménages selon les sources d'éclairage



3.1.2.4. Principal type de toilette utilisée

Dans l'ensemble, seuls 3,7% des ménages utilisent les latrines améliorées comme type de lieu d'aisance. La plus grande majorité (75,9%) pratique la défécation à l'air libre. Selon les régions, c'est Dosso et Maradi qui enregistrent les plus fortes proportions des ménages qui font la défécation à l'air libre (86,8% et 80,8% respectivement).

Tableau 2: Proportion des ménages selon le type de toilette utilisé

Régions	W.C moderne	Latrine améliorée	Latrine traditionnelle	Brousse (dans la nature)
Agadez	10,1	7,5	14,8	67,6
Diffa	1,3	2,2	21,1	75,4
Dosso	0,7	1,7	10,7	86,8
Maradi	1,0	3,3	14,8	80,8
Niamey	3,2	18,2	36,9	41,7
Tahoua	1,2	4,2	19,8	74,7
Tillabéri	0,5	4,4	27,5	67,7
Zinder	0,6	3,5	21,2	74,7
Ensemble	1,2	3,7	19,2	75,9

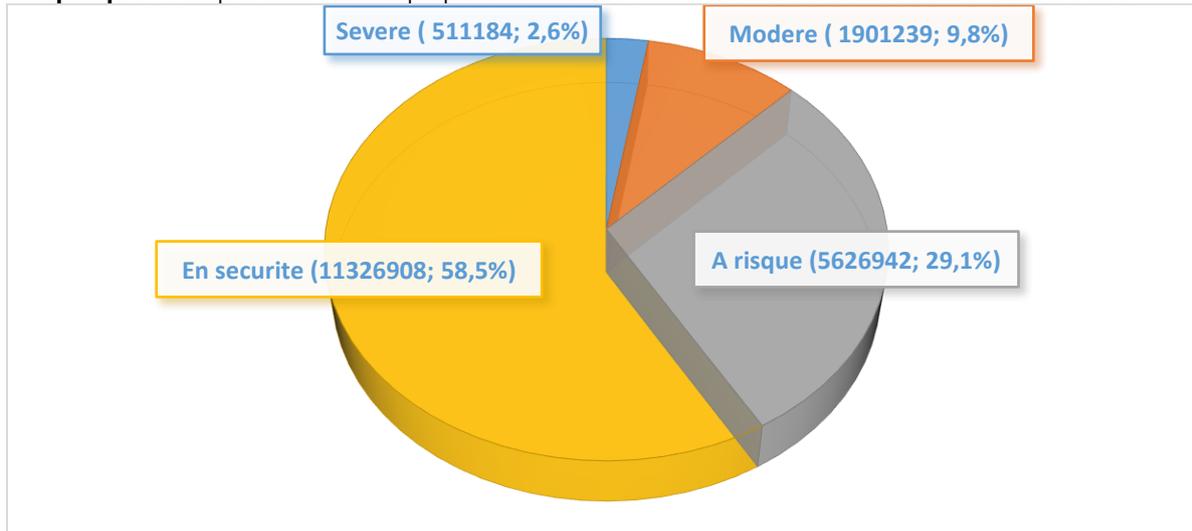
3.2. VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

3.2.1. Estimation des personnes en insécurité alimentaire

L'analyse de cinq (5) indicateurs (la durée des stocks alimentaires disponibles, la consommation alimentaire, le nombre d'UBT (Unité de Bétail Tropical), la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales et les stratégies d'adaptation), a permis d'estimer les proportions et le nombre des personnes affectés par l'insécurité alimentaire selon le degré de sévérité.

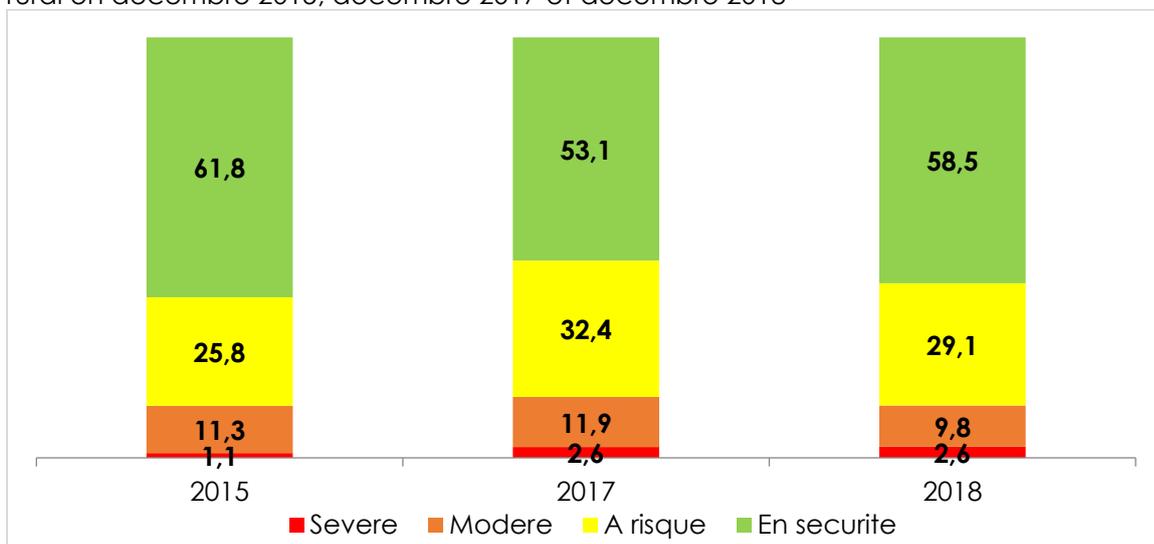
Dans l'ensemble, en milieu rural, 12,4% sont en insécurité alimentaire, dont 9,8% en insécurité alimentaire modérée et 2,6% en insécurité alimentaire sévère avec respectivement un nombre des personnes affectés de 1.901.239 personnes et 511.184 personnes. Il ressort également que 5.626.942 personnes soit 29,1% sont classées « à risque » et 11.326.908 soit 58,5% des personnes en sécurité alimentaire.

Graphique 7: Répartition de la population rurale selon la classe d'insécurité alimentaire



On observe une faible diminution de taux des personnes affectés par l'insécurité alimentaire en 2018 par rapport à l'année 2017 (12,4% en 2018 contre 14,5% en 2017). Quant à la proportion des personnes à risque d'insécurité alimentaire, elle a connu une baisse de 32,4% à 29,1% entre 2017 et 2018 et celle des personnes en sécurité alimentaire a connu une augmentation qui passe de 53,1% à 58,5%.

Graphique 8: Proportion (%) de personnes selon le niveau d'Insécurité alimentaire en milieu rural en décembre 2015, décembre 2017 et décembre 2018



3.2.2. Localisation des populations en insécurité alimentaire

3.2.2.1. Au niveau région

En termes de personnes en insécurité alimentaire (sévère et modérée), Agadez et Diffa sont les régions les plus touchées en comparaison avec les autres régions, celles-ci présentant à la fois les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés qui sont de 39,0% pour Agadez, de 18,1% pour Diffa et 17,5% pour Tillabéri. L'insécurité alimentaire sévère est aussi élevée dans les régions Agadez (5,5%), Diffa (4,6%), Tahoua (3,7%) et

Tillabéri (3,5%) et faibles dans les régions de Dosso (1,0%), périphérie de Niamey (1,7%), Zinder (1,9%) et Maradi (1,9). Les taux des personnes en sécurité alimentaire sont supérieurs à 50% dans toutes les régions sauf à Agadez qui enregistre une faible proportion des personnes en sécurité alimentaire 14,4%.

Tableau 3: Proportion (%) des personnes par classe d'insécurité alimentaire selon les régions en 2018

Région	Classe d'insécurité alimentaire retenue				Sévère + modéré	A risque+ En sécurité
	Sévère	modéré	A risque	En sécurité		
Agadez	5,5	33,6	46,6	14,4	39,0	61,0
Diffa	4,6	13,6	30,5	51,4	18,1	81,9
Tillabéri	3,5	13,9	31,4	51,1	17,5	82,5
Tahoua	3,7	10,6	28,9	56,8	14,3	85,7
Maradi	1,9	8,7	36,9	52,5	10,6	89,4
Niamey p.	1,7	8,4	23,8	66,0	10,2	89,8
Zinder	1,9	6,6	23,1	68,4	8,5	91,5
Dosso	1,0	4,6	20,0	74,3	5,6	94,4
Ensemble	2,6	9,8	29,1	58,5	12,5	87,5

3.2.2.2. Au niveau département

Selon les départements, les proportions des personnes en insécurité alimentaire (sévère et modérée) plus d'un quart (1/4) ont été enregistrées dans les départements suivants : N'Guigmi (51,9%), Bilma (43,7%), Tillia (43,3%), Arlit (42,8%), Iférouane (40,7%), Tchirozérine (40,3%), Ingall (38,3%), Abala (37,3%), Ouallam (37,2%), Banibangou (30,4%), Filingué (28,3%), Bagaroua (27,4%), Balleyara (26,9%) et Tchintabaraden (25,6%). Les faibles proportions, inférieures à 5% des personnes en insécurité alimentaire sévère et modérée, sont observées dans les départements de Say (4,7%), Dakoro (4,7%), Loga (4,6%), Kantché (4,4%), Mirriah (3,4%), Dioundiou (3,2%), Gouré (3,1%), Madaoua (3,0%), Boboye (2,7%), Bankilaré (2,7%), Damagaram Takaya (2,7%), Aguié (1,9%) et Dosso (0,8%).

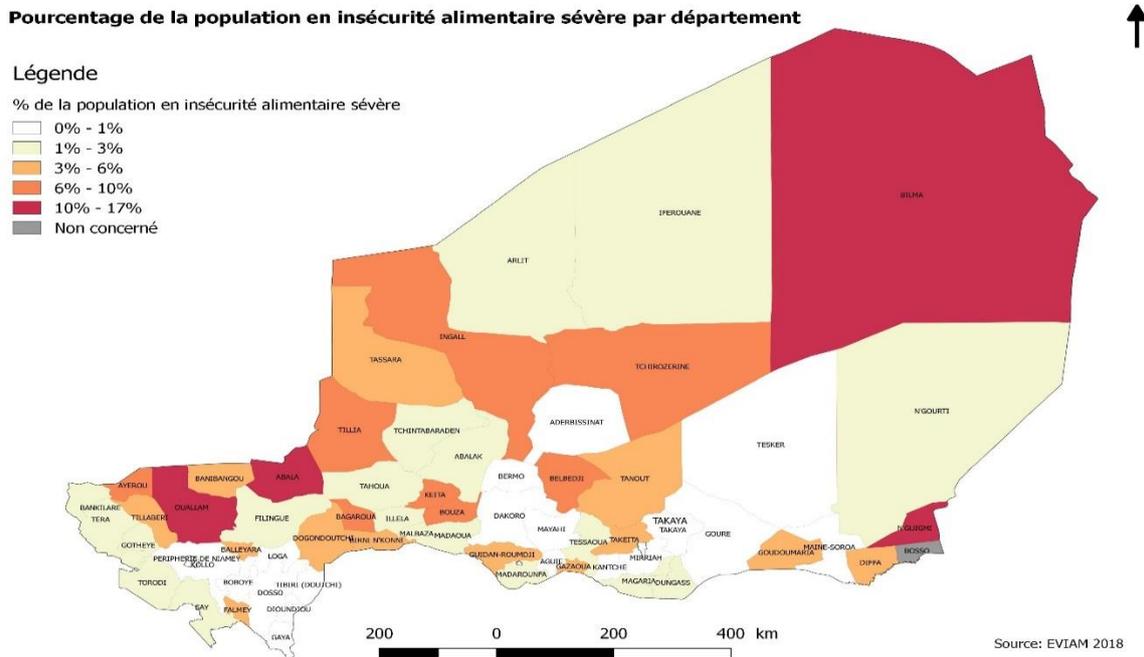
La forme sévère de l'insécurité alimentaire est aussi très élevée dans les départements de N'Guigmi (16,9%), Bilma (11,9%), Abala (10,2%), Ouallam (10,1%), Bagaroua (9,7%), Bouza (9,5%), Tillia (8,9%), Tchirozérine (8,6%) et Belbédji (8,0%) en comparaison avec les autres départements.

Les faibles proportions, moins des 2% des personnes en insécurité alimentaire sévère, ont été enregistrées au niveau des départements de Tahoua (1,8%), Bankilaré (1,8%), Illéla (1,8%), périphérie de Niamey (1,7%), Téra (1,6%), Madaoua (1,6%), Malbaza (1,5%), Magaria (1,4%), Iférouane (1,3%), N'Gourti (1,2%), Tchintabaraden (1,2%), Say (1,2%), Loga (1,0%), Dakoro (1,0%), Kantché (0,8%), Gouré (0,6%), Kollo (0,6%), Mirriah (0,5%), Mainé Soroa (0,5%), Dioundiou (0,5%), Gaya (0,4%), Boboye (0,3%) et Aguié (0,2%).

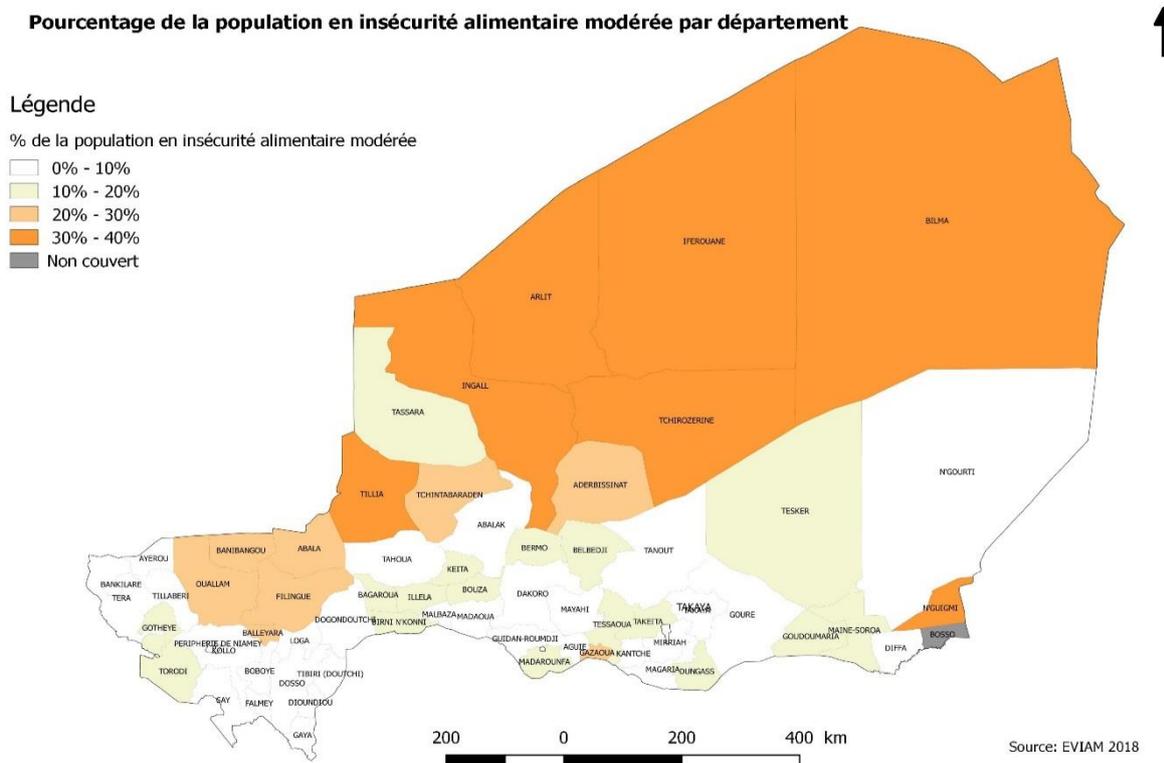
Les départements d'Aderbissinat (0,0%), Bermo (0,0%), Tesker (0,0%), Tibiri (Dosso) (0,0%), Mayahi (0,0%), Damagaram Takaya (0,0%) et Dosso (0,0%) présentent 0%

des personnes en insécurité alimentaire sévère. Le détail est présenté dans le Tableau n° 65 en annexe.

Carte 1 : Insécurité alimentaire sévère en milieu rural par département



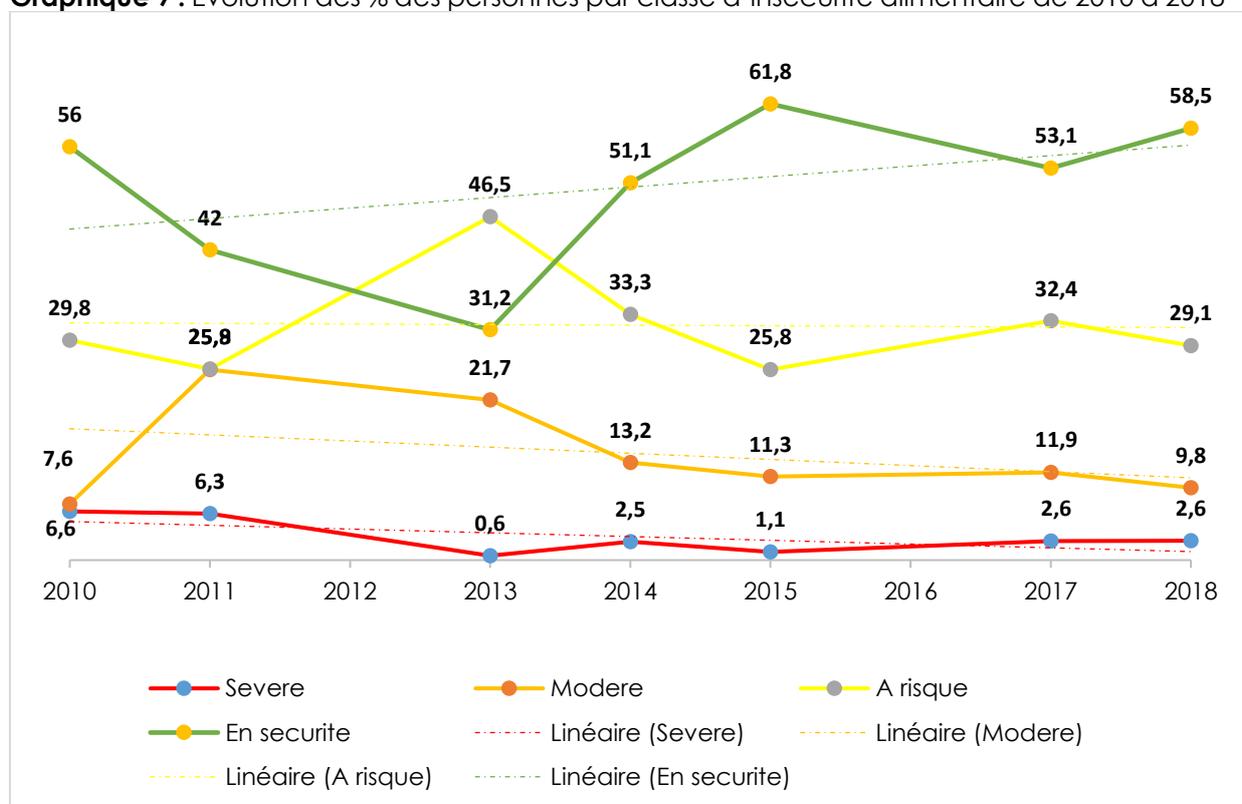
Carte 2 : Insécurité alimentaire modérée en milieu rural par département



3.2.3. Evolution de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des personnes (2010-2018)

Au cours de la période 2010 à 2018, les taux d'insécurité alimentaire sévère ont varié de 0,6% en 2013 à 6,6% en 2010 des personnes en insécurité alimentaire. Pour les taux d'insécurité alimentaire modéré, on observe une tendance à la baisse des pourcentages des personnes qui passent de 25,8% en 2011 à 9,8% en 2018. Quant aux personnes à risque d'insécurité alimentaire, les proportions des personnes à risque varient entre 25,9% en 2015 à 46,5% en 2013 et les proportions des personnes en sécurité alimentaire ont évolué de 31,2% en 2013 à 61,8% en 2015.

Graphique 9 : Evolution des % des personnes par classe d'insécurité alimentaire de 2010 à 2018



Les taux d'insécurité alimentaire sévère les plus élevés ont été enregistrés en décembre 2010, novembre 2011, dans toutes les régions sauf Agadez et Diffa où l'enquête n'a pas été réalisée. On observe que les proportions des personnes en insécurité alimentaire sévère pour 2018 restent élevées dans toutes les régions sauf celles de Dosso, Maradi, Zinder et la périphérie de Niamey en comparaison aux années 2013, 2014, 2015 et 2017.

Tableau 4: proportions (%) des personnes en insécurité alimentaire sévère de 2010 à 2018 selon les régions

Région	2010	2011	2013	2014	2015	2017	2018
Agadez			0,8	0,6	0,6	0,6	5,5
Diffa		5,6	0,4	1,7	0,5	5,7	4,6
Dosso	4,9	3,6	0,1	0,8	0,9	1,1	1,0
Maradi	6,6	6,7	0,6	3,2	0,9	2,7	1,9
Tahoua	8,8	8,6	1,0	2,6	0,2	4,5	3,7
Tillabéri	6,1	8,5	0,0	3,8	1,8	1,4	3,5
Zinder	7,4	3,7	1,1	2,0	1,1	2,3	1,9
Niamey périphérie	3,9	7,3	0,0	2,5	1,0	4,5	1,7
Ensemble	6,6	6,3	0,6	2,5	1,1	2,6	2,6

D'une manière générale, on observe une tendance à la baisse des pourcentages des personnes en insécurité alimentaire modérée dans toutes les régions sauf à Agadez où la proportion des personnes (33,6%) est en hausse en 2018.

Tableau 5: proportions (%) des personnes en insécurité alimentaire modérée de 2010 à 2018 selon les régions

Région	2010	2011	2013	2014	2015	2017	2018
Agadez			9,2	8,6	5,6	7,9	33,6
Diffa	0,8	28,5	13,3	12,6	13,4	18,4	13,6
Dosso	6,5	22,9	16,4	9,6	7,8	12,7	4,6
Maradi	8,4	21,2	22,2	11,7	9,6	10,1	8,7
Tahoua	8,2	25,2	24,5	14,4	3,3	16,3	10,6
Tillabéri	6,7	26,7	23,4	15,3	13,6	9,6	13,9
Zinder	9,3	32,1	22,2	14,3	17,5	10,0	6,6
Niamey	3,8	22,0	13,5	14,6	8,0	20,3	8,4
Ensemble	7,6	25,8	21,7	13,2	11,3	11,9	9,8

Les pourcentages des populations à risque d'insécurité alimentaire les plus élevés sont enregistrés en 2013. Par région, la proportion la plus élevée est enregistrée en 2013 dans la périphérie de Niamey (64,1%) et la plus faible en 2010 dans la région de Diffa (12,3%).

Les proportions des personnes à risque d'insécurité alimentaire en 2018, comparées à celles de 2017, affichent une baisse dans toutes les régions, excepté Agadez, Diffa, Maradi et Tillabéri où elles ont connu une augmentation.

On observe également une tendance presque semblable à celle observée au niveau de la classe d'insécurité alimentaire. En effet, la proportion des personnes à risque d'insécurité alimentaire a baissé à partir de l'année 2013. La baisse relative des proportions enregistrées en 2013 et 2018, s'élève à 46,6%. De même, le nombre de personnes à risque est passé de 7.574.900 en 2013 à 5.626.942 personnes en décembre 2018, soit une baisse relative de 44,2%.

Tableau 6: proportions (%) des personnes à risque d'insécurité alimentaire de 2010 à 2018 selon les régions

Région	2010	2011	2013	2014	2015	2017	2018
Agadez			38,0	23,5	29,7	21,8	46,6
Diffa	12,3	23,2	59,3	19,2	27,8	29,5	30,5
Dosso	30,0	26,5	46,5	37,0	22,7	33,5	20,0
Maradi	26,6	25,4	36,2	28,3	16,8	32,5	36,9
Tahoua	35,2	25,9	57,3	35,0	26,8	35,6	28,9
Tillabéri	31,9	27,0	47,5	35,9	35,0	30,6	31,4
Zinder	29,4	25,5	42,1	35,6	29,0	31,4	23,1
Niamey périphérie	47,8	19,8	64,1	20,2	23,9	35,3	23,8
Ensemble	29,8	25,9	46,5	33,3	25,8	32,4	29,1

Les pourcentages enregistrés au niveau de la classe des personnes en sécurité alimentaire varient de 56% en décembre 2010, 42% en novembre 2011, 31,2% en novembre 2013, 51% en décembre 2014-janvier 2015 à 61,8% en décembre 2015-janvier 2016, 53,1% en décembre 2017 et 58,5% en décembre 2018. La proportion la plus élevée des personnes en sécurité alimentaire est donc enregistrée au cours de l'année 2015 et la proportion la plus faible a été enregistrée en 2013. On observe également une augmentation croissante de la proportion des personnes en sécurité alimentaire en 2018 dans les régions de Dosso, Zinder, Maradi et Tahoua.

Tableau 7: proportions (%) des personnes en sécurité alimentaire de 2010 à 2018 selon les régions

Région	2010	2011	2013	2014	2015	2017	2018
Agadez	100	100	52,0	67,3	64,1	69,7	14,4
Diffa	86,9	42,7	27,0	66,5	58,3	46,3	51,4
Dosso	58,6	47,0	37,0	52,6	68,6	52,7	74,3
Maradi	58,4	46,7	41,0	56,8	72,7	54,6	52,5
Tahoua	47,8	40,3	17,2	48,0	69,7	43,6	56,8
Tillabéri	55,3	37,8	29,1	45,0	49,6	58,4	51,1
Zinder	53,9	38,7	34,6	48,1	52,4	56,3	68,4
Niamey périphérie	44,5	50,9	22,4	62,7	67,1	39,9	66,0
Ensemble	56,0	42,0	31,2	51,1	61,8	53,1	58,5

3.2.4. Situation alimentaire et caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage

Outre les différences géographiques, d'autres caractéristiques des ménages sont statistiquement associées à l'insécurité alimentaire, et ce, avec une certaine variabilité qui est significative selon le milieu de résidence.

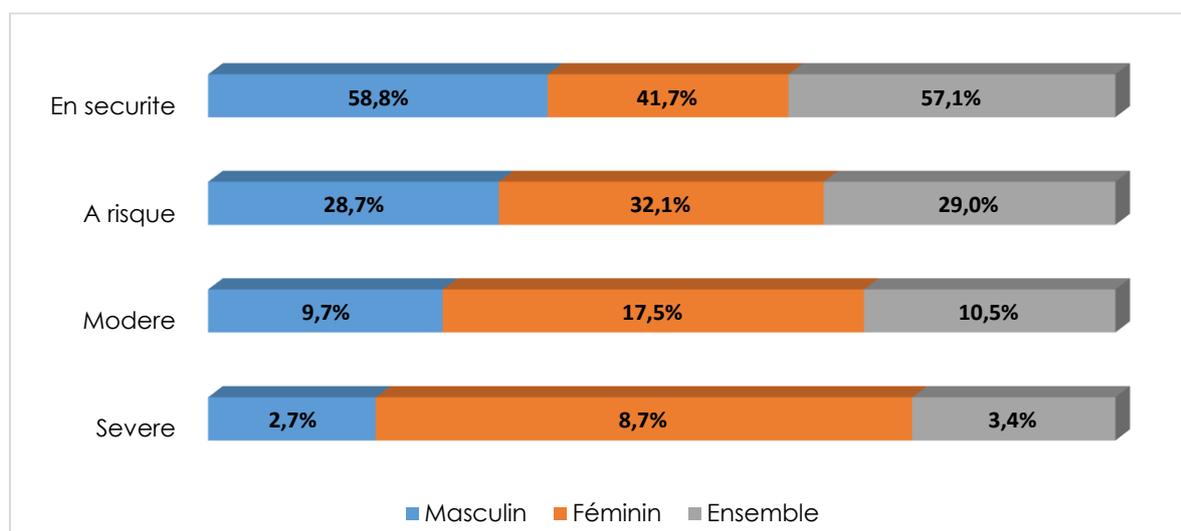
Dans cette section, sont étudiées les associations entre ces variables et l'insécurité alimentaire afin de mieux définir cette dernière. L'analyse s'est faite sur la base d'une

analyse croisée des données avec l'insécurité alimentaire. Seules sont présentées les variables les plus explicatives de l'insécurité alimentaire parmi une liste de variables assez exhaustive.

3.2.4.1. Situation alimentaire selon le sexe du chef de ménage

Le sexe du chef de ménage est une caractéristique des ménages en insécurité alimentaire : les ménages dirigés par les femmes ont en effet plus de risques que les ménages gérés par des hommes d'être en insécurité alimentaire : 8,7% des ménages dirigés par des femmes contre 2,7% des ceux dirigés par des hommes en forme sévère et 17,5% contre 9,7% en forme modérée. La proportion des ménages en sécurité alimentaire dirigés par les hommes est de 58,8% contre 41,7% pour les ménages dirigés par les femmes.

Graphique 10 : Répartition (%) des ménages selon le sexe du chef par classe d'insécurité alimentaire

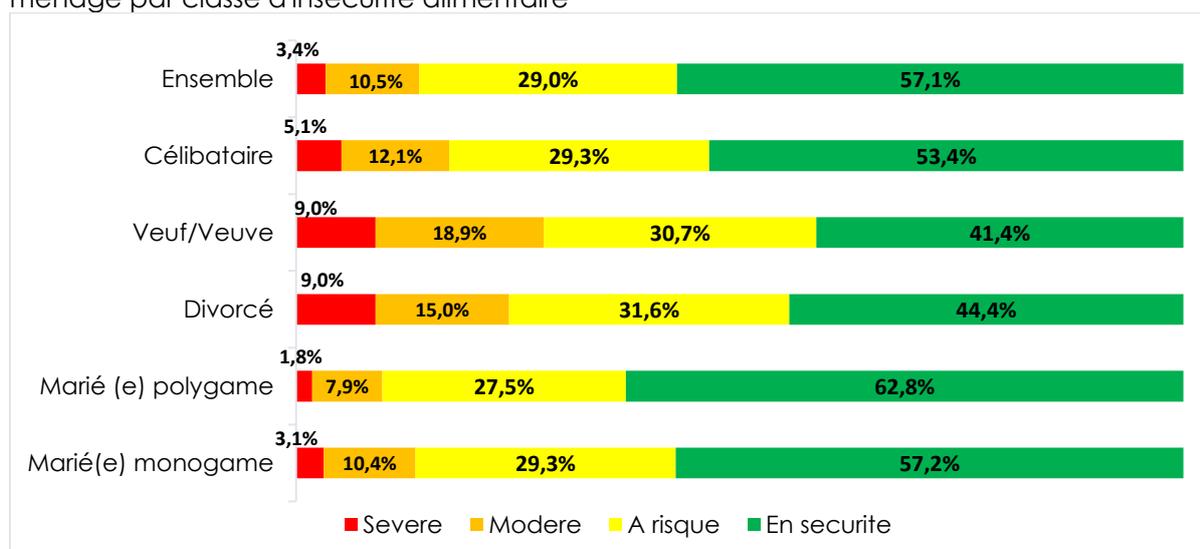


3.2.4.2. Situation alimentaire selon le statut matrimonial du chef de ménage

On observe que la proportion des ménages dirigés par les mariés polygames en sécurité alimentaire est plus élevée (62,8%) en comparaison avec les autres statuts matrimoniaux. Les proportions des ménages à risque, restent homogènes autour de la proportion nationale qui est de 29,0%.

Les plus fortes proportions des ménages en insécurité alimentaire sévère sont enregistrées chez les ménages dirigés par les veufs et divorcés avec chacun 9,0% des ménages concernés. Il en est de même pour l'insécurité alimentaire modérée qui touche 18,9% des ménages dirigés par les veufs et 15,0% de ceux dirigés par les divorcés.

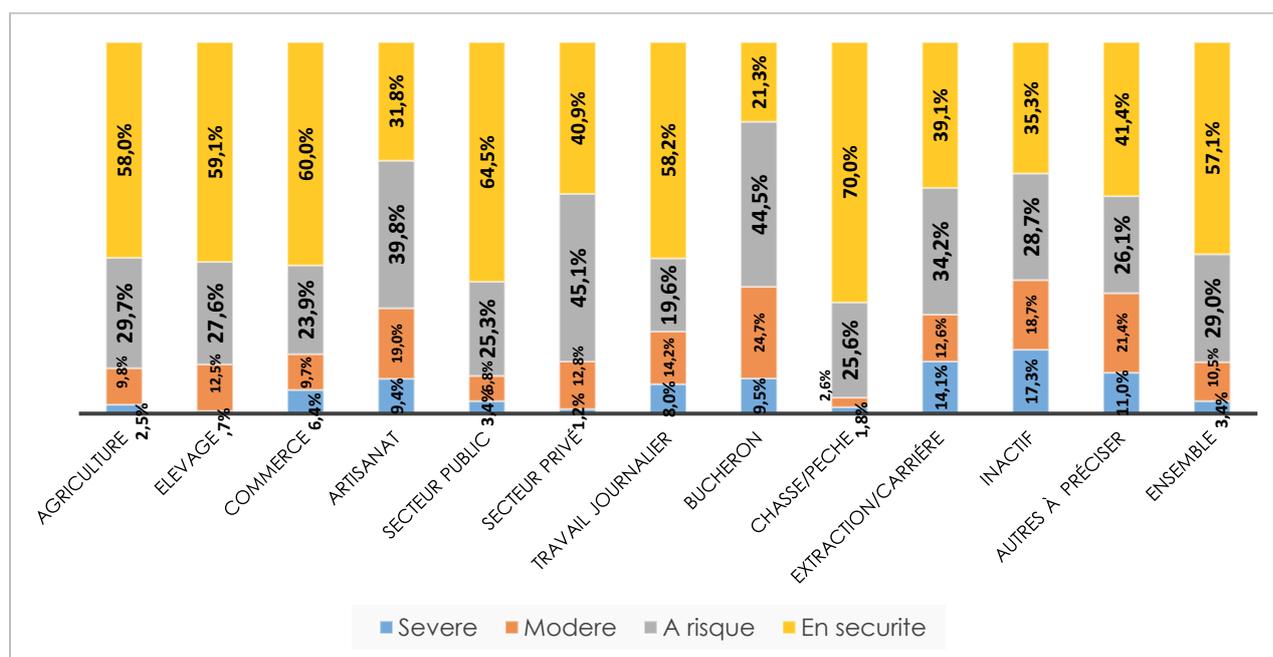
Graphique 11 : Répartition (%) des ménages selon la situation matrimoniale du chef de ménage par classe d'insécurité alimentaire



3.2.4.3. Situation alimentaire selon l'activité principale du chef de ménage

Dans l'ensemble, les proportions des ménages en sécurité alimentaire les plus élevées sont observées dans les ménages dont le chef a comme activité principale chasse/pêche, travaille dans le secteur public et commerce avec respectivement 70,0%, 64,5% et 60,0%. Les ménages dont le chef est inactif ou exerce une activité précaire (travail journalier, artisanat, bucheron) sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire sévère avec respectivement 17,3% et 14,1% comparé aux autres ménages.

Graphique 12 : Proportion (%) des ménages selon l'activité principale du chef de ménage par classe d'insécurité alimentaire



3.2.4.4. Situation alimentaire selon le statut foncier des terres exploitées

L'analyse de l'insécurité alimentaire selon le statut foncier des terres exploitées montre que la proportion des ménages ayant hérité des terres est très élevée, plus de 80%, dans toutes les classes d'insécurité alimentaire. Par contre, la proportion des ménages exploitant des terres communautaires est faible (varie de 0,7% à 1,3%) dans toutes les classes d'insécurité alimentaire comparée autres statuts fonciers.

Quant aux ménages exploitant les terres achetées, la proportion est de 9,1%, mais selon les classes d'insécurité alimentaire, le taux des ménages en situation de sécurité alimentaire est de 11,6% contre 2,7% en situation d'insécurité alimentaire sévère.

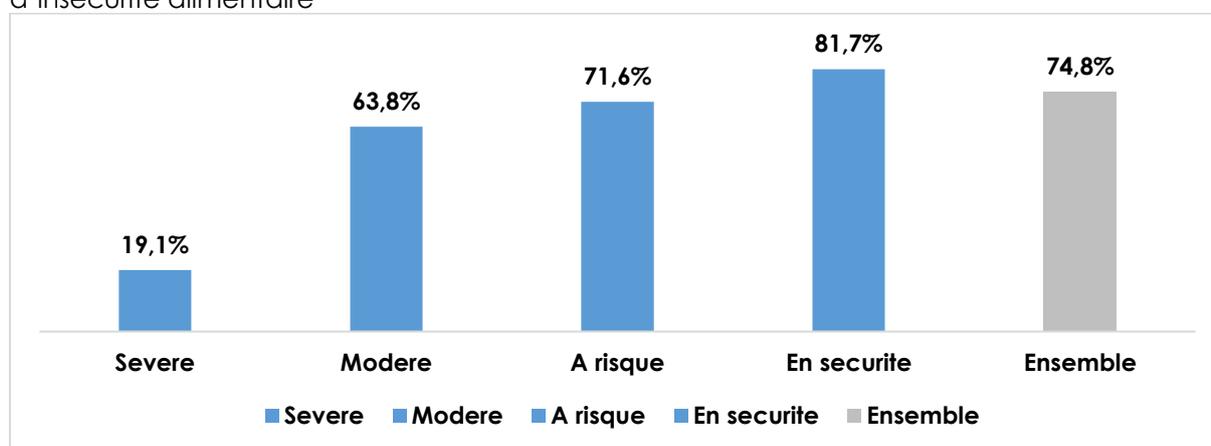
Tableau 8 : Proportion (%) des ménages selon le statut foncier des terres exploitées par classe d'insécurité alimentaire

Classe d'insécurité alimentaire	Héritage	Don	Achat	Gage	Location	Terre communautaire	Emprunt	Autre statut foncier
Sévère	82,6	4,2	2,7	2,2	4,8	0,9	8,1	0,9
Modère	85,8	2,4	4,1	2,1	3,8	1,3	7,4	0,3
A risque	88,3	2,7	5,9	2,5	3,1	0,9	5,9	0,2
En sécurité	91,2	2,5	11,6	3,1	3,2	0,7	5,9	0,2
Ensemble	89,7	2,6	9,1	2,8	3,3	0,9	6,1	0,2

3.2.4.5. Situation alimentaire selon la possession d'animaux par le ménage (y compris la volaille)

Une faible proportion des ménages (19,1%) ayant déclaré avoir des animaux sont en insécurité alimentaire sévère contre 81,7% des ménages en sécurité alimentaire. Ce qui montre que plus les ménages possèdent des animaux, plus ils sont en sécurité alimentaire. La possession des animaux constitue alors un moyen de subsistance des ménages ruraux.

Graphique 13: Proportion (%) de ménages selon la possession d'animaux par classe d'insécurité alimentaire

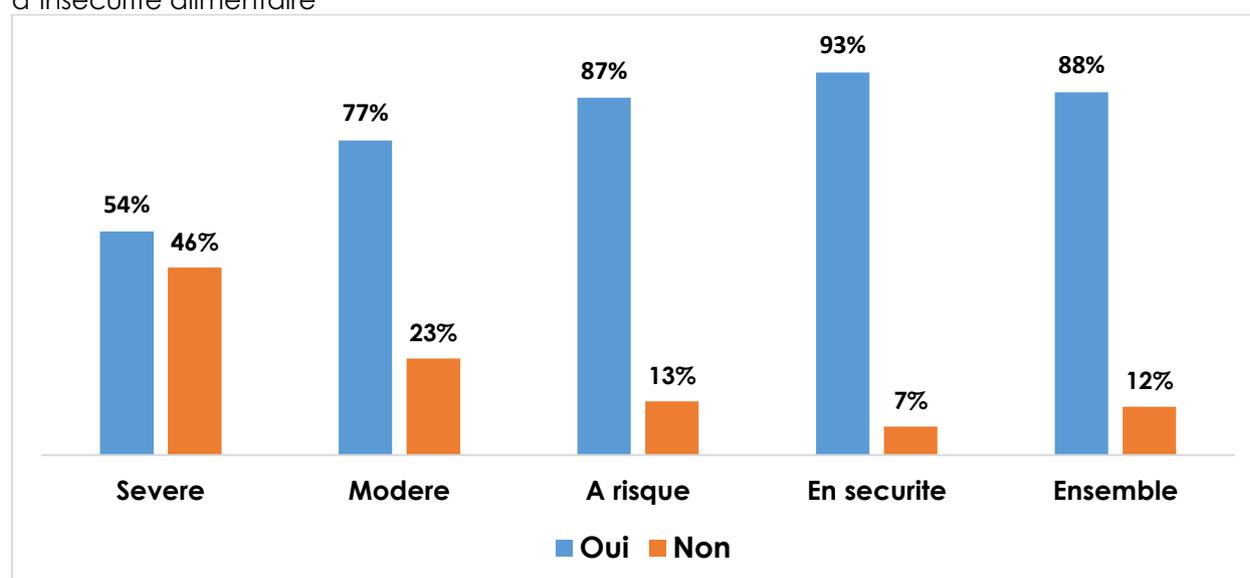


3.2.4.6. Situation alimentaire selon l'exploitation des champs/jardins

D'une manière générale, 88% des ménages ont exploité les champs/jardins au cours de la campagne agricole 2018. On observe que les proportions des ménages qui ont exploité les champs/jardin sont en fonction des classes insécurité alimentaire. Elle varie de 54% en sévère à 93% en sécurité alimentaire.

Les ménages n'ayant pas exploité pas des champs/jardins sont les plus exposés à l'insécurité alimentaire par rapport à ceux qui en ont exploité.

Graphique 14: Proportion des ménages selon l'exploitation des champs/jardins par classe d'insécurité alimentaire



3.3. PRINCIPALES DIFFICULTES OU CHOCS VECUS PAR LES MENAGES

3.3.2. Principaux chocs ayant affectés les ménages

L'enquête s'est intéressée aux trois (3) principaux chocs classés par ordre de priorité. Globalement les trois principaux chocs qui ont le plus affecté les ménages durant les 12 derniers mois précédant l'enquête sont : la baisse des récoltes (67%), la baisse de revenu et les maladies/dépenses exceptionnelles de santé (51%),

Tableau 9: Principaux chocs ayant affectés les ménages au niveau national

	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Baisse des récoltes	7	59	71	63	59	60	83	74	67
Maladie / dépenses de santé exceptionnelles	35	29	59	55	53	45	43	58	51
Baisse de revenu	67	56	42	56	55	58	31	54	51
Augmentation des prix des denrées alimentaires	68	34	17	31	9	27	32	18	27
Irrégularité des pluies	4	14	25	11	40	32	45	11	22
Décès d'un membre de la famille	8	14	17	20	31	24	12	24	20
Remboursement de dettes	12	8	17	16	2	13	6	9	11
Inondations	13	10	9	6	5	8	13	13	10
Insécurité / vols	5	36	2	11	7	3	12	11	9
Inondations	37	7	18	6	14	3	7	4	7
Augmentation des prix des intrants agricoles	7	5	8	9	3	4	2	6	6
Chômage de longue durée	9	8	2	4	5	7	5	4	5
Perte d'emplois	11	9	2	4	6	5	2	6	5
Augmentation des prix du carburant / du transport	8	3	5	4	3	3	3	2	3
Augmentation des prix du loyer	5	2	3	2	2	2	2	2	2
Catastrophes naturelles (incendie, vents...)	3	5	1	1	0	3	1	2	2
Coupure d'électricité	1	2	1	1	6	2	1	1	1

La baisse de revenu est classée première difficulté dans toutes les régions en dehors des régions de Dosso et de Tillabéri dont les premières difficultés sont respectivement les maladies/dépenses exceptionnelles de santé (34,3% des ménages) et les baisses de récolte (20,6%).

La baisse des récoltes est classée seconde difficulté dans cinq régions à savoir Tahoua (17,8% des ménages), Dosso (18,6%), Zinder (23,3%), Diffa (25,8%) et Tillabéri (28%). A Agadez, c'est l'augmentation des prix des denrées alimentaires (33,8% des ménages) qui vient en seconde position tandis qu'à Maradi et Niamey ce sont les maladies/dépenses exceptionnelles de santé avec respectivement 20,6% et 29,6% des ménages.

La baisse des récoltes est classée troisième difficulté dans toutes les régions en dehors de la région d'Agadez où c'est l'augmentation des prix des denrées alimentaires (23,4% des ménages) qui revient en seconde et troisième position.

Tableau 10: Proportions (%) des ménages selon les chocs vécus en 2018 par régions

	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Première difficulté									
Baisse de revenu	45,0	30,1		34,1	43,3	33,7		31,3	29,3
Maladie / dépenses de santé exceptionnelles			34,3						
baisse des récoltes							20,6		
Seconde difficulté									
Maladie / dépenses de santé exceptionnelles				20,6	29,6				
Augmentation des prix des denrées alimentaires	33,8								
baisse des récoltes		18,6	25,8			17,8	28,0	23,3	21,3
Troisième difficulté									
Augmentation des prix des denrées alimentaires	23,4								
baisse des récoltes		27,3	24,7	29,1	39,7	29,1	34,7	29,7	29,1

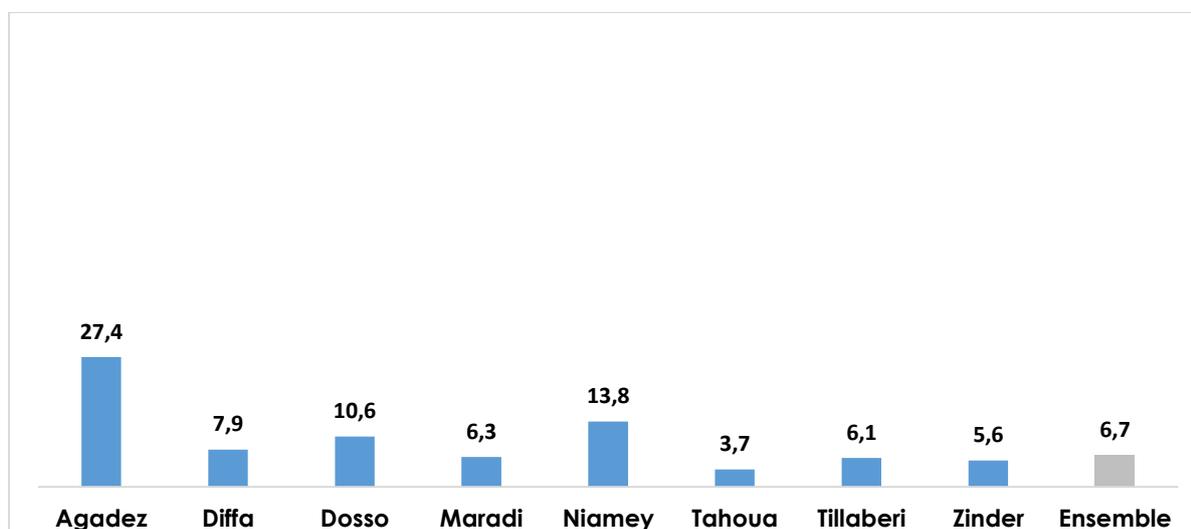
3.3.3. Dégâts dus aux inondations

3.3.3.1. Fréquence et ampleur

Dans l'ensemble, durant les cinq (5) dernières années, les plus fortes proportions de ménages ayant été victimes d'inondations sont enregistrées en 2017 (30,6%) dont 41,5% dans la région de Zinder, puis en 2016 (14,8%).

En 2018, 6,7% des ménages ont été affectés par les inondations. Les régions les plus affectées sont Agadez avec 27,4% des ménages, la périphérie de Niamey (13,8%) et Dosso (10,6%).

Graphique 15: Proportion de ménages victimes des inondations en 2018



En 2017, 30,6% des ménages ont été victimes d'inondations à l'échelle nationale. Les régions les plus affectées étaient Zinder (41,5%), Dosso (38,6%) et Tillabéri (28,5%).

En 2016, 14,8% des ménages étaient victimes d'inondations à l'échelle nationale et les régions les plus affectées étaient Tillabéri (26,1%) et Zinder (20,6%).

En 2015, 11,5% des ménages étaient victimes des inondations au plan national avec une plus grande proportion de ménages affectés dans les régions de Zinder (21,9%), Tillabéri (15,7%) et Tahoua (13,3%).

En 2014, 8,3% des ménages étaient victimes des inondations au plan national avec une plus grande proportion de ménages affectés dans les régions de Zinder (19,5%) et Tillabéri (11,9%).

Tableau 11 : Proportion de ménages victimes des inondations au cours des cinq dernières années dans les régions et au niveau national

	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
2018	27,4	7,9	10,6	6,3	13,8	3,7	61	5,6	6,70
2017	25,3	21,2	38,6	24,0	17,1	15,8	28,5	41,5	30,6
2016	5,9	9,1	12,9	13,8	3,8	14,1	26,1	20,6	14,8
2015	2,1	6,1	10,1	8,7	3,8	13,3	15,7	21,9	11,5
2014	1,8	4,0	8,1	3,3	3,8	5,7	11,9	19,5	8,3

Dans l'ensemble, 4,7% des ménages ayant été victimes d'inondations en 2018 l'ont été quatre fois. Selon les régions les plus fortes proportions de ces ménages sont observées à Diffa (9%), la périphérie de Niamey (8,5%) et Tahoua (7%).

Tableau 12 : Proportion de ménages selon la fréquence des inondations vécues en 2018

	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
1 fois	70,2	58,5	77,1	74,0	78,2	67,6	63,5	58,8	69,1
2 fois	18,6	20,3	15,5	14,1	13,4	15,7	23,4	32,9	19,8
3 fois	4,8	12,2	3,9	7,8		9,7	9,5	4,1	6,4
4 fois	6,4	9,0	3,5	4,1	8,5	7,0	3,6	4,2	4,7

3.3.3.2. Pertes dues aux inondations

La proportion des ménages ayant enregistré des décès dus aux inondations en 2018 est de 0,4% pour les décès des hommes, 0,3% pour les décès des femmes et 0,3% pour ceux des enfants. La périphérie de Niamey a la plus forte proportion des ménages ayant enregistré des décès d'hommes (11,3%) dus aux inondations de 2018.

La proportion des ménages ayant enregistré des hommes blessés est de 1,5% et celle des ceux ayant enregistré des femmes blessées est de 0,8%. Les proportions les plus

élevées des ménages ayant enregistré des blessés hommes et femmes sont observées dans la périphérie de Niamey avec respectivement 52,3% et 5,9% des ménages. La région d'Agadez n'a pas connu de blessés.

Les pertes d'animaux ont concerné 4,9% des ménages pour les gros ruminants, 13,2% pour les petits ruminants et 4,8% pour la volaille au plan nationale. Les régions les plus affectées sont Agadez, Niamey, Tahoua et Diffa.

Tableau 13 : Proportion des ménages ayant subi des Pertes dues aux inondations de 2018 par région

Pertes	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
perte d'hommes		0,5	0,9		11,3	0,3		0,3	0,4
perte de femmes		0,6	0,7			0,6		0,3	0,3
perte d'enfants		0,9			7,0		0,9	0,6	0,3
Hommes Blessés		3,1	1,5	1,5	52,3	0,3	2,1	1,5	1,5
femmes de Blessées		2,5	1,1		5,9	0,3	0,8	1,1	0,8
perte d'animaux (gros ruminants)	17,3	5,6	2,1	2,2	10,1	12,6	4,3	0,2	4,9
Perte d'animaux (petits ruminants)	43,4	18,9	2,6	7,6	33,6	30,7	4,9	9,8	13,2
perte de la volaille	1,4	8,8	3,3	6,6	25,6	2,9	3,0	7,6	4,8

3.4. MIGRATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

Afin de réduire la pression sur les ressources des ménages et de faire face aux difficultés d'accès à l'emploi des jeunes, des populations notamment rurales font souvent recours à la migration.., suite aux crises sociopolitiques qui secouent certains pays de la sous-région à savoir le Nigeria, la Lybie, le Mali et la Centrafrique, principales destinations des migrants nigériens, le Niger continue à enregistrer un retour massif de migrants depuis 2011 et à accueillir les réfugiés maliens et nigériens ainsi que des migrants nigériens saisonniers ou permanents principalement dans les régions de Diffa et Tillabéri.

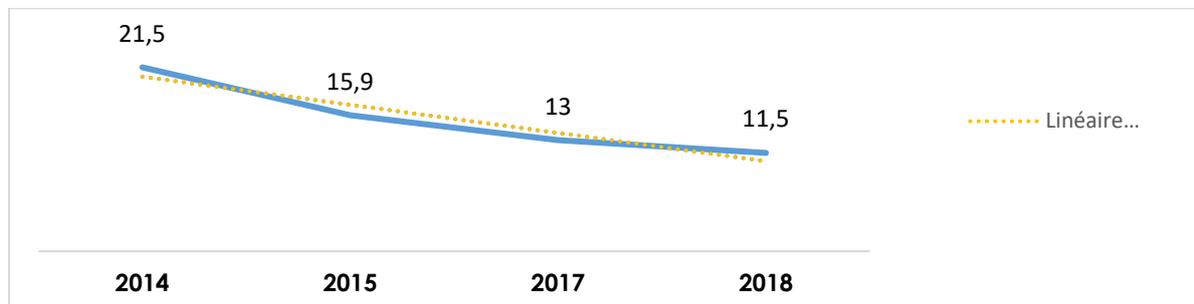
Cet afflux massif des migrants et l'insécurité civile constituent des facteurs d'aggravation de la vulnérabilité des communautés d'origine ayant pour conséquence la réduction des transferts monétaires qui constituent un mécanisme important de résilience.

3.4.1. Ampleur de la migration

Dans le cadre de cette enquête, l'analyse du mouvement de la population est basée sur les ménages ayant enregistré le départ d'au moins un de leurs membres au cours des douze derniers mois précédant l'enquête.

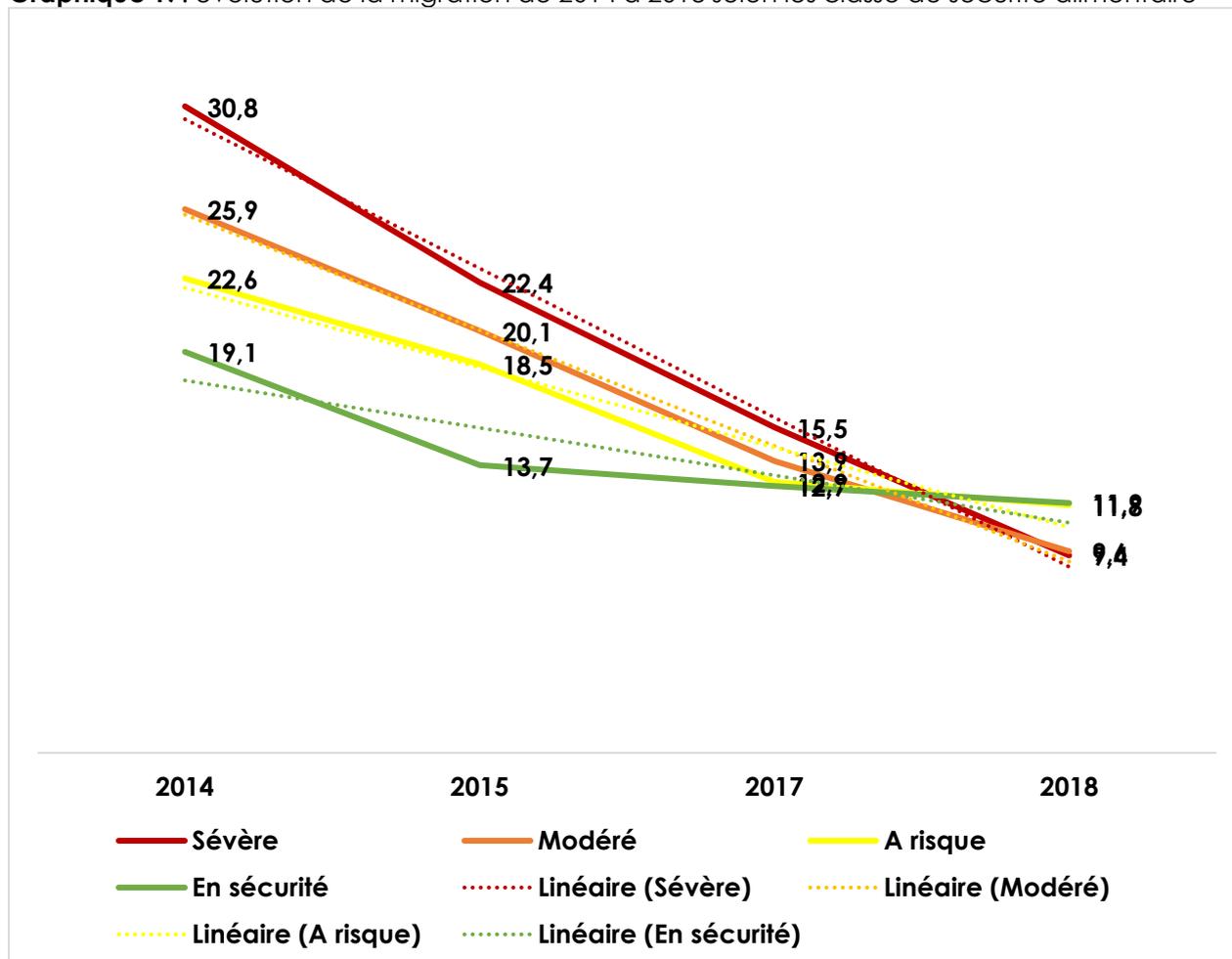
Globalement, 11,5% de ménages ont enregistré au moins un migrant. Les proportions de cette catégorie de ménages enregistrées depuis 2014 montrent une tendance générale à la baisse.

Graphique 16 : Proportion (%) des ménages ayant enregistré des migrants de 2014 à 2018



Selon les classes d'insécurité alimentaire, on observe contrairement aux trois dernières enquêtes, une prédominance de la migration dans les classes en sécurité et à risque d'insécurité alimentaire. Au niveau de chaque classe d'insécurité alimentaire, les proportions des ménages ayant enregistrées des migrants montrent une tendance à la baisse depuis 2014.

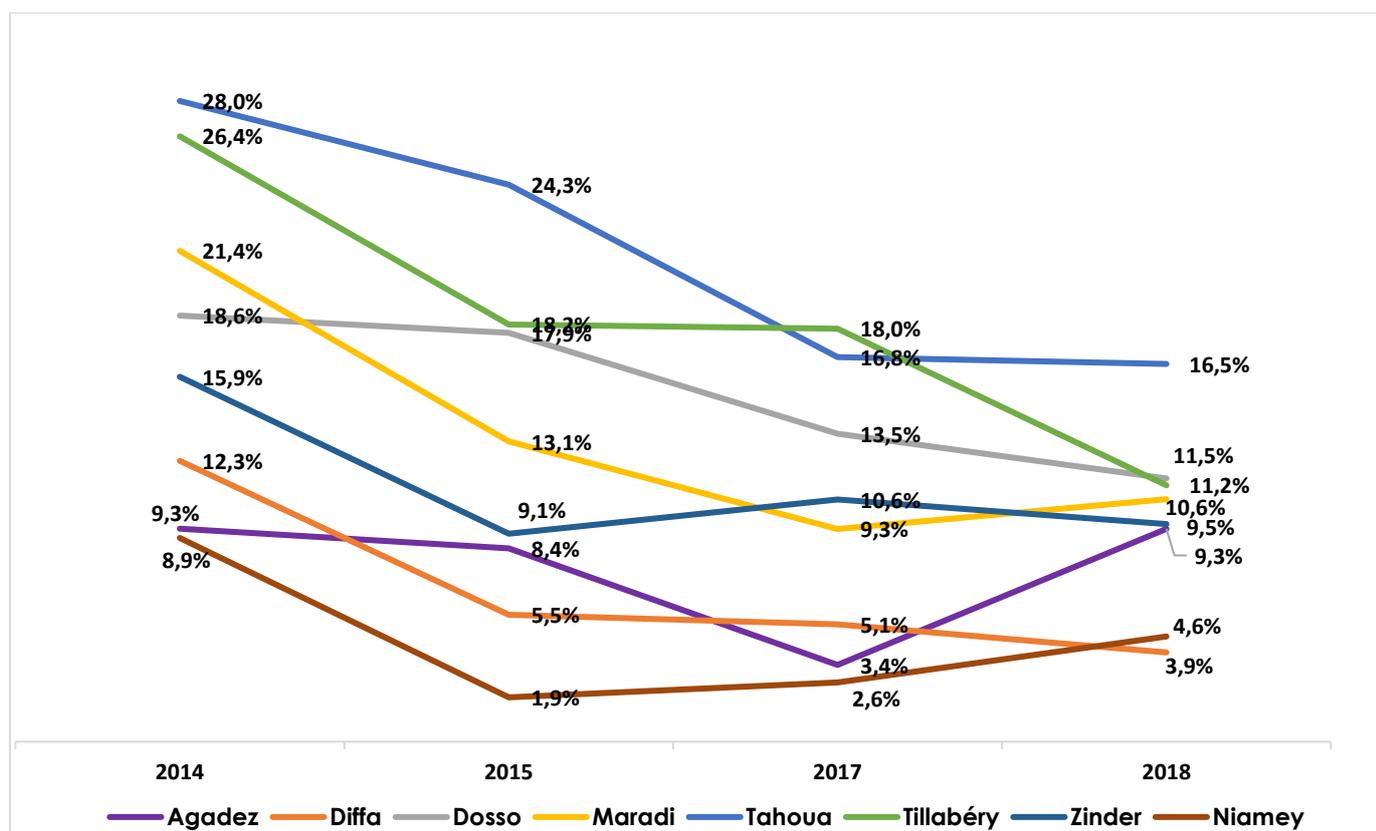
Graphique 17: évolution de la migration de 2014 à 2018 selon les classe de sécurité alimentaire



Selon les régions, les résultats montrent une prédominance de la migration à Tahoua avec 16,8% de ménages concernés. Les plus faibles proportions de ces ménages ont été enregistrées dans les régions de Diffa et Niamey avec respectivement 3,9% et 4,6%.

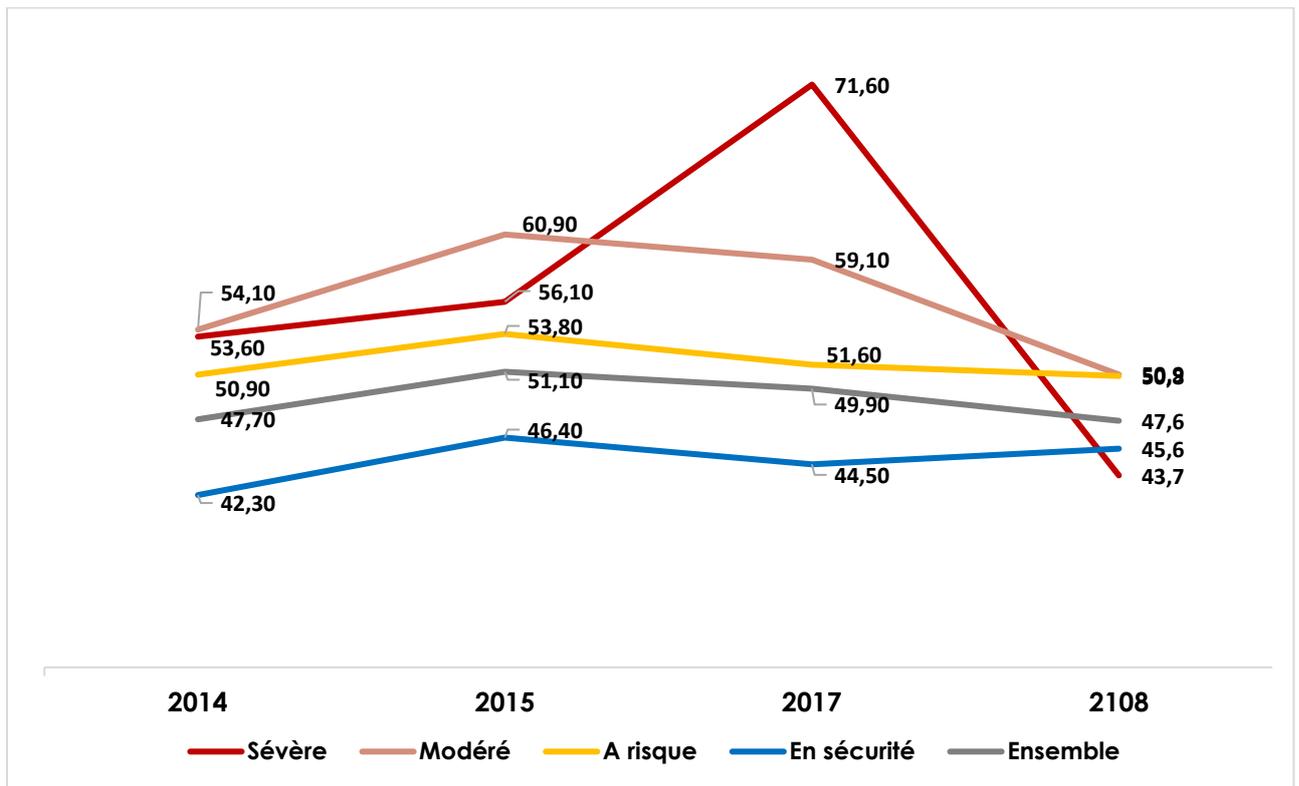
Dans les régions de Diffa, Dosso, Tahoua et Tillabéri, les proportions des ménages ayant enregistré des migrants sont en baisse de 2014 à 2018.

Graphique 18 : Proportion (%) des ménages ayant enregistré des migrants par région de 2014 à 2018



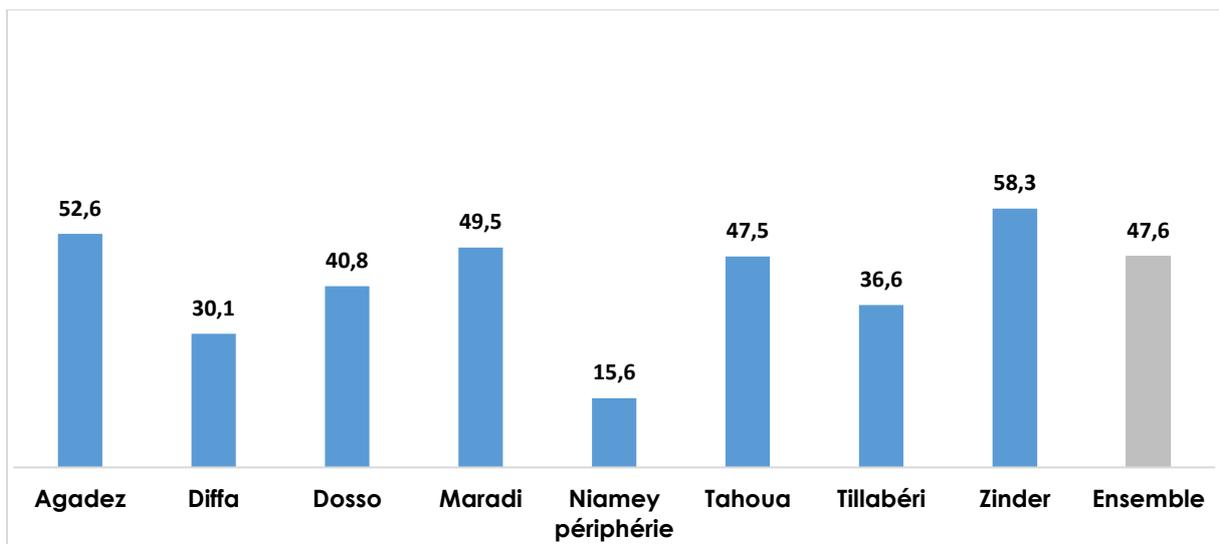
Parmi les ménages ayant déclaré le départ de leurs membres en migration, 47,6% ont observé le départ de leur chef contre 49,9% en 2017, 51,1% en 2015 et 47,7% en 2014. Les classes d'insécurité alimentaire modérée (50,9%) et à risque d'insécurité alimentaire (50,8%) ont les plus fortes proportions des ménages dont les chefs ont migré. La classe des ménages d'insécurité alimentaire sévère a la plus faible proportion des ménages dont les chefs ont migré (43%). De 2014 à 2015, on observe une augmentation des proportions des ménages dont les chefs ont migré quelle que soit la classe d'insécurité alimentaire et une diminution de 2015 à 2018 sauf en 2017 pour la classe d'insécurité alimentaire sévère.

Graphique 19: Proportion (%) de ménages dont le chef a migré par classe d'insécurité alimentaire



Les régions de Zinder et Agadez enregistrent les plus fortes proportions des ménages dont les chefs ont migré au cours des douze mois précédant l'enquête (58,3% et 52,6% respectivement). La périphérie de Niamey enregistre la plus faible proportion avec 15,6% de ménages.

Graphique 20 : Proportion (%) de ménages dont le chef a migré par région



Globalement, les durées de « plus de neuf mois » et « entre trois et neuf mois » sont les plus effectuées par des migrants saisonniers avec respectivement 42,6% et 21,7% des ménages ayant enregistré des migrants.

Les plus fortes proportions des ménages ayant enregistré des migrants qui durent plus de 9 mois sont observées dans les classes d'insécurité alimentaire sévère et modérée avec respectivement 45,5% et 47,7%.

Tableau 14: Proportion (%) des ménages selon la durée de migration saisonnière par classe d'insécurité alimentaire

Durée de la migration	Classes d'insécurité alimentaire				
	Sévère	Modéré	A risque	En sécurité	Ensemble
Moins d'1 mois	2,2	5,2	5,9	4,1	4,6
Entre 1 et 3 mois	11,0	10,0	16,4	10,0	11,9
Entre 3 et 6 mois	14,6	22,3	20,5	22,5	21,7
Entre 6 et 9 mois	27,7	15,4	18,0	19,9	19,2
Plus de 9 mois	44,5	47,1	39,2	43,5	42,6
Total	100	100	100	100	100

Selon les régions, la périphérie de Niamey et Tahoua présentent les plus fortes proportions de ménages dont les migrants durent plus de neuf mois avec respectivement 65,8% 60,0% des ménages ayant enregistré des migrants. Les proportions les plus élevées des ménages dont les migrants durent entre trois et neuf mois ont été enregistrées à Zinder (26,4%) et à Agadez (33%). Agadez enregistre également près de 29% des ménages dont les migrants saisonniers durent entre six et neuf mois.

Tableau 15 : Proportion (%) des ménages selon la durée de migration saisonnière par région

Régions	Durée de la migration					Total
	Moins d'1 mois	Entre 1 et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 et 9 mois	Plus de 9 mois	
Agadez	6,9	10,5	26,4	28,8	27,4	100
Diffa	11,4	25,0	10,6	13,5	39,5	100
Dosso	3,0	4,5	24,1	27,5	40,9	100
Maradi	8,6	15,1	25,4	14,4	36,5	100
Niamey périphérie	8,2	3,3	0,0	22,7	65,8	100
Tahoua	1,9	6,2	13,2	18,7	60,0	100
Tillabéri	4,2	11,3	18,3	22,5	43,7	100
Zinder	5,7	21,9	33,0	16,6	22,8	100
Ensemble	4,6	11,9	21,7	19,2	42,6	100

La recherche d'emploi représente la principale cause de la migration selon 78,3% des ménages ayant enregistré des migrants suivie de l'insécurité alimentaire (15,9%). Les mêmes tendances s'observent dans toutes les classes d'insécurité alimentaire.

Tableau 16 : Proportion (%) des ménages selon les principales raisons de la migration saisonnière par classe d'insécurité alimentaire.

Raisons d'absence	Classe d'insécurité alimentaire				Ensemble
	Sévère	Modéré	A risque	En sécurité	
Recherche d'emploi	82,1	74,7	79,8	77,9	78,3
Insécurité/conflit	0,4	1,3	0,5	0,2	0,4
Insécurité alimentaire	13,8	18,6	14,1	16,6	15,9
Inondation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autre à préciser	3,7	5,4	5,7	5,4	5,4
Total	100	100	100	100	100

3.4.2. Migration, insécurité alimentaire et transferts d'argent

Dans l'ensemble, le montant annuel moyen reçu par les ménages au cours des douze derniers mois précédant l'enquête s'élève à 140.516 FCFA.

Le montant moyen de transferts reçus le plus élevé (154.263 F) est enregistré dans la classe des ménages en sécurité alimentaire et le plus faible dans La classe d'insécurité alimentaire sévère (87.027 F).

Tableau 17 : Montant (FCFA) moyen annuel du transfert monétaire reçu par les ménages selon la classe d'insécurité alimentaire

classe d'insécurité alimentaire	Montant moyen
Sévère	87 027
Modéré	95 493
A risque	128 952
En sécurité	154 263
Ensemble	140 516

Selon les régions, la périphérie de Niamey, Tahoua, et Tillabéri, enregistrent les montants moyens de transferts reçus les plus élevés avec respectivement 356.359 FCFA, 174.779 FCFA et 155.397 FCFA.

De façon générale, on remarque une hausse des montants moyens annuels des transferts reçus dans presque toutes les régions de 2014 à 2015 suivie d'une baisse dans la plus part des régions en 2017 et d'une augmentation en 2018 pour toutes les régions sauf Agadez.

Tableau 18 : Montant (FCFA) annuel moyen des transferts reçus par ménage selon les régions

Région	Montant moyen des transferts monétaires reçus			
	2014	2015	2017	2018
Agadez	100 455	151 320	191 372	121 008
Diffa	51 303	108 864	54 747	131 028
Dosso	84 017	96 345	135 442	148 352
Maradi	69 451	80 403	66 575	107 365
Tahoua	86 902	134 760	117 499	174 779
Tillabéri	74 857	132 041	116 419	155 397
Zinder	58 955	87 045	71 320	100 734
Niamey périphérie	32 086	185 057	84 559	356 359
Ensemble rural	75 645	115 544	106 612	140 516

3.4.3. Appréciation de l'évolution des transferts par les ménages

Dans l'ensemble, au cours des 12 derniers mois, 38,4% des ménages ont estimé que les transferts monétaires reçus sont plus importants que d'habitude, 31,7% les ont jugés équivalents et 29,9% moins importants que d'habitude.

Selon les classes d'insécurité alimentaire, les ménages en sécurité ont les plus fortes proportions des ménages jugeant les montants des transferts reçus plus importants que d'habitude et équivalents avec respectivement 42,6% et 32,9%. La classe des ménages en insécurité alimentaire modérée renferme la plus forte proportion des ménages jugeant les montants des transferts reçus moins importants que d'habitude avec 40,4%.

Tableau 19 : Proportion (%) des ménages selon l'appréciation de l'évolution des transferts reçus au cours des 12 derniers mois par rapport à leur niveau habituel par classe d'insécurité alimentaire

classe d'insécurité alimentaire	Appréciation des transferts			Total
	Plus importantes	Equivalentes	Moins importantes	
Sévère	40,6	19,7	39,7	100
Modéré	30,2	29,4	40,4	100
A risque	31,6	31,1	37,3	100
En sécurité	42,6	32,9	24,5	100
Ensemble	38,4	31,7	29,9	100

Selon les régions, Agadez (63,9%) et Tillabéri (38,9%) renferment les proportions les plus élevées des ménages qualifiant les montants des transferts reçus de moins importants. Les proportions les plus élevées des ménages jugeant ces montants plus importants

que d'habitude sont enregistrées à la périphérie de Niamey et à Zinder avec respectivement 86,7% et 53,3% des ménages.

Tableau 20 : Proportion des ménages selon l'appréciation de l'évolution des montants annuels moyens des transferts reçus par région

classe d'insécurité alimentaire	Appréciation des transferts			total
	Plus importantes	Equivalentes	Moins importantes	
Agadez	20,9	15,2	63,9	100
Diffa	15,4	50,4	34,2	100
Dosso	22,7	47,6	29,7	100
Maradi	28,1	34,1	37,9	100
Niamey périphérie	86,7	13,3	0,0	100
Tahoua	41,5	31,3	27,3	100
Tillabéri	35,6	25,4	38,9	100
Zinder	53,3	29	17,7	100
Ensemble	38,4	31,7	29,9	100

Au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête, 43% des ménages concernés par la migration ont estimé que les transferts monétaires attendus sont plus importants que d'habitude, 36% les ont jugés équivalents et 21% moins importants que d'habitude.

Les ménages en sécurité alimentaire et ceux en insécurité alimentaire modérée ont les plus fortes proportions des ménages jugeant les montants des transferts attendus plus importants avec des proportions respectives de 45,6% et 40,1%. La classe des ménages en insécurité alimentaire sévère renferme les plus fortes proportions des ménages jugeant les montants des transferts attendus moins importants avec une proportion de 40,3%.

Tableau 21 : Appréciation de l'évolution des transferts attendus au cours des 12 derniers mois par rapport à leur niveau habituel par classe d'insécurité alimentaire

classe d'insécurité alimentaire	Appréciation des transferts			Total
	Plus importantes	Equivalentes	Moins importantes	
Sévère	36,2	23,6	40,3	100
Modéré	40,1	34,3	25,6	100
A risque	38,8	35,6	25,6	100
En sécurité	45,6	36,9	17,4	100
Ensemble	43,0	36,0	21,0	100

Selon les régions, la périphérie de Niamey (86,6%) et Agadez (71,8%) renferment les proportions les plus élevées des ménages qualifiant les montants des transferts attendus de plus importants. Les proportions les plus élevées des ménages jugeant ces montants moins importants que d'habitude sont enregistrées à Tillabéri et à Maradi avec respectivement 37,2% et 31,6%.

Tableau 22 : Proportion des ménages selon l'appréciation de l'évolution des montants annuels moyens des transferts attendus par région

classe d'insécurité alimentaire	Appréciation des transferts			total
	Plus importantes	Equivalentes	Moins importantes	
Agadez	71,8	18,1	10,0	100
Diffa	19,8	51,6	28,6	100
Dosso	31,1	52,6	16,3	100
Maradi	37,2	31,2	31,6	100
Niamey périphérie	83,6	16,4	-	100
Tahoua	44,6	42,5	12,9	100
Tillabéri	43,5	19,3	37,2	100
Zinder	47,2	35,1	17,7	100
Ensemble	43,0	36,0	21,0	100

3.5. CONSOMMATION ET DIVERSITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

3.5.2. Score de consommation alimentaire (SCA)

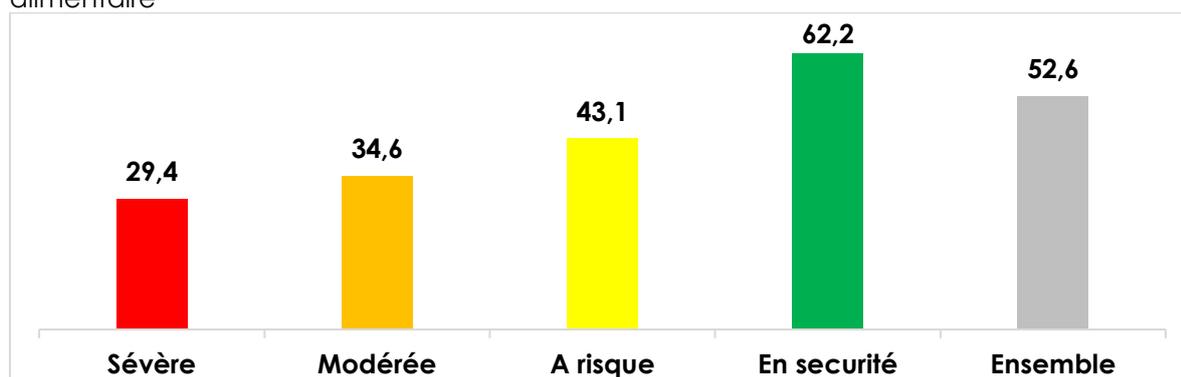
3.5.2.1. Score de consommation alimentaire (SCA) et le niveau de vulnérabilité

Comme proxy de l'accessibilité alimentaire, le score de consommation alimentaire (SCA) est un indicateur composite mesurant à la fois la diversité alimentaire, la fréquence de consommation ainsi que l'importance nutritionnelle de chaque groupe d'aliments consommés.

C'est un indicateur basé sur un rappel des aliments consommés durant les sept jours précédant l'enquête. Les aliments consommés sont regroupés en huit groupes. Puis, un poids est attribué à chaque groupe d'aliments (en fonction de son apport calorique et/ou nutritif) avant de calculer le score.

Dans l'ensemble, le score de consommation alimentaire moyen est de 52,3. Il évolue avec le niveau de sécurité alimentaire des ménages. En effet, il varie de 29,4 pour les ménages en insécurité alimentaire sévère à 62,2 pour les ménages en sécurité alimentaire.

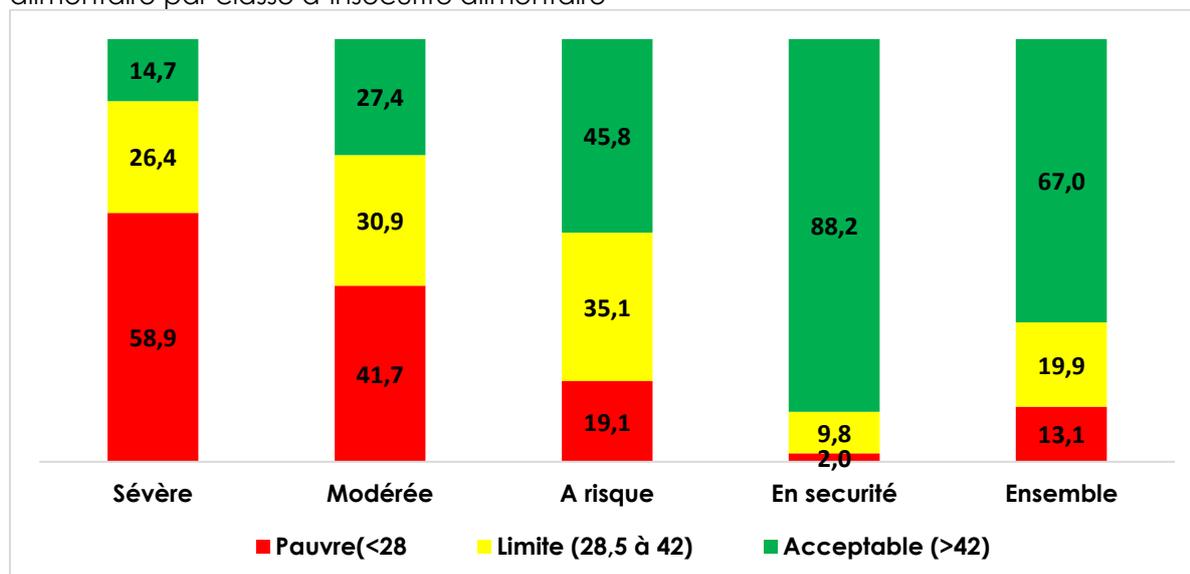
Graphique 21 : score de consommation alimentaire moyen selon la classe d'insécurité alimentaire



La répartition des ménages selon les classes du SCA (pauvre/limite/acceptable) indique que dans l'ensemble 13,1% des ménages vivant en milieu rural ont une alimentation pauvre. On note une légère amélioration de l'accès à l'alimentation comparée à décembre 2017 où les proportions de ménages avec une consommation pauvre étaient de 21,6%.

La proportion des ménages ayant une consommation alimentaire acceptable évolue avec leur niveau de sécurité alimentaire.

Graphique 22 : Proportion (%) de ménages selon la classe du score de consommation alimentaire par classe d'insécurité alimentaire

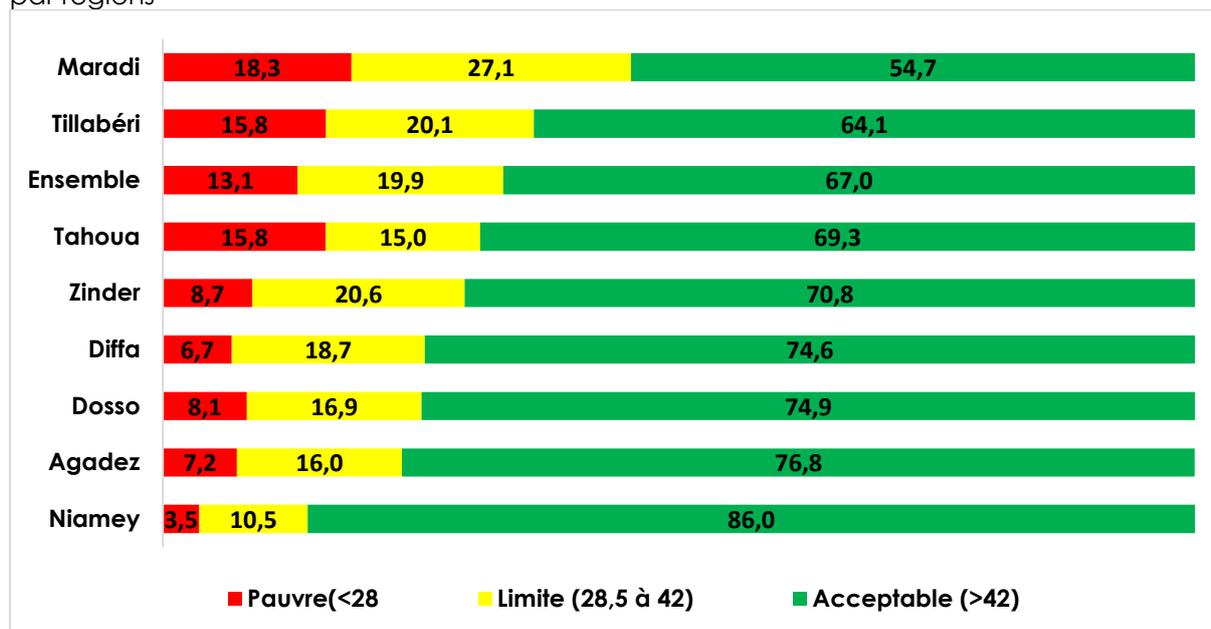


3.5.2.2. Score de consommation alimentaire (SCA) selon les régions

Les régions de Maradi (18,3%), de Tillabéri (15,8%), et de Tahoua (15,8%) enregistrent les plus fortes proportions des ménages ayant une consommation alimentaire pauvre.

La périphérie de Niamey a la plus forte proportion (86,0%) de ménages ayant un score de consommation alimentaire acceptable.

Graphique 23 : Proportion de ménages selon la classe du score de consommation alimentaire par régions

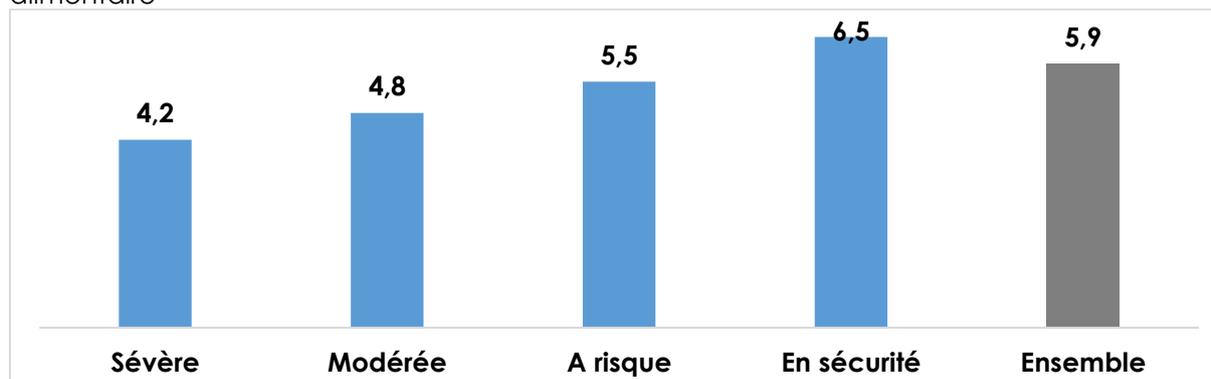


3.5.3. Score de diversité alimentaire à l'échelle ménage (SDAM)

Le score de diversité alimentaire des ménages (SDAM) fournit une mesure instantanée de la capacité économique d'un ménage à accéder à des aliments variés. Il est calculé sur la base d'un rappel des aliments consommés la veille du passage de l'enquêteur dans le ménage. Les aliments sont regroupés en 12 groupes : Céréales ; racines et tubercules ; légumineuses, noix et graines ; légumes ; fruits ; viande ; œufs ; poisson et fruits de mer ; lait et produits laitiers ; huiles et graisses ; sucreries ; épices, condiments et boissons.

Dans l'ensemble, le score de diversité alimentaire moyen est de 5,9. Cela traduit un niveau de diversification alimentaire relativement bon. En moyenne, les ménages consomment 6 groupes d'aliments. On remarque par ailleurs que les ménages en insécurité alimentaire (modérée et sévère) ont l'alimentation la moins diversifiée.

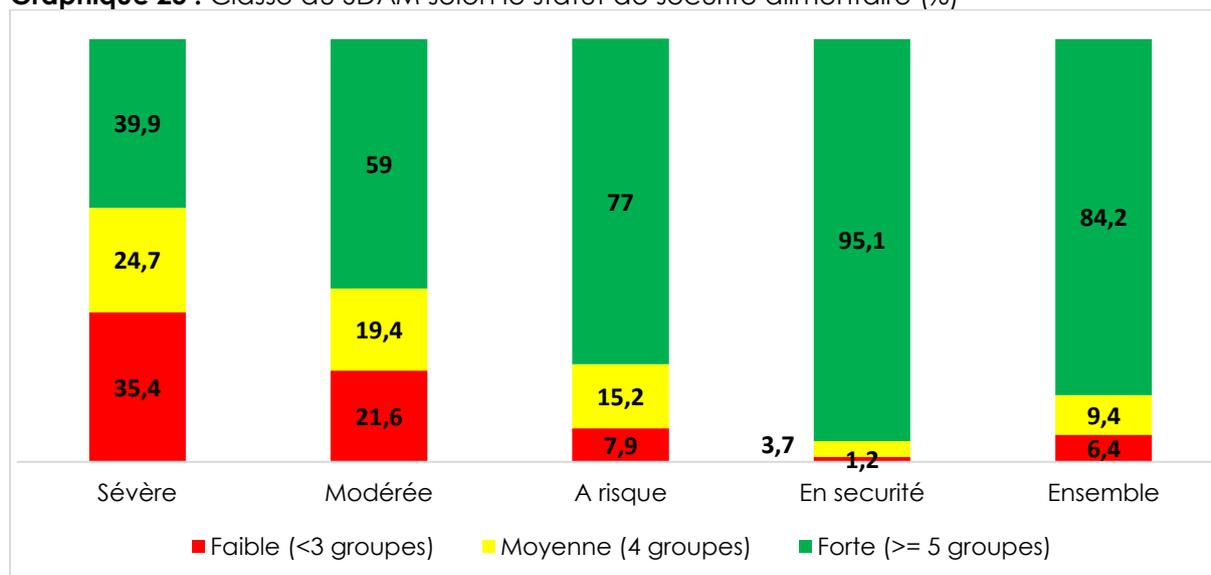
Graphique 24 : Score de diversité alimentaire des ménages selon la classe de sécurité alimentaire



L'alimentation de tout ménage dont le SDAM est moyen (4 groupes d'aliments) ou fort (au moins 5 groupes d'aliment) est qualifié d'acceptable.

La période de récolte, caractérisée généralement par la disponibilité des aliments en grandes quantités et à bas prix, on observe globalement une très forte proportion de ménages à diversité alimentaire acceptable. En effet, la proportion des ménages avec une diversité alimentaire forte ou moyenne est respectivement 84,2% et 9,4%. Au moins trois-quarts des ménages dans toutes les classes de sécurité alimentaires, exceptée la classe sévère, ont une diversité alimentaire acceptable.

Graphique 25 : Classe du SDAM selon le statut de sécurité alimentaire (%)

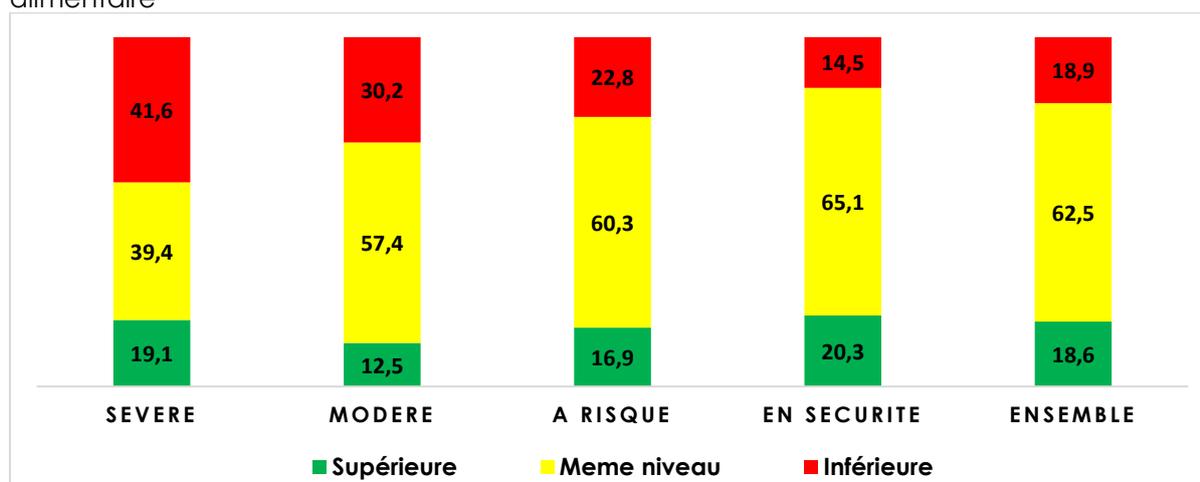


3.6. PRODUCTION AGRICOLE ET RESERVES ALIMENTAIRES DES MENAGES

3.6.1. Appréciation des ménages sur la production agricole 2018

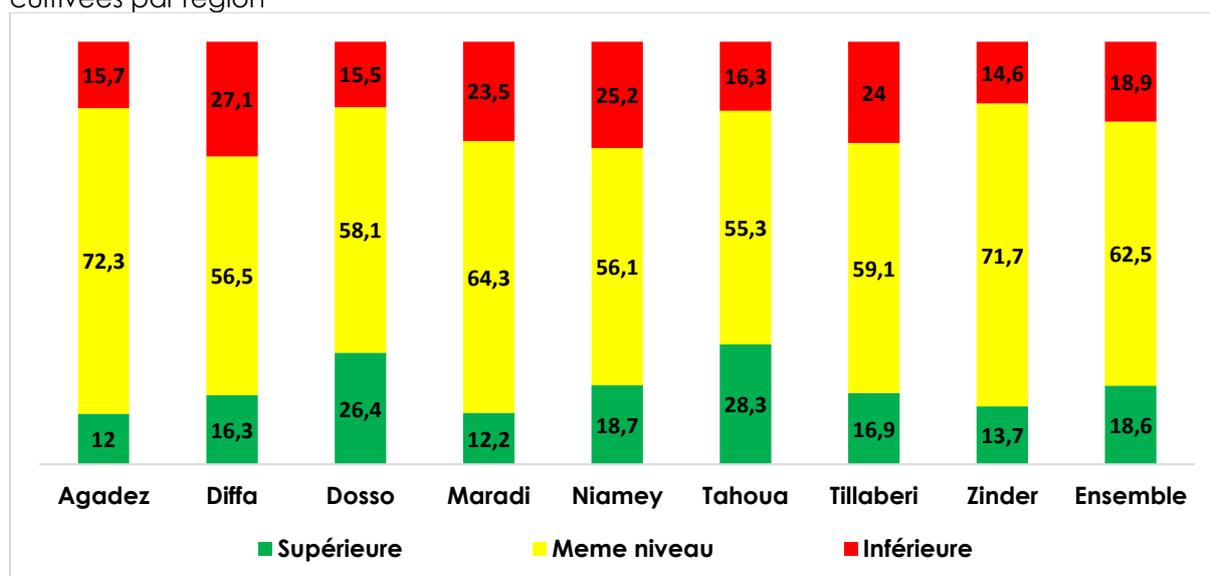
Dans l'ensemble, 62,5% des ménages ont déclaré que les superficies cultivées en 2018 sont au même niveau que celles de 2017. Toutefois, 41,6% des ménages en insécurité alimentaire sévère et 14,5% de ménages en sécurité alimentaire ont déclaré que les superficies cultivées en 2018 sont inférieures à celles de 2017.

Graphique 26 : Evolution des superficies cultivées en fonction de la classe d'insécurité alimentaire



Les proportions de ménages ayant estimé que les superficies cultivées sont supérieures à celles de 2017 sont plus importantes à Tahoua (28,3%) et Dosso (26,4%) contre environ 12% de ménages à Agadez et à Maradi.

Graphique 27 : Proportions des ménages selon l'appréciation du niveau des superficies cultivées par région



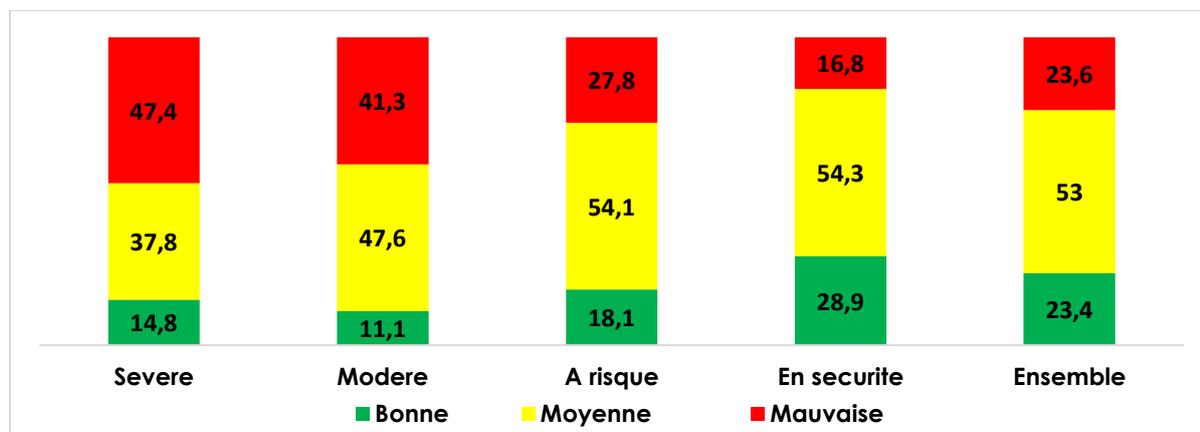
Selon les départements, Tessaoua (48%), Banibangou (35,7%), Nguigmi (35,5%), Say (34,4%) et Gothèye (34,3%) ont les proportions les plus élevées des ménages ayant estimé que les superficies cultivées sont inférieures à celles de 2017. Les départements de Malbaza, Ayorou et Dosso ont les plus fortes proportions des ménages ayant estimé que les superficies cultivées sont supérieures à celles de 2017 avec respectivement 60%, 45% et 43% de ménages.

Dans l'ensemble, la campagne agricole a été jugée moyenne par 53% des ménages, bonne par 23,4% et 23,6 % des ménages l'ont déclarée mauvaise.

La proportion de ménages varie en fonction de la classe de vulnérabilité. C'est ainsi que les ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée (avec respectivement

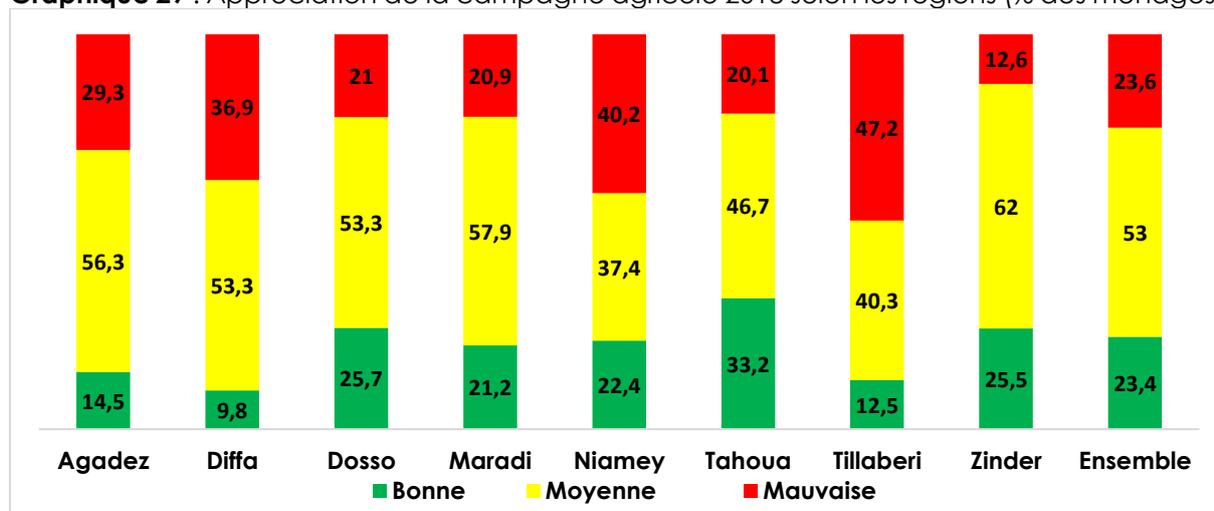
47,4% et 41,3%) ont jugé la campagne mauvaise contre 16,8% de ménages en sécurité.

Graphique 28 : Appréciation de la campagne agricole 2018 selon la classe de l'insécurité (% des ménages)



Selon les régions, les proportions les plus élevées des ménages ayant estimé que la campagne est mauvaise sont enregistrées dans les régions de Tillabéri (47,2%), la périphérie de Niamey (40,2%) et Diffa (36,9%).

Graphique 29 : Appréciation de la campagne agricole 2018 selon les régions (% des ménages)



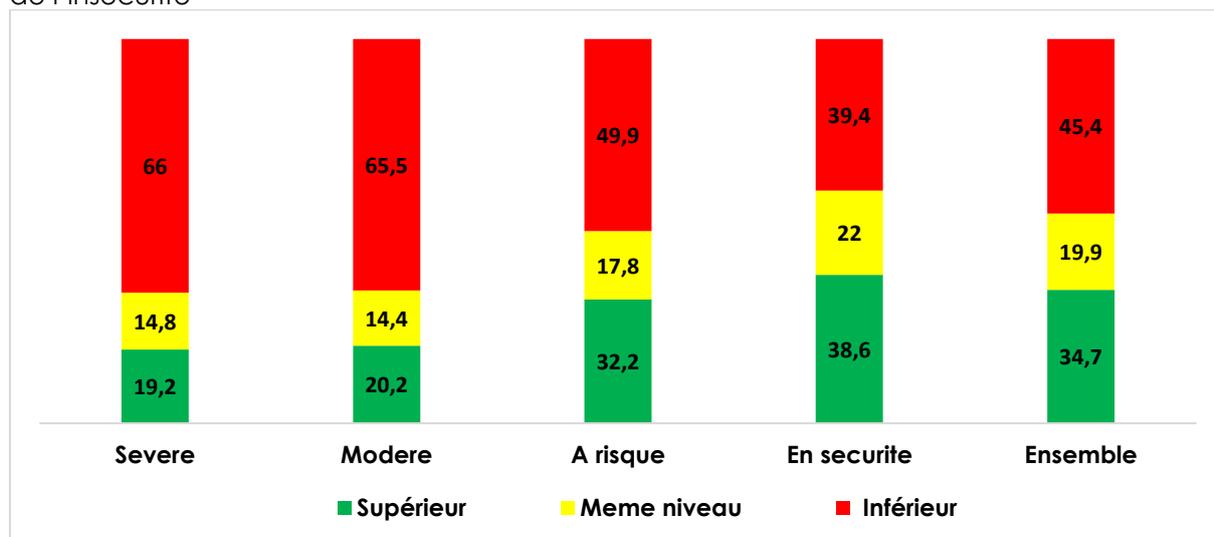
Au niveau des départements, la campagne est jugée mauvaise chez plus de 60% de ménages à Ouallam, Banibangou, N'Guigmi, Balleyara, Gothèye, Aderbissinat et Abala contre 1,8% à Madaoua et 3,5% à Aguié.

A Malbaza et Dosso respectivement 69,4% et 46,4% de ménages ont jugé la campagne bonne. (Voir tableau n°67 en Annexe)

En ce qui concerne le niveau de récolte, dans l'ensemble la situation est jugée identique ou meilleure que celle de 2017, chez la majorité des ménages (54,6%).

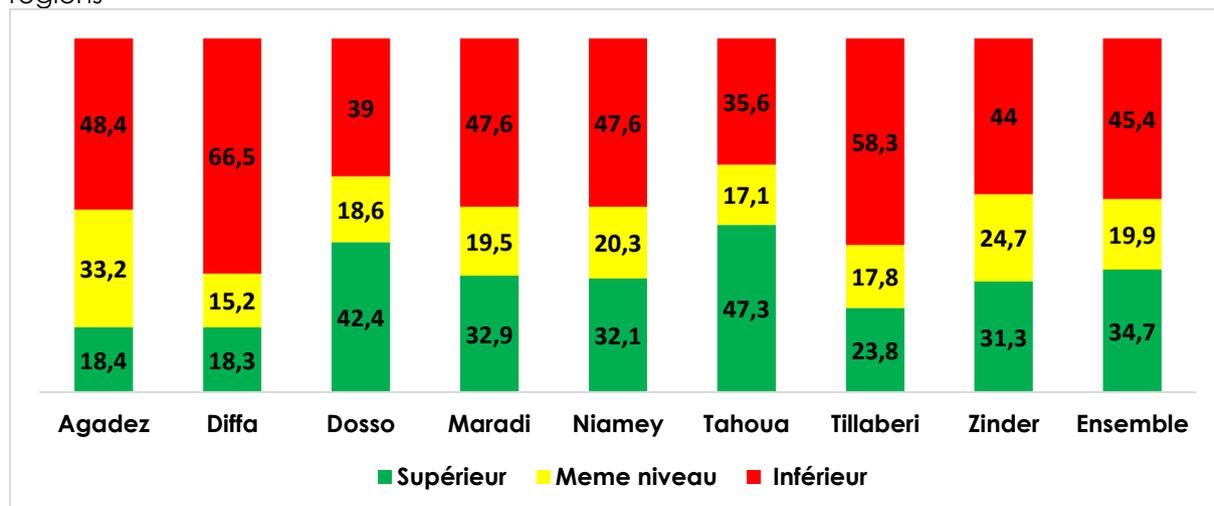
L'appréciation varie selon la classe de vulnérabilité. Ainsi, 66% de ménages en insécurité alimentaire sévère ont jugé le niveau de récolte inférieur à celui de 2017. Il en est de même pour 39,4% de ménages en sécurité.

Graphique 30: Proportion des ménages (%): Appréciation de niveau de récolte selon les classes de l'insécurité



Les plus fortes proportions des ménages ayant jugé le niveau des récoltes de 2018 inférieur à celui de 2017 sont observées à Diffa (66,5%) et à Tillabéri (58,3%).

Graphique 31 : Proportion des ménages (%) selon l'appréciation du niveau de récolte par régions

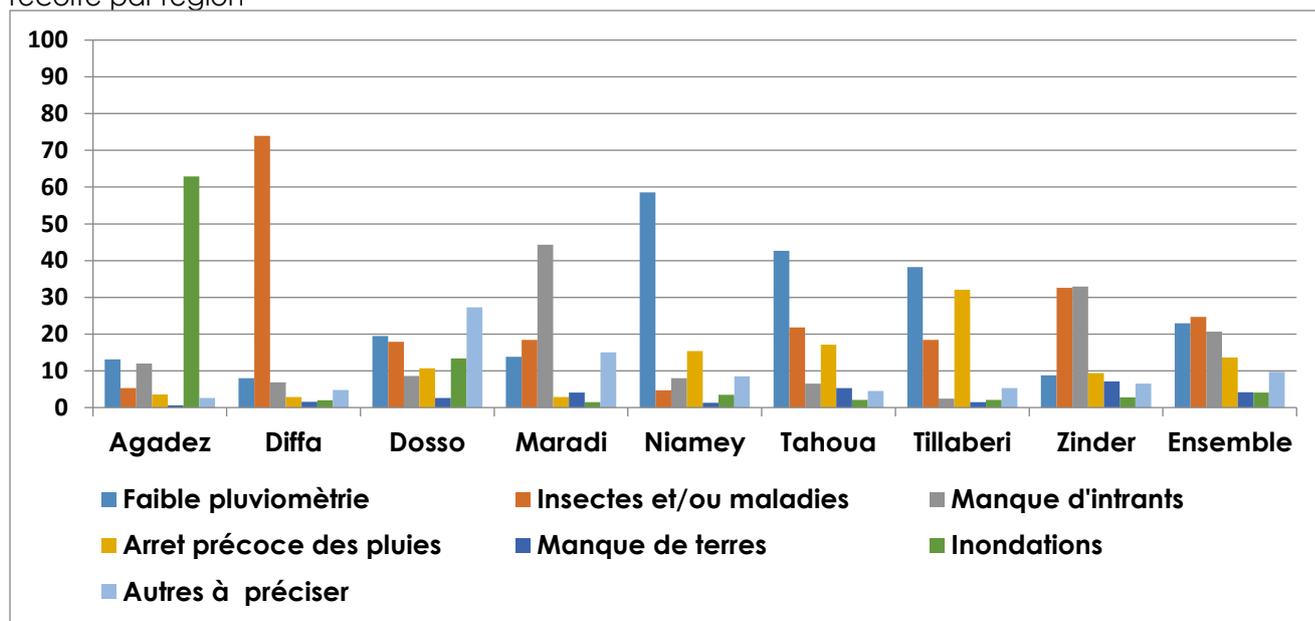


Au niveau départemental, les proportions de ménages les plus importantes ayant jugé le niveau de récolte inférieur à celui de 2017 sont enregistrées à Balléyara (79,4%), Goudoumaria (71,8%), Gothèye (72,6%), Filingué (69,1%) et Banibangou (66,5%). Par contre, à Malbaza, Dosso et Ayorou, la majorité des ménages a jugé le niveau de récolte supérieur à celui de 2017 avec respectivement 80,1%, 65,4% et 60,2%. (Voir Tableau n°84 en Annexe)

Parmi les ménages ayant déclaré que le niveau de leur récolte est inférieur à celui de 2017, 24,7% ont cité la pression parasitaire (insectes et maladies), 22,9% de ménages la faible pluviométrie et 20,7% le manque d'intrants comme la principales causes.

L'appréciation diffère selon les régions. A Agadez, la majorité de ménages (62,9%) considère les inondations comme la principale cause de la baisse de production. A Diffa, la pression parasitaire (insectes et maladies) en est la principale cause pour environ 74% de ménages. La faible pluviométrie est la principale cause de baisse de niveau de récolte dans la périphérie de Niamey (58,6%), Tahoua (42,7%) et Tillabéri (38,2%). A Maradi et Zinder, le manque d'intrants est la principale cause pour respectivement 44,3% et 32,9% de ménages.

Graphique 32 : Proportions de ménages selon les principales causes de baisse de niveau de récolte par région



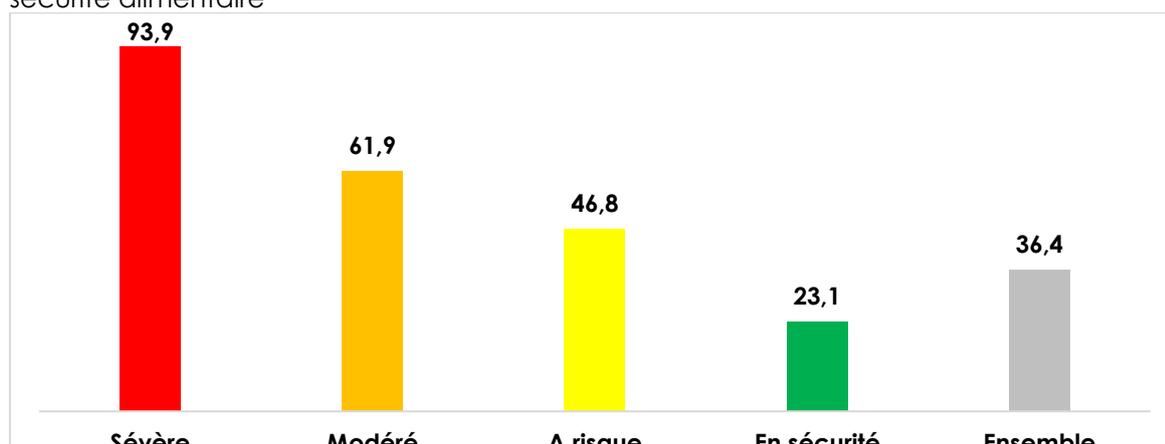
Les plus fortes proportions des ménages qui considèrent la faible pluviométrie comme la cause principale de la baisse de production, sont observées dans les départements de Bagaroua (80,5%), Banibangou (80,1%), Bouza (71,1%) et la périphérie de Niamey (58,6%). La pression parasitaire a été plus citée par les ménages à N'Guigmi (99%), Goudoumaria (92,4%) et Diffa (67,1%). Pour les départements d'Aguié, de Madarounfa et Kantché, le manque d'intrants est considéré comme la cause principale de la baisse de production par respectivement 74,6%, 67,4%, 61,5% de ménages. (Voir Tableau n°85 en Annexe)

3.6.2. Réserves alimentaires des ménages

Au niveau national, 36,4% des ménages ne disposent pas d'un stock alimentaire (récoltes propres et autres moyens ou ressources pour accéder aux vivres).

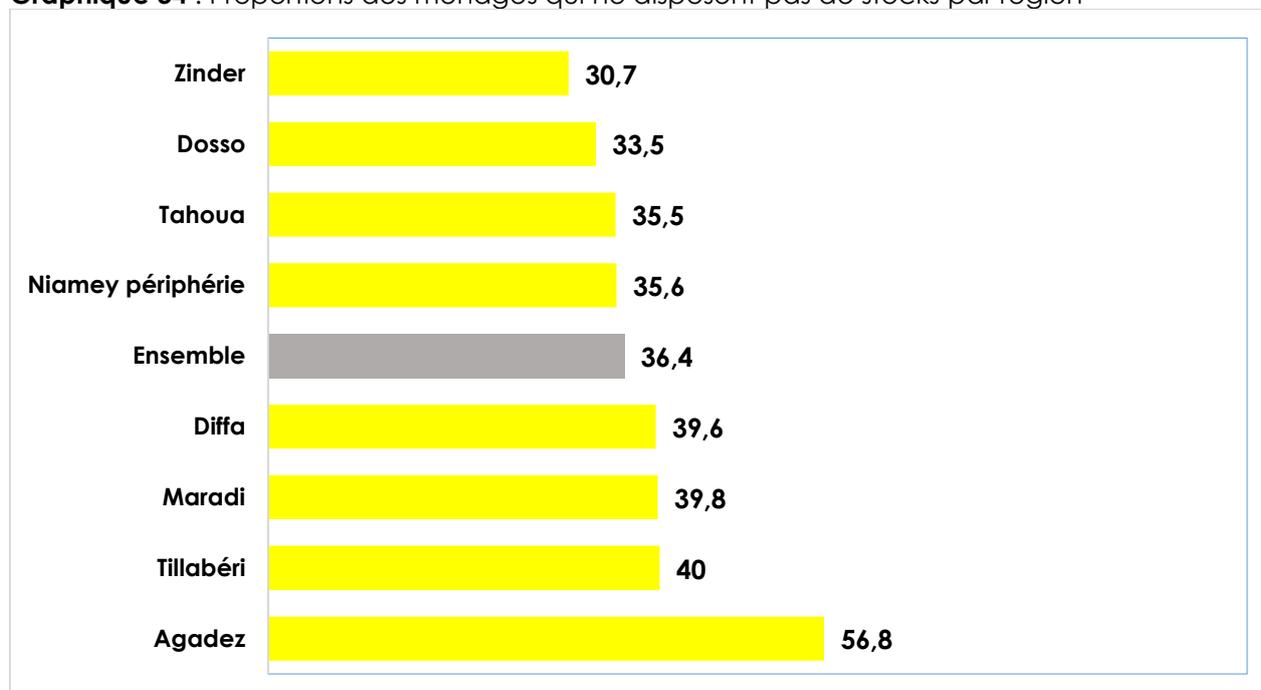
Cette moyenne cache des disparités en fonction des classes d'insécurité alimentaire. En effet 93,9% des ménages en insécurité alimentaire sévère et 61,9% des ménages en insécurité modérée, ne disposent pas de stocks.

Graphique 33: Proportions (%) des ménages qui ne disposent pas de stocks selon les classes de sécurité alimentaire



Au niveau des régions, les proportions des ménages qui ne disposent pas de stock sont plus élevées à Agadez (56,8%), Tillabéri (40%), Maradi (39,8%) et Diffa (39,6%).

Graphique 34 : Proportions des ménages qui ne disposent pas de stocks par région

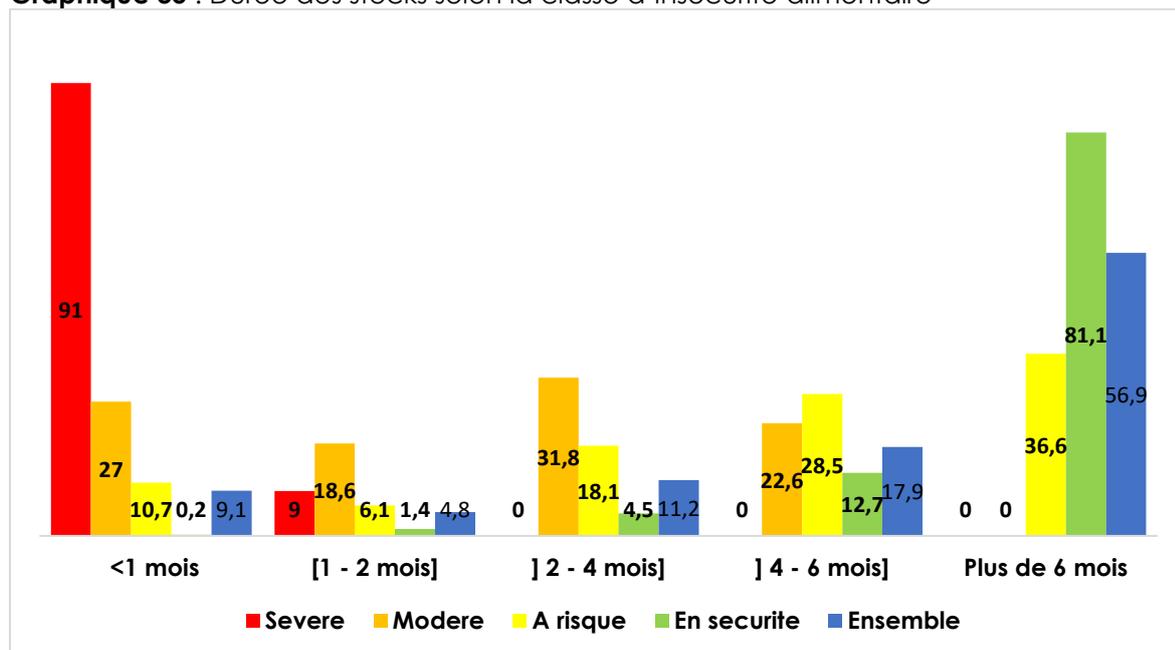


Selon les départements, plus de 6 ménages sur 10, ne disposent pas de stocks alimentaires ou des moyens pour acheter des vivres à Tillia, Ingall, Aderbissinat, Iférouane, Gazaou et N'Guigmi.

Aguié, Tchintabaraden, Madaoua, Dosso, Damagaram Takaya et Mayahi enregistrent les proportions les plus élevées de ménages disposant de stocks alimentaires, avec plus de 80% de ménages chacun (cf. tableau n°68 en annexe).

Sur le plan national, 56,9% de ménages ont plus de 6 mois de consommation ; avec des disparités selon la classe de vulnérabilité.

Graphique 35 : Durée des stocks selon la classe d'insécurité alimentaire



Dans les régions de Dosso, Zinder et Maradi au moins 6 ménages sur 10 ont plus de 6 mois de consommation.

Les régions d'Agadez (39,5%) et de de Diffa (21%) enregistrent les proportions les plus élevées des ménages qui ont moins d'un mois de consommation.

Tableau 23 : Durée des stocks ménages selon les régions

Régions	<1 mois	[1 - 2 mois]] 2 - 4 mois]] 4 - 6 mois]	Plus de 6 mois
Agadez	39,5	21,7	11,5	7	20,3
Diffa	21	8,9	12,7	15,4	42
Dosso	4,4	2,9	8,2	18,6	66
Maradi	7,6	2,4	9,4	20,7	59,8
Niamey périphérie	16,6	10,6	11,1	16,8	44,9
Tahoua	10,8	5,9	13,4	16,5	53,5
Tillabéri	10,3	5,8	12,8	19,1	52,1
Zinder	4,6	3,2	10,8	17,7	63,7
Ensemble	9,1	4,8	11,2	17,9	56,9

Les départements d'Aguié (88,6%), Damagaram Takaya (83,1%), Dosso (82,5%), Say (82,5%), Malbaza (74,5%) et Loga (74,1%) enregistrent les plus fortes proportions de ménages avec plus de 6 mois de consommation.

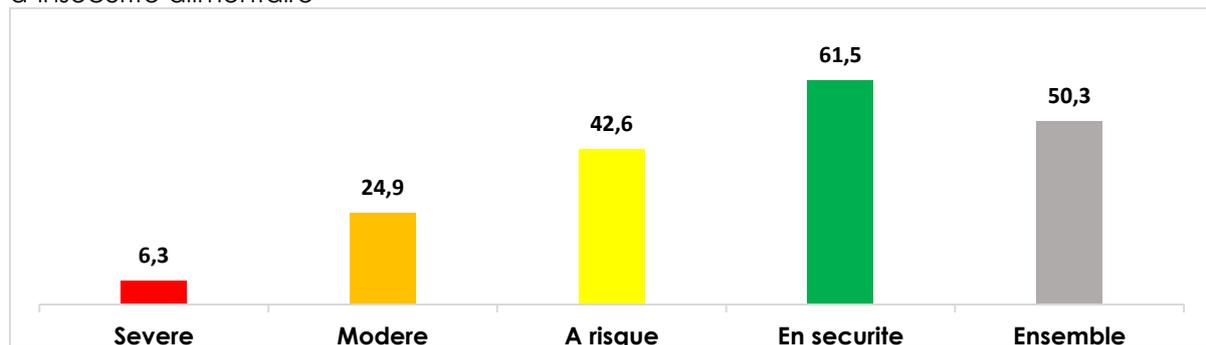
Par contre, des fortes proportions de ménages qui ont moins d'un mois de consommation sont observées à Tillia (71,9%), N'Guigmi (60,6%), Aderbissinat (56,5%) et N'Gourti (55,2%). (Voir tableau n°69 en Annexe)

3.6.3. Disponibilité et type de semences

Au niveau national, 50,3 % des ménages disposent de stocks de semences au mois de Novembre 2018.

Selon la classe d'insécurité alimentaire, on constate des proportions importantes des ménages en insécurité alimentaire sévère (93,7%), modérée (75,1%) et à risque (57,4%) ne possèdent pas du tout de stock de semences. Seulement chez les ménages en sécurité l'on enregistre plus de 60% des ménages disposant de stocks de semences.

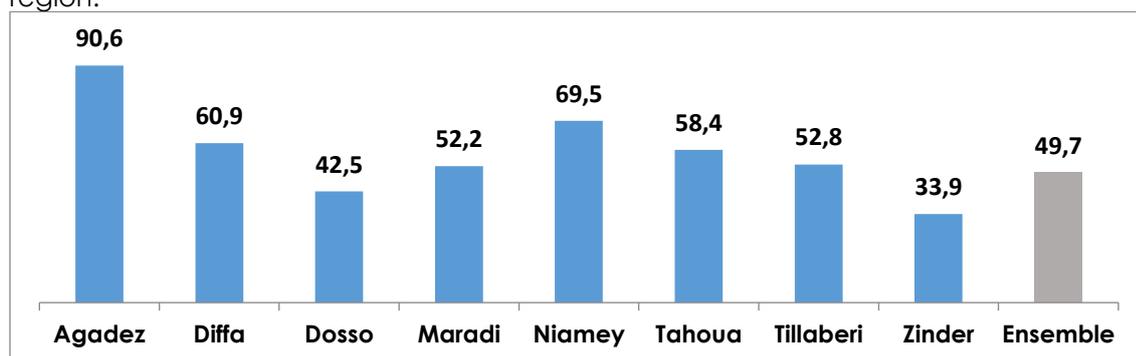
Graphique 36 : Proportion des ménages (en %) possédant des stocks de semences par classe d'insécurité alimentaire



Les régions de Zinder et Dosso ont les plus fortes proportions de ménages disposant de stocks de semences pour la prochaine campagne, respectivement 66,1% et 57,5 %.

La région d'Agadez (90,6%) et la périphérie de Niamey (69,5%) enregistrent les proportions les plus importantes des ménages ne disposant pas de stocks de semences.

Graphique 37 : Proportion des ménages (en %) ne possédant pas des stocks de semences par région.

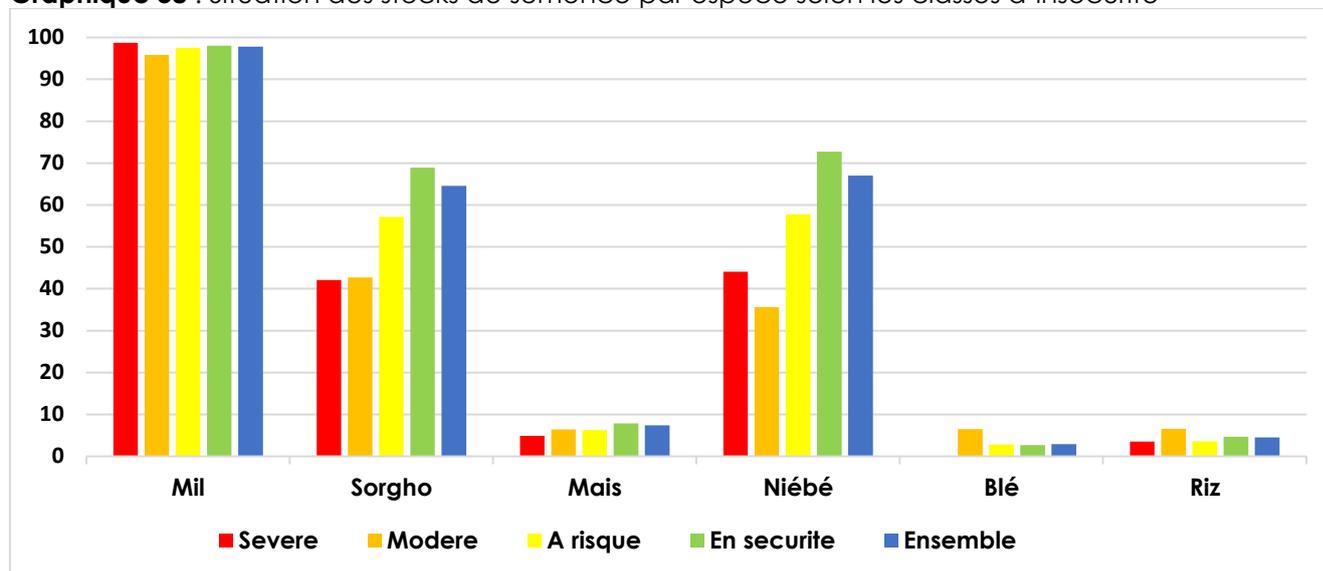


Les départements de Torodi (99,7%), Tillabéri (99,6%), Tibiri (98,2%) et Tessaoua (96%) présentent les plus fortes proportions de ménages n'ayant pas constitué de stocks de semences. (Voir tableau n°70 en Annexe)

Pour ce qui est du type de semence, 97,8% de ménages ont constitué de stock de mil, 67 % de niébé, 64,6% de sorgho, 7,4 % de maïs, 4,5 % de riz et 2,9 % de blé.

Quelle que soit la classe d'insécurité alimentaire, le mil, le niébé et le sorgho constituent les principales semences stockées, avec plus de 6 ménages sur 10 qui en disposent.

Graphique 38 : Situation des stocks de semence par espèce selon les classes d'insécurité



Dans toutes les régions, parmi les ménages disposant de semences on souligne la prédominance des ménages qui disposent des semences de mil. S'en est suivi le niébé à Maradi (71,7%), Dosso (68,6%), Diffa (57,5%), Tillabéry (54,1%) et Niamey (47,7%). La prédominance du sorgho est observée dans les régions de Zinder (76%) et Tahoua (74,6%).

Dans la région d'Agadez, le stock de semence de blé concerne 28,3% de ménages.

Tableau 24: Proportion des ménages par préférence de type de semences (en %)

Régions	Mil	Sorgho	Mais	Niébé	Blé	Riz
Agadez	79,5	26,1	11,7	8,2	28,3	65,9
diffa	98,6	43,9	5,2	57,5	1,5	4,3
Dosso	97,2	45	7,4	68,6	3,8	11,6
Maradi	98,4	61,8	7,4	71,7	1,3	0,6
Niamey	99,1	39,7	25,4	47,7	12,7	25,2
Tahoua	98,6	74,6	7,8	67,1	4,3	3,1
Tillabéri	97,9	52,3	15,8	54,1	3,8	11,7
Zinder	97,4	76	3,5	71,1	1,9	0,6
Ensemble	97,8	64,6	7,4	67	2,9	4,5

3.7. REVENUS DES MENAGES

Le revenu monétaire moyen des ménages est de 40.244 F CFA par mois. Selon les classes d'insécurité alimentaire, il varie de 24.571 F CFA pour les ménages en insécurité alimentaire sévère à 43.908 F pour les ménages en sécurité alimentaire.

Tableau 25 : revenu moyen des ménages selon les classes d'insécurité alimentaire

Classes d'insécurité alimentaire	Revenu moyen (en F CFA)
Sévère	24 571
Modérée	32 251
A risque	37 751
En sécurité	43 908
Ensemble	40 244

Dans l'ensemble, 60,3% des ménages disposent d'une source de revenu monétaire et 36,1% ont déclaré deux sources. La même tendance est observée suivant les classes d'insécurité alimentaire des ménages. La proportion des ménages disposant d'une seule source de revenu est plus élevée pour les ménages en insécurité alimentaire sévère (85,5%) et modérée (72,8%). La proportion des ménages disposant de deux sources de revenu est plus importante chez les ménages en sécurité alimentaire (41,8%). Dans toutes les classes d'insécurité alimentaire, moins de 5% des ménages ont plus de deux sources de revenu.

Tableau 26 : Proportion de ménages par classe d'insécurité d'alimentaire selon le nombre de sources de revenu

Nombre de sources de revenu	Classe insécurité alimentaire				Ensemble
	Sévère	Modérée	A risque	En sécurité	
1	85,5	72,8	65,8	53,6	60,3
2	13,6	25,3	31,5	41,8	36,1
3	0,9	1,6	2,5	4,5	3,5
4	0,0	0,3	0,1	0,2	0,2
Total	100	100	100	100	100

La vente de produits agricoles, le petit commerce et la vente des produits d'élevage demeurent les trois principales sources de revenu monétaire des ménages. L'envoi d'argent par des proches en exode et le travail journalier non agricole concernent entre 5 et 9% des ménages.

Tableau 27 : Proportion de ménages selon l'importance des sources de revenu monétaire

Nature de la source de revenu du ménage	Première source	Deuxième source	Troisième source
Vente de produits agricoles	46,2	34,6	23,3
Petit commerce	14,2	23,8	24,5
Vente bétail/ Embouche/ vente produits d'élevage	8,9	12,2	18,4
Envoi d'argent par des proches en exode	7,3	6,4	9,0
Travail journalier non agricole	5,8	5,4	5,5
Travail journalier agricole	3,6	4,2	4,1
Autres sources	3,2	3,2	4,5
Commerce/entrepreneuriat	2,5	0,7	0,6
Salarié / Pension	2,3	0,3	0,2
Artisanat	2,2	3,7	2,5
Vente de produits maraichers/irrigués	1,3	2,2	2,7
Extraction/carrière	1,1	1,0	0,5
Vente de bois	0,7	0,8	1,0
Mendicité	0,3	0,4	0,4
Vente de paille	0,3	1,0	2,2
Emprunt	0,1	0,1	0,6
Total	100	100	100

Quel que soit le niveau d'insécurité alimentaire considéré, la vente des produits agricoles constitue la première source de revenu pour au moins quatre ménages sur dix. Par ailleurs, plus d'un ménage sur dix tirent leurs revenus du petit commerce.

Tableau 28 : Proportion des ménages selon les sources de revenu monétaire et la classe d'insécurité alimentaire

Sources de revenu monétaire	Première source				Deuxième source				Troisième source			
	Sévère	Modérée	A risque	En sécurité	Sévère	Modérée	A risque	En sécurité	Sévère	Modérée	A risque	En sécurité
Vente de produits agricoles	38,1	47,2	51,3	44,0	27,6	31,1	29,7	37,0	1,2	14,7	19,7	25,3
Vente bétail/ Embouche/ vente produits	1,4	7,0	8,0	10,1	1,9	10,7	10,2	13,3	0,0	8,6	13,3	20,9
Petit commerce	14,9	12,2	12,8	15,3	23,0	26,6	25,1	23,0	67,7	32,6	20,2	24,6
Travail journalier agricole	7,6	4,4	3,1	3,4	12,5	4,2	4,1	4,0	4,1	3,5	6,6	3,4
Vente de bois	0,5	1,2	0,9	0,5	0,3	0,8	1,2	0,8	1,6	5,3	0,1	0,9
Artisanat	4,7	3,0	2,1	2,0	5,4	5,6	5,6	2,7	0,0	6,7	3,2	2,0
Salarié	2,2	2,1	2,0	2,5	0,6	0,2	0,4	0,3	0,0	0,0	0,8	0,2
Commerce/entrepreneuriat	1,0	1,6	1,9	3,0	1,0	1,3	0,5	0,7	0,0	0,0	1,2	0,5
Envoi d'argent par des proches en exode	8,9	6,6	6,8	7,6	5,3	5,0	7,6	6,2	0,0	10,9	12,7	7,8
Emprunt	0,0	0,2	0,3	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,2	0,9
Mendicité	2,9	1,2	0,2	0,1	2,7	0,2	0,4	0,4	0,0	0,0	0,5	0,4
Extraction/carrière	1,5	1,0	1,4	0,8	0,2	1,3	1,2	0,8	4,5	0,6	1,1	0,3
Vente de produits maraichers/irrigués	1,2	1,0	1,0	1,5	4,7	0,5	1,9	2,4	0,0	0,0	5,7	2,0
Travail journalier non agricole	7,5	7,2	4,8	5,9	10,0	8,5	7,2	4,4	4,0	2,5	7,7	5,0
Vente de paille	0,6	0,6	0,4	0,3	4,3	1,3	0,8	0,9	16,9	7,7	1,9	1,6
Autres	7,0	3,5	3,0	3,0	0,5	2,7	3,9	3,1	0,0	6,9	5,1	4,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

La vente de produits agricoles, première source de revenu, contribue en moyenne à 95% du revenu des ménages en insécurité alimentaire sévère, à 90% pour les ménages en insécurité alimentaire modéré, à 89% pour ceux à risque et 86% pour ceux en sécurité alimentaire.

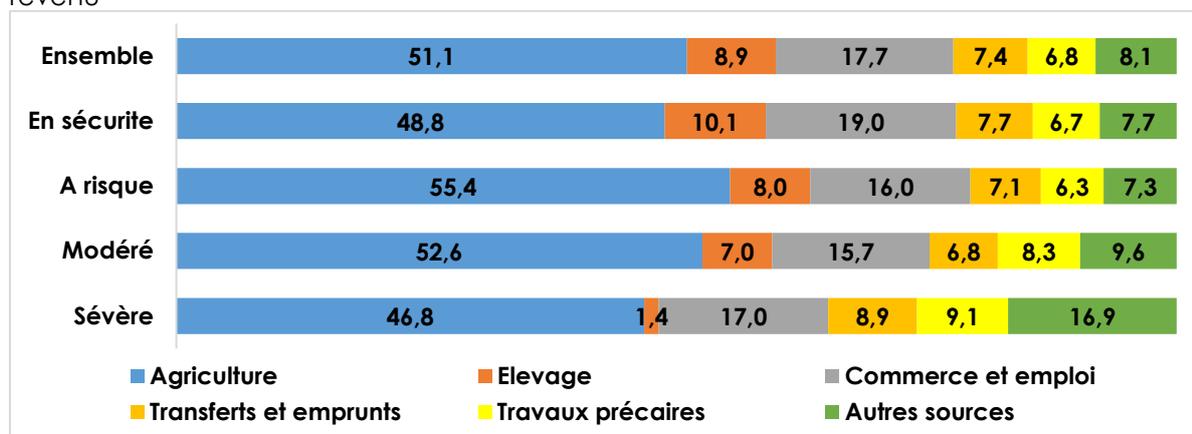
Tableau 29 : Contribution moyenne des sources de revenu monétaire par classe d'insécurité alimentaire

sources de revenu	Sévère			Modéré			A risque			En sécurité		
	1 ^{ère} source	2 ^e source	3 ^e source	1 ^{ère} source	2 ^e source	3 ^e source	1 ^{ère} source	2 ^e source	3 ^e source	1 ^{ère} source	2 ^e source	3 ^e source
Vente de produits agricoles	94,9	23,3	10,0	90,1	27,6	15,7	89,2	28,1	16,0	85,6	27,9	15,6
Vente bétail/ Embouche/ vente produits	94,4	33,3	14,4	89,0	32,0	14,7	85,5	30,1	17,0	-	-	-
Petit commerce	97,2	32,2	20,0	93,0	33,6	17,1	88,6	31,4	14,5	84,5	30,5	17,2
Travail journalier agricole	96,3	32,4	16,6	92,8	27,8	17,7	91,2	31,7	13,9	82,5	30,5	15,5
Vente de bois	95,5	33,1	20,0	91,1	30,5	10,0	90,2	29,7	20,0	87,7	31,2	16,3
Artisanat	95,6	24,6	-	93,9	22,6	10,5	91,6	26,7	13,6	84,2	29,6	17,1
Salarié	91,5	24,3	--	93,7	30,1	10,9	90,9	37,4	15,7	-	-	-
Commerce/entreprenariat	98,1	50,0	-	94,4	35,1		89,2	32,7	18,8	85,4	33,6	12,9
Envoi d'argent par des proches en exode	95,9	28,8	-	92,4	27,0	17,6	87,6	33,3	13,7	86,3	32,5	16,0
Emprunt	-	-	-	98,2	-	-	86,5	36,0	20,0	73,6	27,4	15,6
Mendicité	90,6	40,0	-	100,0	23,5	10,0	94,4	30,0	10,0	-	-	-
Extraction/carrière	93,0	29,9	18,6	87,7	30,2	21,5	80,6	31,3	20,0	-	-	-
Vente de produits maraichers/irrigués	91,8	36,8	-	85,7	35,1	18,6	85,6	36,0	17,8	-	-	-
Travail journalier non agricole	95,4	27,3	10,0	91,4	28,8	10,0	88,1	34,3	17,5	84,8	32,2	19,4
Vente de paille	99,3	26,1	28,4	97,1	22,7	20,0	88,4	30,4	13,8	91,8	31,3	14,6
Autres	97,5	30,9	-	91,5	33,3	12,5	88,7	33,7	16,9	84,1	30,5	16,0
Ensemble	95,7	4,1	0,2	91,5	8,1	0,3	89,1	10,5	0,4	85,4	13,8	0,8

Quelle que soit la classe d'insécurité alimentaire considérée, la proportion des ménages qui tirent leurs revenus des activités agricoles (vente de produits agricoles, travail journalier agricole, vente de produits maraichers/irrigués) est la plus élevée (plus de 45%). Dans l'ensemble, celle-ci concerne 51,1% des ménages.

La proportion des ménages qui tirent leurs revenus de l'élevage évolue avec le niveau de sécurité alimentaire des ménages. Elle varie de 1,4% des ménages en insécurité alimentaire sévère à 10,1% pour les ménages en sécurité alimentaire. Par contre les travaux précaires (travail journalier non agricole, extraction/carrière) sont caractéristiques de l'insécurité alimentaire. Le poids de ces activités varie de 7,7% pour les ménages en sécurité alimentaire à 9,1% pour les ménages en insécurité alimentaire sévère.

Graphique 39 : répartition (en %) des ménages selon les catégories de la première source de revenu



3.8. INDICE DE RICHESSE

Rappelons que l'indice de richesse en anglais le Wealth Index est un proxy qui est calculé pour comprendre le niveau de richesse du ménage en combinant plusieurs variables regroupées en 4 groupes : biens productifs (boeufs de trait ; tracteur, charrue, machine etc.) ; biens non productifs (bijoux, radio, TV, meuble etc.) ; agréments de vie (accès à l'eau potable, accès à l'énergie, accès au logement etc.) et autres telles que le nombre de pièces, le nombre de personnes par pièce etc. La classification en quintile permet de comprendre le niveau de richesse des ménages. Les plus pauvres sont ceux qui sont dans le premier quintile et le plus aisés dans le cinquième quintile.

La plus forte proportion de ménages classés en insécurité alimentaire sévère ou modéré se trouvent dans les groupes du 1^{er} et 2^{ème} quintile. Et la majorité de ceux classés en insécurité alimentaire à risque ou en sécurité sont dans les quintiles les plus élevés. On voit que, plus les ménages sont vulnérabilités, plus ils ont tendance à appartenir au groupe de quintile le plus bas et plus ils sont en sécurité alimentaire, plus ils tendent à appartenir au quintile le plus élevé. Autrement dit, l'insécurité alimentaire s'explique en partie par la pauvreté liée à la possession des avoirs productifs, non productif et à l'insuffisance du minimum d'agrément de vie.

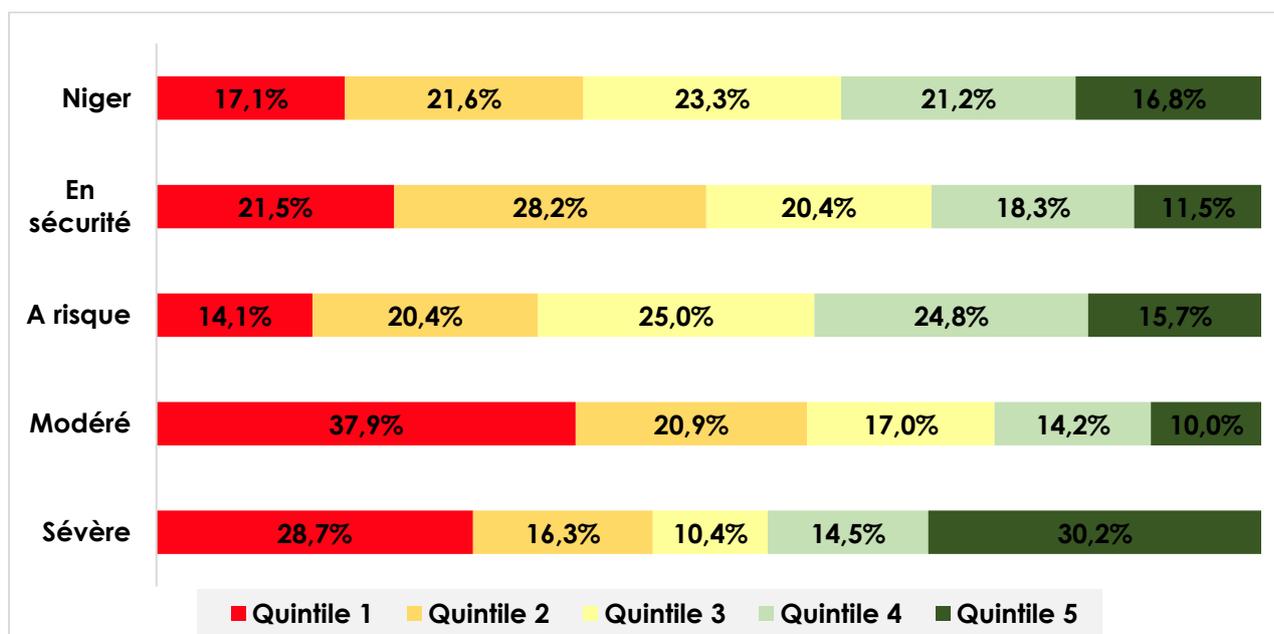
Tableau 30: Proportion des ménages selon le niveau de vulnérabilité et le quintile de l'indice de richesse

Prévalence d'insécurité alimentaire	Quintile de l'indice de richesse					Total
	Quintile 1	Quintile 2	Quintile 3	Quintile 4	Quintile 5	
Sévère	28,7%	16,3%	10,4%	14,5%	30,2%	100%
Modéré	37,9%	20,9%	17,0%	14,2%	10,0%	100%
A risque	14,1%	20,4%	25,0%	24,8%	15,7%	100%
En sécurité	21,5%	28,2%	20,4%	18,3%	11,5%	100%
Ensemble	17,1%	21,6%	23,3%	21,2%	16,8%	100%

Globalement, il y a environ autant de ménages très pauvres (premier quintile) selon la classification de l'indice de richesse que de ménages aisés (cinquième quintile).

La répartition des ménages selon le groupe de l'indice de richesse varie selon la vulnérabilité mais pas parfaitement corrélé car la vulnérabilité des ménages dépend aussi d'autres facteurs.

Graphique 40: Proportion des ménages selon le niveau de vulnérabilité et le quintile de l'indice de richesse

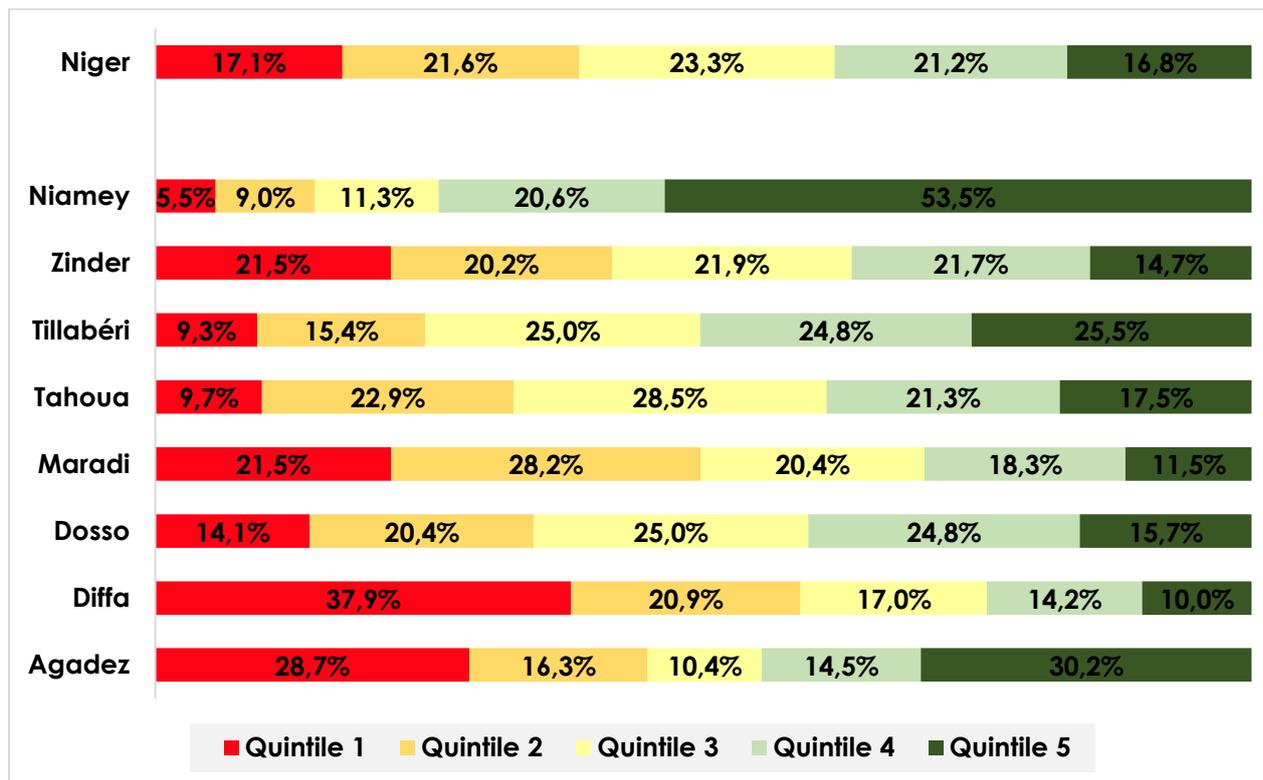


La proportion de ménages pauvres est très faible dans les régions de Niamey (5,5%) ; Tillabéri (9,3%) ; Tahoua (9,7%) et Dosso (14,1%). Dans les autres régions, au moins un ménage sur cinq a des contraintes liées à l'insuffisance du minimum d'agrément de vie tels que l'eau, l'énergie, le logement etc. ou à la possession des avoirs productifs, non productifs utilisables en cas de choc pour s'adapter sans assistance.

En outre, dans les villages périphériques de la capitale Niamey, plus d'un ménage sur deux est aisé au sens de l'indice. Ceci pourrait s'expliquer par la proximité de la capitale où les ménages ont tendance à céder leurs parcelles et ont recours à une autre forme d'acquisition d'actifs ou d'épargne pour s'adapter.

De même dans les régions d'Agadez et Tillabéri, plus d'un ménage sur 5 se trouvent dans le quintile des plus aisés.

Graphique 41 : Proportion des ménages selon la région et le quintile de l'indice de richesse



3.9. DEPENSES DES MENAGES PAR POSTE

3.9.1. Dépenses des ménages

Les données collectées concernent un rappel des achats des produits alimentaires effectués au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête. Ces produits sont classés en groupe d'aliments achetés soit en cash, à crédit ou acquis sans achat (production propre, cueillette ; donation/aide ; échange de travail ou d'article). Pour ce qui est des biens et services non alimentaires achetés en cash ou à crédit, la période de rappel est de 12 derniers mois précédant l'enquête.

Dans l'ensemble, les ménages consacrent en moyenne 70% de leurs dépenses aux produits alimentaires et 30% pour les besoins non alimentaires avec quelques variantes selon la classe d'insécurité alimentaire. En moyenne un ménage dépense chaque mois 53.000 FCFA dont 35.874 FCFA pour les produits alimentaires et 17.133 FCFA pour les biens et services non alimentaire.

Les dépenses moyennes mensuelles des ménages en insécurité alimentaire sévère sont estimées à 30.517 FCFA contre 59.445 FCFA pour les ménages en sécurité alimentaire.

Les ménages effectuent des dépenses alimentaires et non alimentaires relativement faibles quelle que soit la classe d'insécurité alimentaire car la valeur moyenne des dépenses est inférieure à 1\$ (environ 578,45 FCFA) par personne et par jour. Les ménages en insécurité alimentaire sévère dépensent par jour et par personne 270 FCFA et même ceux qui sont en sécurité alimentaire ne dépassent pas 388 FCFA.

Tableau 31 : Dépenses mensuelles totales (FCFA), alimentaires et non alimentaires, selon les classes d'insécurité alimentaire

Classe d'insécurité alimentaire	Dépenses alimentaires mensuelles	Dépenses non alimentaires mensuelles	Dépenses totales mensuelles	Part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales	Dépenses totales par tête par mois	Dépenses totales par tête par jour
Sévère	21 586	8 931	30 517	70,3	8 094	270
Modéré	27 733	12 406	40 139	69,5	8 215	274
A risque	32 912	14 709	47 620	69,7	9 468	316
En sécurité	39 724	19 721	59 445	70,2	11 629	388
Ensemble	35 874	17 133	53 007	70,0	10 523	351

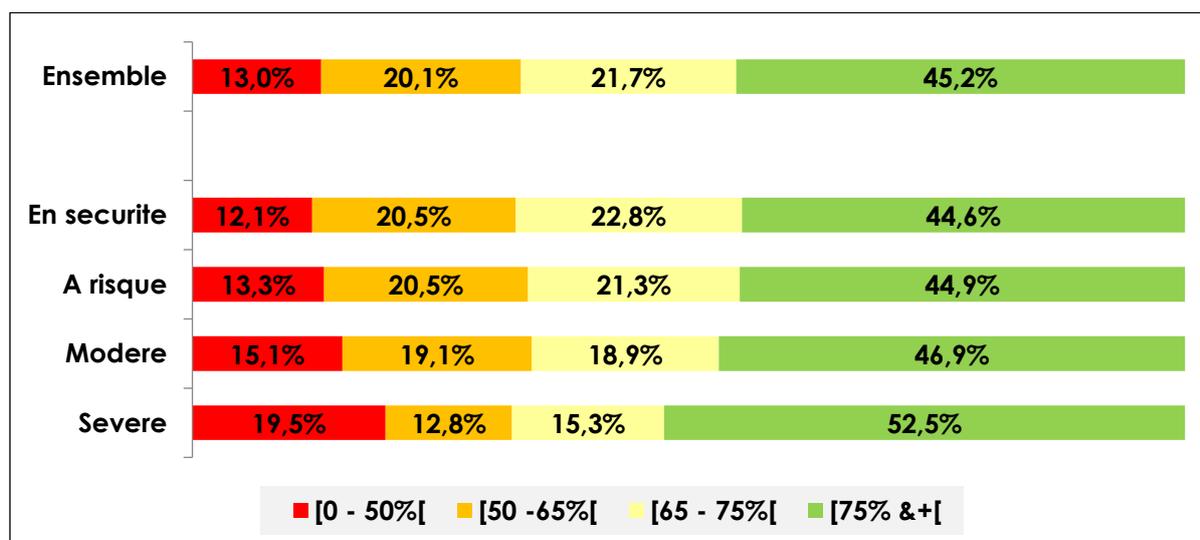
La part des dépenses alimentaires dans les dépenses globales est beaucoup plus importante chez les femmes que chez les hommes. Autrement dit que les femmes investissent plus que les hommes dans l'acquisition du panier alimentaire. En rapportant à la taille des ménages, les dépenses moyennes par tête sont plus importantes pour les femmes que pour les hommes.

Tableau 32 : Dépenses mensuelles totales, alimentaires et non alimentaires, selon le sexe

Sexe du chef de ménage	Dépenses alimentaires mensuelles	Dépenses non alimentaires mensuelles	Dépenses totales mensuelles	Part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales	Dépenses totales par tête par mois	Dépenses totales par tête par jour
Masculin	37.064	18.006	55.070	69,5	9,211	307
Féminin	25.578	9.581	35.158	73,8	9,550	318
Ensemble	35.874	17.133	53.007	70,0	9,246	308

Quelle que soit la classe d'insécurité alimentaire considérée, plus de 60% de ménages consacrent plus de 65% de leurs budgets aux dépenses alimentaires.

Graphique 42: Proportion des ménages selon les tranches des dépenses alimentaires et la classe d'insécurité alimentaire



Selon le sexe, il y a beaucoup plus de ménages dirigés par les femmes que par les hommes où les dépenses alimentaires couvrent plus de 65% du budget.

Tableau 33 : Proportion (%) des ménages selon les tranches des dépenses alimentaires et le sexe du chef de ménage

Sexe	Classe des parts de dépenses alimentaires dans les dépenses globales				Total
	[0 - 50% [[50 - 65% [[65 - 75% [[75% &+ [
Masculin	13,4	20,5	22,2	44,0	100
Féminin	9,8	16,9	17,3	55,9	100
Ensemble	13,0	20,1	21,7	45,2	100

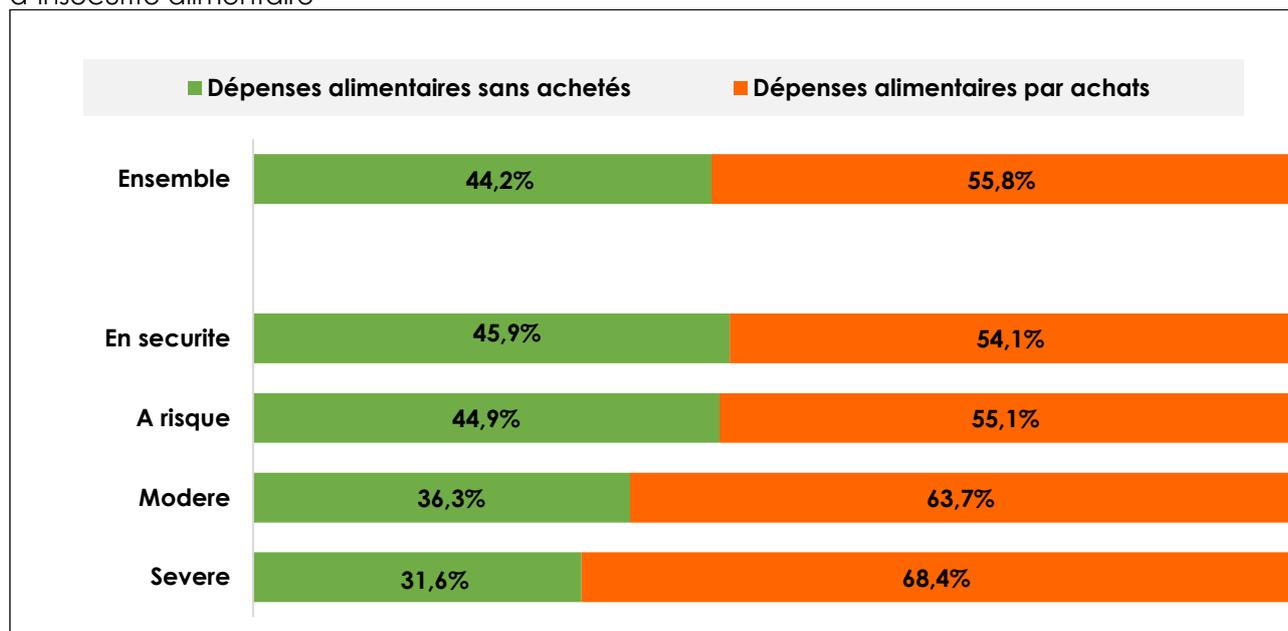
3.9.2. Dépenses alimentaires et non alimentaires

Les dépenses alimentaires concernent les articles alimentaires classés en groupes d'aliments selon la nomenclature internationale. Ces dépenses sont effectuées par les ménages soit directement en cash, soit à crédit ou encore acquies sans achat. L'acquisition sans achat peut provenir de la production propre, de la cueillette, de la chasse ou la pêche, d'une donation ou assistance humanitaire, d'une rémunération en échange de travail.

L'analyse des dépenses alimentaires des ménages selon la forme permet de bien comprendre le recours des ménages aux marchés durant la période de l'enquête.

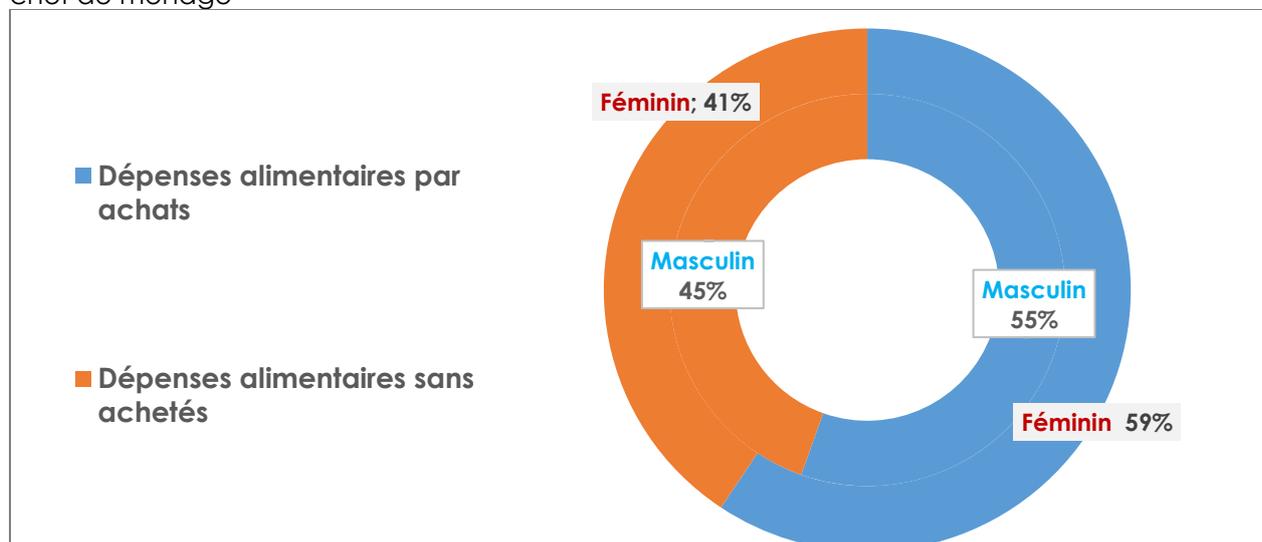
Ainsi, les achats représentent, dépendant de la classe de vulnérabilité, entre 54 à 68% du panier alimentaire des ménages au cours des mois de septembre et octobre 2018.

Graphique 43 : Proportion des ménages selon la forme des dépenses alimentaires et la classe d'insécurité alimentaire



Selon le sexe, pour acquérir le panier alimentaire dont ils ont besoin afin de satisfaire les besoins du ménage, les femmes ont plus recours aux marchés que les hommes.

Graphique 44 : Proportion des ménages selon la forme des dépenses alimentaires et le sexe du chef de ménage



3.9.3. Structure des dépenses totales des ménages par poste et dépenses alimentaires par groupe d'aliments

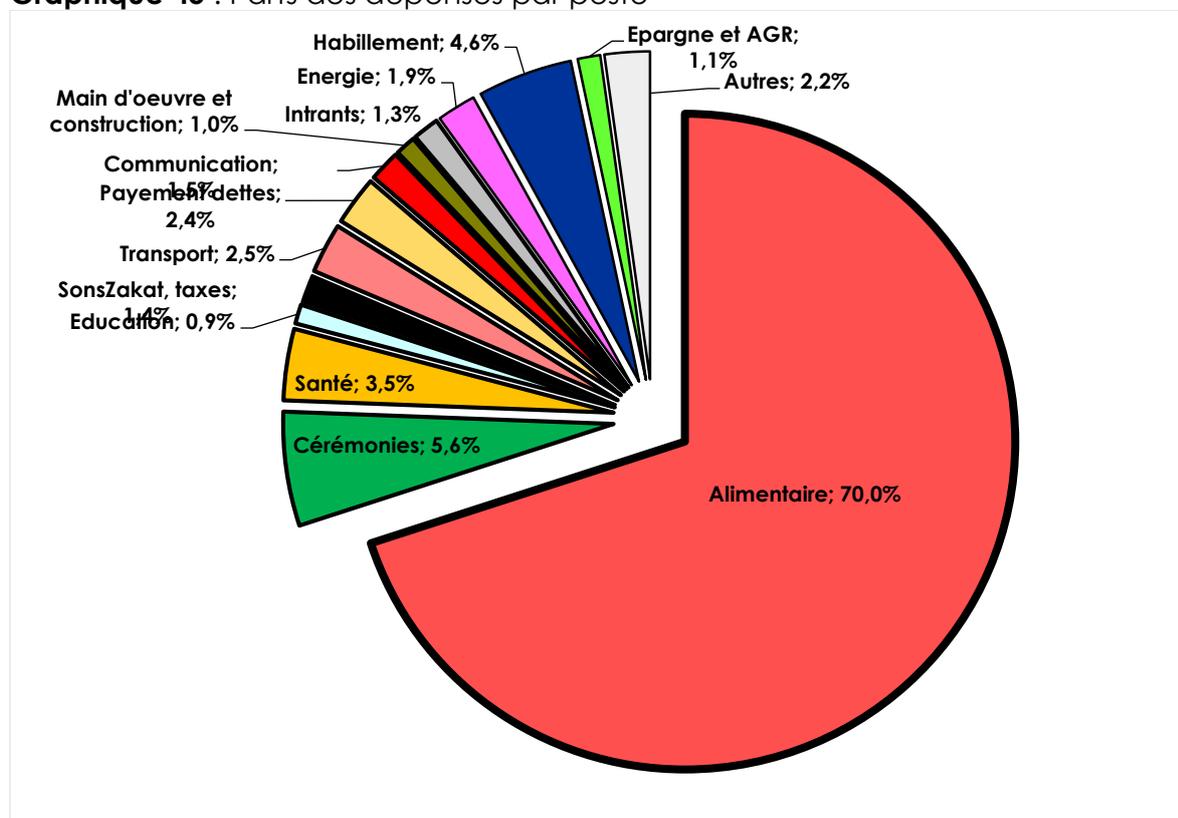
La structure des dépenses revêt une importance fondamentale dans l'analyse de la sécurité alimentaire et la compréhension des problématiques liées aux conditions de

vie des ménages. La structure des dépenses renseigne sur les priorités que font les ménages dans la gamme des besoins minimums de base selon le droit international. Cette priorisation est fonction de leur capacité et les opportunités qui leur sont offertes dans leurs milieux de vie.

Ainsi, les ménages consacrent la part la plus importante de leur budget aux dépenses alimentaires (70%) ; cérémonies et funérailles (5,6%) ; habillement (4,6%) ; soins de santé (3,5%) ; transport (2,5%). Les ménages consacrent aussi des ressources de plus en plus importantes pour le paiement des dettes (2,4%) ou la communication (1,5%). Les besoins d'éducation, d'abris et leur réparation ; les achats d'intrants agricoles ou zootechniques sont peu ressourcés.

La structure est presque identique quelle que soit la classe d'insécurité alimentaire de ménages.

Graphique 45 : Parts des dépenses par poste

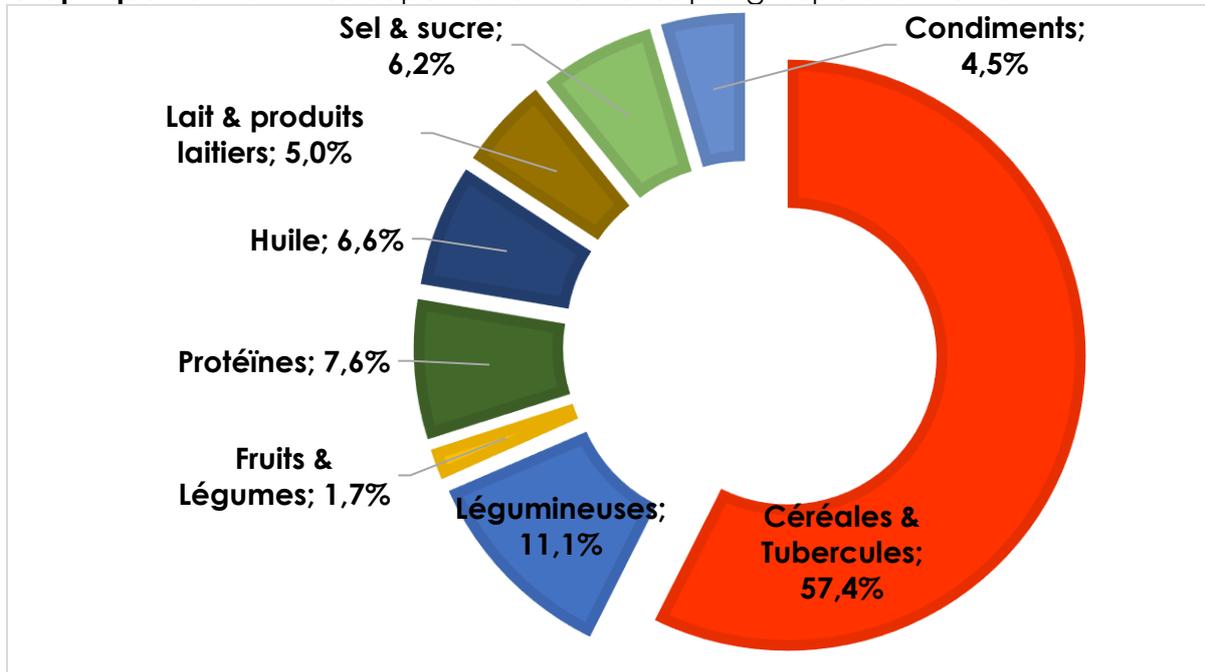


Les ménages consacrent plus de ressources sur l'achat d'articles alimentaires. L'examen des dépenses pour l'acquisition de ce panier alimentaire et sa composition montre que la part des dépenses alimentaires la plus importante est consacrée à l'achat des céréales et tubercules (57,4%) ; les légumineuses (11,1%) ; les protéines animales à savoir poisson, viande, œuf, poulet (8,1%) ; les huile et matières grasses (6,6%) et sucre/sel (6,2%).

Les dépenses aussi bien par achat que sans achat que les ménages font pour l'acquisition des fruits et légumes ou du lait et des produits laitiers sont moins

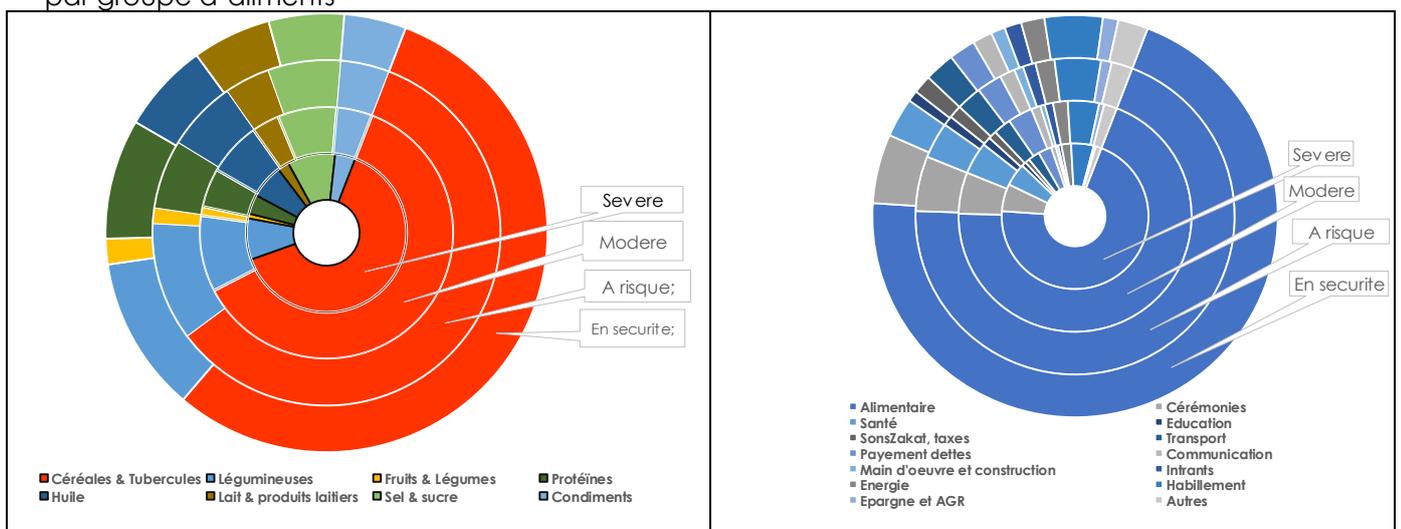
importantes que par exemple l'huile, le sucre, le sel, les autres condiments (arome, thé, café etc.).

Graphique 46 : Parts des dépenses alimentaires par groupe d'aliments



La structure des dépenses sur la composition du panier alimentaire varie selon les classes d'insécurité alimentaire des ménages. La composition du panier varie légèrement selon le niveau de vulnérabilité du ménage. En effet, la part des dépenses pour l'acquisition du lait et produits laitiers ; des protéines animales ou des légumineuses augmente à mesure que le ménage est en sécurité alimentaire.

Graphique 47 : Parts des dépenses totales des ménages par poste et dépenses alimentaires par groupe d'aliments



La structure des dépenses sur la composition du panier alimentaire n'est pas très différente selon le sexe du chef de ménage.

Tableau 34 : Parts (%) des dépenses alimentaires par groupe d'aliments et par sexe

Sexe du CM	Taille	Céréales & Tubercules	Légumineuses	Fruits & Légumes	Protéines	Huile	Lait & produits laitiers	Sel & sucre	Condiments	Coût du panier alimentaire mensuel
Masculin	6 personnes	57,3	11,1	1,7	7,7	6,5	5,0	6,2	4,6	37 064 CFA
Féminin	4 personnes	58,2	10,5	1,4	6,2	7,6	5,1	6,8	4,1	25 578 CFA
Ensemble	6 personnes	57,4	11,1	1,7	7,6	6,6	5,0	6,2	4,5	35 874 CFA

La structure des dépenses non alimentaire varie légèrement selon le sexe du chef de ménage. En effet, les femmes dépensent globalement moins que les hommes. Elles investissent beaucoup plus que les hommes sur l'épargne et les activités génératrices des revenus ; l'énergie et les soins de santé et éducation des enfants. Les hommes dépensent plus que les femmes sur les cérémonies, les impôts, le transport, le remboursement des dettes, les intrants et l'habillement.

Tableau 35 : Parts (%) des dépenses alimentaires par groupe d'aliments et par sexe

Sexe du CM	Cérémonies	Santé	Education	Impôts, zakats et autres taxes	Transport	Dettes	Communication	Mains d'œuvre & Abris	Intrants agricoles et zootecniques	Energie	Habillement	Epargne & AGR	Autres	Dépenses non alimentaires mensuelles
Masculin	5,8	3,5	0,9	1,4	2,6	2,4	1,6	1,0	1,3	1,9	4,7	1,1	2,2	18 006 CFA
Féminin	4,4	3,8	1,0	1,0	1,5	2,1	1,0	1,0	0,9	2,1	4,4	1,2	1,9	9 581 CFA
Ensemble	5,6	3,5	0,9	1,4	2,5	2,4	1,5	1,0	1,3	1,9	4,6	1,1	2,2	17 133 CFA

3.9.4. Dépenses mensuelles alimentaires et non alimentaire des ménages selon la principale activité du chef de ménage

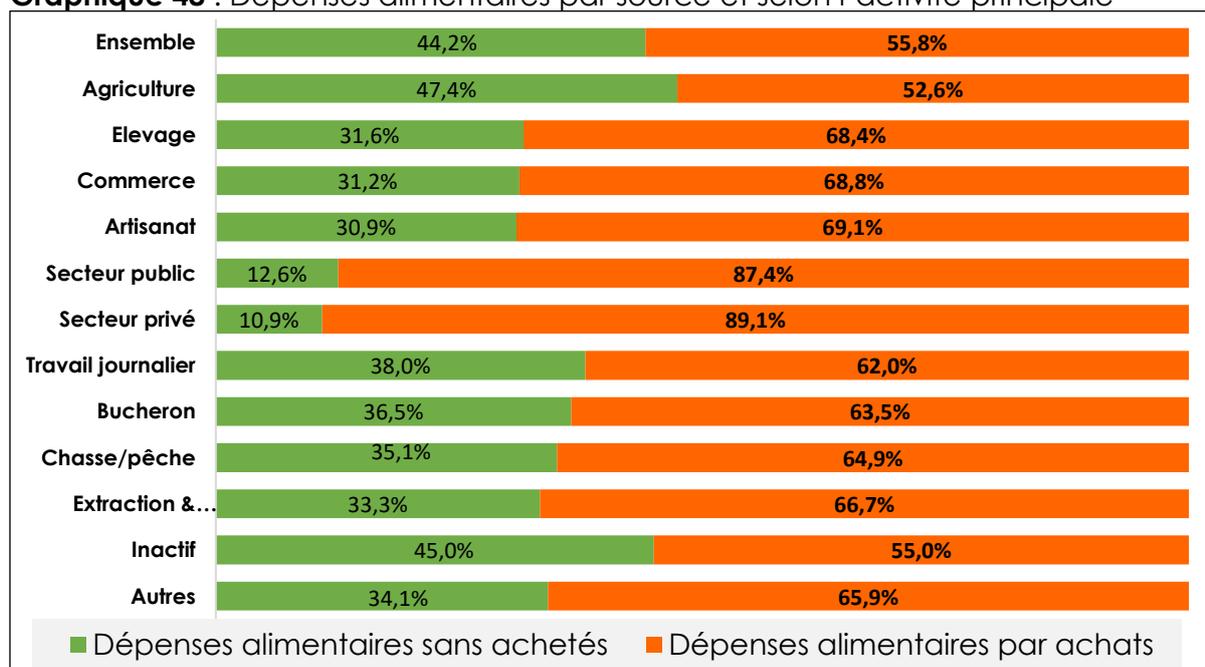
Les dépenses mensuelles les plus élevées sont observées chez les ménages travaillant dans le secteur publics et privés ; les exploitants des carrières et les bucherons. En revanche les parts des dépenses consacrées aux produits alimentaires sont plus élevées pour les ménages vivant d'élevage ; les inactifs ; ceux vivant de la chasse/pêche; du travail journalier ou de l'artisanat utilitaire.

Tableau 36 : Dépenses mensuelles totales (FCFA), alimentaires et non alimentaires, selon l'activité principale du chef de ménage

Activité principale du chef de ménage	Dépenses alimentaires mensuelles	Dépenses non alimentaires mensuelles	Dépenses totales mensuelles	Part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales (%)
Agriculture	34 902	16 288	51 190	68
Elevage	41 588	14 164	55 752	75
Commerce	40 475	24 667	65 143	62
Artisanat	36 569	20 284	56 853	64
Secteur public	53 478	41 876	95 353	56
Secteur privé	56 258	35 607	91 865	61
Travail journalier	34 969	15 664	50 634	69
Bucheron	36 669	27 235	63 904	57
Chasse/pêche	37 691	16 097	53 787	70
Extraction & carrière	53 581	33 461	87 043	62
Inactif	26 132	10 359	36 491	72
Autres	34 219	15 959	50 178	68
Ensemble	35 874	17 133	53 007	68

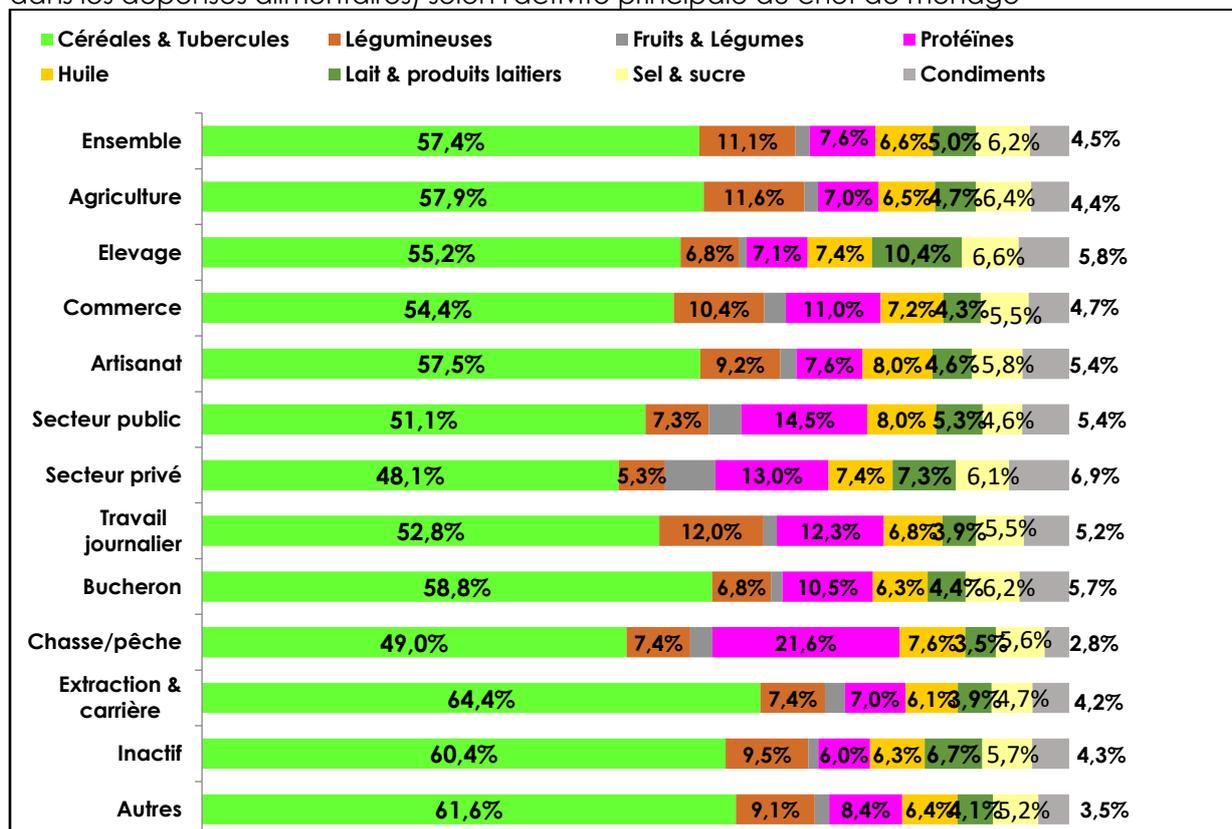
La forme d'acquisition du panier alimentaire la plus importante est l'achat pour tous les ménages. Cependant on remarque que les ménages dont les chefs sont des travailleurs du secteur public ou privé ; des éleveurs ; des commerçants et des ménages vivant des emplois précaires ont plus recours à l'achat pour acquérir le panier alimentaire.

Graphique 48 : Dépenses alimentaires par source et selon l'activité principale



La composition du panier alimentaire varie légèrement selon le secteur d'activité du chef de ménage. Par exemple, les ménages du secteur privé, ceux dépendant de la chasse et pêche et les ménages du secteur public achètent moins des céréales que les autres catégories de ménages. Les travailleurs journaliers, les agriculteurs, les commerçants, les inactifs et les artisans achètent plus les légumineuses etc.

Graphique 49 : Composition du panier des dépenses alimentaires (part des groupes d'aliments dans les dépenses alimentaires) selon l'activité principale du chef de ménage



3.10. ASSISTANCES AUX MENAGES VULNERABLES

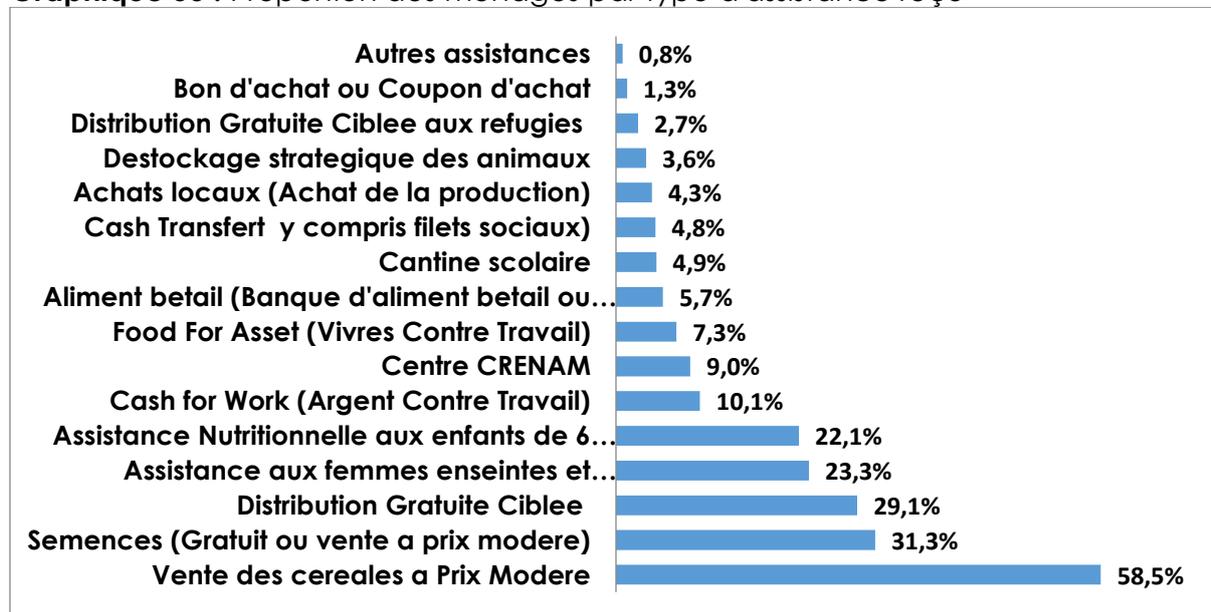
Les populations ont reçu plusieurs types d'assistances de la part de l'État et de ses partenaires. Elles visent à renforcer la disponibilité alimentaire, faciliter l'accès aux aliments et améliorer les revenus des ménages. Certaines sont organisées sous forme de ventes à prix modéré, de distributions gratuites ciblées de vivres, de transferts d'argent, d'autres comme rémunération (argent ou vivres) en contrepartie d'un travail etc.

3.10.2. Types d'Assistances reçues

Les assistances, qui ont le plus touché les ménages au cours des 12 derniers mois sont la vente des céréales à prix modéré (58,5% des ménages), la distribution des

semences améliorées (31,3%), la distribution gratuite ciblée de vivres (29,1%), les transferts sociaux (23,3%) et l'assistance nutritionnelle aux enfants de 6 à 23 mois (22,1%).

Graphique 50 : Proportion des ménages par type d'assistance reçu



Les ménages ayant le plus bénéficié d'assistances au cours des douze derniers mois sont enregistrées dans la région de Maradi pour la vente à prix modérée (21,6%), à Tahoua pour la distribution ou vente des semences à prix modérée (33,9%), la distribution gratuite ciblée (24,9%) et les transferts sociaux (23,9%) dans la région de Tillabéri, l'assistance aux femmes enceintes ou allaitantes (35,4%) et l'assistance nutritionnelle aux enfants de 6 à 23 mois (30,9%) pour la région de Zinder.

Tableau 37 : Proportion (%) des ménages selon le type d'assistance reçu par régions 2018

Assistances reçues	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
Blanket Feeding Assistance Nutritionnelle aux enfants de 6 à 23 mois	1,0	6,6	8,8	16,8	0,6	18,0	17,3	30,9
appuis aux femmes allaitantes	0,9	6,0	8,3	16,9	0,5	18,9	13,1	35,4
Distribution Gratuite Ciblée	2,8	6,8	16,3	11,4	0,3	22,8	24,9	14,7
Vente des céréales à prix modéré	3,0	2,6	9,0	21,6	0,6	21,3	20,2	21,6
Food For Asset (Vivres Contre Travail)	0,8	5,3	6,5	21,1	0,1	28,1	13,7	24,6
Cash for Work (Argent contre Travail)	0,4	5,6	5,9	25,8	0,1	27,4	11,0	23,8
Cash Transfert (Distribution gratuite d'argent y compris filets sociaux)	4,0	9,2	4,2	23,5	0,1	23,7	25,2	10,2
Centre CRENAM	1,3	11,2	6,7	19,6	0,2	27,0	4,4	29,7
Bon d'achat ou Coupon d'achat	2,0	11,5	14,2	16,7	0,5	22,2	18,4	14,5
Achats locaux (Achat de la production)	1,6	6,8	8,4	18,2	0,4	32,7	14,6	17,2

Assistances reçues	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder
Cantine scolaire	4,9	12,10	6,13	19,6	0,14	12,12	14,11	30,6
Aliment bétail (Banque d'aliment bétail ou Point de vente)	1,9	6,5	4,2	31,0	0,5	18,5	17,3	20,1
Semences (Gratuit ou vente à prix modéré)	0,4	2,1	8,0	14,0	0,4	33,9	21,5	19,7
Distribution Gratuite Ciblée aux refugies	1,7	23,0	5,8	8,0	0,1	13,7	27,1	20,6
Déstockage stratégique des animaux	3,8	7,8	7,2	28,6	0,1	8,4	9,4	34,6
Autres assistances	4,5	12,0	11,4	18,3	0,8	15,8	23,9	13,3

Selon les classes d'insécurité alimentaire, la vente à prix modéré a touché plus de 2,4% de ménages en insécurité alimentaire sévère, 8,1% de ménages en insécurité alimentaire modérée, 28,3% de ceux à risque d'insécurité alimentaire et 61,2% des ménages en sécurité. La distribution ou vente de semences améliorées a concerné 2,2% de ménages en insécurité alimentaire sévère, 8,6% des ménages en insécurité alimentaire modérée et 29,7% de ceux à risques. Quant à la distribution gratuite ciblée, elle a touché 3,3% des ménages en insécurité alimentaire sévère, 12,5% des ceux en insécurité alimentaire modérée et 30,6% des ceux à risque. Les assistances aux femmes allaitantes ont le plus touché les ménages en insécurité alimentaire sévère avec une proportion de 8,6%.

Tableau 38 : Proportion (%) des ménages selon le type d'assistance reçu par classe d'insécurité alimentaire

Type d'assistance reçu	Classe d'insécurité alimentaire				
	Sévère	Modéré	A risque	En sécurité	Ensemble
Vente des céréales à prix modéré	2,4	8,1	28,3	61,2	58,5
Semences (Gratuit ou vente à prix modéré)	2,2	8,6	29,7	59,5	31,3
Distribution gratuite ciblée	3,3	12,5	30,6	53,5	29,1
assistance aux femmes allaitantes	2,9	10,3	26,4	60,4	23,3
Assistance nutritionnelle aux enfants de 6 à 23 mois	3,5	9,9	28,5	58,1	22,1
Cash for Work (Argent Contre Travail)	2,1	11,1	24,7	62,0	10,1
Centre CRENAM	5,7	13,8	32,3	48,1	9,0
Food for asset (Vivres Contre Travail)	3,1	13,6	26,2	57,1	7,3
Aliment bétail (Banque d'aliment bétail ou Point de vente)	0,9	5,9	28,4	64,7	5,7
Cantine scolaire	6,2	8,4	28,4	57,0	4,9
Cash Transfert (Distribution gratuite d'argent y compris filets sociaux)	2,0	12,5	33,4	52,1	4,8
Achats locaux (Achat de la production)	1,6	12,0	29,0	57,3	4,3
Déstockage stratégique des animaux	1,3	7,0	34,9	56,8	3,6
Distribution gratuite ciblée aux refugies	4,9	15,4	38,0	41,7	2,7
Bon d'achat ou Coupon d'achat	2,9	9,3	19,0	68,8	1,3
Autres assistances	8,6	11,1	31,7	48,6	0,8

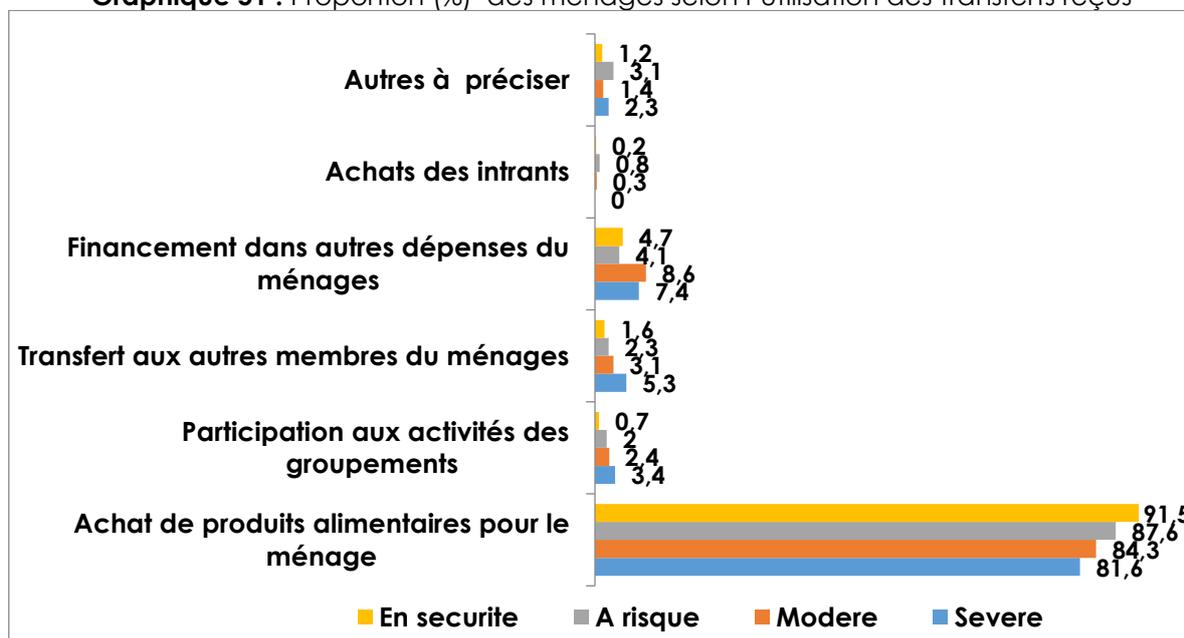
Au niveau des départements (cf. tableau n°71 en annexe), les plus fortes proportions des ménages selon les types d'assistances reçus sont enregistrées à Torodi pour la vente à prix modéré (75,6% des ménages), la distribution gratuite ciblée à Dungas

(60%), l'assistance nutritionnelle aux enfants de 6 à 23 mois à Goudoumaria (41%), la distribution ou vente de semences améliorées à Abala (31,9%).

3.10.3. Utilisation des cash transfert ou cash for work reçus par les ménages

Ces assistances consistent à donner de l'argent aux ménages sans exigences particulières ou en contrepartie d'un travail. Dans l'ensemble, ces transferts reçus sont en majorité consacrés à l'achat des produits alimentaires pour 89,4% des ménages pendant que 5% les consacrent à d'autres dépenses (santé, éducation etc.).

Graphique 51 : Proportion (%) des ménages selon l'utilisation des transferts reçus



Au niveau des régions, la principale utilisation faite des transferts reçus est l'achat des produits alimentaires. En effet, la proportion des ménages qui consacrent les transferts reçus dans ce poste de dépense est supérieure à 80% dans toutes des régions, sauf Agadez (76,1%) et Tillabéri (77,3%).

Tableau 39 : Proportion (%) des ménages selon l'utilisation des transferts reçus par région

Principales utilisations	Régions								Ensemble
	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	
Achat de produits alimentaires pour le ménage	76,1	83,2	88,8	86,5	84,2	95,8	77,3	96,8	89,4
Participation aux activités des groupements	13,0	2,0	1,2	0,4	4,1	0,6	3,6	0,5	1,3
Transfert aux autres membres du ménage		2,2			8,3	1,4	10,0	0,3	2,0
Financement dans autres dépenses des ménages	1,0	10,7	2,4	9,6	3,3	1,7	7,7	0,9	5,0
Achats d'intrants	4,3	0,4		0,5		0,1	1,2		0,4
Autres dépenses	5,6	1,5	7,6	3,0		0,5	0,3	1,4	1,8

Quelle que soit la classe d'insécurité alimentaire, la proportion des ménages qui consacrent les transferts reçus à l'achat de produits alimentaires est supérieure à 80%. Les ménages utilisent aussi ces transferts pour les dépenses de santé et d'éducation (7,4% des ménages en insécurité alimentaire sévère, 8,6% des ménages en insécurité alimentaire modérée, 4,1% des ménages à risque d'insécurité alimentaire et 4,7% des ménages en sécurité alimentaire).

Tableau 40 : Proportion (%) des ménages par classe d'insécurité alimentaire selon l'utilisation des transferts reçus

Principale utilisation	Classe d'insécurité alimentaire retenue				Ensemble
	Sévère	Modéré	A risque	En sécurité	
Achat de produits alimentaires pour le ménage	81,6	84,3	87,6	91,5	89,4
Participation aux activités des groupements	3,4	2,4	2,0	0,7	1,3
Transfert aux autres membres du ménage	5,3	3,1	2,3	1,6	2,0
Financement dans autres dépenses des ménages	7,4	8,6	4,1	4,7	5,0
Achats d'intrants		0,3	0,8	0,2	0,4
Autres À préciser	2,3	1,4	3,1	1,2	1,8

L'achat des produits alimentaires constitue la principale utilisation des transferts reçus par les ménages dans presque tous les départements. En effet, 19 départements consacrent quasiment tous les transferts reçus à l'achat de vivres. Le département d'Abala est le seul qui a dépensé moins de 40% des transferts reçus à l'achat des vivres.

3.11. STRATEGIES DES MENAGES FACE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE

L'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle se fait à l'aide de plusieurs indicateurs notamment la qualité, la quantité et la fréquence des aliments consommés, les moyens d'existence des populations et les stratégies d'adaptation liées à la consommation alimentaire ou aux moyens d'existence.

Les stratégies d'adaptation des ménages est une composante essentielle des analyses des résultats de la sécurité alimentaire. Elles renseignent sur la sévérité et l'ampleur des comportements que les ménages adoptent face à un déficit alimentaire et/ou des moyens financiers pour accéder aux aliments.

L'ampleur et la sévérité de ces stratégies d'adaptation sont mesurées avec un indicateur composite appelé « Indice des Stratégies d'Adaptation » ou « Coping Strategy Index ». La composante simplifiée ou Indice réduit des stratégies d'adaptation est calculée en considérant un ensemble standard de cinq comportements individuels d'adaptation qui sont :

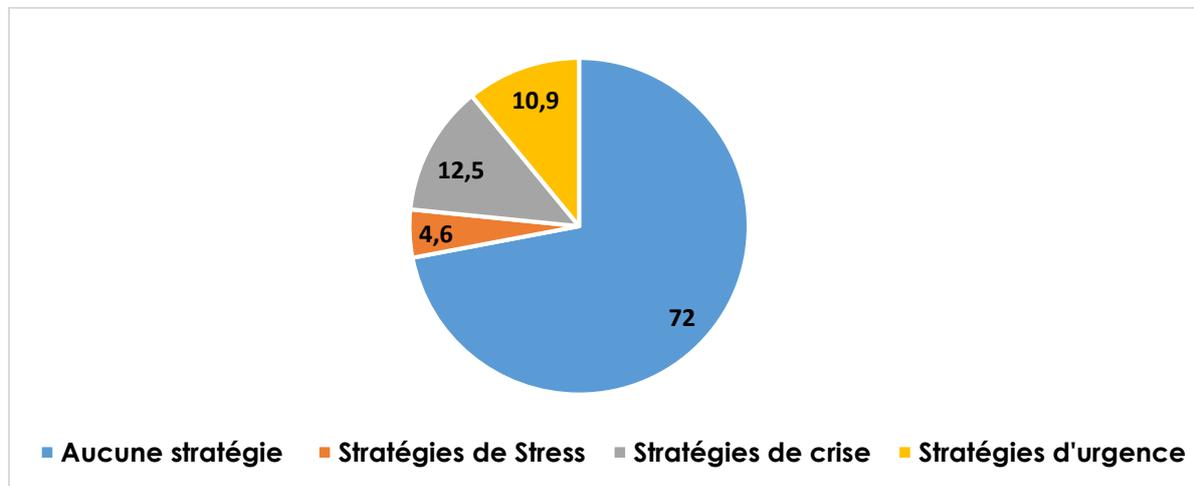
- Manger des aliments moins préférés ;

- Emprunter de la nourriture ou de l'argent d'amis et de parents ;
- Diminuer la quantité consommée à l'heure du repas ;
- Limiter la part des adultes au profit des enfants ;
- Réduire le nombre de repas par jour.

Dans l'ensemble, environ 72% des ménages n'ont appliqué aucune stratégie au cours des trente (30) derniers jours précédant l'enquête les stratégies de crise et d'urgence ont été appliquées respectivement par environ 12,5% et 10,9% des ménages.

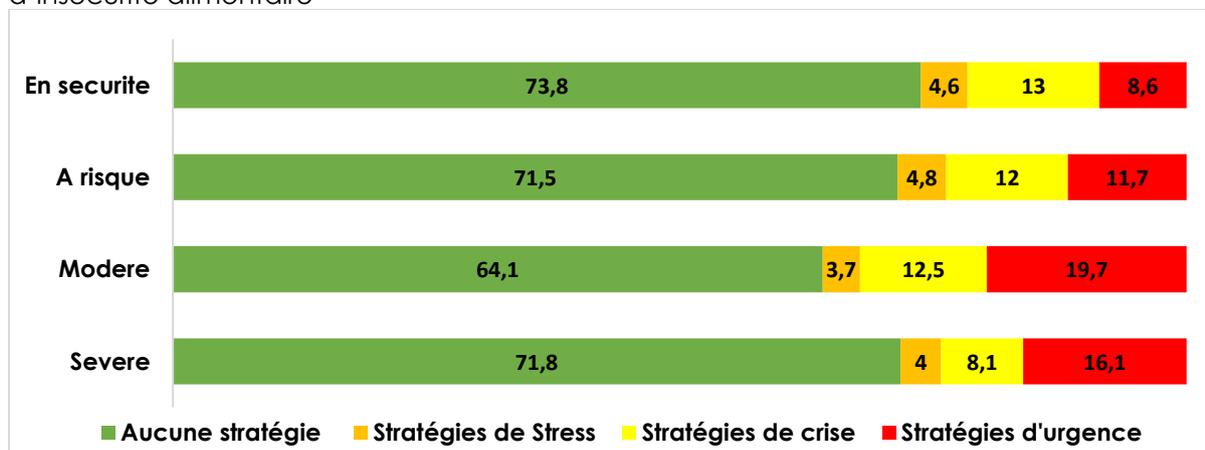
Au niveau des départements, les plus fortes proportions des ménages ayant appliqué des stratégies d'urgence sont enregistrées à Arlit (25,1%), Bagaroua (31,1%), Tassara (26,6%), Magaria (37,9%) et Gotheye (22,4%). (Voir tableau n°86 annexes pour plus de détail)

Graphique 52 : Proportion (%) des ménages selon le type de stratégies adoptées



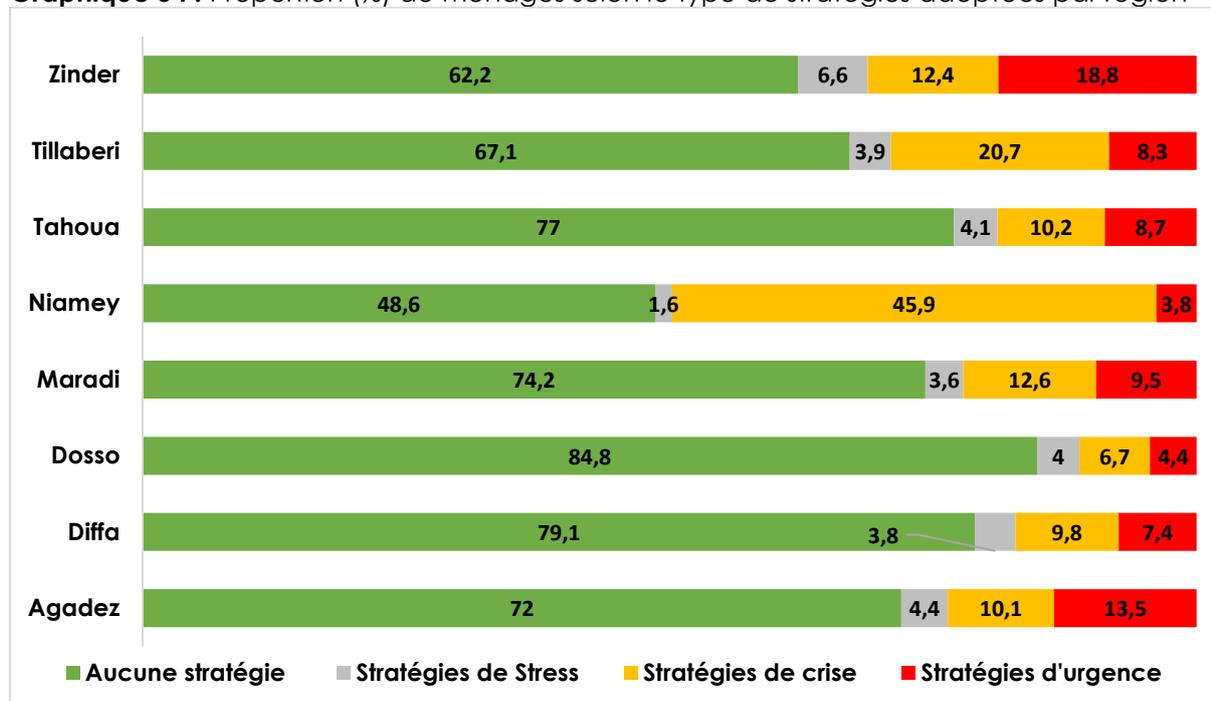
Selon la classe d'insécurité alimentaire, les stratégies d'urgences ont plus été appliquées par les ménages en insécurité alimentaire modérée (19,7% des ménages) et sévère (16,1%). Les stratégies de crise ont plus été pratiquées par les ménages en sécurité alimentaire (13%) et à risque d'insécurité alimentaire (12%).

Graphique 53 : Proportion (%) de ménages selon le type de stratégies adoptées par classes d'insécurité alimentaire



Selon les régions, la proportion des ménages ayant appliqué des stratégies de d'urgence est plus élevée à Zinder (18,8%). S'agissant des stratégies de crise, elles ont plus été appliquées dans la périphérie de Niamey (45,9%) et à Tillabéri (20,7%). Les régions de Dosso et Diffa enregistrent les plus fortes proportions des ménages n'ayant appliqué aucune stratégie de survie (84,8% et 79,1% respectivement).

Graphique 54 : Proportion (%) de ménages selon le type de stratégies adoptées par région



Selon l'indice réduit des stratégies alimentaires, plus de la moitié (52,4%) des ménages n'ont appliqué aucune stratégie durant les sept derniers jours précédents l'enquête. Cette proportion est plus élevée chez les ménages à risque d'insécurité alimentaire et en sécurité (45,6% et 63% respectivement). Les ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée ont plus appliqué les stratégies les sept derniers jours précédant l'enquête. Les valeurs de cet indice sont supérieures à 14 pour respectivement 22,7% et 22,2% des ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée.

Tableau 41: Indice réduit de stratégie des ménages

Classe d'insécurité alimentaire	Aucune stratégie	Indice <14	Indice >=14	Total
Sévère	26,5	50,8	22,7	100
Modérée	22,5	55,3	22,2	100
A risque	45,6	45,7	8,7	100
En sécurité	63	34,1	2,9	100
Ensemble	52,4	40,3	7,3	100

3.12. PROFIL D'INSECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES

Typologie de l'insécurité alimentaire	Principales caractéristiques
<p>Insécurité alimentaire sévère (2,6% de la population) soit 511 184 personnes vivant dans 82 281 ménages contre 484 767 Personnes en décembre 2017</p>	<p>Les populations en insécurité alimentaire sévères sont proportionnellement plus importantes dans les régions d'Agadez (5,5%), Diffa (4,6%), Tahoua (3,7%) et Tillabéri (3,5%) par rapport aux autres régions où elles représentent moins de 2% de la population.</p> <p>Les départements de N'Guigmi (16,9%), Bilma (11,9%), Abala (,2%) Ouallam (10,1%) Bagaroua (9,7%), Bouza (9,5%), Tillia (8,9%), Tchirozérine (8,6%), Belbégi (8%) et Ayorou (6,4%) constituent les dix départements les plus affectés par l'insécurité alimentaire sévère. Globalement les ménages en insécurité alimentaire sévère se caractérisent par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une plus forte incidence parmi les ménages vivant de la mendicité (27,6%) et le travail journalier (7,1%). une Plus forte incidence parmi les ménages dirigés par les femmes (8,7%) contre 2,7% pour les ménages dirigés par les hommes ; • une plus forte incidence parmi les ménages dirigés par des veufs/veuves (9,0%) et divorcés(es) (9,0%) contre 3,4% pour l'ensemble ; • une plus forte incidence parmi les ménages dont le chef est inactif (17,3%) et les exploitants traditionnels de carrières (14,1%). <p>On note également dans ce groupe que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 57,4% des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction, seuls 6,7% ont un niveau primaire ; • 86,9% des ménages ne disposent pas au moment de l'enquête de stocks alimentaires et pour ceux qui en disposent, la durée moyenne est de 0,7 mois contre 3,76 mois pour l'ensemble des ménages ;

Typologie de l'insécurité alimentaire	Principales caractéristiques
	<ul style="list-style-type: none"> • 58,9% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre (score de consommation alimentaire inférieur ou égale à 28); • 60% des ménages ont une diversité alimentaire faible (inférieure à 4 groupes d'aliments) ; • En moyenne, un ménage de ce groupe possède moins d'une UBT (0,06) contre 1,93 UBT en moyenne dans l'ensemble du pays ; • Le revenu moyen mensuel d'un ménage est d'environ 24.570 F CFA contre 40244 F CFA pour l'ensemble des ménages ; • 94,5% ne possèdent pas de charrette à traction animale ; • 95,6% des ménages de ce groupe ne disposent pas de moto ; • Plus forte proportion des migrants qui durent plus de 9 mois (43,9%) • La part moyenne des dépenses alimentaires en cash dans les dépenses totales en cash est de 62,5% ; • 37,3% des ménages se sont endettés pour des raisons alimentaires depuis les récoltes de 2018 ; • L'indice réduit des stratégies de survie (rCSI) moyen dans cette classe de vulnérabilité est de 8,38. <p>On note aussi, qu'au cours des sept derniers jours précédant l'enquête:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 65,0% des ménages ont consommé des aliments moins préférés ; - 41,6% des ménages de cette classe ont emprunté des vivres chez des parents ou voisins contre 14,4% pour l'ensemble ; - 21,3% des ménages ont acheté des vivres à crédit contre 13,0% en moyenne au niveau national ; - 16,7% des ménages ont eu un recours inhabituel à la consommation des aliments de pénurie contre 7,3% en moyenne au niveau national

Typologie de l'insécurité alimentaire	Principales caractéristiques
	<ul style="list-style-type: none"> - 20,6% des ménages ont dû passer au moins toute une journée sans manger ; - 10,2% des ménages ont eu recours à la mendicité à cause de l'insécurité alimentaire ; - 9,1% des ménages ont déclaré avoir consommé leurs semences pour des raisons d'insécurité alimentaire ; - 31,0% des ménages ont déclaré avoir diminué la quantité consommée pendant les repas contre 16,2% pour l'ensemble des ménages ; - 22,7% des ménages ont déclaré avoir restreint la consommation des adultes pour permettre aux plus jeunes de manger davantage contre 11,8% de l'ensemble des ménages - 16,1% des ménages de ce groupe ont adopté des stratégies d'urgence dont notamment la mendicité adoptée par 12,7% des ménages ; - 18,4% des ménages ont adopté des stratégies de crise dont principalement celles qui consistent à faire travailler les enfants de moins de 15 ans (17,3%), réduire les dépenses au soutien de la production agro sylvo pastorale et ou halieutique (15,9%), réduire les dépenses de santé et d'éducation pour acheter des vivres (12,9%). - 16,5% des ménages ont adopté des stratégies de stress notamment le départ d'actifs plus que d'habitude adoptés par 10% des ménages, la vente des biens domestiques (bijoux, objets de valeur...) adopté par 10,6% des ménages, l'emprunt de l'argent ou nourriture effectué par 24,9% des ménages;

Typologie de l'insécurité alimentaire	Principales caractéristiques
	Retenons enfin, qu'une proportion de 79,5% des enfants de 6 à 23 mois vivant dans ces ménages ont une diversité alimentaire faible ;
<p>Insécurité alimentaire modérée (9,8% de la population) soit 1.901.239 personnes vivant dans 258.585 ménages contre 2.192.821 Personnes en décembre 2017</p>	<p>Les populations en insécurité alimentaire modérée sont proportionnellement plus nombreuses dans les régions d'Agadez, Tillabéri et Diffa où elles représentent respectivement 33,6%, 13,9% et 13,6%.</p> <p>Rapportés à leur population totale, les départements d'Arlit (39,8%), Iférouane (39,4%), N'Guigmi (35,1%), Tilia (34,4%), Ingal (31,9%) Bilma (31,8%), Tchirozérine (31,7%), Abala (27,1%), Ouallam (27,1%) et Banibangou (26,4%) constituent les dix des départements les plus affectés par l'insécurité alimentaire modérée.</p> <p>Globalement les ménages de ce groupe se caractérisent par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une plus forte incidence parmi les ménages dirigés par les femmes (17,5% contre 10,5% pour l'ensemble) ; - La durée moyenne des stocks alimentaires des ménages de ce groupe est de 2,7 mois contre 7,5 mois dans l'ensemble ; - En moyenne, un ménage de ce groupe possède moins d'une UBT (0,96) contre 1,9 UBT dans l'ensemble des ménages ; - 53,2% de chefs de ménage n'ont aucun niveau d'instruction ; - 47,1% des ménages de ce groupe ont des migrants qui durent plus de 9 mois - Le revenu moyen mensuel d'un ménage est d'environ 32 251 F CFA contre 40 244 F CFA pour l'ensemble des ménages ; - Le score de consommation alimentaire moyen est de 34,6; - 41,1% des ménages ont une diversité alimentaire faible (inférieure à 4 groupes);

Typologie de l'insécurité alimentaire	Principales caractéristiques
	<ul style="list-style-type: none"> - La part des dépenses alimentaires en cash dans les dépenses totales en cash est de 60,1% ; - 2 ménages sur 5 soit 40,1% se sont endettés pour des raisons alimentaires après les récoltes de 2018 ; - L'indice réduit des stratégies de survie (rCSI) moyen est de 8,26 ; - 19,7% des ménages ont adopté des stratégies d'urgence ; - 24,7% des ménages ont adopté des stratégies de crise ; - 17,1% des ménages ont adopté des stratégies de stress ; <p>Au cours des sept derniers jours précédant l'enquête :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15,8% des ménages ont eu un recours inhabituel à la consommation des aliments de pénurie contre 4,8% pour l'ensemble des ménages ; - 35,3% des ménages de cette classe ont emprunté des vivres chez des parents ou voisins contre 14,4% pour l'ensemble ; - 26% des ménages ont acheté des vivres à crédit contre 13% au niveau national ; - 15,8% des ménages ont passé au moins toute une journée sur les 7 derniers jours sans manger contre 5,9% pour l'ensemble des ménages ruraux ; - 42,7% des ménages ont déclaré avoir diminué la quantité consommée pendant les repas contre 16,2% pour l'ensemble des ménages ; - 84,2% des enfants de 6 à 23 mois n'ont pas une alimentation diversifiée. <p>Au cours des 30 derniers jours, on note que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 9,4% des ménages ont déclaré avoir enregistré des départs d'actifs plus que d'habitude ;

Typologie de l'insécurité alimentaire	Principales caractéristiques
	<ul style="list-style-type: none"> - 26,9% des ménages ont déclaré avoir emprunté de l'argent ou de la nourriture contre 17,9% pour l'ensemble des ménages ; - 8,9% des ménages ont déclaré avoir vendu des biens domestiques (radio, meubles, réfrigérateur, télévision, bijoux, habits etc.) pour des besoins alimentaires contre 5,4% pour l'ensemble des ménages.
<p>A risque d'insécurité alimentaire (29,1% de la population) soit 5.626.942 personnes (vivant dans 713.189 ménages) contre 5.978.657 personnes en décembre 2017</p>	<p>Dans cette classe, les départements où on retrouve proportionnellement à l'effectif de leur population, le plus des personnes à risque d'insécurité alimentaire sont : Aderbissinat (57,2%), Iférouane (52,5%), Tchintabaraden (51,9%), Abalak (51,7%), Abala(51,4%), Tchirozérine(49,4%), Gazaoua(47,7%), Bermo(47,5%), Arlit (47,1%) et Bilma (46,4%).</p> <p>Les principales caractéristiques des ménages de ce groupe se résument comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La durée moyenne des stocks alimentaires des ménages est de 5,4 mois contre 7,5 mois pour l'ensemble ; • Le revenu moyen mensuel d'un ménage du groupe est d'environ 37751 F CFA contre 40244 F CFA pour l'ensemble des ménages ; • Le score de consommation alimentaire moyen est de 43,1 (acceptable); • 23% des ménages ont une diversité alimentaire faible (inférieure à 4 groupes) • En moyenne, un ménage de ce groupe possède 1,3 UBT ; • 22,2% de ménages possèdent une charrette à traction animale ; • 28,1% des ménages se sont endettés pour des raisons alimentaires après les récoltes de 2018 ; • La part des dépenses alimentaires en cash dans les dépenses totales en cash est de 58% en moyenne ;

Typologie de l'insécurité alimentaire	Principales caractéristiques
	<ul style="list-style-type: none"> • L'indice réduit des stratégies de survie (rCSI) moyen dans cette classe est de 4,1. • 6,2% des ménages ont déclaré avoir vendu des biens domestiques (radio, meubles, réfrigérateur, télévision, bijoux, habits etc.) pour des besoins alimentaires contre 4,6% pour l'ensemble des ménages ; • 7,5% des ménages ont vendu des biens productifs (bœufs de trait, charrue, charrette, machine à coudre, brouette, vélo, etc.) pour des raisons d'insécurité alimentaire contre 6,9% pour l'ensemble des ménages ; • 11,7% des ménages ont adopté des stratégies d'urgence ; • 18,5% des ménages ont adopté des stratégies de crise.
<p>En sécurité alimentaire (58,5% de la population) soit 11.326.908 personnes (vivant dans 1.401.149 ménages) contre 9.802.919 personnes en décembre 2017</p>	<p>Sur les 63 départements du pays, seuls 20 n'ont pas atteint le seuil de 50% de la population en sécurité alimentaire.</p> <p>Il s'agit des départements de : Guidan Roundji (49%), Takeita (47,4%), Tassara (43,2%), Tessaoua(40,5%), Abalak(38,5%), Bouza (37,4%), Bermo (35,8%), Ingall (33,9%), Gazaoua (28,2%), Banibangou (25,1%), Aderbissinat (22,4%), Tchintabaraden (22,5%), Ouallam (17%), N'Guigmi(15,6%), Tilia (13,2%), Abala (11,3%), Tchirozérine (10,3%), Arlit(10,1%), Bilma (10%) et Iférouane (6,8%).</p> <p>Les principales caractéristiques des ménages de cette classe se résument comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de la moitié (51,3%) des ménages de ce groupe ont comme principale source de revenu la vente des produits agricoles; • Un montant des transferts reçus des migrants par an plus élevé (154.263 FCFA contre 140.516 FCFA pour l'ensemble ; • Une plus forte proportion des ménages dirigés par les hommes (58,8%) contre 41,7% par les femmes;

Typologie de l'insécurité alimentaire	Principales caractéristiques
	<ul style="list-style-type: none"> • Une durée moyenne des stocks alimentaires des ménages est d'environ 10 mois contre 7,5 mois en moyenne dans l'ensemble ; • En moyenne, un ménage de ce groupe possède 2,5 UBT ; • Une part des dépenses alimentaires en cash dans les dépenses totales en cash égale à 60,3%; • Une plus forte proportion des ménages possédant de charrette à traction animale (34,3%) ; • Un revenu moyen mensuel d'un ménage du groupe d'environ 43 908 F CFA contre 40244 F CFA pour l'ensemble des ménages ; • Un score de consommation alimentaire moyen de 62,2; • 95,1% des ménages ont une diversité alimentaire supérieure ou égale à 5 groupes; • 90,5% des ménages de cette classe déclarent n'avoir pas acheté des vivres à crédit • L'indice réduit des stratégies de survie (rCSI) moyen est de 1,92 dans cette classe. <p>On note cependant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8,6% des ménages de ce groupe ont adopté au moins une des stratégies d'urgence ; • 17,8% des ménages ont adopté au moins une des stratégies de crise au cours des trente derniers jours précédente l'enquête.

3.13. SITUATION ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DES ENFANTS DE 6 A 59 MOIS

3.13.2. Alimentation des enfants de 6 à 8 mois

L'Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant (ANJE) est une Stratégie mondiale dont l'objectif est d'améliorer par une alimentation optimale, l'état nutritionnel, la croissance et le développement, la santé et donc la survie des nourrissons et des jeunes enfants.

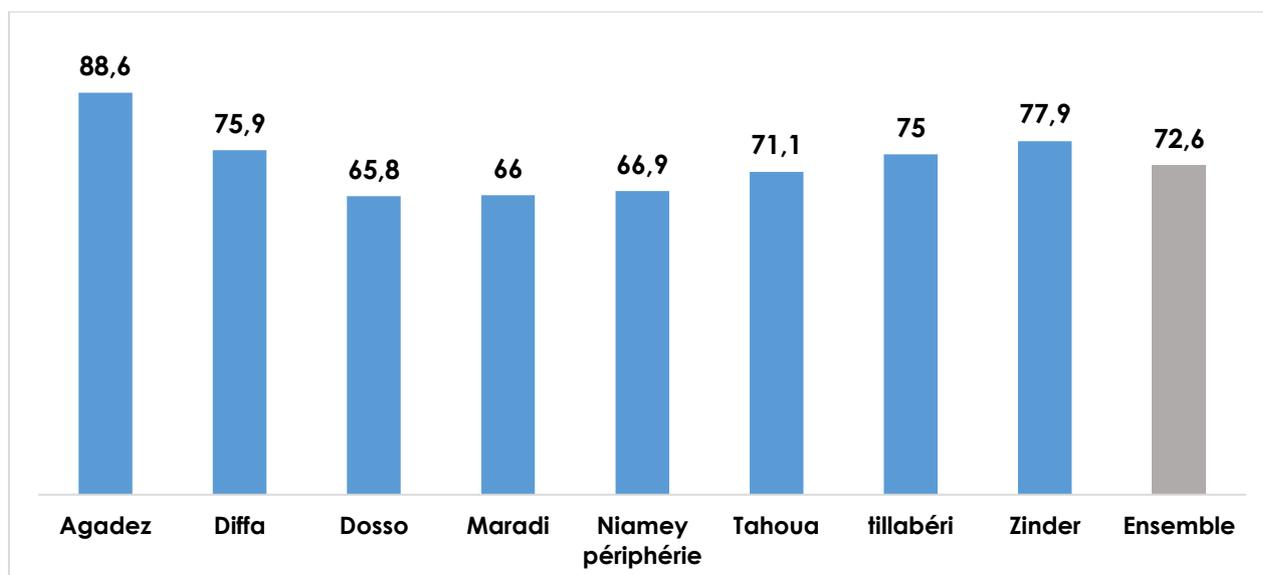
Cet objectif soutient l'allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois, avec une alimentation complémentaire en temps opportun, adéquate, sûre et appropriée, tout en continuant l'allaitement pendant deux ans.

Il soutient également la nutrition maternelle et le soutien social et communautaire. Dans le cadre de cette enquête, les informations sur l'alimentation de complément des enfants de 6 à 8 mois font référence aux 24 dernières heures.

Dans l'ensemble, 72,6% des enfants de 6 à 8 mois reçoivent des compléments alimentaires en plus du lait maternel. Cette proportion, inférieure à celle de 2017 (78,7%), est loin de l'atteinte de l'objectif (100%).

Selon les régions, Agadez a la plus forte proportion des enfants de 6 à 8 mois qui ont reçu une alimentation de complément avec 88,6% ; suivi de Zinder avec 77,9%. La plus faible proportion est observée à Dosso avec 65,8%.

Graphique 55 : Proportion (%) des enfants de 6-8 mois ayant reçu une alimentation de complément selon les régions



La proportion des enfants ayant reçu un aliment de complément varie de 71,6% pour les ménages en insécurité alimentaire sévère ou modérée à 72,7% pour les ménages en sécurité alimentaire ou à risque d'insécurité alimentaire.

Tableau 42 : Proportion (%) des enfants de 6 à 8 mois ayant reçu un aliment de complément selon le niveau d'insécurité alimentaire des ménages

Classe d'insécurité Alimentaire des ménages	Aliment de complément		Total
	N'a pas reçu de complément	A reçu un complément	
Sévère ou modéré	28,4	71,6	100
A risque ou en sécurité	27,3	72,7	100
Ensemble	27,4	72,6	100

3.13.3. Diversité alimentaire des enfants de 6 à 23 mois

Comme proxy de la qualité de l'alimentation, la diversité alimentaire est un indicateur basée sur le rappel des 24 Heures.

A ce titre, au cours de cette enquête, sept groupes alimentaires ont fait l'objet de collecte notamment : les céréales, les racines ou tubercules; les légumineuses comme arachides, les noix ou le haricot; le lait et ses dérivés; la viande/poissons/abats/œufs; les fruits et légumes à chair orange (riche en vitamine A); les autres fruits et légumes ; les huiles, les graisses et beurre. Les aliments qui sont consommés sous forme de condiments (sauce) ne sont pas comptabilisés.

Ainsi, la proportion d'enfants de 6 à 23 mois ayant reçu 4 groupes alimentaires ou plus par jour durant les dernières 24 heures précédant l'enquête est au total de 32%. Cette proportion est faible nonobstant qu'elle soit supérieure à celle observée en 2017 qui est de 26,5%.

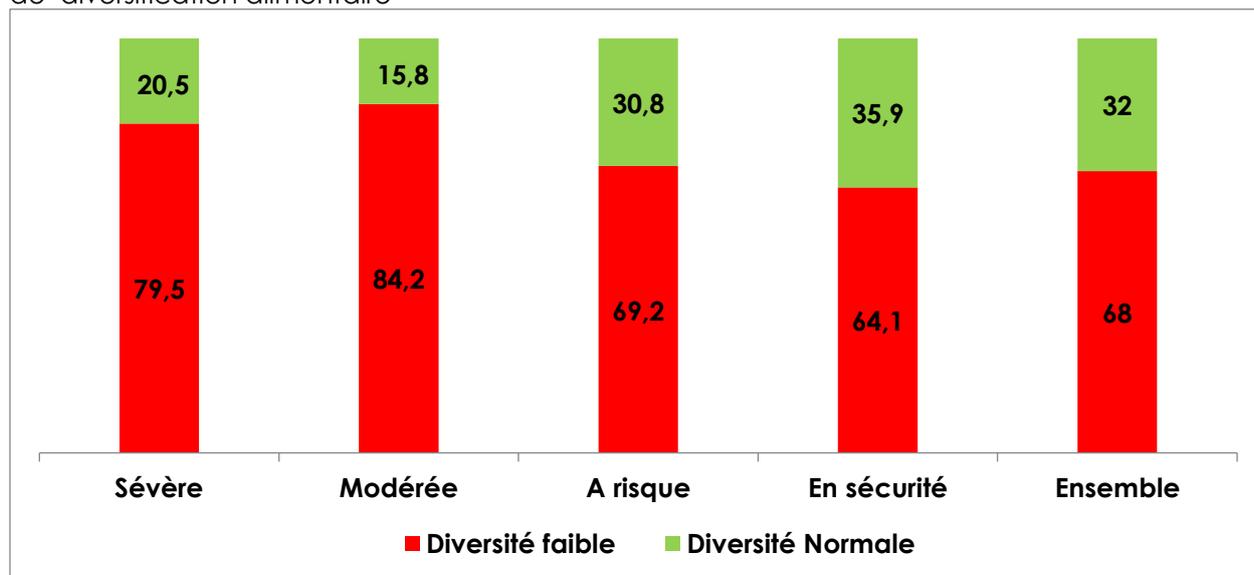
Selon les tranches d'âge, ce sont surtout les enfants de 6 à 11 mois qui reçoivent moins de diversification alimentaire (24% seulement ont une diversité alimentaire normale) contrairement aux enfants plus âgés dont les proportions ayant une diversité alimentaire normale sont plus élevées : 35,5% pour les 18-23 mois et 35,8% pour 12-17 mois.

Tableau 43: Proportion (%) des enfants selon la classe du score de diversité alimentaire des enfants de 6 à 23 mois

		Classes du score de diversification alimentaire		Total
		Diversité faible	Diversité normale	
Tranche d'âge	6-11 mois	76,0	24,0	100
	12-17 mois	64,2	35,8	100
	18-23 mois	64,5	35,5	100
Ensemble		68,0	32,0	100

Par ailleurs, c'est dans les ménages en insécurité alimentaire que le problème de diversification alimentaire est plus ressenti. En effet, la proportion des enfants avec un score de diversité alimentaire faible est plus élevée dans les ménages en insécurité alimentaire modérée ou sévère. On observe une faible proportion des enfants avec une diversité alimentaire normale dans les ménages en insécurité alimentaire sévère ou modérée.

Graphique 56 : Proportion des enfants de 6-23 mois par tranche d'âge selon la classe du score de diversification alimentaire



3.13.4. Situation nutritionnelle des enfants de 6 à 59 mois

Le périmètre brachial (PB) est une mesure anthropométrique utilisée pour signaler une malnutrition aiguë. Le périmètre brachial permet de prédire de façon rapide et simple un risque pour la vie humaine dû à une malnutrition (manque de nutriments). Chez les enfants, un périmètre brachial peu élevé révèle un risque de mortalité.

Il est l'indicateur anthropométrique utilisé pour le dépistage de la malnutrition aiguë. Un PB inférieur à 11,5 cm, signifie une malnutrition sévère qui est un bon indicateur de haut risque de mortalité. Cette analyse est portée sur la mesure du MUAC donnée par la nouvelle norme de l'OMS.

La situation nutritionnelle des enfants a été appréciée par la mesure du périmètre brachial et la recherche des œdèmes. Dans l'ensemble, le taux de la malnutrition aiguë globale (MAG) est de 8%.

Cependant, il existe une grande disparité entre les régions. Ainsi, on constate que la périphérie de Niamey a le plus fort taux de MAG avec 16,1% et le plus faible taux est observé à Dosso avec 3,9%. Par contre, pour la malnutrition aiguë sévère (MAS), le plus fort taux est obtenu à Zinder avec 2,2% et le plus faible taux revient à Agadez avec 0,3%.

Selon les départements les plus fortes prévalences sont observées entre autres à Bermo (27,4%); Ville de Niamey (15,6%) et à Torodi (15,1%) et les plus faibles prévalences à Douchi (0,0%) ; Gouré (0,6%) ; Banibangou (0,9%) ; Tesker (1,2%) ; Birni N'Konni (1,6%) et Boboye (1,9%).

Tableau 44: Prévalence de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG) des enfants de 6 à 59 mois selon le Périmètre Brachial (et ou les Œdèmes) par région

Région	MAS		Eff. MAM		Eff. MAG	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
Agadez	115	0,3	2 205	6,0	2 330	6,3
Diffa	633	0,8	4 036	5,4	4 669	6,2
Dosso	1 847	0,9	6 278	3,0	8 125	3,9
Maradi	4 843	1,1	45 554	10,6	9 397	11,7
Niamey périphérie	37	1,0	564	15,1	601	16,1
Tahoua	2 515	0,8	18 531	5,7	21 046	6,5
Tillabéri	2 014	0,9	13 348	5,7	15 362	6,6
Zinder	12 445	2,2	35 358	6,4	35 358	8,6
Ensemble	24 449	1,3	125 874	6,7	128 323	8,0

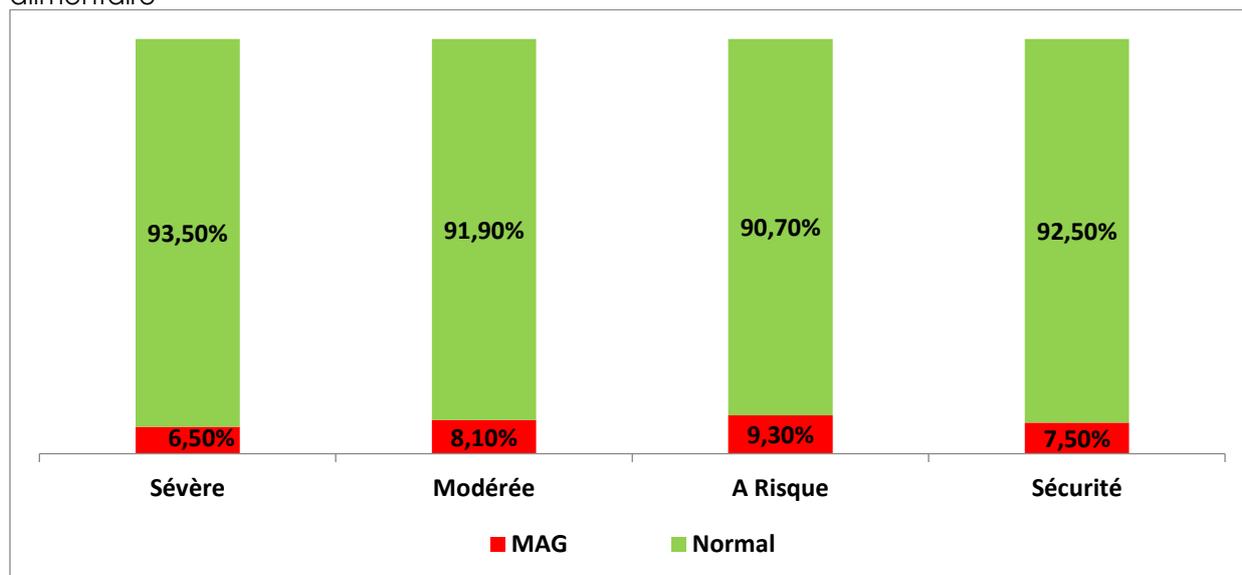
Les enfants de 6 à 23 mois sont plus touchés par la MAG avec 15% contre 5,5% pour la tranche de 24 à 59 mois.

Tableau 45 : Prévalence de la MAG selon les tranches d'âge des enfants

			MAG		Total
			Non(-)	Oui (+)	
Tranche d'âge	6-23 mois (-)	Effectif	419 837	73 834	493 671
		Proportion	85	15	100
	24-59 mois (+)	Effectif	129 654	76 489	1 372 943
		Proportion	94,5	5,5	100
Ensemble		Effectif	549 491	150 323	1 866 614
		Proportion	92	8	100

Les ménages n'ayant pas d'enfants souffrant de malnutrition aigüe, sont plus en insécurité alimentaire que ceux qui en ont.

Graphique 57 : Prévalence de la MAG selon le niveau de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire



3.13.5. Prévalence de la diarrhée

Au total 28,4% des enfants enquêtés ont souffert de la diarrhée dans les deux dernières semaines précédant l'enquête.

Selon les régions, c'est Zinder qui tient la tête avec 38% des enfants ayant souffert de la diarrhée, suivie de Tillabéri avec 28% et la faible prévalence est observée dans la périphérie de Niamey avec 9,3%.

Tableau 46 : Prévalence de la diarrhée par région (%)

Région	Oui No,	Oui %	Non No,	Non %	Total No,	Total %
Agadez	2 357	21,8	8445	78,2	10 802	100
Diffa	3 881	19,0	16 514	81,0	20 395	100
Dosso	13 307	20,5	51 476	79,5	64 783	100
Maradi	29 839	26,8	81 472	73,2	111 311	100
Niamey périphérie	71	9,3	690	90,7	761	100
Tahoua	21 379	23,1	71 304	76,9	92 683	100
Tillabéri	16 840	28,0	43 385	72,0	60 225	100
Zinder	59 058	38,0	96 472	62,0	155 530	100
Ensemble	14 6732	28,4	369 758	71,6	516 490	100

Selon les départements les plus fortes prévalences sont observées à Damagaram Takaya (54,3% des enfants) et Gothèye (51,7%) et les plus faibles à Ingal (0,0%), Tassara (0,0%) et Loga (2,7%). (cf. tableau n°87 en annexe)

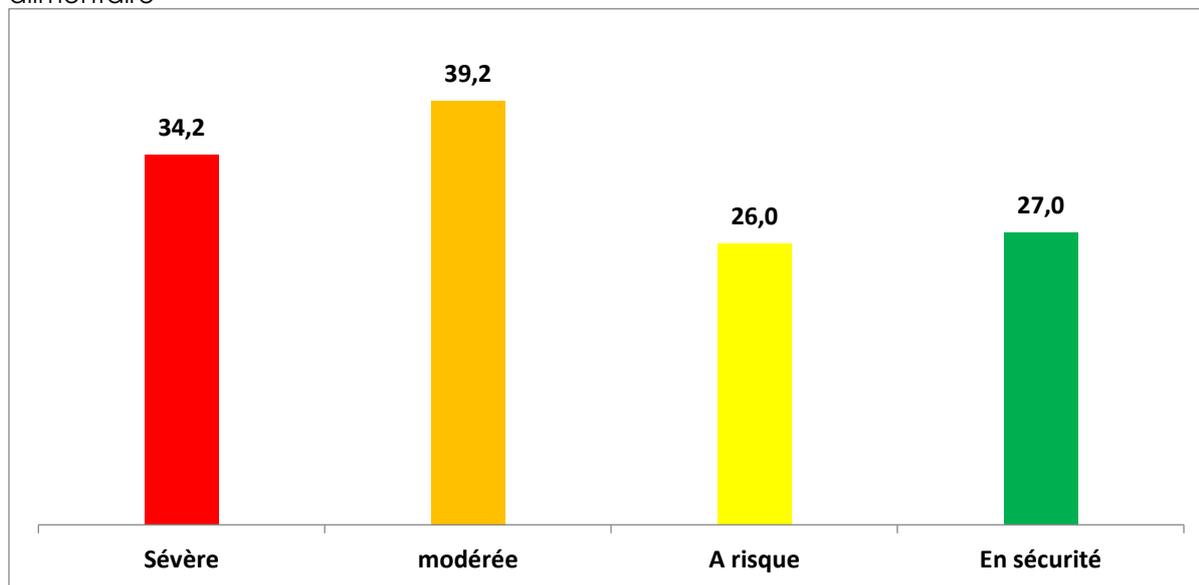
Au total, 30,5% des malnutris ont souffert de la diarrhée contre 69,5% des malnutris qui n'ont pas fait de diarrhée dans les 2 semaines précédant l'enquête.

Tableau 47 : Prévalence de la MAG selon la survenue de la diarrhée chez les enfants 6-59 mois (%)

Diarrhée (définie comme 3 ou plus selles molles ou liquides dans un délai * MAG					
			MAG		
			Non	Oui	Total
Diarrhée	Non	Effectif	40	34	74
		Proportion	54,2	45,8	100
	Oui	Effectif	370	146	516
		Proportion	28,4	71,6	100
Ensemble		Proportion	69,49	30,51	100

La prévalence des enfants ayant souffert de la Diarrhée dans les deux dernières semaines précédant l'enquête est plus élevée chez les enfants issus des ménages en Insécurité Alimentaire modérée avec 39,2%. En outre cette prévalence est la plus faible dans les ménages à Risque d'Insécurité Alimentaire avec 26%.

Graphique 58 : Prévalence (%) de la diarrhée selon le niveau de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire



3.14. APPRECIATION QUALITATIVE DE LA VULNERABILITE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU NIVEAU DES VILLAGES

Cette partie concerne les informations sur les infrastructures et autres aspects pouvant aider à apprécier qualitativement la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire au niveau des villages. La collecte a été faite, en focus groupe, au niveau de chaque village enquêté.

3.14.1. Les infrastructures villageoises

Dans l'ensemble, les proportions des villages enquêtés disposant d'école primaire (86,0%) de points d'eau modernes (80,8%) sont les plus élevées par rapport aux autres infrastructures.

Au niveau régional, les plus fortes proportions des villages enquêtés équipés en école primaire (94,8%), case vétérinaire (18,5%), marché (31,9%) et banque céréalière (44,4%) sont observées à Dosso. Agadez se distingue des autres régions avec plus de villages enquêtés ayant un centre de santé intégrée (41,1%). Pour le point d'eau potable et le parc de vaccination, les fortes proportions sont dans la périphérie de Niamey avec respectivement 95,2% et 38,1% des villages enquêtés qui en disposent. Quant à Tahoua, on trouve les plus fortes proportions des villages ayant un collège (32,3%) ou un centre de santé (41,6%).

Dans certains départements, on observe la présence d'une école primaire dans tous les villages enquêtés. Cette remarque est aussi valable pour le point d'eau potable. Par contre, d'autres départements se distinguent par l'absence totale de certaines infrastructures comme collège, case de santé, centre de santé intégrée, case vétérinaire, parc de vaccination ou marché dans leurs villages enquêtés. (Cf. tableau n°78 en annexe).

La distance qui sépare une localité d'une infrastructure détermine ses possibilités d'utilisation. Les proportions des villages enquêtés se situant à plus de 5 km d'une école primaire, d'une case de santé, d'un centre de santé intégré sont respectivement de 32,4%, 47,4% et 67,7%. Plus de 6 villages sur 10 enquêtés se trouvent à plus de 3 km d'un point d'eau moderne. Les villages dépourvus d'un collège, d'un marché mais se situant à plus de 10 km de ces infrastructures sont dans des proportions respectives de 36,4% et 29,7%. Les villages n'ayant pas de case vétérinaire (27,4%), de parc de vaccination (26,0%), de banque céréalière (21,2%), de banque aliment bétail (29,9%), de banque intrants agricoles (35,5%) sont situés à plus de 20 km de ces infrastructures.

Tableau 48 : Proportion (%) de villages enquêtés selon les infrastructures possédées par région

Région	école primaire	collège	case de santé	centre de santé intégrée	Point. eau potable	case vétérinaire	parc de vaccination	marché	banque céréalière
Agadez	87,5	30,4	33,9	41,1	78,6	16,1	17,9	26,8	37,5
Diffa	74,8	12,6	29,1	17,2	77,5	17,9	21,2	22,5	24,5
Dosso	94,8	29,6	35,6	21,5	89,6	18,5	21,5	31,9	44,4
Maradi	89,7	16,2	24,8	14,5	82,9	9,4	6,8	23,9	39,3
Niamey	85,7	9,5	19,0	33,3	95,2	14,3	38,1	14,3	19,0
Tahoua	87,6	32,3	41,6	26,1	71,7	13,3	21,2	30,5	42,9
Tillabéri	89,6	20,8	28,3	24,5	82,5	17,5	27,8	27,4	37,7
Zinder	77,9	18,6	25,0	19,3	85,0	10,7	13,6	24,3	26,4
Ensemble	86,0	22,7	31,5	22,7	80,8	14,8	20,1	26,8	36,1

3.14.2. Appréciation de la campagne agricole par les villages

L'état global des pâturages (disponibilité et qualité) et le mouvement de bétail servent à évaluer la campagne agro-sylvo-pastorale de l'hivernage par les villages.

Dans l'ensemble, le pâturage est meilleur par rapport à l'année passée dans 49,9% des villages enquêtés. Les proportions des villages l'ayant déclaré identique et détérioré sont respectivement de 12,4% et 37,7%.

Au niveau régional, c'est à Agadez (62,5%) et Maradi (62,5%) qu'on observe les plus fortes proportions des villages enquêtés où l'état global des pâturages s'est détérioré par rapport à l'année passée.

Selon les départements, on constate qu'à Belbédji, Bermo et Tassara l'état global des pâturages est meilleur par rapport à l'année passée dans tous les villages enquêtés.

Tableau 49 : Proportion (%) des villages enquêtés selon l'état global du pâturage par rapport à l'année passée par région.

Région	Meilleur	Identique	Détérioré
Agadez	62,5	26,8	10,7
Diffa	54,3	14,6	31,1
Dosso	48,9	11,1	40,0
Maradi	60,7	2,6	36,8
Niamey périphérie	23,8	23,8	52,4
Tahoua	56,6	8,4	35,0
Tillabéri	27,4	19,3	53,3
Zinder	59,3	7,9	32,9
Ensemble	49,9	12,4	37,7

Dans l'ensemble, le mouvement de bétail par rapport à l'année passée est jugé habituel par 24,5% des villages enquêtés et plus important par 29,1%. Par contre, 46,4% des villages disent qu'il est moins important.

Diffa (37,1%) et Tahoua (36,3%) sont les régions qui présentent les plus fortes proportions des villages enquêtés ayant déclarés que la concentration et le mouvement des animaux sont plus importants.

On remarque dans 12 départements, aucun village enquêté n'a connu un changement au niveau de la concentration et du mouvement du bétail par rapport à l'année passée.

3.14.3. Problèmes prioritaires des villages

Au niveau régional, la crise alimentaire se classe comme première difficulté chez la majorité des villages enquêtés dans toutes les régions sauf à Agadez et à Maradi où c'est la baisse de revenus et la perte de bétail (vol, maladies...) qui viennent en tête des difficultés.

La baisse de revenu est citée comme deuxième difficulté dans la plupart des régions à l'exception d'Agadez où ce sont les inondations qui sont déclarées comme deuxième difficulté dans les villages enquêtés.

La maladie, la perte de bétail, la hausse des prix des produits et les dégâts provoqués par les animaux sont classés en troisième position des difficultés vécues dans les villages enquêtés.

Tableau 50 : Proportion (%) des villages enquêtés selon les trois premières difficultés durant les trois dernières années par région

1ère difficulté															
Choc	Agadez	Choc	Diffa	Choc	Dosso	Choc	Maradi	Choc	Niamey	Choc	Tahoua	Choc	Tillabéri	Choc	Zinder
6	75,0	3	68,0	3	80,7	2	81,2	3	95,2	3	68,1	3	63,2	3	90,0
2ème difficulté															
13	58,9	6	60,0	6	60,0	6	76,9	6	90,5	6	65,5	6	61,3		79,3
3ème difficulté															
8	39,3	9	53,3	1	48,1	1 et 3	73,5	1 et 2	66,7	2	63,3	1	53,8	1 et 2	57,1

Codes des chocs :

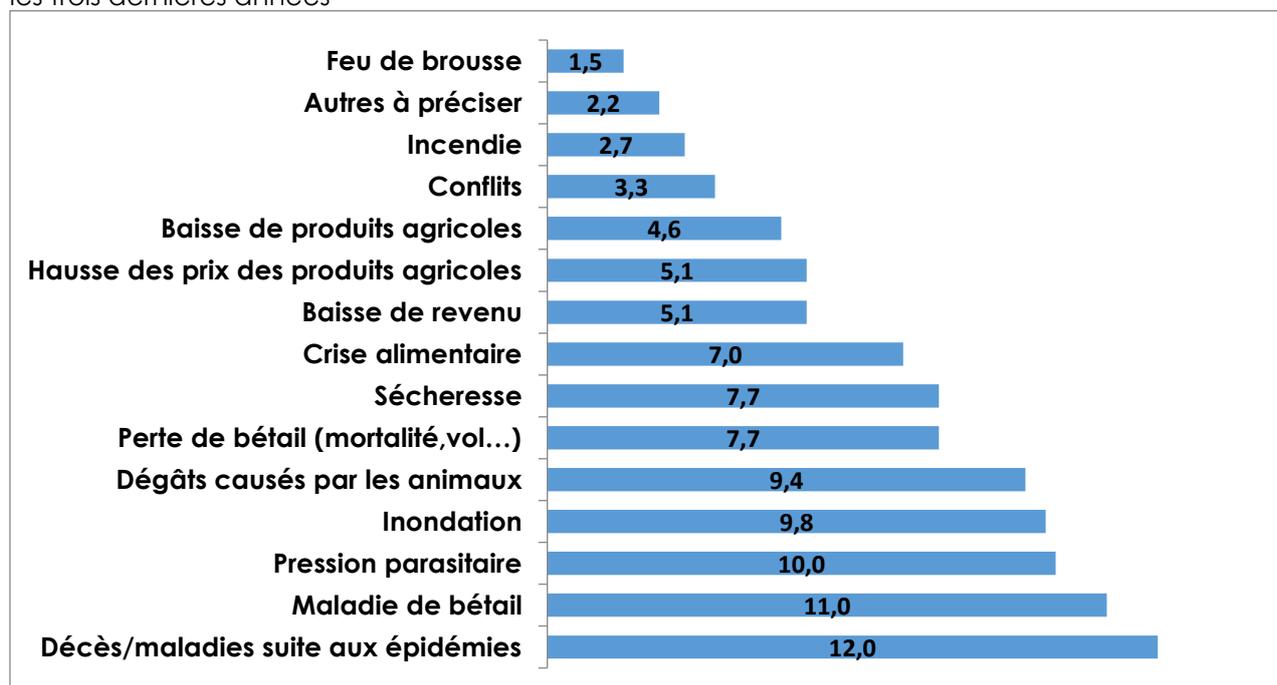
- | | |
|--|---|
| 1= Maladie de bétail | 8= Hausse des prix des produits manufacturés/alimentaires |
| 2 = Perte de bétails (vol, mortalité, autres.) | 9 = Dégâts causés par des animaux / insectes |
| 3= Crise alimentaire | 10 = Décès / maladies suite aux épidémies |
| 4= Sécheresse | 11 = Feu de brousse |
| 5= Pressions parasitaires | 12= Incendie |
| 6= Baisse des revenus | 13= Inondations |
| 7= Baisse des prix des produits agro-pastoraux | 14= conflits |
| | 15=Autres chocs |

3.14.4. Principales difficultés ou chocs dans les villages

3.14.4.1. Les chocs ayant affecté les villages au cours de 12 derniers mois précédant l'enquête

Les chocs qui ont le plus affecté les ménages durant les trois dernières années sont : les décès et maladies suites aux épidémies (12,4% des villages enquêtés), la maladie de bétail (11,4%), la pression parasitaire (10,0%) et les inondations (9,8%).

Graphique 59 : Proportion (%) des villages enquêtés selon les principaux chocs (%) subits durant les trois dernières années

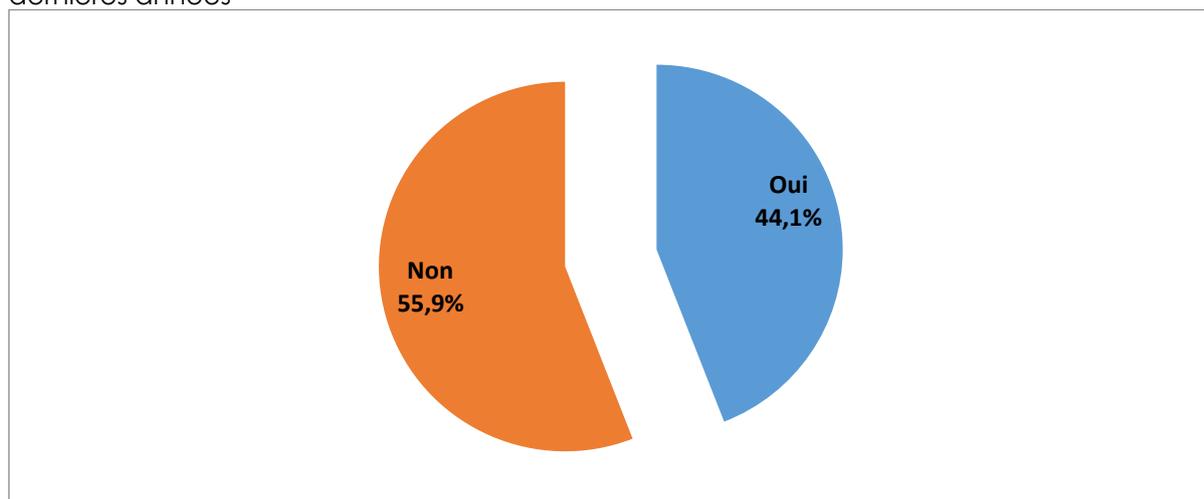


3.14.5. Les inondations

Les inondations font partie des principaux chocs qui affectent les ménages nigériens. Leurs fréquences et ampleurs ainsi que leurs impacts sur l'économie des ménages deviennent de plus en plus croissants ces dernières années du fait des effets du changement climatique. Les dégâts sont importants aussi bien en termes de perte en vies humaines que sur les infrastructures et les moyens d'existence des populations.

Globalement, environ 44% des villages enquêtés ont été victimes d'inondations les cinq (5) dernières années.

Graphique 60 : Proportion des villages enquêtés victimes d'inondation au cours des cinq (5) dernières années



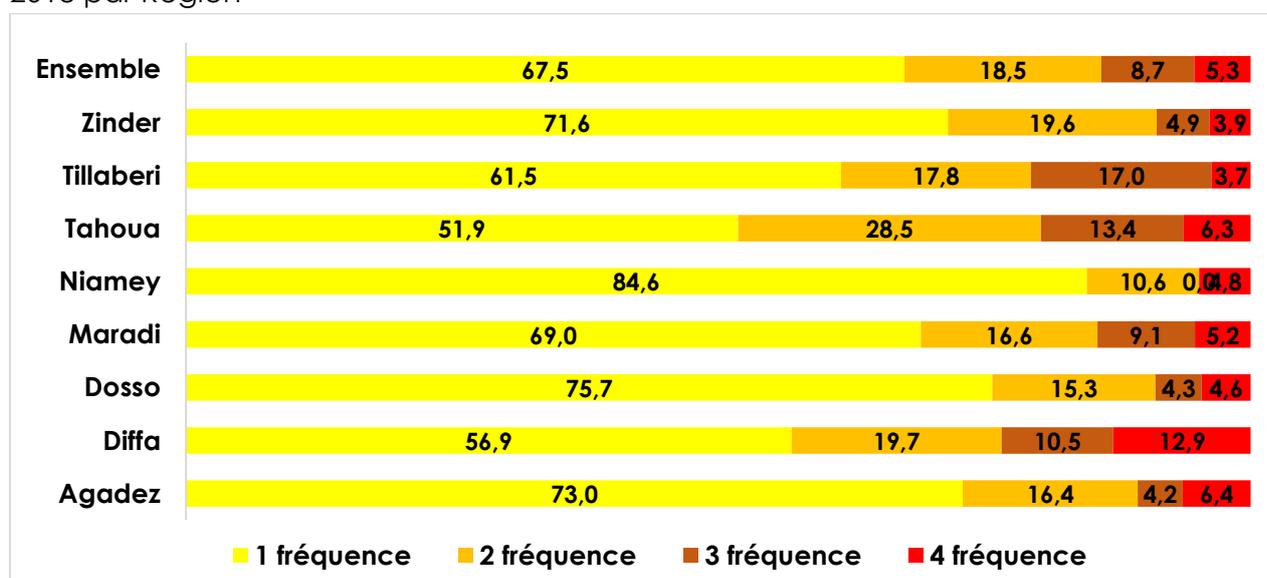
En 2018, 67,5% des villages enquêtés ont été victimes d'inondations au moins une fois. Selon les régions, la plus forte proportion est observée à Niamey (84,6% des villages enquêtés) et la plus faible proportion à Tahoua (51,9%).

Pour les villages enquêtés ayant été victimes d'inondation deux fois, la plus forte proportion se retrouve à Tahoua (28,5%), suivie de Diffa (19,7%), Zinder (19,6%) et Tillabéri (17,0%).

Pour ceux (les villages enquêtés) qui ont déclaré être victimes des inondations trois fois, les proportions les plus importantes se retrouvent à Tillabéri (17,0%), Tahoua (13,4%) et Diffa (10,5%).

Enfin, les plus fortes proportions des ceux qui ont été victimes d'inondation quatre (4) fois sont enregistrées à Diffa (12,9% villages enquêtés), Agadez (6,4%), Tahoua (6,3%).

Graphique 61: Proportion (%) de villages victimes d'inondation selon la fréquence en 2018 par Région



Les plus importantes proportions des villages enquêtés, ayant enregistré des décès (9,1%) et des blessés (54%) dus aux inondations de 2018, sont enregistrées dans la périphérie de Niamey. Les plus fortes proportions des villages ayant connu des décès d'enfants de suite d'inondation sont enregistrées à Niamey (4,5%), Zinder (1,6%), Diffa (1,0%) et Tillabéri avec (0,6%). En termes de femmes blessées, la plus forte proportion de villages victimes se retrouve à Niamey (4,5%), Diffa (3,6%), Zinder (2,4%) et Dosso (1,0%).

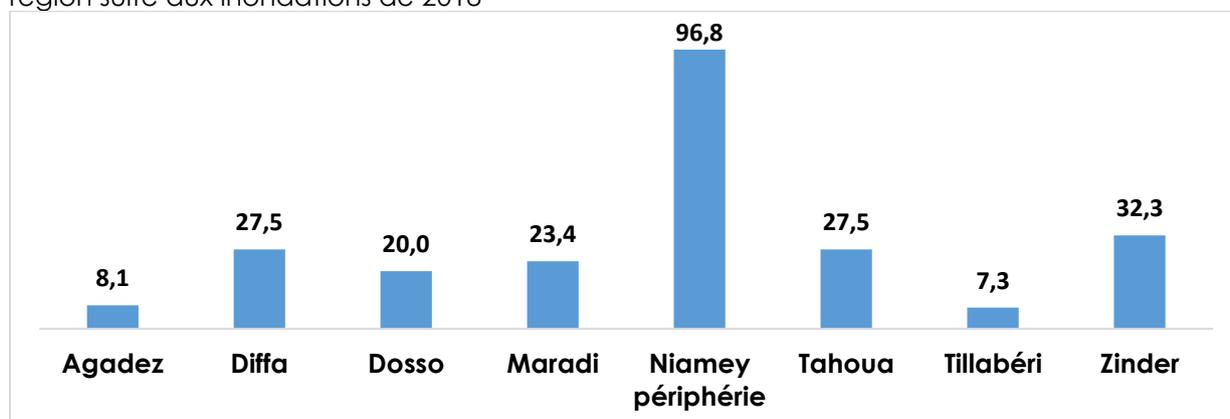
La région d'Agadez est la plus affectée par la perte de bétail avec 54,3% des villages enquêtés pour les petits ruminants, 21,7% pour les gros ruminants suivie de Tahoua avec 33,9% pour les petits ruminants et 19,0% pour les gros ruminants. Pour ce qui est des volailles, la plus forte proportion de villages ayant enregistré des pertes se retrouve à Niamey avec 22,7%, suivie de Diffa (8,2%) et Maradi avec 2,4%.

Tableau 51: Proportion (%) des villages enquêtés selon les dégâts humains et matériels subis par région en 2018.

Les dégâts	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Perte en vie humaine (Homme)	0,0	1,0	0,7	0,0	9,1	0,6	0,0	0,8	0,6
Perte en vie humaine (Femme)	0,0	0,5	0,5	0,0	0,0	1,2	0,0	0,8	0,4
Perte d'enfants	0,0	1,0	0,0	0,0	4,5	0,0	0,6	1,6	0,4
Blessés (homme)	0,0	3,6	1,2	1,4	54,5	0,6	1,9	3,3	2,3
Blessés (femme)	0,0	3,6	1,0	0,0	4,5	0,6	0,6	2,4	1,2
Perte d'animaux (gros ruminants)	21,7	5,2	1,4	2,8	9,1	19,0	6,2	0,8	7,8
Perte d'animaux (petits ruminants)	54,3	17,5	2,6	7,0	31,8	33,9	6,2	8,1	17,8
Perte de volailles	1,8	8,2	2,4	7,7	22,7	1,8	5,6	4,9	4,4

Les plus fortes proportions des villages victimes d'inondation et ayant perdu des maisons se retrouvent dans la périphérie de Niamey (96,8%), les régions de Zinder (32,3%), Diffa (27,5%) et Tahoua (27,5%).

Graphique 62 : Proportion (%) des villages enquêtés dont les maisons étaient effondrées par région suite aux inondations de 2018



3.14.6. Appréciation de la situation alimentaire des villages

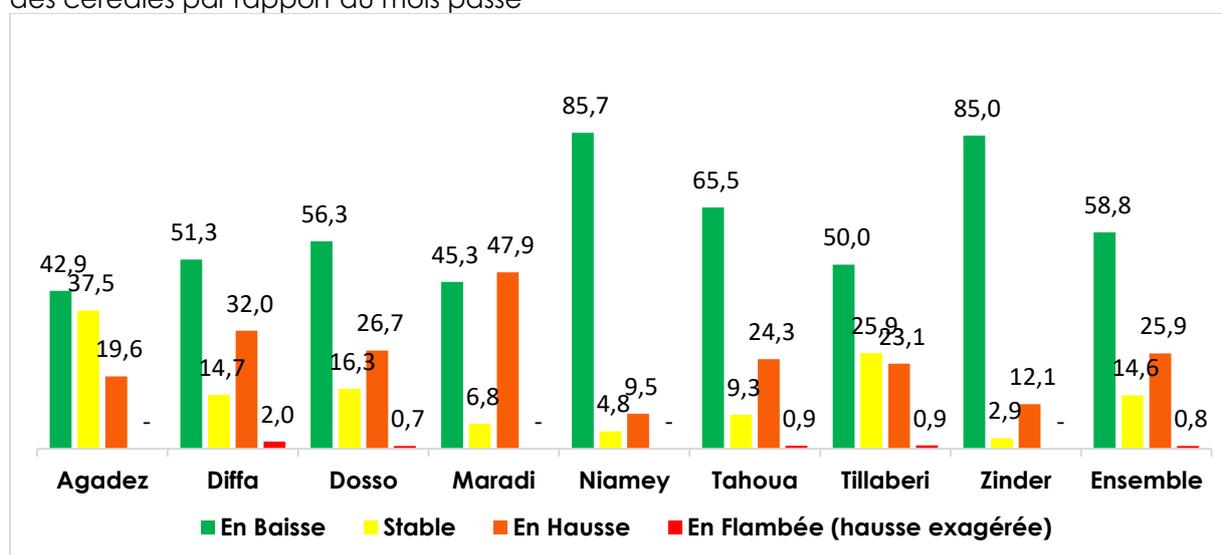
3.14.6.1. Prix, offre et demande des céréales

3.13.6.1.1. Prix des céréales

Dans l'ensemble, environ 1% des villages enquêtés a déclaré la flambée des prix par rapport au mois précédant et à la même période de l'année passée. Cependant, 58,8% des villages enquêtés ont affirmé que ces prix sont en baisse par rapport au mois précédent contre 42,8% par rapport au même mois de l'année écoulée.

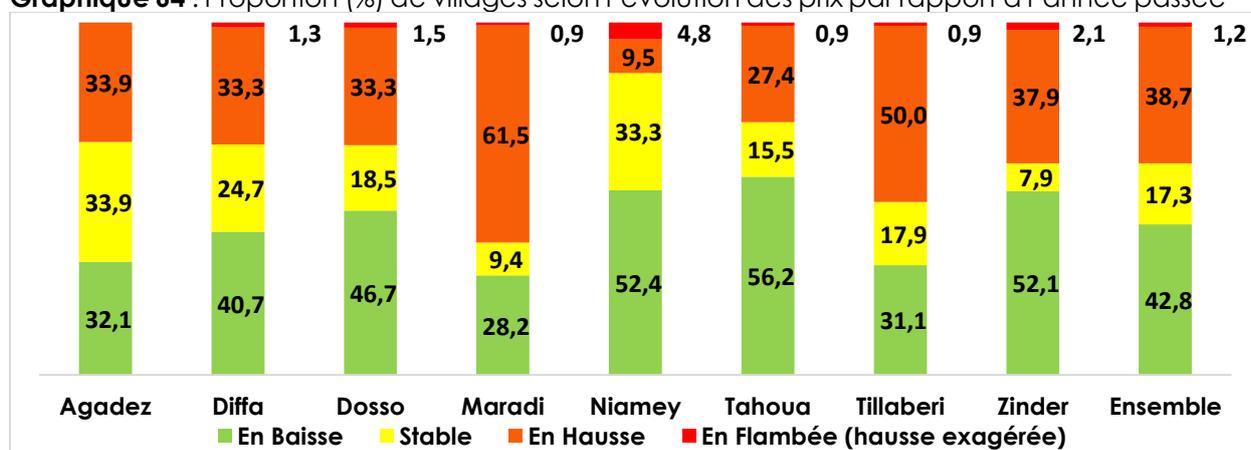
Selon les régions, Les plus fortes proportions de villages enquêtés ayant déclaré la baisse des prix par rapport au mois précédant sont situées dans la région de Zinder et la périphérie de Niamey avec plus de 80%.

Graphique 63 : Proportion (%) de villages enquêtés selon l'appréciation de l'évolution des prix des céréales par rapport au mois passé



Par rapport au même mois de l'année passée, on observe une baisse dans plus de 50% des villages enquêtés des régions de Zinder, Tahoua et la périphérie de Niamey et une hausse dans au moins 50% de ceux des régions de Tillabéri et Maradi.

Graphique 64 : Proportion (%) de villages selon l'évolution des prix par rapport à l'année passée



3.13.6.1.2. Offre des céréales

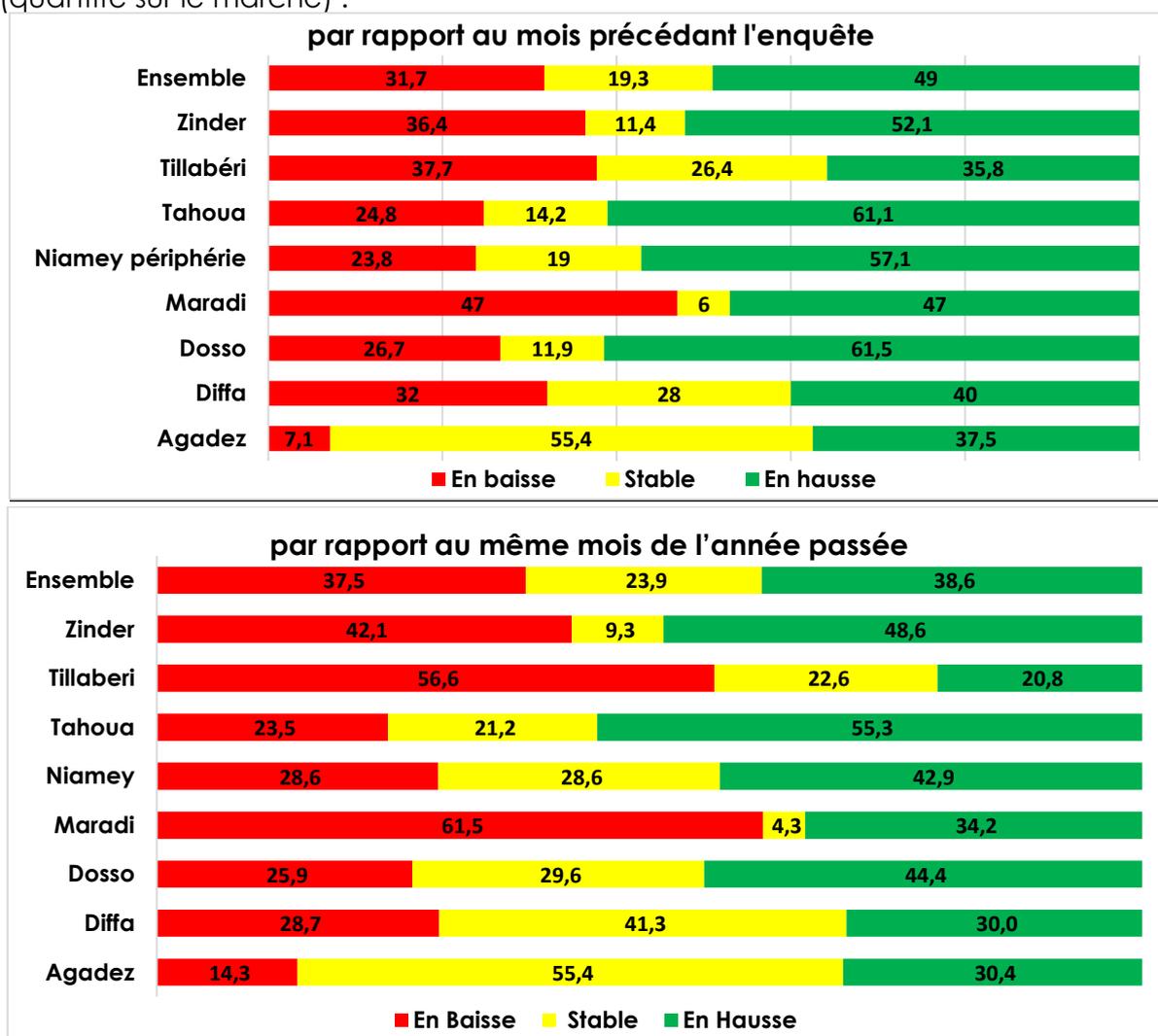
L'offre des céréales est en hausse dans plus de 30 % des villages enquêtés par rapport au mois précédant l'enquête et dans plus de 60% dans les régions de Dosso et de Tahoua.

Par rapport au même mois de l'année passée, l'offre des céréales est en hausse dans au moins 30% des villages enquêtés de toutes les régions, en dehors de Tillabéri.

Toutefois, par rapport au mois précédant l'enquête, l'offre est en baisse dans plus de 30% des villages enquêtés dans les régions de Diffa, Tillabéri, Zinder et Maradi.

Par rapport au même mois de l'année passée, la proportion des villages enquêtés ayant enregistré cette baisse est beaucoup plus importante dans les régions de Maradi (61,5%), Tillabéri (56,6%), et Zinder (42,1 %). Il faut noter également une stabilité déclarée par 55,4% des villages enquêtés dans la région d'Agadez pour les deux périodes de références.

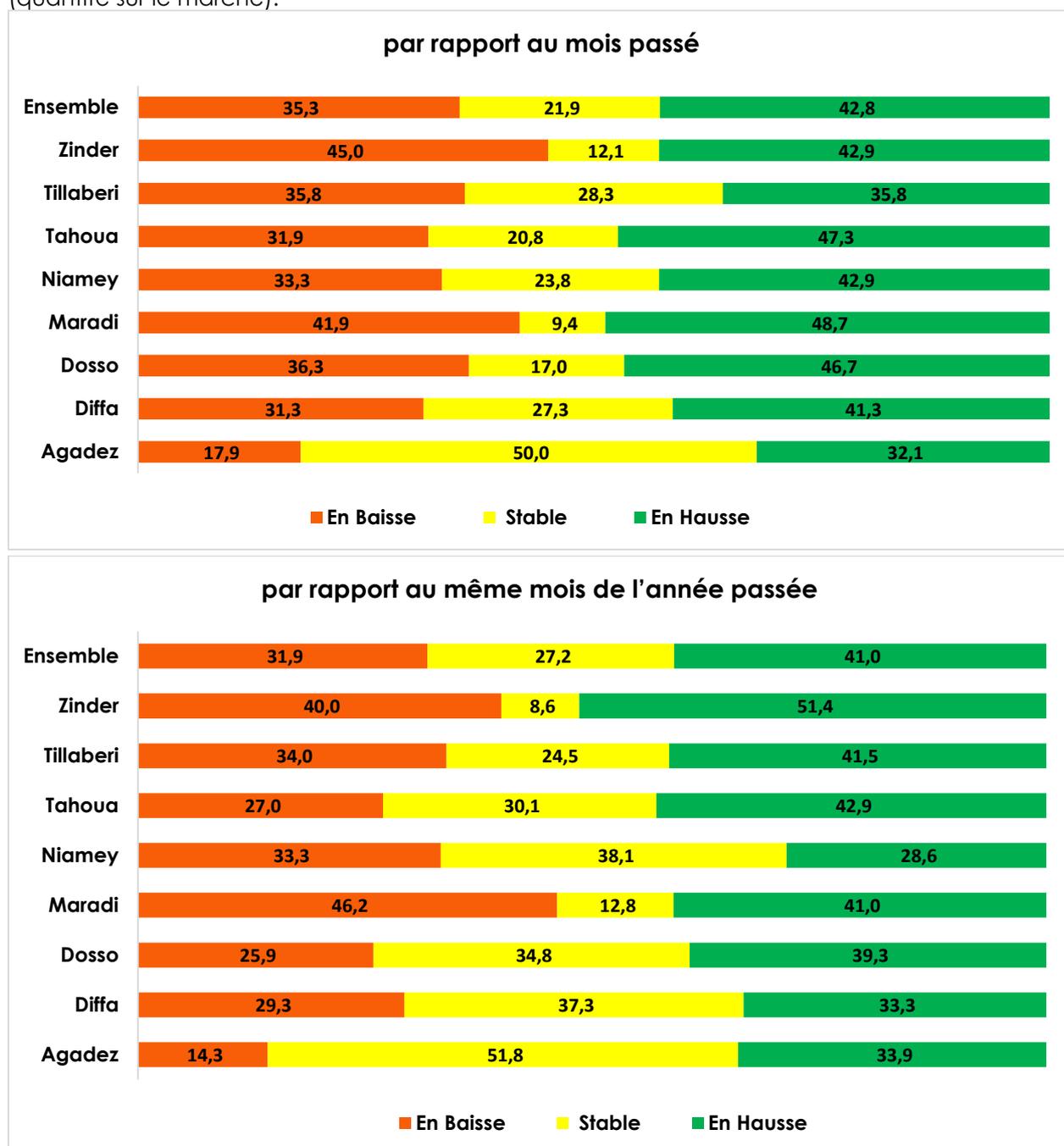
Graphique 65 : Proportion (%) de villages selon l'appréciation de l'évolution de l'offre (quantité sur le marché) :



3.13.6.1.3. Demande des céréales

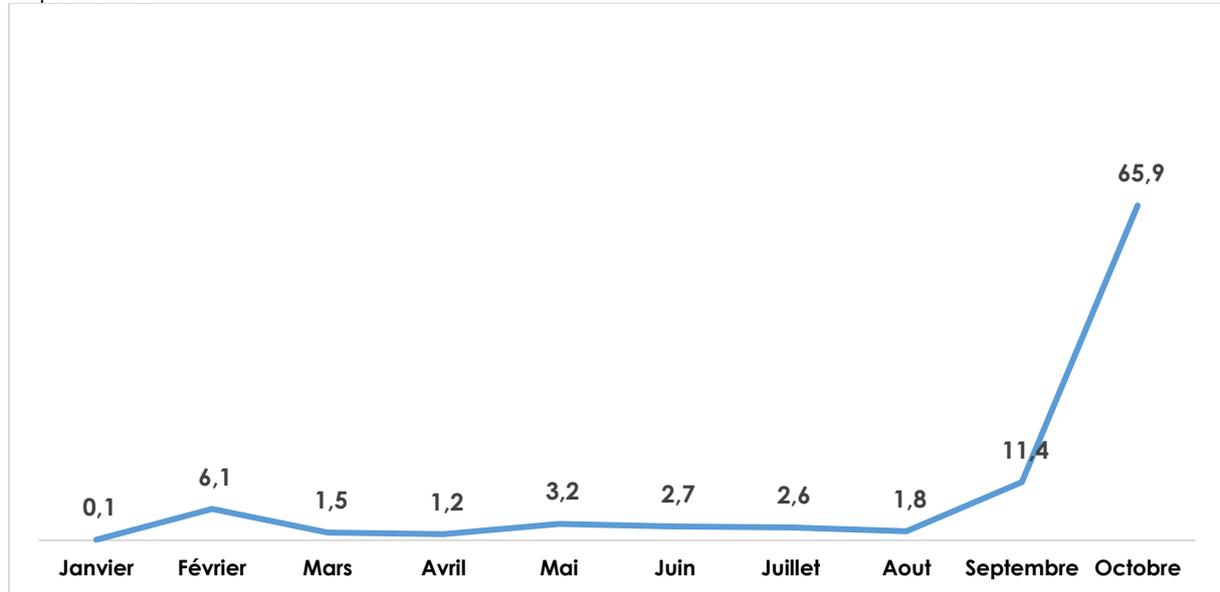
Par rapport au mois précédent l'enquête, plus de 40% des villages enquêtés dans toutes les régions ont déclaré que la demande des céréales sur le marché a connu une hausse sauf Agadez et Tillabéri. Une hausse est déclarée par plus de 30% des villages enquêtés dans toutes les régions par rapport à la même période de l'année passée sauf dans la périphérie de Niamey avec 28,6%.

Graphique 66: Proportion (%) de villages selon l'appréciation de l'évolution de la demande (quantité sur le marché):



Environ 77% des villages enquêtés ont déclaré qu'ils vendent plus de 50% de leurs productions céréalières. La vente commence surtout à partir du mois de septembre (11,0% de villages) et atteint son pic au mois d'octobre (66,0% de villages).

Graphique 67 : Proportion (%) des villages selon le mois où la vente de leur production est plus importante



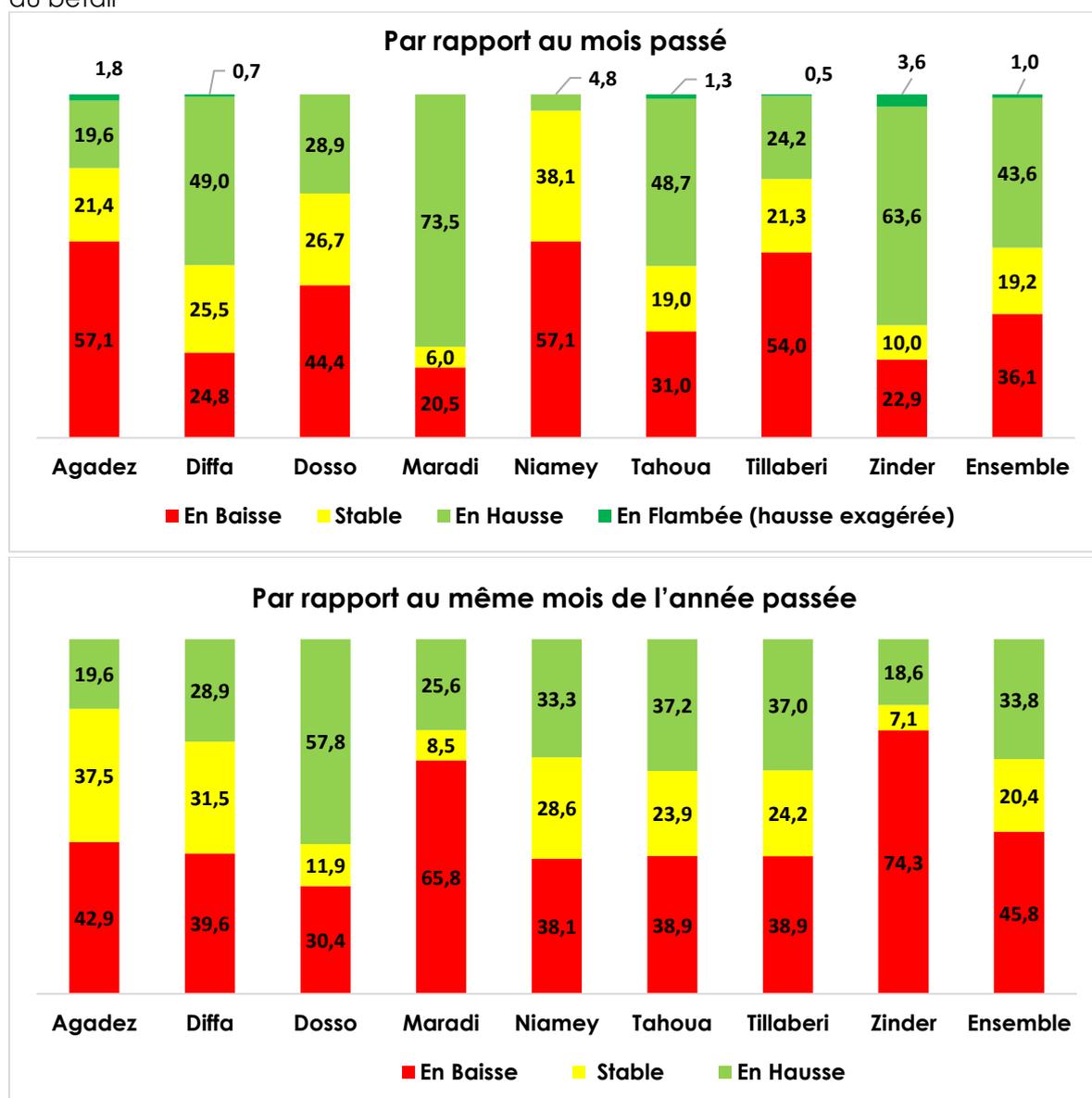
3.14.6.2. Prix, offre de bétail et aliments bétail

3.13.6.2.1 Prix du bétail

Par rapport au mois précédant l'enquête, plus de 50% des villages enquêtés ont déclaré que les prix de bétail sont en baisse dans les régions de Tillabéri, Agadez et la périphérie de Niamey contrairement à Zinder et Maradi où elle est en hausse pour plus de 50% des villages.

Par rapport au même mois de l'année passée, une baisse est observée dans plus de 30% des villages enquêtés de toutes les régions sauf à Diffa, Maradi et Zinder. On note également une hausse déclarée par plus de 30% des villages enquêtés dans les régions de Diffa, Maradi, Tahoua et Zinder.

Graphique 68 : Proportion (%) de villages enquêtés selon l'appréciation de l'évolution du prix du bétail



3.13.6.2.2. Offre du bétail

Dans l'ensemble, 20,0% des villages enquêtés ont affirmé que l'offre de bétail demeure stable par rapport au mois précédant l'enquête. Elle est en baisse dans 46,0% des villages et en hausse dans 34,0 % des villages.

Tableau 52 : Proportion (%) de villages selon l'appréciation de l'offre du bétail

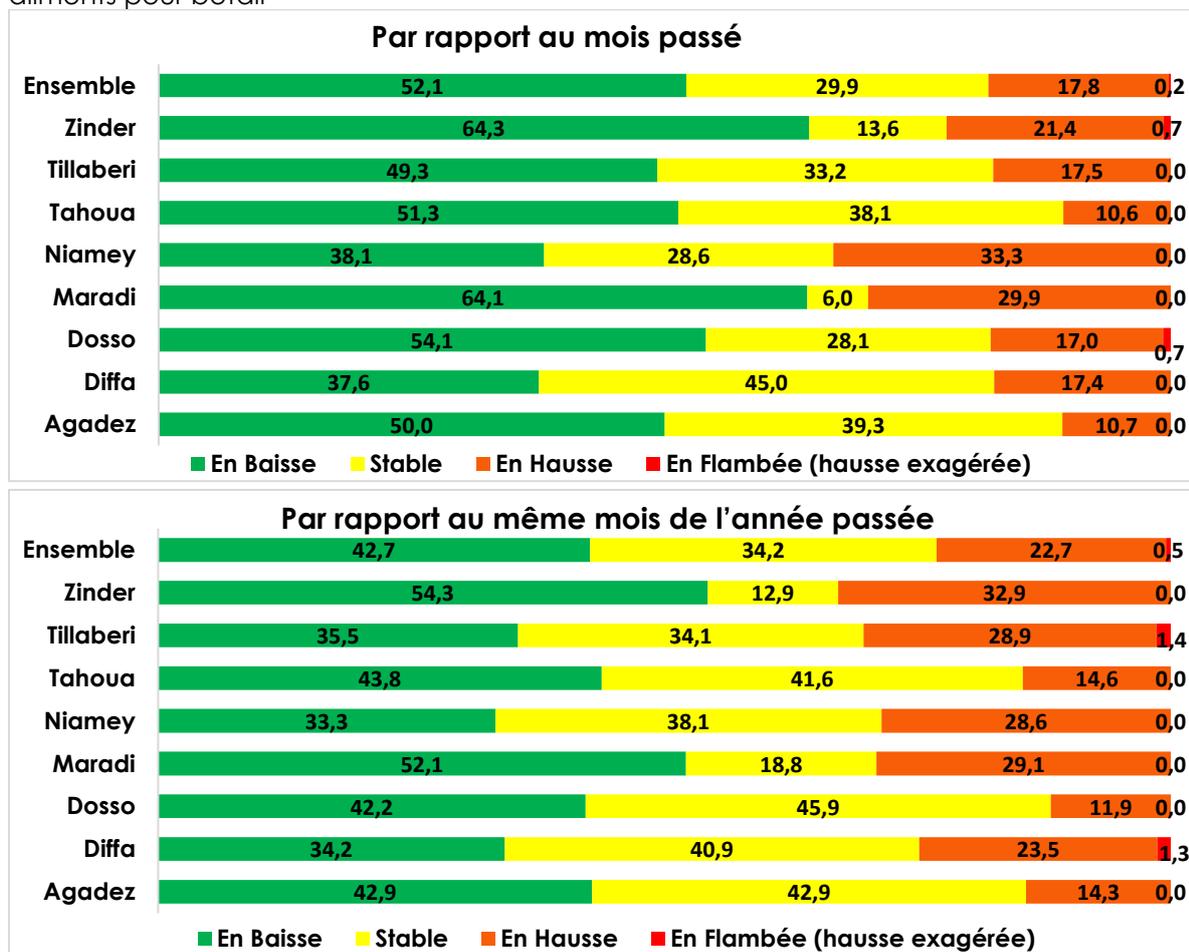
		Par rapport au mois passé l'offre de bétail est		
		En Baisse	Stable	En Hausse
région	Agadez	43	38	20
	Diffa	40	32	29
	Dosso	30	12	58
	Maradi	66	9	26
	Niamey périphérie	38	29	33
	Tahoua	39	24	37
	Tillabéri	39	24	37
	Zinder	74	7	19
Ensemble		46	20	34

3.13.6.2.3. Prix des aliments pour bétail

Les prix des aliments pour bétail suivent une tendance baissière dans au moins 50% des villages enquêtés sauf à Diffa, Tillabéri et la périphérie de Niamey par rapport au mois précédant l'enquête.

Dans l'ensemble, par rapport au même mois de l'année passée, environ 43% des villages enquêtés ont déclaré une diminution des prix.

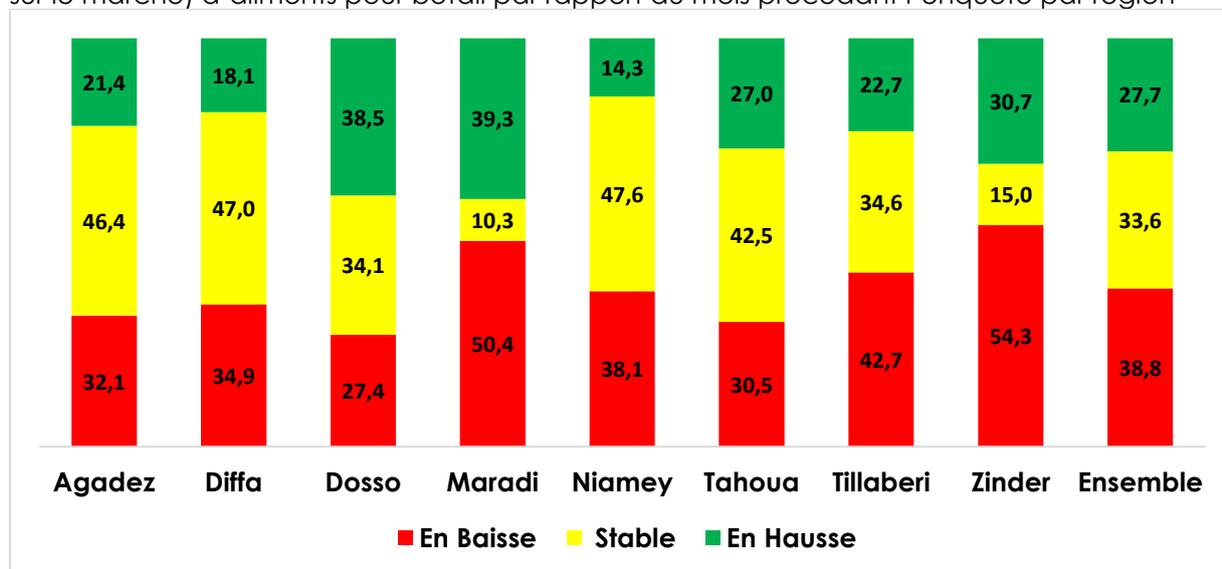
Graphique 69 : Proportion (%) de villages selon l'appréciation de l'évolution des prix des aliments pour bétail



3.13.6.2.4. Offre d'aliments pour bétail

Dans l'ensemble, la quantité d'aliments pour bétail mise sur les marchés est stable pour environ 34% des villages enquêtés, en baisse pour environ 39% des villages et en hausse pour 28% environ.

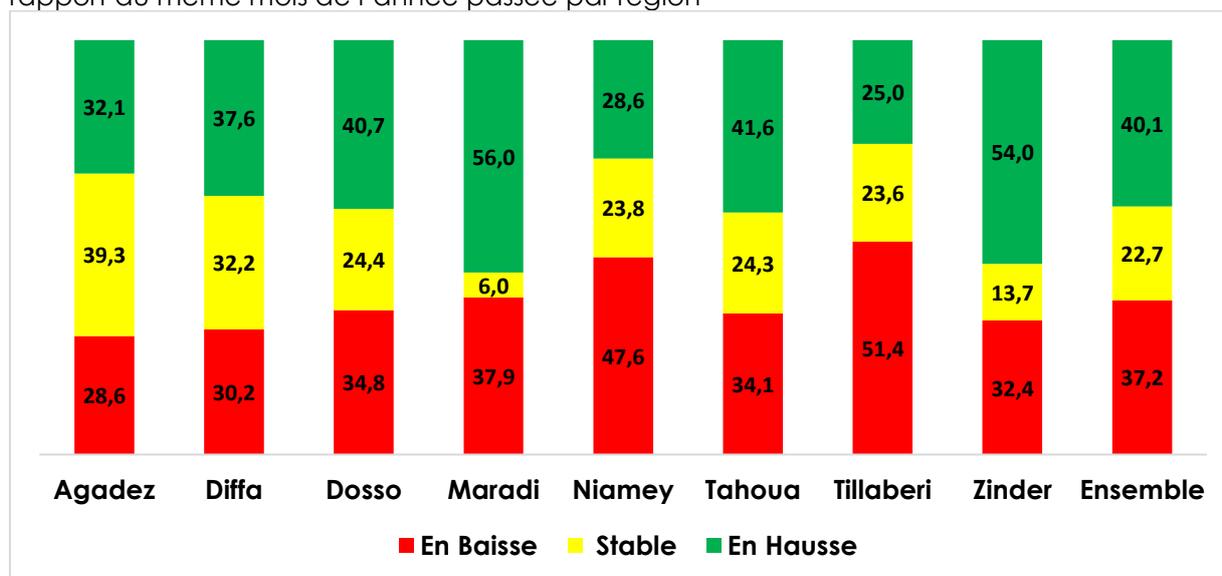
Graphique 70: Proportion (%) des villages selon l'appréciation de l'évolution de l'offre (quantité sur le marché) d'aliments pour bétail par rapport au mois précédant l'enquête par région



3.13.6.2.5. La situation fourragère

Dans l'ensemble, par rapport à la même période de l'année passée, 40,1% des villages enquêtés ont jugé la production fourragère en hausse, 22,7% l'ont jugé stable et 37,2% en baisse.

Graphique 71 : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de la situation fourragère par rapport au même mois de l'année passée par région

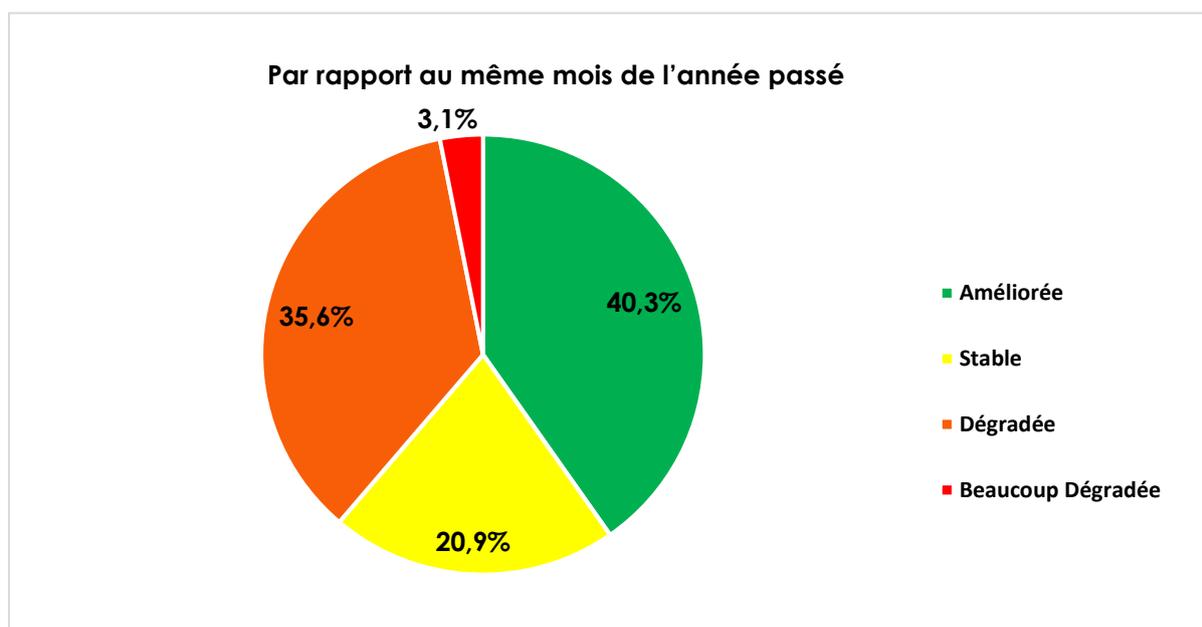
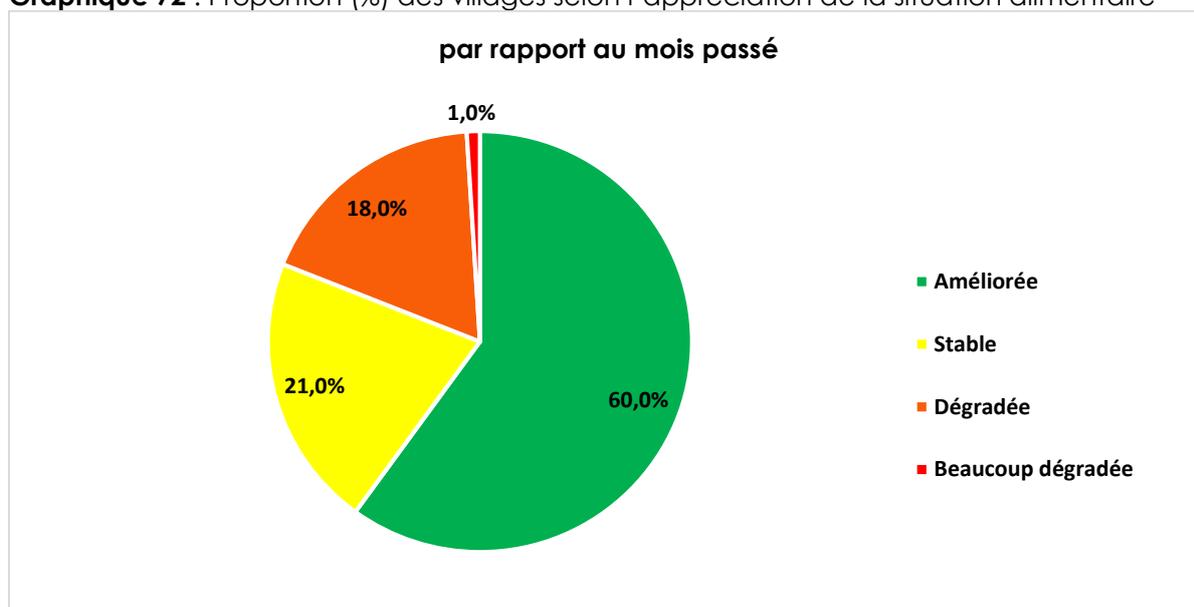


3.14.6.2.6. La situation alimentaire

D'une manière générale, par rapport au mois précédant l'enquête, près de 60% des villages ont annoncé avoir une situation alimentaire améliorée, 21% stable, 19% affirment que c'est dégradé.

Comparer au même mois de l'année passée, la perception sur la situation alimentaire par les villages enquêtés se répartit comme suit : 40,3% une situation améliorée, 20,9% une stabilité, 38,7% une dégradation.

Graphique 72 : Proportion (%) des villages selon l'appréciation de la situation alimentaire

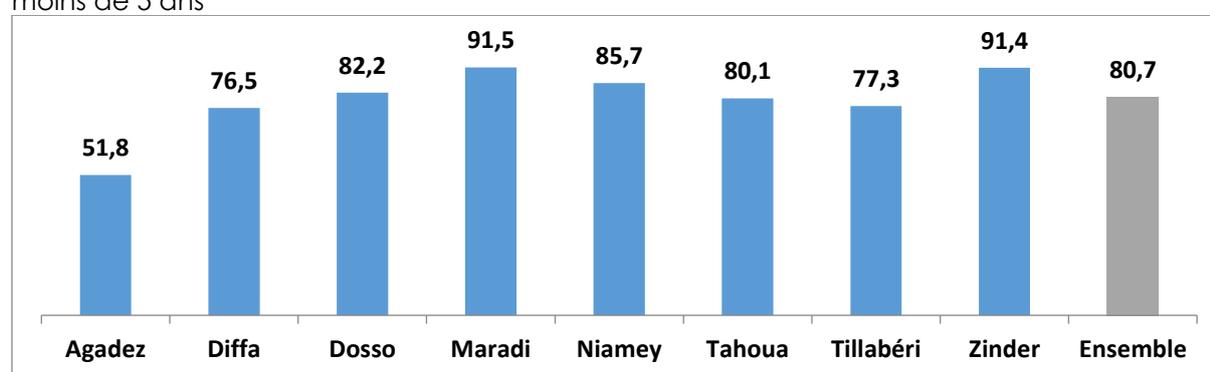


3.14.7. Appréciation de la situation nutritionnelle dans les villages

3.14.7.1. Prévalence de la malnutrition

Dans l'ensemble, 80,7% des villages enquêtés affirment avoir des enfants de moins de 5 ans malnutris. Ce taux est sensiblement égal à celui de l'année précédente. Les proportions les plus élevées de villages ayant déclaré la présence des enfants malnutris sont relevées dans les régions de Maradi (91,5%), Zinder (91,4%), la périphérie de Niamey (85,7%), Dosso (82,1%). Les plus faibles taux sont retrouvés dans les régions d'Agadez (51%) et Diffa (76,5%).

Graphique 73 : Proportion (%) des villages enquêtés selon la présence des enfants malnutris de moins de 5 ans



Le nombre d'enfants malnutris de moins de 5 ans a connu une augmentation par rapport au mois précédant l'enquête dans 23% des villages enquêtés.

Les proportions de cette hausse du nombre des enfants malnutris de moins de 5 ans par rapport au mois précédant l'enquête sont importantes dans les régions de Tillabéri (29,4%), Dosso (27%), Zinder (25,8%) et la périphérie de Niamey (27,8%).

Tableau 53: Proportion (%) de villages enquêtés selon leur appréciation de l'évolution du nombre d'enfants malnutris dans le village par rapport au même mois de l'année passée

Région	Si oui par rapport au mois passé, le nombre des enfants malnutris de moins			Total
	En Augmentation	Stable	En Diminution	
Agadez	20,7	37,9	41,4	100
Diffa	19,3	32,5	48,2	100
Dosso	27,0	16,2	56,8	100
Maradi	20,6	3,7	75,7	100
Niamey périphérie	27,8	27,8	44,4	100
Tahoua	16,6	30,4	53,0	100
Tillabéri	29,4	34,4	36,2	100
Zinder	25,8	1,6	72,7	100
Ensemble	23,0	22,1	54,9	100

Par rapport au même mois de l'année passée, les plus fortes proportions des villages enquêtés ayant déclaré que le nombre d'enfants malnutris a augmenté, sont observées dans les régions de Maradi (45,8%), Zinder (44,5%) et Tillabéri (41,1%).

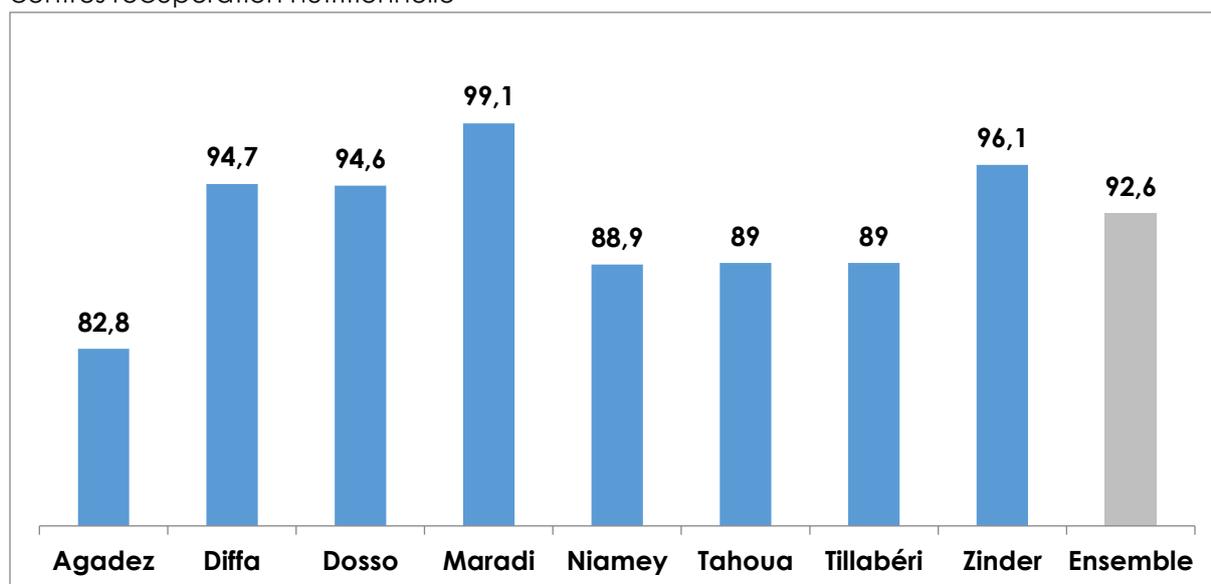
Tableau 54: Proportion (%) de villages enquêtés selon leur appréciation de l'évolution du nombre d'enfants malnutris dans le village par rapport au même mois de l'année passée

Région	Si oui par rapport à la même période l'année passée, le nombre des enfants			Total
	En Augmentation	Stable	En Diminution	
Agadez	20,7	48,3	31,0	100
Diffa	24,6	22,8	52,6	100
Dosso	28,8	17,1	54,1	100
Maradi	45,8	4,7	49,5	100
Niamey périphérie	33,3	38,9	27,8	100
Tahoua	16,0	35,4	48,6	100
Tillabéri	41,1	23,9	35,0	100
Zinder	44,5	7,0	48,4	100
Ensemble	32,2	21,5	46,3	100

Globalement, les enfants malnutris fréquentent les centres de récupération nutritionnelle dans 92,6% des villages enquêtés.

Cette fréquentation est à plus de 80% des villages enquêtés dans toutes les régions.

Graphique 74 : Proportion (%) des villages enquêtés dont des enfants malnutris fréquentent les centres récupération nutritionnelle



Dans l'ensemble, tous les enfants malnutris fréquentent les centres de récupération nutritionnelle dans 60,3% des villages concernés par la fréquentation.

Tableau 55 : Proportion % des villages dont les enfants malnutris fréquentent les centres de récupération nutritionnelle selon l'ampleur de cette fréquentation

Région	combien d'entre eux fréquentent un centre de récupération nutritionnelle				Total
	Tous les enfants malnutris	La majorité des enfants malnutris (50% et plus)	Quelques enfants malnutris seulement (entre 25 et 50%)	Très peu d'enfants malnutris (moins de 25%).	
Agadez	41,7	33,3	16,7	8,3	100
Diffa	70,4	13,0	7,4	9,3	100
Dosso	77,1	11,4	5,7	5,7	100
Maradi	52,8	41,5	5,7	-	100
Niamey périphérie	37,5	50,0	12,5	-	100
Tahoua	66,5	17,4	8,1	8,1	100
Tillabéri	53,1	27,6	17,2	2,1	100
Zinder	50,4	37,4	8,9	3,3	100
Ensemble	60,3	25,4	9,5	4,8	100

3.14.8. Dispositifs communautaires d'alerte et de réponse aux crises alimentaires et catastrophes

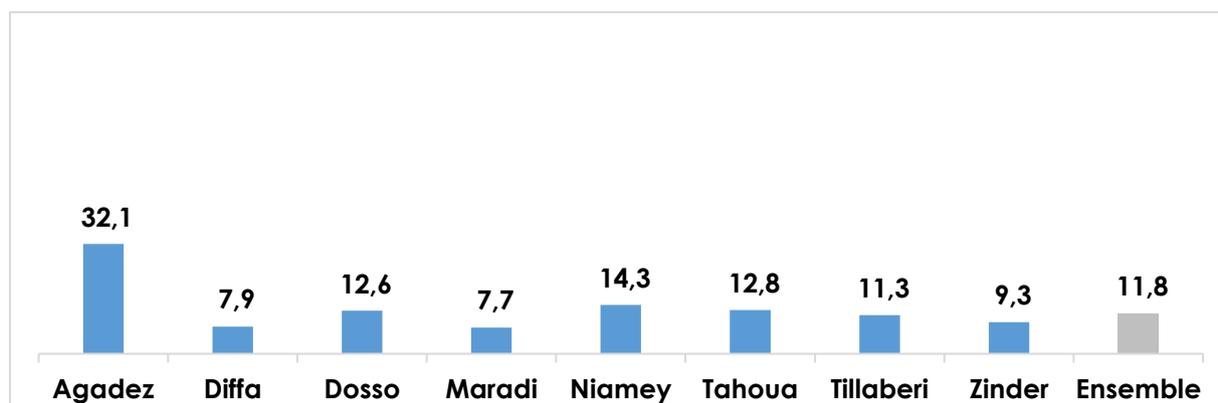
Globalement, 17% des villages enquêtés ont affirmé avoir un dispositif communautaire de réponse aux crises alimentaires ou catastrophes. La proportion des villages, qui ont ce dispositif, est plus élevée dans les régions d'Agadez (32%), Tahoua (23%), et la périphérie de Niamey (33%). Dans tous les villages où ces dispositifs existent, ils sont fonctionnels.

Tableau 56: Proportion (%) des villages enquêtés disposant d'un dispositif communautaire de réponse aux crises alimentaires ou d'autres catastrophes par région

Région	Dispositif communautaire	
	oui	non
Agadez	32	68
Diffa	11	89
Dosso	15	85
Maradi	12	88
Niamey périphérie	33	67
Tahoua	23	77
Tillabéri	14	86
Zinder	11	89
Ensemble	17	83

Seulement environ 12% des villages enquêtés ayant un dispositif communautaire ont cité le Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences (SCAP/RU).

Graphique 75 : Proportion (%) des villages enquêtés disposant d'un SCAP/RU fonctionnel par région

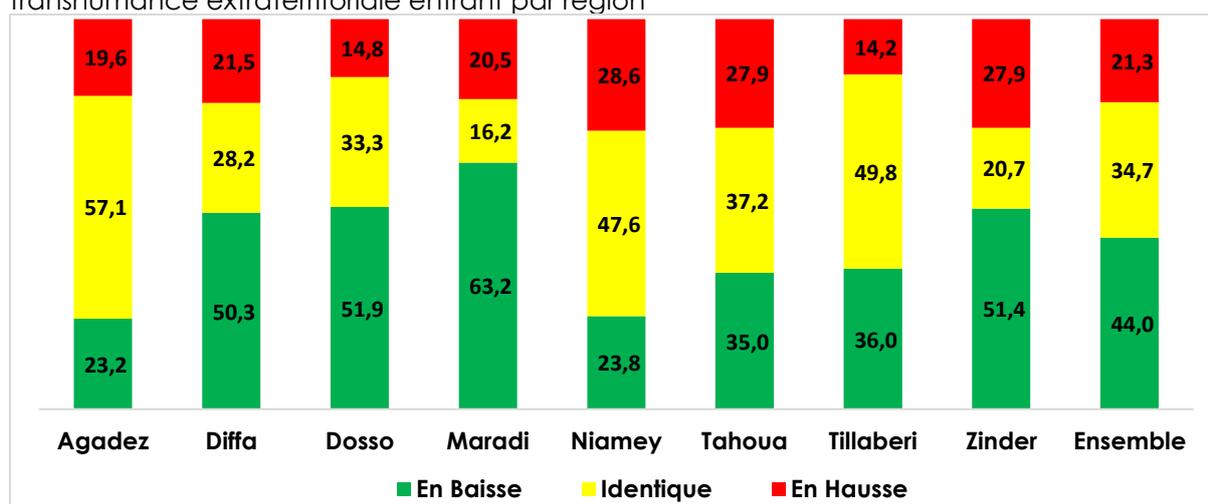


3.14.9. Transhumance

3.14.9.1. Transhumance extraterritoriale

Dans l'ensemble, le nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale entrant est en baisse dans 44,0% des villages enquêtés par rapport au même mois de l'année passée. Cependant, cette situation est plus marquée dans les régions de Maradi (63,2% des villages enquêtés), Dosso (51,9%), Zinder (51,4%) et Diffa (50,3%). Les plus fortes proportions des villages ayant observé une hausse du nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale entrant sont enregistrés dans les régions de Zinder (27,9%) et la périphérie de Niamey (28,6%).

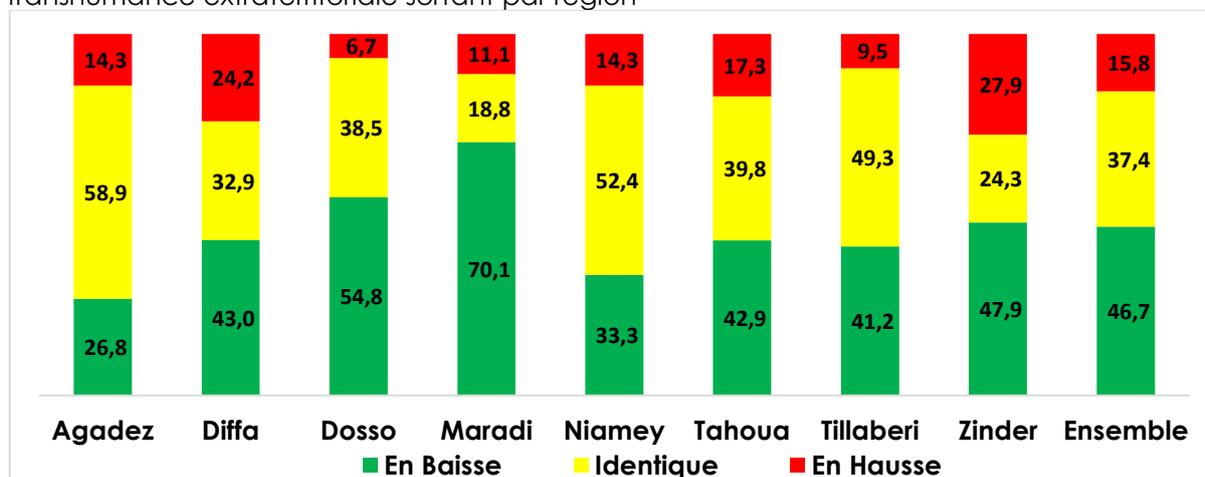
Graphique 76 : Proportion (%) des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale entrant par région



Le nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale sortant est en baissé dans environ 47% des villages enquêtés. Ce nombre est en hausse dans environ 16% des villages et stable dans 37,4% des villages par rapport au même mois de l'année passée.

Les plus grandes proportions de villages ayant déclaré une baisse sont observées dans les régions de Maradi (70,1%) et Dosso (54,8%). Quant à la hausse, elle a été déclarée surtout dans les villages enquêtés des régions de Zinder (27,9% des villages) et Diffa (24,2%).

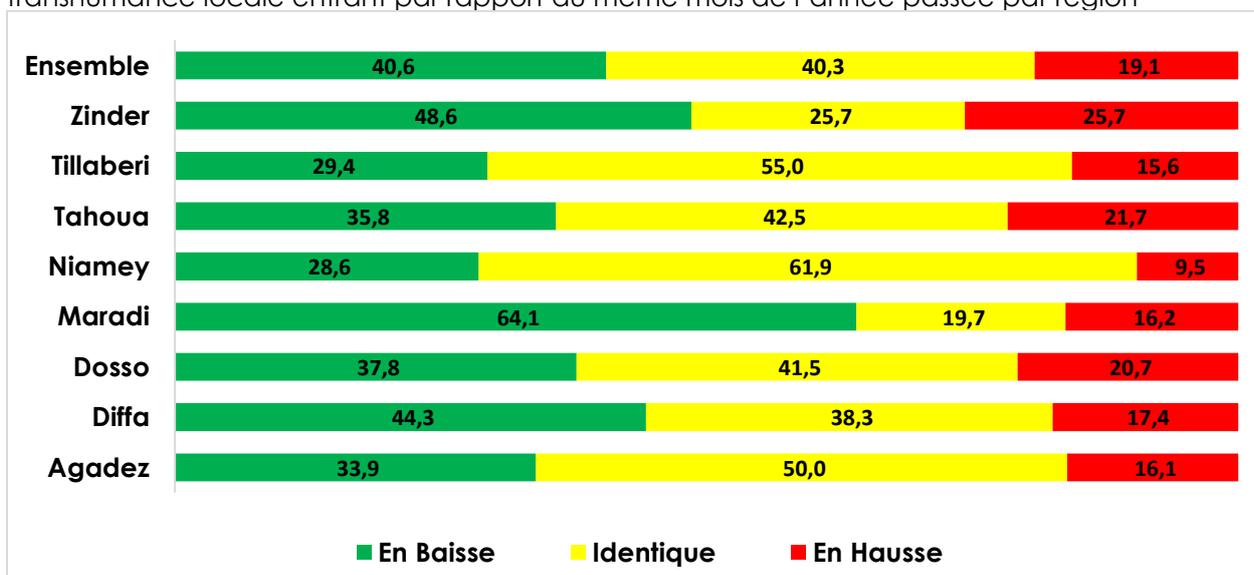
Graphique 77 : Proportion (%) des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance extraterritoriale sortant par région



3.14.9.2. Transhumance locale

Dans l'ensemble, la transhumance locale entrant est en baisse dans 40,6% des villages enquêtés et en hausse dans 19,1% des villages par rapport au même mois de l'année passée. Les plus grandes proportions de villages enquêtés ayant déclaré la baisse sont enregistrées dans les régions Maradi (64,1%), Zinder (48,6%) et Diffa (44,3%). Par contre, les proportions les plus élevées de villages qui ont jugé la situation en hausse sont enregistrées dans les régions de Zinder (25,7%), Tahoua (21,7%).

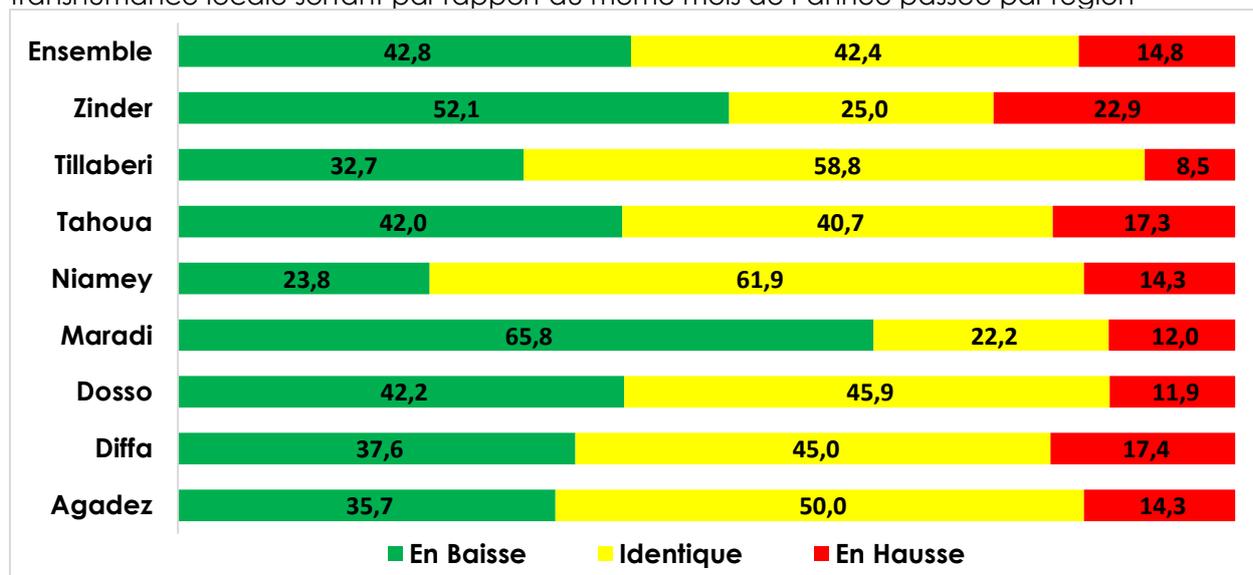
Graphique 78 : Proportion (%) des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance locale entrant par rapport au même mois de l'année passée par région



Concernant la transhumance locale sortant, 42,8% des villages ont déclaré qu'elle est en baisse tandis que 14,8% des villages ont affirmé qu'elle est en hausse.

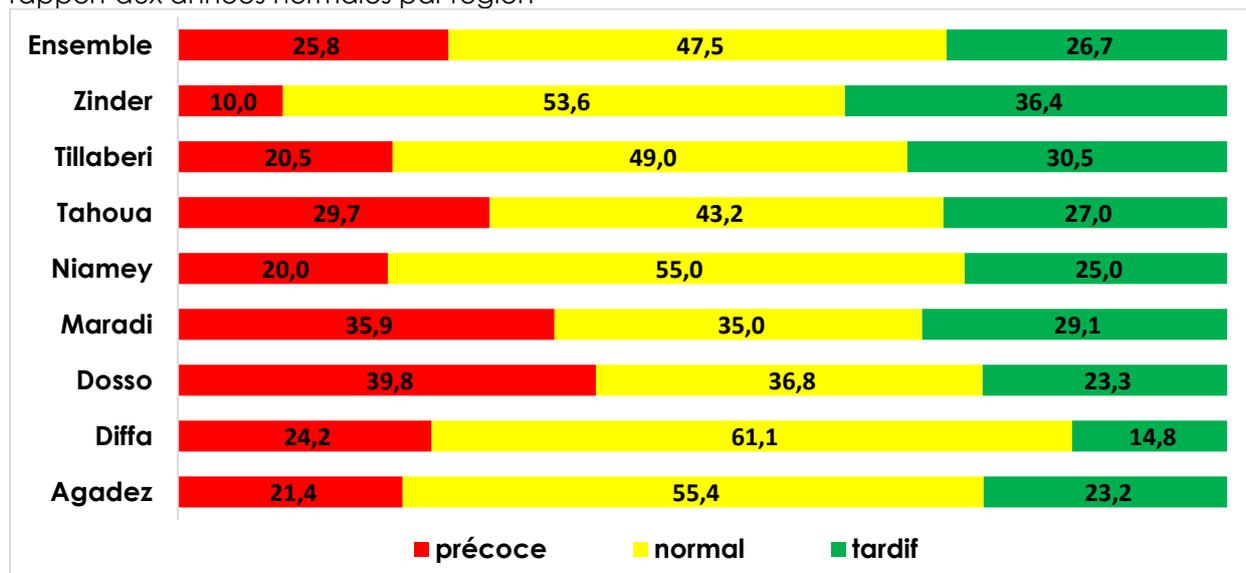
Les grandes proportions des villages qui ont observé une baisse sont observées dans les régions de Maradi et Zinder, avec respectivement environ 66% et 52%. Par rapport à la hausse, seule la région de Zinder a enregistré plus 20% de villages enquêtés qui l'on observée.

Graphique 79 : Proportion des villages selon l'appréciation du nombre d'animaux en transhumance locale sortant par rapport au même mois de l'année passée par région



Dans l'ensemble, environ 26% des villages enquêtés ont déclaré que la transhumance a été précoce par rapport à une année normale.

Graphique 80 : Proportion des villages selon l'appréciation du début de la transhumance par rapport aux années normales par région

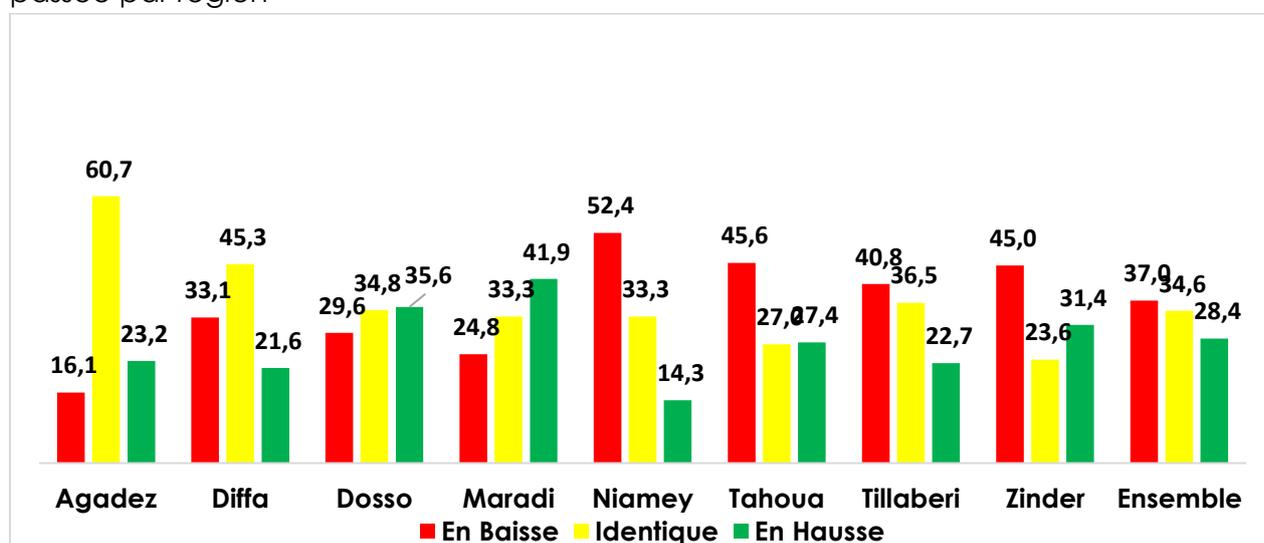


3.14.10. Hydraulique pastorale

La disponibilité des points d'eau pour l'abreuvement des animaux est en baisse selon 37,0% des villages enquêtés mais en hausse d'après 28,4% par rapport au même mois de l'année précédente.

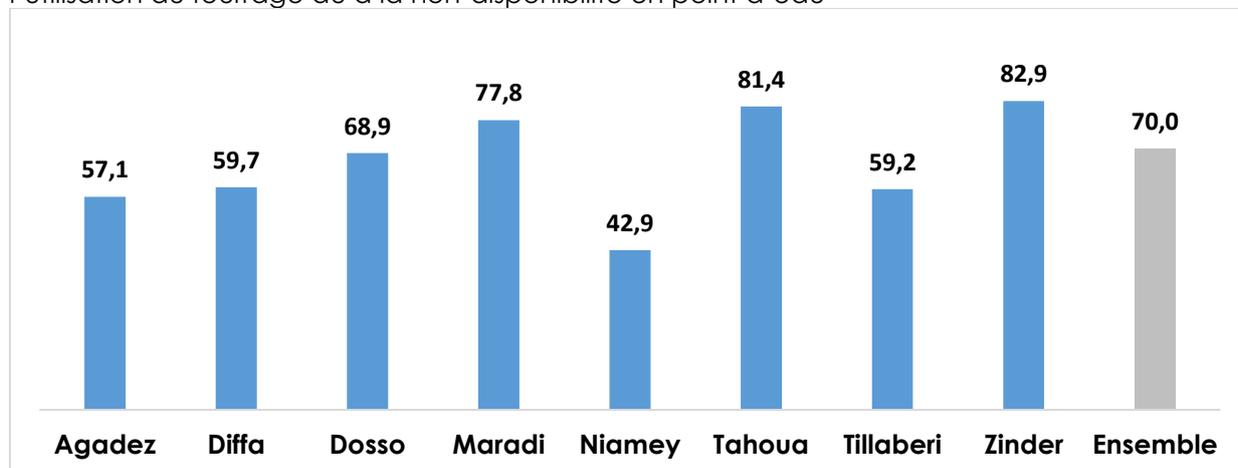
Les proportions les plus importantes de villages ayant déclaré cette baisse sont relevées dans les régions de Tahoua (45,6%), Zinder 45% et la périphérie de Niamey (52,4%). Les plus fortes proportions des villages qui l'ont déclarée en hausse sont enregistrées dans les régions Maradi (41,9%) et Dosso (35,6%).

Graphique 81: Proportion (%) des villages selon l'appréciation de l'évolution des points d'eau pour l'abreuvement des animaux par rapport au même mois de l'année passée par région



Dans l'ensemble, 70% des villages enquêtés ont affirmé que la non-disponibilité des points d'eau pour l'abreuvement influence l'utilisation du fourrage.

Graphique 82: Proportion (%) des villages selon l'appréciation du lien entre l'abreuvement et l'utilisation du fourrage dû à la non-disponibilité en point d'eau



IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La campagne agropastorale 2018-2019 a été globalement satisfaisante. En effet, selon les services du ministère de l'agriculture et de l'élevage, le bilan céréalier brut prévisionnel est excédentaire d'environ 721.400 tonnes. Sur le plan pastoral, le bilan fourrager dégage un excédent de 3.513.090 tonnes de matière sèche. Ainsi, le taux de couverture des besoins du cheptel séjournant est de l'ordre de 113%.

Toutefois, 2.694 villages déficitaires à plus 50% ont été enregistrés, soit 21% des villages agricoles et des zones à production fourragère médiocre ont été identifiées avec 20.402 ménages à risque pastoral.

Pour déterminer et localiser les populations susceptibles de rencontrer des difficultés alimentaires en 2019, le gouvernement a réalisé, comme chaque année en période poste récolte, l'enquête vulnérabilité à l'insécurité alimentaire des ménages en milieu rural à travers le SAP et l'INS.

Il ressort de cette enquête, conduite en octobre-novembre, que 2.412.423 personnes sont en insécurité alimentaire soit 12,4% de la population rurale, dont 2,6% affectées par l'insécurité alimentaire sévère (511.184 personnes) et 9,8% par l'insécurité alimentaire modérée (1.901.239 personnes).

Les ménages en insécurité alimentaire sont caractérisés par :

Insécurité alimentaire sévère :

- Stock alimentaire de presque nul (0,09 mois en moyenne) ;
- Adoption de plusieurs stratégies de survie (l'indice de stratégie est de 8,4 contre 3,4 pour l'ensemble) ;
- Possession de moins d'une UBT (0,06 UBT en moyenne) ;
- Consommation alimentaire pauvre (faible score de consommation alimentaire, 29,4 en moyenne).

Insécurité alimentaire modérée :

- Stock alimentaire de 2,6 mois en moyenne ;
- Possession d'à peine une UBT (0,96 UBT en moyenne) ;
- Adoption de quelques stratégies de survie (l'indice de stratégie est de 8,3 contre 3,4 pour l'ensemble) ;
- Consommation alimentaire limitée (score de consommation alimentaire égal à 34,6 en moyenne).

Pour faire face à cette situation, certains ménages ont commencé à développer des stratégies alternatives. Ainsi, 10,9% et 12,5% des ménages ont adopté respectivement des stratégies dites « d'urgence » (vente de terre, vente d'animaux reproducteurs, mendicité...) et celles dites de « crise » (vente des biens productifs, réduction des dépenses de santé et d'éducation...).

Cette vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire a une conséquence sur l'alimentation des enfants. Ainsi, seulement 32% des enfants de 6 à 23 mois ont consommé 4 groupes alimentaires ou plus par jour durant les dernières 24 heures précédant l'enquête. Cette proportion est faible bien qu'elle soit supérieure à celle observée en 2017 qui est de 26,5%. Ceci montre que la pratique d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant est inadéquate. Cette faible diversification alimentaire est plus ressentie dans les ménages en insécurité alimentaire sévère ou modéré où la

capacité des ménages à assurer aux enfants âgés de 6 à 23 mois une alimentation sûre et adéquate, telle que recommandée par l'OMS, est réduite. Ceci pourrait accroître leur vulnérabilité à la malnutrition et à d'autres maladies de l'enfant.

Selon le sexe, les ménages dirigés par les femmes ont plus de risque d'être en situation d'insécurité alimentaire que ceux dirigés par les hommes. En effet, 8,7% des ménages dirigés par les femmes sont en insécurité alimentaire sévère contre 2,7% des ménages dirigés par les hommes. Quant à l'insécurité alimentaire modérée, elle touche 17,5% des ménages dirigés par les femmes contre 9,7% des ceux dirigés par les hommes.

La campagne agricole de l'hivernage 2018 n'a pas permis à beaucoup de ménages de garder des semences pour la prochaine campagne. En effet, 43,7% de ménages ayant pratiqué l'agriculture en 2018 n'ont pas fait de stock de semences pour la campagne 2019. Parmi ceux qui en ont fait, on observe la prédominance de ceux qui ont gardé des semences du mil (97,8%), suivis du niébé (67,3%), du sorgho (64,8%), du maïs (7,3%), du riz (4,2%) et du blé (2,8%). Aussi, les besoins d'assistance en semences d'urgence pour la campagne agricole de l'hivernage 2019, au profit des populations déficitaires, peuvent être estimés dans le même ordre de grandeur.

De 2011 à 2018 on observe une tendance à la baisse de l'insécurité alimentaire. En effet, la proportion des personnes en insécurité alimentaire (sévère + modérée) est passée de 32,1% en 2011 à 12,4% en 2018. Cette situation pourrait s'expliquer en partie grâce aux efforts de l'Etat et de ses partenaires en faveur des populations vulnérables et aux actions visant à améliorer la productivité agricole.

Face à cette situation, les recommandations suivantes sont formulées :

- Elaborer des programmes d'intervention en faveur des populations en insécurité alimentaire et nutritionnelle, aux victimes d'inondations et des conflits armés. On peut citer entre autres actions à entreprendre à temps : le cash et food for work, le cash transfert, la distribution gratuite de vivres, les banques de céréales et d'aliments pour bétail, la vente de céréales et d'aliments pour bétail à prix modéré, les micros crédits, la distribution gratuite de semences améliorées, la reconstitution du cheptel au profit des femmes, etc... ;
- Poursuivre et intensifier la surveillance et les interventions nutritionnelles ;
- Suivre l'évolution de la situation alimentaire en redynamisant le suivi permanent des zones vulnérables par la cellule de coordination du système d'alerte précoce avec publication régulière du bulletin d'information ;
- Renforcer le suivi des marchés nationaux et transfrontaliers ;
- Intensifier et soutenir les efforts actuellement en cours pour améliorer la production et la productivité agricole ;
- Poursuivre et renforcer les efforts nationaux et internationaux visant à garantir la sécurité des personnes et de leurs biens dans la sous-région ;
- Pour le département de Bosso, non touché par l'enquête pour cause d'insécurité, utiliser d'autres approches pour évaluer la situation alimentaire et nutritionnelle des populations.

ANNEXES

Tableau 57 : Proportion (%) de ménages selon le sexe du chef de ménage par région

Régions	Masculin	Féminin	Total
Agadez	81,7	18,3	100
Diffa	86,0	14,0	100
Dosso	91,8	8,2	100
Maradi	93,7	6,3	100
Niamey	90,9	9,1	100
Tahoua	84,1	15,9	100
Tillabéri	93,2	6,8	100
Zinder	89,8	10,2	100
Ensemble	89,6	10,4	100

Tableau 58 : Proportion (%) de ménages selon le sexe du chef de ménage par département

Départements	Masculin	Féminin	Total
Abala	83,8	16,2	100
Abalak	75,6	24,4	100
Aderbissinat	87,6	12,4	100
Aguié	97,2	2,8	100
Arlit	86,4	13,6	100
Ayorou	88,7	11,3	100
Bagaroua	82,2	17,8	100
Balleyara	87,4	12,6	100
Banibangou	95,1	4,9	100
Bankilaré	90,1	9,9	100
Belbédji	89,5	10,5	100
Bermo	95,5	4,5	100
Bilma	73,7	26,3	100
Birni N'Konni	93,5	6,5	100
Boboye	83,7	16,3	100
Bouza	84,4	15,6	100
Dakoro	95,2	4,8	100
D. Takaya	86,9	13,1	100
Diffa	84,1	15,9	100
Dioundiou	97,5	2,5	100
Doutchi	91,8	8,2	100
Dosso	94,8	5,2	100
Dungass	90,9	9,1	100
Falmey	86,2	13,8	100
Filingué	95,9	4,1	100
Gaya	89,9	10,1	100
Gazaoua	94,8	5,2	100
Gothèye	95,2	4,8	100
Goudoumaria	87,4	12,6	100
Gouré	84,9	15,1	100
G. Roumdji	92,8	7,2	100
Iférouane	82,3	17,7	100
Illéla	86,9	13,1	100
Ingall	87,2	12,8	100

Départements	Masculin	Féminin	Total
Kantché	96,9	3,1	100
Keita	72,6	27,4	100
Kollo	91,8	8,2	100
Loga	94,7	5,3	100
Madaoua	95,4	4,6	100
Madarounfa	95,4	4,6	100
Magaria	87,7	12,3	100
Mainé Soroa	89,2	10,8	100
Malbaza	84,5	15,5	100
Mayahi	91,7	8,3	100
Mirriah	94,6	5,4	100
N'Gourti	92,3	7,7	100
N'Guigmi	78,3	21,7	100
Ouallam	94,3	5,7	100
Say	94,0	6,0	100
Tahoua	75,5	24,5	100
Takeita	96,2	3,8	100
Tanout	84,0	16,0	100
Tassara	87,3	12,7	100
Tchinta	83,9	16,1	100
Tchirozérine	77,0	23,0	100
Téra	97,2	2,8	100
Tesker	77,0	23,0	100
Tessaoua	91,0	9,0	100
Tibiri (Dosso)	94,0	6,0	100
Tillabéri	92,4	7,6	100
Tillia	91,4	8,6	100
Torodi	93,3	6,7	100
Périphérie de Niamey	90,9	9,1	100
Ensemble	89,6	10,4	100

Tableau 59 : Proportion (%) de ménages selon le statut matrimonial du chef de ménage par région

Région	Marié (e) monogame	Marié (e) polygame	Divorcé	Veuf/Veuve	Célibataire	Total
Agadez	75,2	6,5	3,7	10,5	4,1	100
Diffa	71,3	14,2	3,6	10	1	100
Dosso	71,6	20,9	1	5,1	1,4	100
Maradi	60,2	32,3	1,2	5,8	0,6	100
Niamey	73,9	14,4	1,3	7,2	3,2	100
Tahoua	72,9	16,9	1,6	7,6	1	100
Tillabéri	73,9	18,2	0,7	5,5	1,7	100
Zinder	68,9	20,3	1,1	8,6	1	100
Ensemble	69,4	21	1,3	7,1	1,2	100

Tableau 60 : Proportion (%) de ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage par région

Région	Aucun	Alphabétisé	Coranique	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Agadez	54,7	3,7	21,8	0,4	7,6	7,5	4,4	100
Diffa	43,9	7,7	42,1	0,2	3,4	2,3	0,6	100
Dosso	58,4	3,4	24,6	0,1	8,6	4	0,9	100
Maradi	43,3	4,2	38,1	0	9,6	4,3	0,6	100
Niamey	48,7	10,4	18,6	0	12,1	9,1	1,1	100
Tahoua	47,5	2,9	37,5	0,2	7,6	3,7	0,5	100
Tillabéri	65,6	4	20	0,2	6,7	2,6	1	100
Zinder	41	5,2	44,7	0,1	5,2	3,4	0,4	100
Ensemble	49,1	4,2	35	0,1	7,2	3,7	0,7	100

Tableau 61 : Proportion (%) de ménages selon le niveau d'instruction du chef de ménage par département

Départements	Aucun	Alphabétisé	Coranique	Préscolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur
Abala	50,0	2,2	34,4		9,2	3,1	1,2
Abalak	63,6	0,4	32,3		3,2	0,4	
Aderbissinat	63,8	14,3	17,0	2,5	0,5	0,9	1,0
Aguié	48,1	5,9	21,0		18,1	3,6	3,3
Arlit	34,3	1,6	21,1		9,5	15,0	18,4
Ayorou	70,5	3,4	12,5		6,0	5,7	1,8
Bagaroua	46,8	6,8	25,5		11,5	8,1	1,4
Balleyara	74,6	2,1	13,0		7,1	3,0	0,2
Banibangou	66,9	0,8	11,8		11,5	8,4	0,5
Bankilaré	80,0	0,5	11,6		2,6	3,2	2,1
Belbédji	60,5	6,6	17,8	0,4	10,2	3,7	0,6
Bermo	67,9	5,0	27,0				
Bilma	13,8	4,6	40,6	0,5	24,0	14,5	2,0
Birni N'Konni	44,7	8,0	23,3	1,8	12,1	8,2	2,0
Boboye	61,9	3,5	22,1	0,4	9,0	1,7	1,3
Bouza	50,4	2,5	40,0		4,5	2,7	
Dakoro	49,5	3,0	36,3		7,8	3,4	
D. Takaya	34,4	15,1	46,8		2,8	0,9	
Diffa	47,6	16,4	29,2	0,2	4,5	1,8	0,2
Dioundiou	48,5	2,7	27,8		12,6	6,8	1,7
Doutchi	65,2	6,7	15,1		10,0	2,5	0,6
Dosso	48,2	5,3	39,6		5,2	1,7	
Dungass	39,3	5,2	51,1	0,1	2,4	1,4	0,5
Falmey	60,0	2,7	29,6	0,4	3,0	3,6	0,7
Filingué	58,5	3,7	31,6	0,6	4,5	0,7	0,5
Gaya	50,8	1,0	32,2	0,6	7,8	5,0	2,6
Gazaoua	44,9	6,3	35,5		9,0	4,3	
Gothèye	72,3	,6	18,0	0,2	6,2	2,3	0,5
Goudoumaria	25,9	1,1	67,3		3,6	2,1	
Gouré	52,4	,3	41,5		3,2	2,7	
G. Roumdji	32,5	8,6	40,5		12,4	5,5	0,5
Iférouane	72,7	,6	12,7		5,2	8,1	0,8

Départements	Aucun	Alphabétisé	Coranique	Précolaire	Primaire	Secondaire	Supérieur
Illéla	51,5	2,1	31,8	0,3	8,9	5,2	0,2
Ingall	88,6	4,3	4,9		1,6	0,6	
Kantché	21,2	2,8	57,6	0,3	10,1	7,4	0,7
Keita	36,9	3,3	41,1		11,6	6,1	0,9
Kollo	71,0	4,7	13,7	0,5	4,3	2,3	3,6
Loga	62,8	1,3	12,5		13,4	9,2	0,8
Madaoua	49,0	4,3	43,4		2,6	,4	0,3
Madarounfa	41,5	2,7	46,6	0,1	5,0	2,9	1,2
Magaria	21,1	1,2	65,3		6,2	5,6	0,6
Maïné Soroa	42,2	3,2	48,5	0,5	2,5	2,5	0,5
Malbaza	44,8	1,5	40,0	0,2	9,0	3,8	0,6
Mayahi	43,5	1,1	33,3		15,2	6,9	
Mirriah	49,0	14,4	26,7		6,7	2,5	0,6
N'Gourti	56,4	9,1	28,0		1,9	2,3	2,3
N'Guigmi	54,8	5,1	33,2		3,0	2,9	1,0
Ouallam	63,5	3,6	19,6		10,0	3,1	0,2
Say	64,5	0,8	24,5		6,0	2,9	1,2
Tahoua	38,2	0,8	46,7		11,0	3,4	
Takeita	39,8	4,1	51,8		2,8	1,5	
Tanout	71,8	2,3	18,5		4,8	2,7	
Tassara	24,1	4,6	67,3		2,1	1,5	0,4
Tchinta	70,3	1,8	23,6		2,4	1,1	0,8
Tchirozérine	51,2	3,6	29,4	0,5	8,9	6,1	0,3
Téra	70,6	0,6	20,8		7,0	1,0	
Tesker	71,3	1,8	17,1		4,6	5,2	
Tessaoua	41,6	4,2	42,9		6,5	4,1	0,6
Tibiri (Dosso)	68,3	0,9	15,6		9,0	5,6	0,6
Tillabéri	72,5	5,2	14,7		6,9	0,7	
Tillia	75,6	1,9	12,5		4,1	4,2	1,8
Torodi	40,8	20,3	20,7		8,6	8,3	1,4
Périphérie de	48,7	10,4	18,6		12,1	9,1	1,1
Ensemble	49,1	4,2	35,0	0,1	7,2	3,7	0,7

Tableau 62 : Proportion (%) de ménages selon la principale source d'eau de boisson par région

	Robinet d'eau courante	Forage	Mini AEP	Puits protégés	Puits ouvert	Eau surface	Camion-citerne	Autre à préciser	Total
Agadez	28,9	9,8	3,2	9,0	47,5	1,5		0,2	100
Diffa	19,3	17,6	11,2	13,5	37,8	0,0		0,7	100
Dosso	14,8	21,3	10,8	9,1	40,8	3,2			100
Maradi	16,4	13,4	8,2	14,6	46,6	0,7	0,0	0,1	100
Niamey	27,8	42,0	0,3	6,4	23,1	0,4			100
Tahoua	20,1	6,8	4,6	7,9	53,7	6,6	0,0	0,3	100
Tillabéri	14,1	28,4	3,1	4,4	38,8	11,0	0,0	0,2	100
Zinder	19,1	27,3	6,6	8,9	34,1	4,1			100
Ensemble	17,9	18,5	6,5	9,3	42,9	4,7	0,0	0,1	100

Tableau 63 : Proportion (%) de ménages selon le principal combustible utilisé pour la cuisson par région

Région	Bois de chauffe	Charbon	Gaz	Electricité	Réchaud À pétrole	Bouses de vache	Tiges de céréales	Autre
Agadez	84,7	6,8	6,7	1,2		0,3		0,2
Diffa	95,9	3,1	0,6	0,0		0,3	0,0	0,0
Dosso	96,1	2,2	0,5	0,0		0,1	1,1	
Maradi	78,3	0,1	0,7			0,0	20,7	0,2
Niamey	89,6	1,2	5,9			0,2	3,1	
Tahoua	94,6	0,6	1,0	0,1		0,1	3,5	0,0
Tillabéri	96,7	0,3	0,9	0,1	0,2	0,4	1,5	0,1
Zinder	89,2	0,9	0,3			0,2	9,5	
Ensemble	90,2	1,0	0,9	0,1	0,0	0,2	7,6	0,1

Tableau 64: Proportion (%) de ménages selon la principale source d'éclairage par région

	Electricité	Energie solaire	Générateur	Pétrole	Gaz	Lampe À pile	Autre	Total
Agadez	23,1	4,7	0,0	0,0	0,6	70,5	1,1	100
Diffa	7,8	3,8	0,1	0,2	0,1	87,1	0,9	100
Dosso	7,6	7,1		0,4	0,0	84,5	0,3	100
Maradi	5,7	1,9	0,1	0,5	0,0	91,4	0,4	100
Niamey	30,1	24,8				44,9	0,2	100
Tahoua	10,6	1,7	0,0	0,3	0,1	86,8	0,5	100
Tillabéri	10,8	21,0	0,3	0,4	0,1	66,8	0,6	100
Zinder	6,5	1,0	0,1	0,3	0,1	91,5	0,4	100
Ensemble	8,6	5,3	0,1	0,3	0,1	85,0	0,5	100

Tableau 65 : proportion des personnes en insécurité alimentaire

Département	Sévère		Modéré		A risque		En sécurité		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Abala	2237	11,9	4632	24,7	10062	53,7	1808	9,6	18739	100
Abalak	966	3,3	2359	8	15050	51,3	10945	37,3	29320	100
Aderbissinat	0	0	804	15,3	3208	60,9	1252	23,8	5264	100
Aguié	135	0,4	786	2,4	9602	28,9	22731	68,4	33254	100
Arlit	425	2,6	6304	38,8	8226	50,6	1304	8	16259	100
Ayorou	411	8,5	536	11	1220	25,1	2693	55,4	4860	100
Bagaroua	1529	11,2	2492	18,3	3254	23,9	6321	46,5	13596	100
Balleyara	936	5,8	3017	18,7	2899	18	9251	57,4	16103	100
Banibangou	315	3,4	2785	30,3	3867	42,1	2217	24,1	9184	100
Bankilaré	106	1,2	96	1,1	3463	39,3	5155	58,4	8820	100
Belbédji	1035	9,4	1326	12	3081	27,9	5615	50,8	11057	100
Bermo	0	0	1576	19,1	4123	50,1	2532	30,8	8231	100
Bilma	477	16	978	32,8	1312	44	217	7,3	2984	100
Birni N'Konni	2223	4,4	8166	16,3	12717	25,4	27045	53,9	50151	100
Boboye	270	0,8	836	2,5	7661	22,7	24918	74	33685	100
Bouza	8432	11,6	9872	13,6	29400	40,4	25133	34,5	72837	100
Dakoro	1088	1	4525	4,2	42424	39,2	60163	55,6	108200	100
D. Takaya	0	0	1325	2,9	9309	20,2	35438	76,9	46072	100

Département	Sévère		Modéré		A risque		En sécurité		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Diffa	1590	5,4	2750	9,4	8561	29,1	16480	56,1	29381	100
Dioundiou	46	0,3	481	2,9	3713	22,7	12124	74,1	16364	100
Doutchi	1733	3,7	3354	7,2	12095	25,8	29621	63,3	46803	100
Dosso	0	0	678	1,2	4165	7,6	49738	91,1	54581	100
Dungass	2283	3	11922	15,6	15353	20,1	46812	61,3	76370	100
Falmey	595	4	1307	8,7	3877	25,8	9236	61,5	15015	100
Filingué	1081	2,3	10887	23,5	7505	16,2	26945	58	46418	100
Gaya	271	0,8	3604	10,5	9826	28,5	20782	60,3	34483	100
Gazaoua	1004	4,1	5527	22,3	11681	47,1	6568	26,5	24780	100
Gothèye	1224	3,3	4469	12,1	12544	34,1	18551	50,4	36788	100
Goudoumaria	677	3,6	3144	16,5	4598	24,1	10621	55,8	19040	100
Gouré	687	1,1	1945	3,3	16470	27,5	40738	68,1	59840	100
G. Roumdji	4230	5,6	6875	9,2	26641	35,5	37318	49,7	75064	100
Iférouane	98	1	3734	38,8	5099	53	689	7,2	9620	100
Illéla	1826	2,5	9619	13,2	19314	26,6	41873	57,7	72632	100
Ingall	660	6,6	2630	26,4	2971	29,8	3704	37,2	9965	100
Kantché	901	1,4	2511	3,8	16063	24,5	46090	70,3	65565	100
Keita	4753	7,6	9155	14,6	11477	18,3	37359	59,5	62744	100
Kollo	956	1,5	2962	4,7	15364	24,5	43537	69,3	62819	100
Loga	482	1,8	1514	5,7	6773	25,5	17756	66,9	26525	100
Madaoua	2074	2,5	1502	1,8	13172	15,8	66713	79,9	83461	100
Madarounfa	2994	4	9244	12,4	22863	30,6	39525	53	74626	100
Magaria	2543	2,1	11948	9,7	20121	16,3	88520	71,9	123132	100
Mainé Soroa	193	0,8	3017	12,5	8549	35,6	12284	51,1	24043	100
Malbaza	638	1,5	1417	3,2	9406	21,4	32506	73,9	43967	100
Mayahi	0	0	5576	7,5	21765	29,4	46803	63,1	74144	100
Mirriah	425	0,5	2857	3,5	17594	21,5	60805	74,4	81681	100
N'Gourti	162	1,7	623	6,7	3525	38	4967	53,5	9277	100
N'Guigmi	2363	16,7	5161	36,4	4567	32,2	2085	14,7	14176	100
Ouallam	5725	12,5	12766	27,9	19394	42,4	7859	17,2	45744	100
Say	364	1,7	907	4,3	3655	17,4	16107	76,6	21033	100
Tahoua	1801	2,1	6924	8,3	23202	27,7	51965	61,9	83892	100
Takeita	1896	3,8	6054	12,1	17461	34,9	24564	49,2	49975	100
Tanout	2029	2,5	3409	4,2	21025	25,7	55408	67,7	81871	100
Tassara	215	4,1	609	11,7	2180	41,9	2202	42,3	5206	100
Tchinta	387	1,6	6326	26,5	11996	50,3	5162	21,6	23871	100
Tchirozérine	2515	8,1	10775	34,7	15204	48,9	2588	8,3	31082	100
Téra	948	2,4	3810	9,6	15102	37,9	19964	50,1	39824	100
Tesker	0	0	642	10	2506	38,9	3289	51,1	6437	100
Tessaoua	5339	5,8	12043	13,1	42659	46,2	32198	34,9	92239	100
Tibiri (Dosso)	0	0	2269	5,7	9707	24,4	27802	69,9	39778	100
Tillabéri	1650	4,7	2616	7,4	10599	30,1	20350	57,8	35215	100
Tillia	928	12,6	2474	33,7	3095	42,1	854	11,6	7351	100
Torodi	1283	5,4	3630	15,2	7435	31,2	11510	48,2	23858	100
Périphérie de Niamey	127	2,1	503	8,5	1439	24,4	3839	65	5908	100
Ensemble	82 281	3,4	258 585	10,5	713189	29	1 401 149	57,1	2 455 204	100

Tableau 66 : Proportion (%) de ménages selon la classe de diversité alimentaire (HDDS) par département

Département	2 groupes d'aliments	3 groupes d'aliments	4 groupes d'aliments	>=5 groupes d'aliments	Total
Abala	0	6,2	18,4	75,3	100
Abalak	0	1,4	4,3	94,3	100
Aderbissinat	0,4	0,9	8	90,8	100
Aguié	0	3,3	5	91,7	100
Arlit	0	0,6	2,9	96,4	100
Ayorou	0,3	4,6	6,3	88,7	100
Bagaroua	0,6	5,4	10,7	83,3	100
Balleyara	5,2	12,9	18,2	63,7	100
Banibangou	3,6	4,4	8,7	83,4	100
Bankilaré	1,1	0,9	2,6	95,4	100
Belbédji	0,9	6	18	75,1	100
Bermo	0,9	2,5	18	78,6	100
Bilma	0,6	0	18,1	81,3	100
Birni N'Konni	2,8	6,1	3,7	87,4	100
Boboye	0	3,2	12,3	84,4	100
Bouza	6,7	13,9	14	65,5	100
Dakoro	0,7	2,3	8,9	88,1	100
D. Takaya	0	0,2	5	94,8	100
Diffa	0	0,2	3,2	96,5	100
Dioundiou	0,2	4	5,8	90	100
Doutchi	0,9	2,6	13	83,6	100
Dosso	0,8	0,7	3,6	94,9	100
Dungass	0,1	1,2	4,6	94,1	100
Falmey	3,6	10	14,8	71,6	100
Filingué	12,7	6	10,7	70,6	100
Gaya	0,4	2	3,2	94,4	100
Gazaoua	7,3	10,9	15,8	66,1	100
Gotheye	2,3	6,7	13,2	77,8	100
Goudoumaria	0	0,6	9,7	89,7	100
Gouré	0	0,6	7,1	92,4	100
G. Roundji	3,4	7,5	10,7	78,4	100
Iférouane	0	0	2,6	97,4	100
Illéla	7	8	13	72	100
Ingall	0,8	0	8,3	90,9	100
Kantché	0	1,2	8,9	89,9	100
Keita	1,6	7,7	13,2	77,5	100
Kollo	1,7	7	12,4	78,9	100
Loga	6,4	12,4	11,9	69,3	100
Madaoua	3,7	1,7	4	90,6	100
Madarounfa	4	7,7	13	75,4	100
Magaria	0,3	1,6	4,6	93,4	100
Mainé-Soroa	1,3	9,8	14	74,9	100
Malbaza	0,5	0,8	0,7	98	100
Mayahi	0,3	1,2	6,2	92,3	100
Mirriah	0	0	7,1	92,9	100

Département	2 groupes d'aliments	3 groupes d'aliments	4 groupes d'aliments	>=5 groupes d'aliments	Total
N'Gourti	0	0,6	1,1	98,4	100
N'Guigmi	0	4,2	7,6	88,3	100
Ouallam	4,8	15,3	15,1	64,8	100
Say	4,4	8,5	12,1	75	100
Tahoua	0,9	3,2	7,2	88,6	100
Takeita	4,3	4,3	12,1	79,3	100
Tanout	0,4	1,3	18,3	80	100
Tassara	0	0	3	97	100
Tchinta	0	1,4	8,3	90,3	100
Tchirozérine	0,2	0,5	6,9	92,4	100
Téra	1,5	3,5	12,5	82,5	100
Tesker	0	0,4	4	95,6	100
Tessaoua	4,2	12,2	12,5	71,1	100
Tibiri (Dosso)	1,6	2,9	16,3	79,2	100
Tillabéri	0	6,5	6,8	86,7	100
Tillia	1	3,3	19	76,7	100
Torodi	0,2	3,7	15,5	80,6	100
Périphérie de Niamey	0	0,3	4,1	95,6	100
Ensemble	2	4,4	9,4	84,2	100

Tableau 67 : Proportion de ménages selon leur appréciation de la campagne agricole 2018 par département

Département	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Total
Abala	5,6	24,9	69,4	100
Abalak	22,9	49,3	27,8	100
Aderbissinat	14,5	24,2	61,3	100
Aguié	15,2	81,3	3,5	100
Arlit	21,3	67,4	11,4	100
Ayorou	38,4	56	5,6	100
Bagaroua	21,6	38,4	40	100
Balleyara	2,7	34,1	63,3	100
Banibangou	1,2	29,3	69,5	100
Bankilaré	10	54,3	35,6	100
Belbédji	67,2	25,3	7,5	100
Bermo	61,3	34,7	3,9	100
Bilma	9,4	45,6	45	100
Birni N'Konni	32,5	42,1	25,4	100
Boboye	24,8	42	33,2	100
Bouza	35,4	49,4	15,2	100
Dakoro	26,8	62,2	10,9	100
D. Takaya	19,4	69,7	10,9	100
Diffa	9,4	52,1	38,5	100
Dioundiou	19,5	60,7	19,8	100
Doutchi	17,8	53,8	28,4	100
Dosso	46,4	45,8	7,8	100
Dungass	15,6	76,5	7,9	100

Département	Bonne	Moyenne	Mauvaise	Total
Falmeý	29,1	41	29,9	100
Filingué	12,2	37,4	50,4	100
Gaya	32,3	54,9	12,8	100
Gazaoua	7,6	78,3	14,1	100
Gotheye	11,1	26,9	62	100
Goudoumaria	10,4	63,7	26	100
Gouré	12,3	82	5,8	100
G. Roumdji	18	53,3	28,7	100
Iférouane	10,2	72,5	17,3	100
Illéla	29,2	46,4	24,4	100
Ingall	22,1	34,9	43,1	100
Kantche	35,4	49,5	15,1	100
Keita	23,6	56,1	20,3	100
Kollo	16,5	47,5	36,1	100
Loga	5,7	72,6	21,7	100
Madaoua	50,7	47,5	1,8	100
Madarounfa	24,8	58,7	16,5	100
Magaria	17,4	74,1	8,5	100
Maine Soroa	11,1	56,5	32,4	100
Malbaza	69,4	23,3	7,3	100
Mayahi	33,7	47	19,3	100
Mirriah	22	70,2	7,8	100
N'Gourti	14,9	60,9	24,2	100
N'Guigmi	4,2	31,6	64,2	100
Ouallam	0,6	23,6	75,8	100
Say	23,5	58,5	18	100
Tahoua	9,2	49,8	41	100
Takeita	12,2	39	48,8	100
Tanout	54	34,9	11	100
Tassara	23,3	75,1	1,5	100
Tchinta	37,5	49,9	12,6	100
Tchirozerine	10,2	58,8	31	100
Tera	9	53,7	37,2	100
Tesker	73,8	23	3,2	100
Tessaoua	6,2	52,7	41	100
Tibiri (Dosso)	16,5	59,6	23,9	100
Tillabéri	30,1	50,2	19,7	100
Tillia	51	43,5	5,5	100
Torodi	9,3	39,2	51,5	100
Périphérie de Niamey	22,4	37,4	40,2	100
Ensemble	23,4	53	23,6	100

Tableau 68 : Proportion de ménages selon la disponibilité de stock alimentaire par département

Département	Oui	Non	Total
Abala	65,2	34,8	100
Abalak	83,7	16,3	100
Aderbissinat	41,1	58,9	100
Aguié	95	5	100
Arlit	46,7	53,3	100
Ayorou	82,2	17,8	100
Bagaroua	79,5	20,5	100
Balleyara	75,2	24,8	100
Banibangou	75,3	24,7	100
Bankilaré	93,2	6,8	100
Belbédji	74,4	25,6	100
Bermo	62,8	37,2	100
Bilma	57,6	42,4	100
Birni N'Konni	77,1	22,9	100
Boboye	86,4	13,6	100
Bouza	73,4	26,6	100
Dakoro	90,1	9,9	100
D. Takaya	97,4	2,6	100
Diffa	71,1	28,9	100
Dioundiou	93,3	6,7	100
Doutchi	89,2	10,8	100
Dosso	96,2	3,8	100
Dungass	85	15	100
Falmey	84,1	15,9	100
Filingué	90	10	100
Gaya	77,3	22,7	100
Gazaoua	66,4	33,6	100
Gotheye	90,8	9,2	100
Goudoumaria	82,7	17,3	100
Gouré	86,8	13,2	100
G. Roundji	81,9	18,1	100
Iférouane	66,1	33,9	100
Illéla	87,9	12,1	100
Ingall	73,3	26,7	100
Kantché	95,5	4,5	100
Keita	77,4	22,6	100
Kollo	78,2	21,8	100
Loga	90,9	9,1	100
Madaoua	88,4	11,6	100
Madarounfa	83,4	16,6	100
Magaria	91	9	100
Maine Soroa	92,4	7,6	100
Malbaza	85,8	14,2	100
Mayahi	94	6	100

Département	Oui	Non	Total
Mirriah	95,1	4,9	100
N'Gourti	34,4	65,6	100
N'Guigmi	29,8	70,2	100
Ouallam	68,2	31,8	100
Say	57,7	42,3	100
Tahoua	85,4	14,6	100
Takeita	90,2	9,8	100
Tanout	86,3	13,7	100
Tassara	70,5	29,5	100
Tchinta	92	8	100
Tchirozerine	71,1	28,9	100
Tera	87	13	100
Tesker	82,9	17,1	100
Tessaoua	74,2	25,8	100
Tibiri (Dosso)	96,7	3,3	100
Tillabéri	87,6	12,4	100
Tillia	25,7	74,3	100
Torodi	30,6	69,4	100
Périphérie de Niamey	71,4	28,6	100
Ensemble	83,4	16,6	100

Tableau 69 : Proportion de ménages selon la classe de durée de consommation du stock alimentaire par département

Département	Moins d'un mois	1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Abala	24	13,4	62,6	100
Abalak	4,7	5,5	89,8	100
Aderbissinat	56,5	4	39,6	100
Aguié	1,9	0,5	97,6	100
Arlit	51,6	23,2	25,2	100
Ayorou	15,2	16,4	68,4	100
Bagaroua	16,6	18	65,4	100
Balleyara	11,9	14,5	73,5	100
Banibangou	8,1	26,5	65,4	100
Bankilaré	5,3	22,7	72	100
Belbédji	13,6	3,5	82,8	100
Bermo	31,8	5,9	62,3	100
Bilma	30,2	31,6	38,2	100
Birni N'Konni	19,1	7,5	73,4	100
Boboye	4,8	6,2	89	100
Bouza	14,2	15,7	70	100
Dakoro	4,1	2,4	93,5	100
D. Takaya	0	3,2	96,8	100
Diffa	13,7	15,8	70,6	100
Dioundiou	2,3	5,5	92,2	100
Doutchi	6	8,2	85,8	100
Dosso	0,4	2,6	97	100
Dungass	7	7,7	85,3	100

Département	Moins d'un mois	1 à 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Falmey	7,5	6,4	86,1	100
Filingué	6	14,1	79,9	100
Gaya	9,8	15,6	74,7	100
Gazaoua	9,3	14,7	76	100
Gotheye	5,8	15,7	78,5	100
Goudoumaria	7,4	5,1	87,5	100
Gouré	4,3	8,3	87,4	100
G. Roumdji	10,3	10,1	79,6	100
Iférouane	46,3	37,9	15,8	100
Illéla	5,4	8,5	86,1	100
Ingall	32,7	12	55,2	100
Kantché	1,9	10,8	87,2	100
Keita	16,6	10,9	72,5	100
Kollo	7,4	5,3	87,2	100
Loga	3,9	4,7	91,5	100
Madaoua	3,4	4,3	92,3	100
Madarounfa	12,2	2,6	85,2	100
Magaria	4,8	5,3	89,9	100
Mainé Soroa	4,2	17,3	78,5	100
Malbaza	6,4	3,8	89,8	100
Mayahi	0,3	9,6	90,1	100
Mirriah	2,7	11,6	85,7	100
N'Gourti	55,2	15,7	29,1	100
N'Guigmi	60,6	21,5	17,9	100
Ouallam	21,9	12,1	65,9	100
Say	5,1	2,6	92,2	100
Tahoua	7,7	21,6	70,7	100
Takeita	5,7	14,7	79,6	100
Tanout	6,5	3,9	89,6	100
Tassara	30,7	19	50,3	100
Tchinta	8,8	21,5	69,7	100
Tchirozérine	31,3	34,6	34	100
Tera	6,7	13,3	80	100
Tesker	8,9	33,9	57,2	100
Tessaoua	11,4	8,3	80,3	100
Tibiri (Dosso)	2,8	4,4	92,8	100
Tillabéri	6,8	10	83,2	100
Tillia	71,9	6,9	21,1	100
Torodi	15,6	1,9	82,5	100
Périphérie de Niamey	16,6	15,6	67,8	100
Ensemble	9,1	9,6	81,2	100

Tableau 70 : Proportion de ménages ayant exploité des champs selon la disponibilité de semences par département

Département	Oui	Non	Total
Abala	33,9	66,1	100
Abalak	39,9	60,1	100
Aderbissinat	0	100	100
Aguié	78,2	21,8	100
Arlit	0	100	100
Ayorou	55,8	44,2	100
Bagaroua	47,3	52,7	100
Balleyara	32,8	67,2	100
Banibangou	19,4	80,6	100
Bankilaré	41,4	58,6	100
Belbédji	60,3	39,7	100
Bermo	12,1	87,9	100
Bilma	0,4	99,6	100
Birni N'Konni	30,5	69,5	100
Boboye	44,7	55,3	100
Bouza	47,4	52,6	100
Dakoro	50,2	49,8	100
D. Takaya	81,3	18,7	100
Diffa	61,3	38,7	100
Dioundiou	49,1	50,9	100
Doutchi	34,2	65,8	100
Dosso	92,9	7,1	100
Dungass	39,7	60,3	100
Falmey	45,2	54,8	100
Filingué	48,9	51,1	100
Gaya	55,4	44,6	100
Gazaoua	34,3	65,7	100
Gotheye	42,9	57,1	100
Goudoumaria	53,4	46,6	100
Gouré	81,5	18,5	100
G. Roundji	38,3	61,7	100
Iférouane	37,3	62,7	100
Illéla	44,8	55,2	100
Ingall	1,8	98,2	100
Kantché	84,8	15,2	100
Keita	26,9	73,1	100
Kollo	43,5	56,5	100
Loga	77,7	22,3	100
Madaoua	47	53	100
Madarounfa	43,8	56,2	100
Magaria	63,3	36,7	100
Mainé-Soroa	30,8	69,2	100
Malbaza	43,3	56,7	100
Mayahi	59,6	40,4	100
Mirriah	66,4	33,6	100
N'Gourti	0,3	99,7	100

Département	Oui	Non	Total
N'Guigmi	13,2	86,8	100
Ouallam	46,3	53,7	100
Say	64,5	35,5	100
Tahoua	54,4	45,6	100
Takeita	71,5	28,5	100
Tanout	62,3	37,7	100
Tassara	0,3	99,7	100
Tchinta	25,5	74,5	100
Tchirozérine	10,6	89,4	100
Téra	52,8	47,2	100
Tesker	4	96	100
Tessaoua	42,1	57,9	100
Tibiri (Dosso)	43,8	56,2	100
Tillabéri	69,5	30,5	100
Tillia	11,2	88,8	100
Torodi	35,9	64,1	100
Périphérie de Niamey	30,5	69,5	100
Ensemble	50,3	49,7	100

Tableau 71: Proportion (%) de ménages selon le type d'assistance reçue par les ménages par département

Départements	Type d'assistances													
	A N aux enfants de 6 à 23 mois	DGC	VPM	FF As	CFW	Cash Tr	Bon d'achat ou Coupon d'achat	Achats locaux	CS	AB	Semences	DGC/refugié	Déstockage	autre assistance
Abala	8,4	19,7	33,7	4,6	6,2	0,7	1,6	10,8	1,7	1,6	31,9	4,2	1,4	0
Abalak	1,5	0,8	19,6	1,4	3,9	0,4	0,4	5,9	0	5,9	6,7	0	0,2	0,7
Aderbissinat	6,6	0,6	27	0,5	3,8	1	0,4	1,8	0	3,8	2,1	0	1,9	0
Aguié	5,2	2,3	14,9	1	2,6	0,8	0,3	0,3	0,8	0,3	10,9	0,4	1,6	0
Arlit	0,6	42,2	10,5	0,6	0	0	0	0,7	1,1	1	0	1,4	0,8	0
Ayorou	17,8	10,3	34,9	0,9	1,6	0	0	1	3,5	1,3	13,3	1,3	0	0
Bagaroua	16	11,7	46,6	15,9	24	8,9	0,1	3,2	6,9	2,8	22,3	2,1	5,3	0,8
Balleyara	5,1	38,6	11,4	0,1	2	0,3	0,7	0	0,3	1,3	6,1	0,5	0,5	0,3
Banibangou	27,1	45,9	57,3	3,1	3,3	2,8	0,2	1,5	10,2	0,7	25,9	6,3	0,4	0,5
Bankilaré	11,1	25,7	28,2	1,2	1,3	0,6	0,4	0,4	1,7	0	0,5	0,6	1,4	0,2
Belbédji	11,4	44,7	16,5	1,7	3,5	0,5	1,4	3,6	6,2	4,3	7,4	4	5	0,4
Bermo	1,4	30,7	65,8	1	0,6	0	0,4	0,8	15,4	6,4	7	0,8	1	0,6
Bilma	5,9	28	61,9	3,6	2,7	1,8	0	2,7	11,6	1,4	0,9	1,4	2,6	0
Birni N'Konni	21,5	29	34,5	15,8	19,5	5,3	4,5	15	4,6	3,5	29,8	2,7	1,2	0
Boboye	8,9	19,7	51,6	2,9	3,4	1,6	0,4	0	0,1	1,7	16,6	0,3	1	0,4
Bouza	9	11,7	31,1	3,4	2,8	3,1	0,2	0,3	0,9	2,3	31	0	0,6	0,2
Dakoro	7,3	9,4	55	1,8	3,7	2,2	1,2	5,3	2,5	12,3	16,1	0,8	0,3	0
Damagaram Takaya	7,4	22,5	11,9	2,5	1,3	1,4	0,7	1,5	1,9	1	9	0,4	1,5	0
Diffa	12,3	10,7	12	6,1	12,6	7,8	2,4	6,4	11,3	3,2	7,9	11,1	2,8	2,6
Dioundiou	4,4	32,9	17	0,3	0,3	0	0	0	0	0	10,4	0,4	0	0
Dogondoutchi	7	17,4	33,7	3,2	5,5	2,2	2,5	5,2	1,2	2,9	21,4	1,7	4,8	0,3
Dosso	14,6	10,7	14,4	0	1	0,9	0,3	1,4	0,4	0,7	6,4	0,4	0,7	0,4
Dungass	5,8	60,4	9,2	0,4	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,2	2,1	0,3	0,3	0,1
Falmey	6,4	45,2	45,2	4,2	3,1	0,4	1,7	5,6	0,3	2,8	12,2	0,5	0,9	0

Départements	Type d'assistances													
	A N aux enfants de 6 à 23 mois	DGC	VPM	FF As	CFW	Cash Tr	Bon d'achat ou Coupon d'achat	Achats locaux	CS	AB	Semences	DGC/refugié	Déstockage	autre assistance
Filingué	2,6	14,9	17	0	1,1	0	0,7	0,6	1,7	0	4,9	0	0	0,5
Gaya	13,8	3	6	0	0	0,3	0,2	0,2	0,5	0,7	0,5	0,3	0,4	1,8
Gazaoua	20,8	13,4	3,3	2,6	2,7	0	0,6	0,3	0,3	0,3	6,5	0,4	0,4	0
Gotheye	20,4	38,4	14,9	4,6	3,3	9	1,4	2	2,3	8	14,1	2,7	2,4	1,4
Goudoumaria	41	22,1	27,2	6,9	5,9	4,3	0,5	2,2	6,3	3,7	10,4	1,6	1,2	0,5
Gouré	9,8	6,4	31,6	1	0,6	2,2	0,4	2,3	5,1	1,8	11,7	0,7	3,9	0
Guidan Roumdji	6,3	21,7	22,8	0,5	1	2,2	0,8	1,5	1,1	6,5	7,8	0,5	0,2	1,5
Iférouane	0,2	14,4	35,2	2,5	1,5	16,3	0,8	0,4	1	0,8	1,5	0	0	0,8
Illéla	7,3	2,5	36,9	11,6	19,4	3,6	0,3	8,4	3,8	3,9	43,2	1,6	0,4	0,3
Ingall	1,3	7,5	26	0	0,9	1,2	0,8	1,2	0	1,4	0	0,6	14,2	0
Kantché	34,5	10,5	59,4	13,1	15,2	1,6	0	0,9	8,3	6,2	33,2	1,5	7,7	0
Keita	23	2,6	35,3	2,8	2,7	5,6	0,4	0,3	0,2	0,3	34,9	0,6	0,4	1,4
Kollo	7,6	27,9	64,9	0	4,7	2,1	0,7	2,2	0,4	3,2	22,8	0,4	1,4	0,5
Loga	10,4	0,9	37	9,2	10	1,1	0	1,7	9,9	0	22,4	0,6	0	0
Madaoua	2,3	0,7	9,8	0,6	0	0,3	0,7	1,1	0	0,4	13,2	0	0,5	0
Madarounfa	4,4	3,8	7,3	0,3	0,3	3,4	0	0	0	0	2,1	0	0,3	0
Magaria	19,5	14,2	39	2,9	3,3	1	0,7	0,6	0	2,9	15,4	0,9	0	0
Mainé-Soroa	12,5	7,8	19,5	5	7	8,3	1,5	4,4	4,2	5,1	11,1	1,5	6	1,1
Malbaza	4,1	9,8	15,5	2,4	2,1	1,6	0	0,6	0,3	0,7	7,2	1,6	0	0
Mayahi	5,4	7,5	40,8	16,1	26,8	2,9	0,4	0,4	1	1,8	10,2	0	0,8	0,4
Mirriah	16	13,5	17,4	1,8	8,5	0,7	0,7	4	2,7	0,5	8,6	1,4	0,5	1
N'Gourti	6,8	42	24,3	0,3	0	0	0,5	1,3	4	10,1	4,8	0	8	0
N'Guigmi	21,1	29,1	23	3,2	3,9	2,1	4,9	1,5	11,4	5,7	4,4	26,1	2	0,5
Ouallam	20,5	9,4	37,1	11	3,3	1,3	0,6	0	7,6	1,2	31,5	2	0,2	1,1
Say	7,9	26,9	41,7	2,3	10,1	0,3	0,3	1	1,7	4,1	14,7	0,2	0,6	0,7
Tahoua	6,1	5	36,3	0,6	1,2	0,7	0,1	0	0	2,1	23,1	0,6	1,1	0

Départements	Type d'assistances													
	A N aux enfants de 6 à 23 mois	DGC	VPM	FF As	CFW	Cash Tr	Bon d'achat ou Coupon d'achat	Achats locaux	CS	AB	Semences	DGC/refugié	Déstockage	autre assistance
Takeita	9,2	7,6	35	9,2	10,2	1,1	0	3,1	11,6	1,9	20,7	0,6	11	0
Tanout	5,9	13,7	6	2,2	3,1	0,5	0	0,5	0,4	3,5	5,9	2,5	0,7	0,5
Tassara	0,4	8,2	40,3	0	0	0	0,1	0	0	12,4	2,8	0,2	0,2	0
Tchintabaraden	2,1	20,7	16,1	0,9	2,2	0,2	0	0,9	1,4	5,7	8	0,2	0,4	0
Tchirozérine	6,2	54,8	34,5	0,7	0	1,8	0,5	1,4	6,7	2,3	3,6	0,8	0	1,2
Téra	29,3	4,3	35,4	7,9	8,2	15,8	2,1	3,9	0,8	8,5	23,3	11,5	3,6	1,4
Tesker	12,9	12,4	6,4	0	0	0	0	0,9	0	2,5	1,4	0	4,3	0
Tessaoua	20,7	2,3	36,6	3,8	6,6	5,4	0,3	2,6	6,5	1,7	17,5	1,1	11,9	0,4
Tibiri Dosso	1,8	16,4	8	0,6	0	0	1,4	0	0	0	6	1,1	0	0
Tillabéri	8,9	4	49,9	0,7	0,7	0,7	0	1,6	0	0	36,7	1	0	0
Tillia	2,2	15,6	32,5	0,6	0,8	0	0	0,6	1,3	0	4,8	0,4	0,2	0
Torodi	6,2	16,6	75,6	1,9	0	10,9	0,5	3,7	4,2	7,4	51	1,2	1,4	0
Périphérie de Niamey	26,4	14,7	69,5	0,8	3,1	0,9	1,4	3,5	0,3	6,1	27,6	0,4	0,6	1,3
Ensemble	11,2		29,6	3,7	5,1	2,4	0,7	2,2	2,5	2,9	15,8	1,3	1,8	0,4

Tableau 72 : Proportion (%) de ménages selon l'indice réduit de stratégie développée par département

Département	Aucune stratégie	Indice <14	Indice >=14	Total
Abala	25,1	65,6	9,3	100
Abalak	22,1	76,5	1,3	100
Aderbissinat	35,8	57,3	6,9	100
Aguié	33,3	65,7	1	100
Arlit	45,3	38,7	16	100
Ayorou	20,5	76,8	2,7	100
Bagaroua	39,2	44,2	16,5	100
Balleyara	51,8	39,5	8,7	100
Banibangou	7,2	67,1	25,8	100
Bankilaré	97	3	0	100
Belbédji	54,6	37,4	7,9	100
Bermo	45,5	47,6	6,9	100
Bilma	51,1	43,8	5,1	100
Birni N'Konni	46	33,6	20,5	100
Boboye	82,1	16,8	1,1	100
Bouza	57,3	38,7	4	100
Dakoro	64,5	33,7	1,8	100
D. Takaya	44,7	53,1	2,2	100
Diffa	56,8	39,1	4,1	100
Dioundiou	69,4	29,8	0,8	100
Doutchi	61,6	18,8	19,7	100
Dosso	69,5	30,5	0	100
Dungass	25,1	63,8	11,1	100
Falmey	56,6	39,4	4	100
Filingué	61,1	36	2,9	100
Gaya	34,6	55,6	9,7	100
Gazaoua	57,4	40,9	1,7	100
Gotheye	33,2	48	18,9	100
Goudoumaria	48,2	26,1	25,7	100
Gouré	64,7	28,3	7	100
G. Roundji	64	29,6	6,4	100
Iférouane	38,9	50,4	10,8	100
Illéla	53,7	41,7	4,6	100
Ingall	45,2	38,8	16	100
Kantche	44,6	52	3,4	100
Keita	40,6	58,8	0,6	100
Kollo	74,6	21,2	4,2	100
Loga	92,1	6,7	1,2	100
Madaoua	85,1	14,9	0	100
Madarounfa	41,9	51,4	6,7	100
Magaria	25,7	66,4	7,9	100
Mainé-Soroa	49,3	45,3	5,4	100
Malbaza	52	44,7	3,4	100
Mayahi	53,5	42,9	3,7	100
Mirriah	56,7	41,3	2	100
N'Gourti	81,4	18,6	0	100

Département	Aucune stratégie	Indice <14	Indice >=14	Total
N'Guigmi	32,6	47,2	20,2	100
Ouallam	12,8	57,5	29,7	100
Say	39,9	48,3	11,7	100
Tahoua	80,2	16,9	2,8	100
Takeïta	47,4	38	14,6	100
Tanout	77,3	15,7	6,9	100
Tassara	37	51,9	11,1	100
Tchinta	29,3	69,3	1,4	100
Tchirozérine	41,8	49,2	9	100
Téra	47,8	40,6	11,6	100
Tesker	58,6	16,3	25,1	100
Tessaoua	45	38,4	16,6	100
Tibiri (Dosso)	79,1	11,5	9,4	100
Tillabéri	44,7	53,7	1,6	100
Tillia	65	35	0	100
Torodi	8	66,5	25,5	100
Périphérie de Niamey	69,9	27,1	3	100
Ensemble	52,4	40,3	7,3	100

Tableau 73 : durée moyenne de migration

Département	Entre 1 et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 et 9 mois	Plus de 9 mois	Total
Abala	26,4	8,3	28,6	36,7	100
Abalak	0	3,3	15,3	81,3	100
Aderbissinat	0	0	100	0	100
Aguié	29,7	41,4	6,2	22,6	100
Arlit	6,5	16,8	32,6	44	100
Ayorou	0	15,9	44,5	39,6	100
Bagaroua	13,1	18,9	6,8	61,2	100
Balleyara	8,5	14,7	19,3	57,5	100
Banibangou	0	55,4	21,1	23,6	100
Bankilaré	0	65,6	0	34,4	100
Belbédji	0	10,5	19,8	69,6	100
Bermo	100	0	0	0	100
Bilma	18,8	15,9	25,7	39,6	100
Birni N'Konni	2	0	32,5	65,4	100
Boboye	2,5	42,7	20,7	34,1	100
Bouza	9,3	27,9	26,7	36,1	100
Dakoro	29,8	0	38,8	31,4	100
D. Takaya	22,8	33,2	14,7	29,3	100
Diffa	31	26,4	12,1	30,5	100
Dioundiou	12,1	9,7	29,8	48,3	100
Doutchi	8,5	22,2	22,8	46,5	100
Dosso	0	5,4	33,3	61,4	100
Dungass	7,7	47,5	19,1	25,8	100
Falmey	0	20,8	37,7	41,5	100

Département	Entre 1 et 3 mois	Entre 3 et 6 mois	Entre 6 et 9 mois	Plus de 9 mois	Total
Filingué	29,9	18,3	18	33,8	100
Gaya	18,9	34,8	22,9	23,3	100
Gazaoua	0	77	10,9	12,1	100
Gotheye	7,4	19,7	31,7	41,1	100
Goudoumaria	0	0	38	62	100
Gouré	10,7	15,5	29,5	44,3	100
G. Roundji	7,2	21,9	35,3	35,6	100
Iférouane	9,9	25,8	41,4	22,9	100
Illéla	6,1	11,5	12,9	69,6	100
Ingall	15,1	45,7	12,8	26,4	100
Kantche	37,4	35,9	13,9	12,8	100
Keita	5	3,8	10,4	80,7	100
Kollo	7,3	25,7	19,9	47,1	100
Loga	20,6	61,1	0	18,3	100
Madaoua	9,7	38,3	24,8	27,3	100
Madarounfa	27,5	44,3	9,8	18,4	100
Magaria	23,7	48,4	8,8	19,1	100
Mainé-Soroa	47,2	5,5	7,3	39,9	100
Malbaza	19	16,5	53,6	10,9	100
Mayahi	7,3	14,9	6,1	71,7	100
Mirriah	23,2	18,4	35	23,5	100
N'Gourti	0	0	0	100	100
N'Guigmi	22,1	7,1	14,9	55,9	100
Ouallam	8,4	17,7	22,3	51,7	100
Say	20,6	2,9	29	47,5	100
Tahoua	5,2	8,3	16,1	70,4	100
Takeita	34,4	43,7	16,1	5,7	100
Tanout	19,3	24,3	22,5	33,8	100
Tassara	13,7	0	0	86,3	100
Tchinta	4,9	9,5	15	70,6	100
Tchirozérine	14,2	37,9	31,2	16,7	100
Téra	9,5	8,6	35	46,9	100
Tesker	7,3	37,8	54,9	0	100
Tessaoua	16,2	24,7	22,7	36,5	100
Tibiri Doutchi	0	22	41,2	36,8	100
Tillabéri	0	0	17,6	82,4	100
Tillia	0	16,2	32,3	51,5	100
Torodi	6,6	53,6	1,3	38,5	100
Périphérie de Niamey	3,6	0	24,7	71,7	100
Ensemble	12,5	22,7	20,1	44,6	100

Tableau 74 : Proportion des ménages ayant adopté « la migration de la population active plus que d'habitude » comme stratégie face à l'insécurité alimentaire au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête par département

Département	Oui	Non	Total
Abala	10,1	89,9	100
Abalak	1,5	98,5	100
Aderbissinat	2,7	97,3	100
Aguié	1,3	98,7	100
Arlit	21	79	100
Ayorou	10,4	89,6	100
Bagaroua	26,9	73,1	100
Balleyara	9,6	90,4	100
Banibangou	9,7	90,3	100
Bankilaré	3,7	96,3	100
Belbédji	12,1	87,9	100
Bermo	4,1	95,9	100
Bilma	6,4	93,6	100
Birni N'Konni	4,5	95,5	100
Boboye	4,3	95,7	100
Bouza	0,8	99,2	100
Dakoro	0,9	99,1	100
D. Takaya	4,2	95,8	100
Diffa	9	91	100
Dioundiou	0,9	99,1	100
Doutchi	7,9	92,1	100
Dosso	3,4	96,6	100
Dungass	5,4	94,6	100
Falmey	5	95	100
Filingué	12,3	87,7	100
Gaya	2	98	100
Gazaoua	4,1	95,9	100
Gotheye	11,2	88,8	100
Goudoumaria	3,9	96,1	100
Gouré	7,8	92,2	100
G. Roundji	1,3	98,7	100
Iférouane	2,3	97,7	100
Illéla	6,3	93,7	100
Ingall	14,7	85,3	100
Kantché	1,4	98,6	100
Keita	1,6	98,4	100
Kollo	5,6	94,4	100
Loga	1,2	98,8	100
Madaoua	1,5	98,5	100
Madarounfa	2,8	97,2	100
Magaria	8,1	91,9	100
Maine Soroa	1,9	98,1	100
Malbaza	2,3	97,7	100
Mayahi	6,5	93,5	100
Mirriah	0,5	99,5	100

Département	Oui	Non	Total
N'Gourti	1,6	98,4	100
N'Guigmi	14,8	85,2	100
Ouallam	10,5	89,5	100
Say	6,4	93,6	100
Tahoua	7,4	92,6	100
Takeita	8,9	91,1	100
Tanout	5,3	94,7	100
Tassara	11,5	88,5	100
Tchinta	1,1	98,9	100
Tchirozérine	7,3	92,7	100
Téra	5,1	94,9	100
Tesker	5,4	94,6	100
Tessaoua	7,3	92,7	100
Tibiri (Dosso)	4,1	95,9	100
Tillabéri	5,7	94,3	100
Tillia	6,6	93,4	100
Torodi	31,3	68,7	100
Périphérie de Niamey	6,3	93,7	100
Ensemble	5,4	94,6	100

Tableau 75: Proportion des ménages ayant adopté « la migration entière du ménage » comme stratégie face à l'insécurité alimentaire au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête par département

Département	Oui	Non		Total
Abala	0.7	99.3	0.0	100
Abalak	2.4	97.6	0.0	100
Aderbissinat	1.4	98.6	0.0	100
Aguié	0.0	100.0	0.0	100
Arlit	0.9	99.1	0.0	100
Ayorou	0.7	99.3	0.0	100
Bagaroua	17.8	82.1	0.1	100
Balleyara	0.1	99.9	0.0	100
Banibangou	1.2	98.8	0.0	100
Bankilaré	1.0	99.0	0.0	100
Belbédji	0.0	100.0	0.0	100
Bermo	0.6	99.4	0.0	100
Bilma	2.4	97.6	0.0	100
Birni n'Konni	3.3	96.7	0.0	100
Boboye	0.8	99.2	0.0	100
Bouza	2.1	97.9	0.0	100
Dakoro	0.9	99.1	0.0	100
Damagaram Takaya	0.7	99.3	0.0	100
Diffa	1.3	98.7	0.0	100
Dioundiou	0.0	100.0	0.0	100
Doutchi	0.4	99.6	0.0	100

Département	Oui	Non		Total
Dosso	1.0	99.0	0.0	100
Dungass	2.6	97.4	0.0	100
Falmey	2.1	97.9	0.0	100
Filingué	0.0	100.0	0.0	100
Gaya	1.5	98.5	0.0	100
Gazaoua	1.0	99.0	0.0	100
Gotheye	3.3	96.7	0.0	100
Goudoumaria	0.0	100.0	0.0	100
Gouré	0.4	99.6	0.0	100
G. Roundji	0.3	99.7	0.0	100
Iférouane	0.0	100.0	0.0	100
Illéla	1.4	98.6	0.0	100
Ingall	1.0	99.0	0.0	100
Kantché	0.9	99.1	0.0	100
Keita	0.0	100.0	0.0	100
Kollo	2.2	97.8	0.0	100
Loga	1.9	98.1	0.0	100
Madaoua	0.4	99.6	0.0	100
Madarounfa	0.5	99.5	0.0	100
Magaria	2.7	97.3	0.0	100
Mainé-Soroa	0.6	99.4	0.0	100
Malbaza	0.3	99.7	0.0	100
Mayahi	0.3	99.7	0.0	100
Mirriah	1.0	99.0	0.0	100
N'Gourti	0.1	99.9	0.0	100
N'Gguigmi	1.6	98.4	0.0	100
Ouallam	0.5	99.5	0.0	100
Say	0.9	99.1	0.0	100
Tahoua	0.6	99.4	0.0	100
Takeita	4.7	95.3	0.0	100
Tanout	0.9	99.1	0.0	100
Tassara	1.2	98.8	0.0	100
Tchinta	0.0	100	0.0	100
Tchirozérine	1.2	98.8	0.0	100
Téra	2.4	97.6	0.0	100
Tesker	0.1	99.9	0.0	100
Tessaoua	9.9	90.1	0.0	100
Tibiri (Dosso)	2.1	97.9	0.0	100
Tillabéri	0.0	100.0	0.0	100
Tillia	0.5	99.5	0.0	100
Torodi	12.2	87.8	0.0	100
Niamey périphérie	0.7	99.3	0.0	100

Tableau 76 : Proportion (%) de ménages ayant adopté la « vente de manière non durable de bétail ou vente des dernières femelles reproductrices » comme stratégie face à l'insécurité alimentaire au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête par département

Département	Oui	Non	Total
Abala	5,9	94,1	100
Abalak	1,2	98,8	100
Aderbissinat	1,3	98,7	100
Aguié	1	99	100
Arlit	14,2	85,8	100
Ayorou	10,4	89,6	100
Bagaroua	24,9	74,1	100
Balleyara	2,4	97,6	100
Banibangou	1,6	98,4	100
Bankilaré	4,2	95,8	100
Belbédji	7,4	92,6	100
Bermo	14,7	85,3	100
Bilma	4,2	95,8	100
Birni N'Konni	7,3	92,7	100
Boboye	6,6	93,4	100
Bouza	4,9	95,1	100
Dakoro	1,3	98,7	100
D. Takaya	3,8	96,2	100
Diffa	2,4	97,6	100
Dioundiou	0	100	100
Doutchi	5,9	94,1	100
Dosso	7,8	92,2	100
Dungass	2,1	97,9	100
Falmey	2,8	97,2	100
Filingué	6,4	93,6	100
Gaya	4,4	95,6	100
Gazaoua	13,1	86,9	100
Gotheye	13,1	86,9	100
Goudoumaria	1,3	98,7	100
Gouré	11,7	88,3	100
G. Roumdji	1,7	98,3	100
Iférouane	3,5	96,5	100
Illéla	8,4	91,6	100
Ingall	13,5	86,5	100
Kantche	6,3	93,7	100
Keita	3,6	96,4	100
Kollo	9,3	90,7	100
Loga	1,2	98,8	100
Madaoua	3,8	96,2	100
Madarounfa	1,2	98,8	100
Magaria	6,6	93,4	100
Maine Soroa	3,8	96,2	100
Malbaza	0,8	99,2	100
Mayahi	11	89	100
Mirriah	2,7	97,3	100

Département	Oui	Non	Total
N'Gourti	0	100	100
N'Guigmi	6,6	93,4	100
Ouallam	6,5	93,5	100
Say	2,9	97,1	100
Tahoua	5,8	94,2	100
Takeita	12,8	87,2	100
Tanout	9,9	90,1	100
Tassara	7,5	92,5	100
Tchinta	1,8	98,2	100
Tchirozerine	5,7	94,3	100
Téra	12	88	100
Tesker	12,7	87,3	100
Tessaoua	13,8	86,2	100
Tibiri Doutchi	0	100	100
Tillabéri	14,2	85,8	100
Tillia	4,3	95,7	100
Torodi	41,3	58,7	100
Périphérie de Niamey	10,4	89,6	100
Ensemble	6,5	93,5	100

Tableau 77 : Proportion (%) des enfants âgés de 6 à 23 mois selon le profil de diversité alimentaire par département

Département	Diversité faible	Diversité normale	Total
Abala	79,7	20,3	100
Abalak	57,7	42,3	100
Aderbissinat	77,3	22,7	100
Aguie	74,1	25,9	100
Arlit	26,8	73,2	100
Ayerou	57,0	43,0	100
Bagaroua	49,9	50,1	100
Balleyara	84,2	15,8	100
Banibangou	67,2	32,8	100
Bankilare	94,3	5,7	100
Belbedji	83,1	16,9	100
Bermo	100,0		100
Bilma	82,4	17,6	100
Birni N'Konni	60,1	39,9	100
Boboye	72,6	27,4	100
Bouza	75,4	24,6	100
Dakoro	35,1	64,9	100
Damagaram Takaya	43,1	56,9	100
Diffa	45,6	54,4	100
Dioundiou	69,6	30,4	100
Dogondoutchi	78,5	21,5	100
Dosso	68,6	31,4	100
Dungass	76,5	23,5	100

Falmey	72,0	28,0	100
Filingue	92,6	7,4	100
Gaya	76,1	23,9	100
Gazaoua	85,5	14,5	100
Gotheye	58,7	41,3	100
Goudoumaria	77,7	22,3	100
Goure	71,9	28,1	100
Guidan Roudji	65,1	34,9	100
Iferouane	100,0		100
Illela	53,7	46,3	100
Ingall	90,2	9,8	100
Kantche	60,5	39,5	100
Keita	80,4	19,6	100
Kollo	71,7	28,3	100
Loga	90,1	9,9	100
Madaoua	61,8	38,2	100
Madarounfa	83,3	16,7	100
Magaria	69,0	31,0	100
Maine Soroa	79,6	20,4	100
Malbaza	53,1	46,9	100
Mayahi	49,3	50,7	100
Mirriah	60,2	39,8	100
N'Gourti	78,4	21,6	100
N'Guigmi	57,7	42,3	100
Ouallam	79,5	20,5	100
Say	65,7	34,3	100
Tahoua	59,7	40,3	100
Takeita	72,2	27,8	100
Tanout	87,3	12,7	100
Tassara	54,4	45,6	100
Tchintabaraden	62,1	37,9	100
Tchirozerine	82,8	17,2	100
Téra	67,1	32,9	100
Tesker	77,5	22,5	100
Tessaoua	68,9	31,1	100
Tibiri Doutchi	76,0	24,0	100
Tillabéri	54,3	45,7	100
Tillia	85,5	14,5	100
Torodi	51,9	48,1	100
Périphérie de Niamey	62,1	37,9	100
Ensemble	68,0	32,0	100

Tableau 78 : Proportion (%) de villages enquêtés selon les infrastructures possédées par département

Département	école primaire	collège	centre de santé	centre de santé intégrée	eau potable	case vétérinaire	parc de vaccination	marché	banque céréalière
Abala	92,3	23,1	15,4	38,5	92,3	23,1	30,8	30,8	53,8
Abalak	41,7	0,0	8,3	8,3	8,3	0,0	8,3	8,3	8,3
Aderbissinat	83,3	16,7	66,7	50,0	66,7	33,3	16,7	16,7	33,3
Aguié	80,0	20,0	20,0	30,0	70,0	30,0	10,0	50,0	60,0
Arlit	100,0	70,0	40,0	70,0	100,0	30,0	30,0	60,0	70,0
Ayorou	90,0	10,0	20,0	10,0	70,0	20,0	30,0	30,0	50,0
Bagaroua	93,3	20,0	26,7	26,7	96,7	16,7	10,0	36,7	56,7
Balleyara	88,9	18,5	14,8	22,2	96,3	14,8	18,5	18,5	25,9
Banibangou	77,8	16,7	55,6	27,8	88,9	22,2	5,6	33,3	50,0
Bankilaré	84,6	15,4	7,7	15,4	61,5	7,7	7,7	23,1	46,2
Belbédji	100,0	30,0	40,0	30,0	50,0	30,0	30,0	50,0	40,0
Bermo	76,9	0,0	0,0	0,0	46,2	0,0	0,0	0,0	15,4
Bilma	100,0	33,3	11,1	77,8	55,6	0,0	0,0	33,3	44,4
Birni N'Konni	100,0	68,8	62,5	43,8	93,8	12,5	18,8	25,0	43,8
Boboye	100,0	47,6	57,1	33,3	95,2	33,3	52,4	52,4	57,1
Bouza	91,7	25,0	50,0	8,3	83,3	0,0	8,3	8,3	58,3
Dakoro	86,7	13,3	20,0	13,3	86,7	6,7	0,0	20,0	33,3
D. Takaya	71,4	7,1	14,3	14,3	85,7	7,1	14,3	21,4	28,6
Diffa	75,6	7,3	31,7	14,6	95,1	14,6	19,5	12,2	19,5
Dioundiou	93,8	12,5	18,8	12,5	81,3	12,5	12,5	18,8	25,0
Doutchi	94,7	31,6	42,1	15,8	94,7	21,1	10,5	26,3	52,6
Dosso	100,0	15,4	30,8	0,0	84,6	7,7	0,0	7,7	38,5
Dungass	77,8	14,8	18,5	18,5	92,6	7,4	11,1	18,5	14,8
Falmey	96,2	19,2	15,4	23,1	84,6	15,4	26,9	46,2	50,0
Filingué	88,9	22,2	33,3	11,1	100,0	11,1	11,1	44,4	44,4
Gaya	81,0	33,3	42,9	28,6	90,5	23,8	23,8	28,6	33,3
Gazaoua	84,6	15,4	15,4	7,7	92,3	7,7	7,7	30,8	38,5
Gotheye	85,7	28,6	47,6	28,6	76,2	19,0	28,6	28,6	19,0

Département	école primaire	collège	centre de santé	centre de santé intégrée	eau potable	case vétérinaire	parc de vaccination	marché	banque céréalière
Goudoumaria	87,5	12,5	25,0	12,5	93,8	18,8	25,0	12,5	31,3
Gouré	68,4	21,1	15,8	31,6	84,2	10,5	21,1	42,1	47,4
G. Roumdji	100,0	31,6	36,8	15,8	100,0	10,5	10,5	26,3	57,9
Iférouane	55,6	11,1	22,2	11,1	88,9	11,1	0,0	0,0	11,1
Illéla	100,0	41,2	41,2	35,3	82,4	17,6	35,3	23,5	41,2
Ingall	90,0	10,0	50,0	20,0	90,0	10,0	50,0	20,0	20,0
Kantche	85,7	35,7	50,0	21,4	100,0	14,3	7,1	14,3	21,4
Keita	90,0	36,7	63,3	30,0	66,7	13,3	13,3	36,7	46,7
Kollo	100,0	23,5	23,5	29,4	82,4	11,8	35,3	29,4	29,4
Loga	100,0	50,0	40,0	40,0	100,0	10,0	10,0	30,0	50,0
Madaoua	85,7	21,4	42,9	7,1	57,1	0,0	7,1	14,3	21,4
Madarounfa	88,2	11,8	23,5	5,9	94,1	5,9	5,9	11,8	64,7
Magaria	78,6	28,6	28,6	14,3	85,7	14,3	14,3	42,9	21,4
Maine Soroa	84,8	6,5	21,7	13,0	65,2	13,0	13,0	30,4	26,1
Malbaza	100,0	44,4	50,0	22,2	83,3	16,7	11,1	27,8	44,4
Mayahi	93,8	12,5	37,5	31,3	81,3	12,5	6,3	25,0	25,0
Mirriah	60,0	30,0	20,0	30,0	90,0	10,0	10,0	10,0	10,0
N'Gourti	31,3	6,3	12,5	6,3	37,5	6,3	0,0	6,3	6,3
N'Guigmi	75,0	31,3	46,9	34,4	84,4	34,4	43,8	37,5	34,4
Ouallam	93,8	25,0	18,8	25,0	87,5	6,3	12,5	18,8	31,3
Say	89,3	17,9	25,0	28,6	57,1	14,3	46,4	21,4	32,1
Tahoua	88,0	36,0	40,0	24,0	56,0	4,0	12,0	44,0	48,0
Takeita	91,7	0,0	16,7	8,3	75,0	0,0	8,3	8,3	25,0
Tanout	60,0	10,0	30,0	10,0	70,0	0,0	20,0	10,0	40,0
Tassara	94,4	38,9	16,7	50,0	94,4	33,3	77,8	61,1	61,1
Tchinta	86,4	22,7	50,0	18,2	68,2	13,6	31,8	22,7	22,7
Tchirozerine	91,7	33,3	25,0	25,0	66,7	16,7	8,3	25,0	41,7
Téra	90,9	18,2	9,1	18,2	72,7	18,2	27,3	18,2	54,5
Tesker	90,0	10,0	30,0	10,0	100,0	20,0	0,0	20,0	20,0
Tessaoua	100,0	21,4	35,7	14,3	78,6	7,1	14,3	35,7	14,3

Département	école primaire	collège	centre de santé	centre de santé intégrée	eau potable	case vétérinaire	parc de vaccination	marché	banque céréalière
Tibiri (Dosso)	100,0	33,3	44,4	11,1	88,9	11,1	11,1	22,2	44,4
Tillabéri	100,0	38,5	46,2	38,5	100,0	53,8	61,5	30,8	69,2
Tillia	50,0	25,0	33,3	25,0	33,3	25,0	25,0	25,0	41,7
Torodi	87,5	12,5	43,8	12,5	100,0	12,5	37,5	43,8	25,0
Périphérie de Niamey	85,7	9,5	19,0	33,3	95,2	14,3	38,1	14,3	19,0
Ensemble	86,0	22,7	31,5	22,7	80,8	14,8	20,1	26,8	36,1

Tableau 79: Proportion des villages selon les 1er problèmes auxquels les ménages font face actuellement par région

1ier problème	Agadez	Diffa	Dozzo	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
Disponibilité des produits alimentaires sur le marché	8.9	3.3	3.7	6.0	0.0	4.0	2.8	0.0	3.5
Accès aux marchés	3.6	3.3	1.5	0.0	0.0	2.2	0.0	1.4	1.5
Prix élevés des produits alimentaires	16.1	6.6	0.7	3.4	4.8	2.7	3.3	0.7	3.7
Faibles récoltes	1.8	27.2	28.1	41.0	28.6	19.5	41.5	42.9	30.8
Sécheresse	1.8	6.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.9	0.7	1.4
Attaque des insectes	0.0	2.0	0.0	0.0	0.0	1.8	0.0	0.7	0.8
Maladie du bétail	3.6	2.0	0.0	1.7	0.0	1.8	1.4	1.4	1.5
Manque de pâturage / fourrage	0.0	2.6	0.7	0.0	0.0	1.8	1.9	2.1	1.5
Manque d'eau	5.4	17.9	16.3	26.5	33.3	38.1	25.9	24.3	25.0
Manque de main d'œuvres/exode rural	1.8	2.6	0.7	0.9	0.0	0.0	0.5	2.1	1.0
Chômage	8.9	2.0	0.0	0.9	0.0	2.2	0.0	1.4	1.5
Manque et perte d'animaux	0.0	1.3	0.7	0.0	0.0	0.0	0.9	1.4	0.7
Manque de lait	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.5	0.0	0.1
Manque d'argent	12.5	4.0	2.2	4.3	0.0	2.7	3.3	3.6	3.7
Maladies	1.8	0.0	10.4	0.9	0.0	2.7	1.4	1.4	2.6
Dégâts champêtres	1.8	0.7	4.4	0.0	0.0	0.0	1.9	0.0	1.1
Prix élevé des intrants agricoles et des aliments bétail	0.0	1.3	1.5	1.7	0.0	0.4	0.5	0.0	0.8
Manque d'école	0.0	0.7	1.5	1.7	4.8	1.3	0.9	3.6	1.5
Manque de centre de santé	25.0	9.3	12.6	6.8	23.8	11.1	7.1	7.9	10.3
Autres (A Préciser)	7.1	7.3	14.8	4.3	4.8	8.0	4.2	4.3	7.0

Tableau 80: Proportion des villages selon les 1er problèmes auxquels les ménages font face habituellement par région

1ier problème	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	Ensemble
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Disponibilité des produits alimentaires sur le marché	7.1	4.7	3.0	6.0	0.0	4.4	4.7	0.7	4.1
Accès aux marchés	0.0	2.0	1.5	0.9	0.0	4.0	0.5	1.4	1.7
Prix élevés des produits alimentaires	21.4	5.3	0.7	0.9	4.8	3.5	4.7	1.4	4.1
Faibles récoltes	0.0	24.0	27.4	40.2	28.6	18.1	36.3	46.4	29.2
Sécheresse	0.0	3.3	0.0	0.0	0.0	0.4	3.8	1.4	1.5
Attaque des insectes	0.0	3.3	0.0	0.0	0.0	1.8	0.9	0.7	1.1
Maladie du bétail	1.8	3.3	1.5	3.4	4.8	1.3	4.2	1.4	2.6
Manque de pâturage / fourrage	1.8	1.3	0.7	0.0	9.5	0.9	0.5	2.1	1.1
Manque d'eau	10.7	23.3	19.3	17.1	14.3	38.5	20.8	24.3	24.1
Manque de main d'œuvres/exode rural	1.8	1.3	0.7	0.9	0.0	0.0	0.9	1.4	0.9
Chômage	10.7	2.7	1.5	0.9	0.0	2.7	0.5	1.4	2.1
Manque et perte d'animaux	1.8	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7	0.3
Manque d'argent	5.4	3.3	3.7	4.3	4.8	3.1	1.9	2.1	3.1
Maladies	1.8	0.7	5.2	1.7	0.0	2.2	4.2	1.4	2.6
Dégâts champêtres	1.8	1.3	6.7	0.0	4.8	0.0	6.6	0.0	2.6
Prix élevé des intrants agricoles et des aliments bétail	0.0	2.7	3.0	1.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.9
Manque d'école	3.6	0.0	2.2	1.7	0.0	1.3	0.5	1.4	1.2
Manque de centre de santé	16.1	10.7	12.6	15.4	23.8	9.7	5.7	6.4	10.2
Autres (A Préciser)	14.3	6.0	10.4	5.1	4.8	8.0	3.3	5.0	6.6

Tableau 81 : Proportion des villages selon les 1er problèmes auxquels les ménages font face actuellement par département

département	Disponibilité des produits alimentaires sur le marché	Accès aux marchés	Prix élevés des produits alimentaires	Faibles récoltes	Sécheresse	Attaque des insectes	Maladie du bétail	Manque de pâturage / fourrage	Manque d'eau	Manque de main d'œuvres/exode rural
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Abala	23.1	0.0	0.0	23.1	7.7	0.0	0.0	0.0	46.2	0.0
Abalak	16.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	75.0	0.0
Aderbissinat	16.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	33.3	0.0
Aguié	0.0	0.0	0.0	60.0	0.0	0.0	0.0	0.0	40.0	0.0
Arlit	0.0	0.0	40.0	0.0	0.0	0.0	10.0	0.0	0.0	10.0
Ayorou	0.0	0.0	0.0	20.0	10.0	0.0	0.0	0.0	30.0	0.0
Bagaroua	0.0	6.7	3.3	60.0	0.0	0.0	0.0	0.0	16.7	0.0
Balleyara	0.0	0.0	0.0	92.6	0.0	0.0	0.0	0.0	3.7	0.0
Banibangou	0.0	0.0	0.0	94.4	0.0	0.0	0.0	0.0	5.6	0.0
Bankilaré	0.0	0.0	0.0	46.2	0.0	0.0	0.0	0.0	46.2	7.7
Belbédji	0.0	0.0	0.0	20.0	0.0	0.0	0.0	0.0	30.0	10.0
Bermo	0.0	0.0	15.4	0.0	0.0	0.0	7.7	0.0	53.8	0.0
Bilma	22.2	0.0	22.2	11.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Birni N'Konni	18.8	6.3	0.0	12.5	0.0	6.3	0.0	0.0	12.5	0.0
Boboye	4.8	0.0	0.0	14.3	0.0	0.0	0.0	4.8	28.6	0.0
Bouza	0.0	0.0	0.0	16.7	0.0	0.0	0.0	0.0	58.3	0.0
Dakoro	0.0	0.0	6.7	46.7	0.0	0.0	6.7	0.0	13.3	0.0
D. Takaya	0.0	0.0	0.0	0.0	7.1	0.0	0.0	7.1	64.3	0.0
Diffa	2.4	0.0	7.3	19.5	9.8	2.4	0.0	0.0	9.8	9.8
Dioundiou	0.0	0.0	0.0	31.3	0.0	0.0	0.0	0.0	12.5	0.0
Doutchi	15.8	0.0	0.0	15.8	0.0	0.0	0.0	0.0	26.3	0.0
Dosso	0.0	0.0	0.0	30.8	0.0	0.0	0.0	0.0	30.8	0.0
Dungass	0.0	0.0	0.0	81.5	0.0	0.0	0.0	0.0	3.7	3.7
Falmey	3.8	7.7	3.8	30.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	3.8

département	Disponibilité des produits alimentaires sur le marché	Accès aux marchés	Prix élevés des produits alimentaires	Faibles récoltes	Sécheresse	Attaque des insectes	Maladie du bétail	Manque de pâturage / fourrage	Manque d'eau	Manque de main d'œuvres/exode rural
Filingué	0.0	0.0	0.0	55.6	0.0	0.0	0.0	0.0	11.1	0.0
Gaya	0.0	0.0	0.0	38.1	0.0	0.0	0.0	0.0	9.5	0.0
Gazaoua	0.0	0.0	0.0	61.5	0.0	0.0	0.0	0.0	23.1	0.0
Gotheye	4.8	0.0	0.0	14.3	0.0	0.0	4.8	0.0	61.9	0.0
Goudoumaria	0.0	0.0	0.0	62.5	0.0	0.0	6.3	0.0	25.0	0.0
Gouré	0.0	5.3	0.0	47.4	0.0	5.3	0.0	0.0	21.1	0.0
G. Roundji	5.3	0.0	0.0	57.9	0.0	0.0	0.0	0.0	21.1	0.0
Iférouane	0.0	22.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Illéla	0.0	5.9	11.8	17.6	0.0	0.0	0.0	0.0	29.4	0.0
Ingall	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	0.0	10.0	0.0	0.0	0.0
Kantché	0.0	0.0	0.0	21.4	0.0	0.0	0.0	14.3	14.3	0.0
Keita	13.3	0.0	0.0	6.7	0.0	0.0	0.0	0.0	56.7	0.0
Kollo	0.0	0.0	11.8	23.5	0.0	0.0	0.0	11.8	35.3	0.0
Loga	0.0	0.0	0.0	40.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Madaoua	0.0	0.0	0.0	14.3	0.0	0.0	0.0	0.0	28.6	0.0
Madarounfa	35.3	0.0	0.0	5.9	0.0	0.0	0.0	0.0	23.5	5.9
Magaria	0.0	0.0	7.1	57.1	0.0	0.0	0.0	0.0	7.1	0.0
Mainé-Soroa	2.2	2.2	2.2	28.3	8.7	2.2	4.3	0.0	23.9	0.0
Malbaza	0.0	0.0	0.0	16.7	0.0	5.6	0.0	0.0	33.3	0.0
Mayahi	0.0	0.0	6.3	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0	31.3	0.0
Mirriah	0.0	0.0	0.0	90.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	0.0
N'Gourti	6.3	18.8	18.8	0.0	6.3	0.0	0.0	0.0	37.5	0.0
N'Guigmi	6.3	3.1	9.4	31.3	0.0	3.1	0.0	12.5	6.3	0.0
Ouallam	0.0	0.0	0.0	56.3	0.0	0.0	0.0	0.0	6.3	0.0
Say	0.0	0.0	0.0	32.1	3.6	0.0	0.0	7.1	25.0	0.0
Tahoua	0.0	0.0	0.0	32.0	0.0	4.0	0.0	0.0	36.0	0.0

département	Disponibilité des produits alimentaires sur le marché	Accès aux marchés	Prix élevés des produits alimentaires	Faibles récoltes	Sécheresse	Attaque des insectes	Maladie du bétail	Manque de pâturage / fourrage	Manque d'eau	Manque de main d'œuvres/exode rural
Takeita	0.0	0.0	0.0	25.0	0.0	0.0	0.0	0.0	58.3	8.3
Tanout	0.0	0.0	0.0	40.0	0.0	0.0	0.0	0.0	10.0	0.0
Tassara	0.0	0.0	16.7	0.0	0.0	0.0	11.1	16.7	33.3	0.0
Tchinta	0.0	4.5	0.0	0.0	0.0	4.5	4.5	4.5	40.9	0.0
Tchirozérine	16.7	0.0	25.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	8.3	0.0
Téra	0.0	0.0	0.0	18.2	0.0	0.0	0.0	0.0	54.5	0.0
Tesker	0.0	10.0	0.0	0.0	0.0	0.0	20.0	0.0	50.0	0.0
Tessaoua	0.0	0.0	0.0	50.0	0.0	0.0	0.0	0.0	14.3	0.0
Tibiri (Dosso)	0.0	0.0	0.0	33.3	0.0	0.0	0.0	0.0	33.3	0.0
Tillabéri	7.7	0.0	0.0	23.1	7.7	0.0	15.4	0.0	0.0	0.0
Tillia	0.0	0.0	0.0	33.3	0.0	0.0	8.3	0.0	58.3	0.0
Torodi	6.3	0.0	31.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	25.0	0.0
Niamey péri	0.0	0.0	4.8	28.6	0.0	0.0	0.0	0.0	33.3	0.0

Tableau 82 : Proportion (%) des villages selon les premiers problèmes auxquels les ménages font face actuellement par département

Département	Disponibilité des produits alimentaires	Accès aux marchés	Prix élevés des produits alimentaires	Faibles récoltes	Sécheresse	Maladie du bétail	Manque de pâturage	Manque d'eau	Chômage	Manque d'argent	Maladies	Manque d'école	Manque de centre de santé	Autres
Abala	23,1	0	0	23,1	7,7	0	0	46,2	0	0	0	0	0	0
Abalak	16,7	0	0	0	0	0	0	75	0	0	0	0	8,3	0
Aderbissinat	16,7	0	0	0	0	0	0	33,3	33,3	16,7	0	0	0	0
Aguié	0	0	0	60	0	0	0	40	0	0	0	0	0	0
Arlit	0	0	40	0	0	10	0	0	0	20	0	0	10	10
Ayorou	0	0	0	20	10	0	0	30	0	0	0	0	10	20
Bagaroua	0	6,7	3,3	60	0	0	0	16,7	0	0	3,3	0	3,3	6,7
Balleyara	0	0	0	92,6	0	0	0	3,7	0	0	0	0	3,7	0
Banibangou	0	0	0	94,4	0	0	0	5,6	0	0	0	0	0	0
Bankilaré	0	0	0	46,2	0	0	0	46,2	0	0	0	0	0	0
Belbédji	0	0	0	20	0	0	0	30	0	0	0	0	20	10
Bermo	0	0	15,4	0	0	7,7	0	53,8	0	7,7	0	0	15,4	0
Bilma	22,2	0	22,2	11,1	0	0	0	0	11,1	11,1	0	0	0	22,2
Birni N'Konni	18,8	6,3	0	12,5	0	0	0	12,5	0	6,3	0	6,3	12,5	18,8
Boboye	4,8	0	0	14,3	0	0	4,8	28,6	0	0	0	0	14,3	23,8
Bouza	0	0	0	16,7	0	0	0	58,3	0	8,3	0	0	0	16,7
Dakoro	0	0	6,7	46,7	0	6,7	0	13,3	0	6,7	0	0	13,3	0
D. Takaya	0	0	0	0	7,1	0	7,1	64,3	0	7,1	0	7,1	7,1	0
Diffa	2,4	0	7,3	19,5	9,8	0	0	9,8	2,4	0	0	2,4	12,2	12,2
Dioundiou	0	0	0	31,3	0	0	0	12,5	0	0	6,3	6,3	12,5	25
Doutchi	15,8	0	0	15,8	0	0	0	26,3	0	5,3	21,1	0	10,5	5,3
Dosso	0	0	0	30,8	0	0	0	30,8	0	7,7	0	0	23,1	7,7
Dungass	0	0	0	81,5	0	0	0	3,7	3,7	0	0	0	7,4	0
Falmey	3,8	7,7	3,8	30,8	0	0	0	0	0	0	7,7	0	7,7	15,4
Filingué	0	0	0	55,6	0	0	0	11,1	0	0	0	0	22,2	11,1

Département	Disponibilité des produits alimentaires	Accès aux marchés	Prix élevés des produits alimentaires	Faibles récoltes	Sécheresse	Maladie du bétail	Manque de pâturage	Manque d'eau	Chômage	Manque d'argent	Maladies	Manque d'école	Manque de centre de santé	Autres
Gaya	0	0	0	38,1	0	0	0	9,5	0	4,8	4,8	4,8	14,3	19
Gazaoua	0	0	0	61,5	0	0	0	23,1	0	0	7,7	0	0	7,7
Gotheye	4,8	0	0	14,3	0	4,8	0	61,9	0	0	4,8	0	4,8	4,8
Goudoumaria	0	0	0	62,5	0	6,3	0	25	0	0	0	0	6,3	0
Gouré	0	5,3	0	47,4	0	0	0	21,1	0	10,5	5,3	5,3	0	0
G. Roundji	5,3	0	0	57,9	0	0	0	21,1	0	5,3	0	0	5,3	5,3
Iférouane	0	22,2	0	0	0	0	0	0	11,1	0	0	0	66,7	0
Illéla	0	5,9	11,8	17,6	0	0	0	29,4	0	5,9	0	0	23,5	5,9
Ingall	0	0	0	0	10	10	0	0	0	30	10	0	40	0
Kantché	0	0	0	21,4	0	0	14,3	14,3	7,1	7,1	7,1	0	14,3	14,3
Keita	13,3	0	0	6,7	0	0	0	56,7	6,7	0	0	0	6,7	10
Kollo	0	0	11,8	23,5	0	0	11,8	35,3	0	5,9	0	0	5,9	0
Loga	0	0	0	40	0	0	0	0	0	0	40	0	10	10
Madaoua	0	0	0	14,3	0	0	0	28,6	0	0	7,1	0	28,6	21,4
Madarounfa	35,3	0	0	5,9	0	0	0	23,5	0	0	0	0	11,8	17,6
Magaria	0	0	7,1	57,1	0	0	0	7,1	0	0	0	14,3	0	14,3
Mainé-Soroa	2,2	2,2	2,2	28,3	8,7	4,3	0	23,9	0	6,5	0	0	4,3	13
Malbaza	0	0	0	16,7	0	0	0	33,3	0	0	16,7	5,6	11,1	11,1
Mayahi	0	0	6,3	50	0	0	0	31,3	0	0	0	6,3	0	0
Mirriah	0	0	0	90	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0
N'Gourti	6,3	18,8	18,8	0	6,3	0	0	37,5	0	0	0	0	12,5	0
N'Guigmi	6,3	3,1	9,4	31,3	0	0	12,5	6,3	6,3	9,4	0	0	12,5	0
Ouallam	0	0	0	56,3	0	0	0	6,3	0	12,5	6,3	0	12,5	6,3
Say	0	0	0	32,1	3,6	0	7,1	25	0	7,1	0	3,6	3,6	7,1
Tahoua	0	0	0	32	0	0	0	36	0	0	4	0	20	4
Takeita	0	0	0	25	0	0	0	58,3	0	0	0	0	8,3	0

Département	Disponibilité des produits alimentaires	Accès aux marchés	Prix élevés des produits alimentaires	Faibles récoltes	Sécheresse	Maladie du bétail	Manque de pâturage	Manque d'eau	Chômage	Manque d'argent	Maladies	Manque d'école	Manque de centre de santé	Autres
Tanout	0	0	0	40	0	0	0	10	0	10	0	10	20	10
Tassara	0	0	16,7	0	0	11,1	16,7	33,3	16,7	0	0	0	5,6	0
Tchinta	0	4,5	0	0	0	4,5	4,5	40,9	0	13,6	0	4,5	13,6	4,5
Tchirozérine	16,7	0	25	0	0	0	0	8,3	8,3	0	0	0	25	8,3
Téra	0	0	0	18,2	0	0	0	54,5	0	0	9,1	0	9,1	9,1
Tesker	0	10	0	0	0	20	0	50	0	0	0	0	10	0
Tessaoua	0	0	0	50	0	0	0	14,3	7,1	14,3	0	7,1	7,1	0
Tibiri (Dosso)	0	0	0	33,3	0	0	0	33,3	0	0	22,2	0	11,1	0
Tillabéri	7,7	0	0	23,1	7,7	15,4	0	0	0	7,7	0	0	7,7	7,7
Tillia	0	0	0	33,3	0	8,3	0	58,3	0	0	0	0	0	0
Torodi	6,3	0	31,3	0	0	0	0	25	0	6,3	0	6,3	25	0
Périphérie de Niamey	0	0	4,8	28,6	0	0	0	33,3	0	0	0	4,8	23,8	4,8
Ensemble	3,5	1,5	3,7	30,8	1,4	1,5	1,5	25	1,5	3,7	2,6	1,5	10,3	7

Tableau 83 : Proportion (%) des villages selon les premiers problèmes auxquels les ménages font face actuellement par département

Département	Disponibilité des produits alimentaires sur le marché	Accès aux marchés	Prix élevés des produits alimentaires	Faibles récoltes	Sécheresse	Maladie du bétail	Manque d'eau	Chômage	Manque d'argent	Maladies	Dégâts champêtres	Manque d'école	Manque de centre de santé
Abala	15,4	0	0	23	7,7	0	39	0	0	0	0	0	7,7
Abalak	16,7	0	0	0	0	0	75	0	0	0	0	0	8,3
Aderbissinat	0	0	0	0	0	0	50	50	0	0	0	0	0
Aguié	0	0	0	70	0	0	30	0	0	0	0	0	0
Arlit	0	0	70	0	0	0	0	0	10	0	0	0	0
Ayorou	0	0	10	20	10	20	10	10	0	0	0	0	10
Bagaroua	0	6,7	3,3	67	0	0	17	0	0	0	0	0	3,3
Balleyara	0	0	0	52	0	0	0	0	0	19	26	0	3,7
Banibangou	11,1	0	0	72	11	0	0	0	5,6	0	0	0	0
Bankilaré	0	0	0	46	0	7,7	39	0	0	0	0	0	0
Belbédji	0	0	0	20	0	20	30	0	0	0	0	0	20
Bermo	0	0	7,7	0	0	15	0	0	7,7	0	0	7,7	61,5
Bilma	11,1	0	22,2	0	0	0	0	22	11	0	0	0	0
Birni N'Konni	12,5	19	0	13	0	0	13	6,3	6,3	0	0	6,3	6,3
Boboye	4,8	4,8	4,8	19	0	0	29	0	4,8	0	4,8	0	9,5
Bouza	0	0	0	17	0	0	58	0	8,3	0	0	0	0
Dakoro	0	0	0	40	0	6,7	20	0	6,7	0	0	0	20
D. Takaya	0	0	0	7,1	7,1	0	64	0	7,1	0	0	0	7,1
Diffa	4,9	0	2,4	24	4,9	2,4	12	4,9	2,4	0	4,9	0	4,9
Dioundiou	0	0	0	31	0	0	13	0	0	6,3	0	6,3	12,5
Doutchi	5,3	0	0	42	0	0	26	5,3	0	11	0	0	10,5
Dosso	0	0	0	7,7	0	0	23	7,7	15	7,7	7,7	7,7	7,7
Dungass	0	0	0	82	0	0	3,7	3,7	0	0	0	0	7,4

Département	Disponibilité des produits alimentaires sur le marché	Accès aux marchés	Prix élevés des produits alimentaires	Faibles récoltes	Sécheresse	Maladie du bétail	Manque d'eau	Chômage	Manque d'argent	Maladies	Dégâts champêtres	Manque d'école	Manque de centre de santé
Falmey	7,7	3,8	0	19	0	3,8	0	0	3,8	7,7	27	0	19,2
Filingué	0	0	0	0	0	0	11	0	0	11	56	0	11,1
Gaya	0	0	0	43	0	0	24	0	0	0	0	4,8	19
Gazaoua	0	0	0	54	0	7,7	23	0	0	7,7	0	0	0
Gotheye	23,8	0	0	33	0	4,8	29	0	0	4,8	0	0	0
Goudoumaria	0	0	0	63	0	6,3	25	0	0	0	0	0	6,3
Gouré	0	0	0	63	5,3	0	26	0	0	0	0	0	0
G. Roundji	5,3	0	0	47	0	0	21	0	5,3	5,3	0	0	10,5
Iférouane	0	0	0	0	0	0	0	11	0	0	0	11	55,6
Illéla	5,9	12	5,9	18	0	0	29	0	5,9	0	0	0	23,5
Ingall	20	0	10	0	0	10	0	0	10	10	0	0	20
Kantché	0	0	0	29	0	0	14	7,1	7,1	7,1	0	0	0
Keita	13,3	0	3,3	3,3	0	0	57	3,3	0	0	0	3,3	3,3
Kollo	0	5,9	11,8	35	0	5,9	35	0	0	0	0	0	5,9
Loga	0	0	0	30	0	10	10	0	10	0	0	0	0
Madaoua	0	0	0	14	0	0	36	0	0	0	0	0	28,6
Madarounfa	35,3	0	0	5,9	0	0	18	0	0	0	0	0	11,8
Magaria	0	0	7,1	57	0	0	14	0	0	0	0	7,1	0
Maine Soroa	2,2	2,2	4,4	22	6,7	4,4	27	0	2,2	2,2	0	0	13,3
Malbaza	0	5,6	0	17	0	0	33	0	0	17	0	0	11,1
Mayahi	0	0	0	63	0	0	19	0	0	0	0	0	12,5
Mirriah	0	0	0	90	0	0	10	0	0	0	0	0	0
N'Gourti	6,3	6,3	12,5	0	0	6,3	56	0	0	0	0	0	6,3
N'Guigmi	9,4	3,1	9,4	19	0	0	16	6,3	9,4	0	0	0	18,8

Département	Disponibilité des produits alimentaires sur le marché	Accès aux marchés	Prix élevés des produits alimentaires	Faibles récoltes	Sécheresse	Maladie du bétail	Manque d'eau	Chômage	Manque d'argent	Maladies	Dégâts champêtres	Manque d'école	Manque de centre de santé
Ouallam	0	0	0	63	0	0	13	0	6,3	6,3	0	0	12,5
Say	0	0	0	32	3,6	3,6	36	0	3,6	0	3,6	0	7,1
Tahoua	0	0	0	20	4	0	44	0	0	4	0	0	16
Takeita	0	0	0	25	0	0	58	0	0	0	0	0	8,3
Tanout	0	0	0	40	0	0	10	0	10	0	0	0	30
Tassara	0	0	22,2	0	0	11	22	22	0	0	0	0	5,6
Tchinta	0	4,5	4,5	0	0	0	41	0	18	4,5	0	4,5	13,6
Tchirozérine	8,3	0	16,7	0	0	0	25	0	0	0	8,3	8,3	16,7
Téra	0	0	0	36	0	0	46	0	0	9,1	0	0	0
Tesker	10	20	10	0	0	0	30	0	0	10	0	10	0
Tessaoua	0	7,1	0	50	0	0	7,1	7,1	14	0	0	7,1	7,1
Tibiri (Dosso)	0	0	0	22	0	0	44	0	0	11	0	0	11,1
Tillabéri	0	0	0	23	23	23	0	0	0	0	7,7	0	0
Tillia	8,3	0	0	25	0	8,3	58	0	0	0	0	0	0
Torodi	6,3	0	43,8	0	0	0	19	0	6,3	0	0	6,3	18,8
Périphérie de Niamey	0	0	4,8	29	0	4,8	14	0	4,8	0	4,8	0	23,8
Ensemble	4,1	1,7	4,1	29	1,5	2,6	24	2,1	3,1	2,6	2,6	1,2	10,2

Tableau 84 : Proportion des ménages selon l'appréciation de la campagne de 2018 par rapport à celle de 2017

Département	Supérieure	Même niveau	Inférieure	Non applicable	Total
Abala	37,8	9,8	51,2	1,2	100
Abalak	36	4,5	59,5	0	100
Aderbissinat					
Aguié	30,9	19,2	49,8	0	100
Arlit	0	0	100	0	100
Ayorou	60,2	17,8	22	0	100
Bagaroua	42,2	10,6	46,3	0,9	100
Balleyara	13,9	6,4	78,1	1,6	100
Banibangou	14,1	19,4	66,5	0	100
Bankilaré	22	32,8	45,1	0	100
Belbédji	72,5	4,8	22,8	0	100
Bermo	89,9	8,9	1,1	0	100
Bilma	12,9	28,4	55,9	2,7	100
Birni N'Konni	41,9	7,6	49,1	1,4	100
Boboye	34,7	18,2	45,6	1,5	100
Bouza	45,7	21,9	30,7	1,6	100
Dakoro	35,7	39,5	24,9	0	100
D. Takaya	46,7	18,5	34,5	0,3	100
Diffa	21,4	16,6	60	2	100
Dioundiou	32,4	17,4	50,2	0	100
Doutchi	43,3	13,1	42,6	1	100
Dosso	64,9	13,3	21	0,8	100
Dungass	30,8	31,8	37,1	0,4	100
Falmey	43,6	20,3	35,4	0,7	100
Filingué	12,7	17,9	68,4	1	100
Gaya	44	25,8	29,6	0,6	100
Gazaoua	30,2	7,8	60,7	1,4	100
Gotheye	18	9,1	71,6	1,3	100
Goudoumaria	19,4	8,8	71,8	0	100
Gouré	26,5	34,6	38,5	0,4	100
G. Roumdji	32,7	20,7	46	0,6	100
Iférouane	17,6	59,7	19,4	3,2	100
Illéla	53,4	8,2	37,3	1,1	100
Ingall	24,4	24,4	16,3	34,9	100
Kantché	39,2	15,7	44	1	100
Keita	48,7	12,3	38,9	0	100
Kollo	33,3	20,1	45,4	1,2	100
Loga	25	21,3	53,1	0,6	100
Madaoua	53	28,5	18,2	0,3	100
Madarounfa	42,7	13,6	43	0,6	100
Magaria	20,4	27,4	51,1	1,1	100
Mainé-Soroa	14,9	17,5	66,7	0,8	100
Malbaza	80,1	9,3	10,6	0	100
Mayahi	13,7	7,5	78,6	0,3	100
Mirriah	17,8	32,5	49,7	0	100

Département	Supérieure	Même niveau	Inférieure	Non applicable	Total
N'Gourti	20	60	20	0	100
N'Guigmi	5,4	13,7	72,5	8,3	100
Ouallam	11,2	7,2	81	0,6	100
Say	49,6	15,8	32	2,6	100
Tahoua	24,8	26,6	48,2	0,4	100
Takeita	27,1	12,3	60,5	0	100
Tanout	48,7	17,8	33	0,5	100
Tassara	50,6	49,4	0	0	100
Tchinta	46,2	11,8	41,4	0,6	100
Tchirozérine	18,4	28	53,1	0,5	100
Téra	16,4	28,6	55	0	100
Tesker	41,1	35,2	23,7	0	100
Tessaoua	36,2	11,8	50,8	1,3	100
Tibiri (Dosso)	27,4	24	47,9	0,7	100
Tillabéri	36,7	22,5	40,4	0,3	100
Tillia	55,5	36,2	7,6	0,7	100
Torodi	16,7	25	53,4	4,9	100
Périphérie de Niamey	31,9	20,2	47,3	0,6	100
Ensemble	34,4	19,8	45	0,7	100

Tableau 85 : Proportion des ménages selon les causes de la faible récolte

Département	Faible pluviométrie	Insectes ou maladies	Manque d'intrant	Arrêt précoce des pluies	Manque de terres	Inondations	Autres	Total
Abala	46,7	3,4	1,0	47,9	0,0	0,0	1,1	100
Abalak	34,6	26,5	1,7	30,6	0,0	0,0	6,6	100
Aderbissinat								
Aguié	1,3	8,7	74,6	0,0	3,8	4,8	6,9	100
Arlit	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	100
Ayorou	13,2	27,5	24,0	8,4	0,0	19,7	7,3	100
Bagaroua	81,5	4,1	0,8	8,8	1,5	1,7	1,6	100
Balleyara	29,0	25,5	0,2	42,2	0,0	0,6	2,5	100
Banibangou	81,4	4,1	0,0	13,4	0,0	0,0	1,0	100
Bankilaré	25,4	41,7	2,3	28,0	0,0	0,0	2,6	100
Belbédji	4,8	33,1	37,4	2,6	1,3	12,0	8,9	100
Bermo	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Bilma	68,2	16,0	1,9	0,0	1,6	0,0	12,3	100
Birni N'Konni	17,2	51,2	9,2	2,0	16,1	1,9	2,4	100
Boboye	27,2	15,5	8,3	28,9	3,9	1,6	14,6	100
Bouza	71,1	12,7	0,0	14,1	1,1	0,0	1,0	100
Dakoro	16,9	8,8	55,4	4,5	4,8	3,1	6,6	100
D. Takaya	10,9	46,8	17,0	0,0	9,0	6,7	9,6	100
Diffa	8,9	67,1	3,2	3,8	2,9	4,6	9,5	100
Dioundiou	6,7	19,0	4,3	0,0	0,0	0,6	69,3	100
Doutchi	47,7	23,9	4,3	16,1	1,6	2,5	3,9	100

Département	Faible pluviométrie	Insectes ou maladies	Manque d'intrant	Arrêt précoce des pluies	Manque de terres	Inondations	Autres	Total
Dosso	18,5	10,6	15,6	4,2	3,3	13,2	34,6	100
Dungass	16,2	35,8	29,6	11,6	5,8	0,4	0,5	100
Falmey	9,3	10,4	21,0	0,0	3,5	24,0	31,8	100
Filingué	36,2	16,7	1,5	41,6	0,7	0,0	3,3	100
Gaya	1,5	0,0	4,9	0,0	0,0	87,6	6,0	100
Gazaoua	14,2	3,2	55,1	3,3	10,0	2,3	11,9	100
Gotheye	27,4	25,6	6,0	21,8	4,8	0,0	14,4	100
Goudoumaria	6,8	92,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	100
Gouré	6,4	48,8	32,1	11,2	0,9	0,5	0,0	100
G. Roumdji	4,1	27,9	54,5	0,0	4,7	0,1	8,8	100
Iférouane	3,8	1,9	27,8	0,0	3,0	58,6	4,8	100
Illéla	27,3	15,9	17,7	10,0	14,7	7,5	6,9	100
Ingall	0,0	0,0	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	100
Kantché	3,6	14,3	61,5	6,1	4,0	2,1	8,4	100
Keita	53,8	10,3	3,3	28,0	0,9	0,0	3,7	100
Kollo	39,8	5,0	0,4	42,8	4,5	6,6	0,9	100
Loga	11,6	31,4	12,2	10,5	1,8	0,0	32,5	100
Madaoua	30,4	19,6	19,1	15,3	2,0	6,4	7,3	100
Madarounfa	2,4	3,4	67,4	0,8	8,6	0,0	17,5	100
Magaria	6,4	14,2	47,1	15,3	11,5	0,0	5,5	100
Mainé-Soroa	10,0	59,0	18,7	5,1	2,1	1,1	4,1	100
Malbaza	24,9	39,2	8,2	2,6	16,5	0,0	8,7	100
Mayahi	4,7	33,9	24,4	0,6	1,5	2,7	32,2	100
Mirriah	5,6	50,3	13,7	9,1	6,0	5,6	9,8	100
N'Gourti	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100
N'Guigmi	0,5	99,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100
Ouallam	40,7	20,0	3,1	25,3	0,0	2,4	8,5	100
Say	51,6	9,2	7,6	9,9	3,1	4,9	13,7	100
Tahoua	46,6	23,7	0,2	23,3	1,5	0,0	4,6	100
Takeita	19,9	25,7	26,5	4,1	7,3	2,4	14,0	100
Tanout	3,8	52,2	17,3	8,1	8,6	8,2	1,6	100
Tassara								
Tchinta	50,3	16,2	3,9	20,3	2,2	2,8	4,3	100
Tchirozerine	9,6	4,9	9,2	4,7	0,0	70,4	1,2	100
Téra	36,9	30,1	2,8	25,7	0,0	1,3	3,2	100
Tesker	0,0	86,7	0,0	13,3	0,0	0,0	0,0	100
Tessaoua	42,5	15,7	26,3	9,3	1,9	0,0	4,3	100
Tibiri Doutchi	7,9	18,5	6,8	8,8	4,8	8,7	44,4	100
Tillabéri	41,1	34,5	0,0	19,4	0,9	2,4	1,7	100
Tillia	78,0	0,0	0,0	22,0	0,0	0,0	0,0	100
Torodi	32,9	2,0	1,7	55,4	0,0	4,3	3,7	100
Niamey périphéri	58,6	4,7	8,0	15,4	1,3	3,5	8,5	100
Ensemble	22,9	24,7	20,7	13,6	4,2	4,1	9,7	100

Tableau 86: Proportion des ménages selon le type de stratégies

Département	Aucune stratégie de survie	Stratégies de Stress	Stratégies de crise	Stratégies d'urgence	Total
Abala	61,5	2,7	29,5	6,3	100,0
Abalak	76,2	17,0	1,1	5,7	100,0
Aderbissinat	89,6	6,0	2,7	1,7	100,0
Aguié	91,9	1,8	3,7	2,5	100,0
Arlit	53,0	3,0	18,9	25,1	100,0
Ayorou	57,8	2,1	27,8	12,3	100,0
Bagaroua	57,5	5,8	5,5	31,1	100,0
Balleyara	74,2	4,3	19,3	2,2	100,0
Banibangou	71,9	2,3	16,8	9,1	100,0
Bankilaré	84,8	5,8	6,1	3,3	100,0
Belbéadj	67,2	1,1	12,6	19,2	100,0
Bermo	64,0	15,1	13,2	7,7	100,0
Bilma	76,9	4,6	8,2	10,3	100,0
Birni N'Konni	67,1	5,2	7,7	20,0	100,0
Boboye	78,6	3,5	11,1	6,8	100,0
Bouza	74,4	4,1	17,6	3,9	100,0
Dakoro	91,6	2,9	2,7	2,9	100,0
D. Takaya	68,6	17,6	8,5	5,4	100,0
Diffa	72,7	2,9	13,9	10,6	100,0
Dioundiou	95,6	0,0	2,8	1,6	100,0
Doutchi	77,1	8,9	6,7	7,2	100,0
Dosso	85,2	4,3	9,4	1,0	100,0
Dungass	52,6	2,1	22,4	22,8	100,0
Falmey	71,7	8,6	8,2	11,5	100,0
Filingué	75,3	4,2	16,1	4,4	100,0
Gaya	85,9	2,3	6,9	4,9	100,0
Gazaoua	72,1	3,8	7,3	16,8	100,0
Gotheye	58,0	3,3	16,3	22,4	100,0
Goudoumaria	78,6	6,4	10,0	5,0	100,0
Gouré	50,9	16,9	13,4	18,7	100,0
G. Roumdji	84,9	3,2	8,4	3,6	100,0
Iférouane	87,5	3,4	2,6	6,6	100,0
Illéla	66,7	3,7	9,0	20,7	100,0
Ingall	71,9	6,9	13,5	7,7	100,0
Kantché	66,8	4,4	7,6	21,2	100,0
Keita	93,3	0,7	4,7	1,2	100,0
Kollo	62,4	2,8	28,8	6,1	100,0
Loga	93,7	2,3	2,1	1,9	100,0
Madaoua	79,7	1,9	15,5	2,9	100,0
Madarounfa	77,1	3,9	7,9	11,2	100,0
Magaria	49,0	5,6	7,5	37,9	100,0
Mainé-Soroa	79,4	4,0	8,6	8,0	100,0
Malbaza	90,2	1,8	2,4	5,6	100,0
Mayahi	54,6	2,8	33,2	9,5	100,0
Mirriah	80,7	3,6	11,2	4,6	100,0

Département	Aucune stratégie de survie	Stratégies de Stress	Stratégies de crise	Stratégies d'urgence	Total
N'gourti	95,9	1,3	1,1	1,7	100,0
N'guigmi	81,4	3,4	8,8	6,4	100,0
Ouallam	74,7	0,8	20,6	3,9	100,0
Say	87,2	5,3	4,9	2,6	100,0
Tahoua	79,1	3,9	9,5	7,6	100,0
Takeita	63,7	6,4	14,8	15,1	100,0
Tanout	70,0	4,8	15,3	9,9	100,0
Tassara	60,7	3,7	9,0	26,6	100,0
Tchinta	63,9	8,2	25,1	2,7	100,0
Tchirozérine	89,0	1,9	7,6	2,5	100,0
Téra	62,9	9,2	13,8	14,1	100,0
Tesker	83,3	0,2	13,8	2,6	100,0
Tessaoua	53,6	5,0	19,7	21,7	100,0
Tibiri (Dosso)	92,5	0,6	3,4	3,5	100,0
Tillabéri	74,5	1,8	19,2	4,4	100,0
Tillia	90,0	1,9	6,6	1,5	100,0
Torodi	33,8	6,8	42,7	16,6	100,0
Ville de Niamey	48,6	1,6	45,9	3,8	100,0

Tableau 87 : Prévalence de la diarrhée par département

Département	Oui		Non		Total	
	No.	%	No.	%	No.	%
Abala	1 451	37,3	2 439	62,7	3 890	100
Abalak	278	7,0	3 695	93,0	3 973	100
Aderbissinat	64	13,1	426	86,9	490	100
Aguié	398	6,9	5 400	93,1	5 798	100
Arlit	156	8,8	1 625	91,2	1 781	100
Ayorou	77	11,0	621	89,0	698	100
Bagaroua	821	29,2	1 994	70,8	2 815	100
Balleyara	1 624	41,5	2 286	58,5	3 910	100
Banibangou	832	36,9	1 423	63,1	2 255	100
Bankilaré	242	20,3	949	79,7	1 191	100
Belbédji	519	19,5	2 142	80,5	2 661	100
Bermo	92	23,5	299	76,5	391	100
Bilma	199	38,5	318	61,5	517	100
Birni_N_Konni	294	5,6	4 981	94,4	5 275	100
Boboye	1 277	17,9	5 840	82,1	7 117	100
Bouza	4 083	45,8	4 823	54,2	8 906	100
Dakoro	4 412	20,8	16 820	79,2	21 232	100
D. Takaya	4 636	54,3	3 895	45,7	8 531	100
Diffa	1 897	28,0	4 876	72,0	6 773	100
Dioundiou	821	24,6	2 516	75,4	3 337	100
Doutchi	1 669	14,7	9 691	85,3	11 360	100
Dosso	3 816	27,3	10 183	72,7	13 999	100
Dungass	4 119	24,1	12 979	75,9	17 098	100

Département	Oui		Non		Total	
	No.	%	No.	%	No.	%
Falmey	750	21,4	2 749	78,6	3 499	100
Filingué	221	3,9	5 394	96,1	5 615	100
Gaya	3 022	30,1	7 005	69,9	10 027	100
Gazaoua	402	6,2	6 073	93,8	6 475	100
Gotheye	3 860	51,7	3 612	48,3	7 472	100
Goudoumaria	633	16,0	3 324	84,0	3 957	100
Gouré	201	3,3	5 816	96,7	6 017	100
G. Roumdji	4 013	21,9	14 340	78,1	18 353	100
Iférouane	524	29,8	1 234	70,2	1 758	100
Illéla	3 855	36,0	6 844	64,0	10 699	100
Ingall	0	0,0	817	100,0	817	100
Kantché	11 022	46,2	12 849	53,8	23 871	100
Keita	5 158	32,3	10 804	67,7	15 962	100
Kollo	973	14,5	5 716	85,5	6 689	100
Loga	219	2,7	7 909	97,3	8 128	100
Madaoua	2 153	11,9	16 009	88,1	18 162	100
Madarounfa	5 790	27,8	15 066	72,2	20 856	100
Magaria	15 345	48,1	16 525	51,9	31 870	100
Mainé-Soroa	279	5,5	4 770	94,5	5 049	100
Malbaza	977	15,0	5 544	85,0	6 521	100
Mayahi	10 205	51,1	9 778	48,9	19 983	100
Mirriah	8 225	32,9	16 769	67,1	24 994	100
N'Gourti	525	31,0	1 171	69,0	1 696	100
N'Guigmi	547	18,7	2 373	81,3	2 920	100
Ouallam	3 959	38,9	6 227	61,1	10 186	100
Say	778	22,1	2 736	77,9	3 514	100
Tahoua	3 194	24,9	9 650	75,1	12 844	100
Takeita	5 553	42,8	7 415	57,2	12 968	100
Tanout	9 381	35,5	17 068	64,5	26 449	100
Tassara	0	0,0	827	100,0	827	100
Tchinta	524	9,3	5 139	90,7	5 663	100
Tchirozérine	1 414	26,0	4 025	74,0	5 439	100
Téra	2 130	26,3	5 956	73,7	8 086	100
Tesker	57	5,3	1 014	94,7	1 071	100
Tessaoua	4 527	24,8	13 696	75,2	18 223	100
Tibiri (Dosso)	1 733	23,7	5 583	76,3	7 316	100
Tillabéri	457	10,9	3 742	89,1	4 199	100
Tillia	42	4,1	994	95,9	1 036	100
Torodi	236	9,4	2 284	90,6	2 520	100
Niamey périphérie	71	9,3	690	90,7	761	100
Ensemble	146 732	28,4	369 758	71,6	516 490	100

LISTE DE PERSONNES AYANT PARTICIPE A LA REDACTION DE CE RAPPORT

Nom et Prénoms	Structure
Souleymane Alzouma	INS
Abdou Maïna Zeibada	INS
Moctar Habou Kalla	INS
Alio Dangana	INS
Abdou Nomaou	INS
Ibrahim Amadou Tawaye	INS
Moumouni Alzouma	INS
Mme Ibrahim Salamatou	INS
Yabilan Maman	CCA
Oumarou Amadou	CC/SAP
Adamou Nafoga	CC/SAP
Chékarao Idi	CC/SAP
Adamou Oumarou	CC/SAP
Mme Elh. Idi Rabi Harouna	CC/SAP
Mamane Sani Souley	CC/SAP
Mahamane Bohari Barmou Batouré	CC/SAP
Mahamane Bachir Adamou Idiguini	CC/SAP
Malam Harou Sakiou	CC/SAP
Lawan Tahirou	PAM
Yacouba Hama Abdou	FEWSNET